1940 A18a

Cost $18.55
May 1869

Maisonneuve & Cie - 18
200 fr.

336 (Thibeault)
Juchereau de St. Ignace
(La Bonne Ursuline)

1751-1752
Le Privilège, part 2.

Harbottle, IV-90

HISTOIRE
DE
L'HÔTEL-DIEU
DE
QUEBEC.

A MONTAUBAN,
Chez JEROSME LEGIER.

Et se vend à Paris,
hez CLAUDE-JEAN-BAPTISTE
ERISSANT, Libraire ruë Notre-
Dame, aux trois vertus.

VEC PRIVILÉGE DU ROY.

A

MONSEIGNEUR

DE

PONTBRIAND

ÉVÊQUE DE QUEBEC.

MONSEIGNEUR,

Ce n'eſt pas à votre place, c'eſt à votre perſonne, à vos vertus, à vos bontés, que nous rendons un ſincere hommage, en vous offrant l'Hiſtoire d'une Maiſon que vous honorez de

votre estime. Une naissance illustre, une sagesse éminente, un genie supérieur, vous ont assûré l'admiration de la Colonie ; une douceur inaltérable, une humilité profonde, ne pieté tendre, une charité inépuisable, des bienfaits sans nombre vous ont gagné tous nos cœurs. Heureuses, si toujours fidéles à suivre & vos avis & vos exemples, nous répondons à la sainteté de notre vocation, & nous méritons d'être exaucés du Ciel dans les vœux que nous ne cessons de faire pour vous.

Nous sommes avec un profond respect.

MONSEIGNEUR,

Vos très-humbles & très-obéïssantes servantes,

LES RELIGIEUSES de l'Hôtel-Dieu de Quebec.

AUX RELIGIEUSES
HOSPITALIERES
DE
L'HÔTEL-DIEU
DE QUEBEC.

MES REVERENDES MERES ET TRES CHERES SOEURS,

J'aimai votre Maiſon dès mes plus tendres années. Je ſoûpirois après le moment où j'aurois le bonheur de m'y conſacrer à Dieu. Et ſans attendre l'âge néceſſaire pour embraſſer cet état, j'obtins par mes Soûpirs & par mes larmes la grace d'y venir à douze ans. Depuis que j'y ai été reçûë j'ai employé le peu de talent que Dieu m'a donné ; J'ai uſé

avec plaisir mes forces & ma santé pour le service de la Communauté ; & depuis que le Seigneur m'a reduit à vous être inutile & à charge par mes infirmités, j'ai fait un dernier effort pour vous marquer mon affection & ma reconnoissance en écrivant tout ce qui s'est passé ici depuis l'établissement de l'Hôtel-Dieu, afin de vous exciter par ce recit à louer la bonté infinie de Dieu dont vous verrez tant de traits, & à imiter les heroïques vertus de celles qui nous ont précédé. Parmi ces vertus j'ai sur-tout admiré la profonde humilité, & la parfaite obéissance qu'elles firent paroître quand je fus élûe Supérieure. Quoique je n'eusse que trente-trois ans, & que ces saintes Filles, bien plus anciennes que moi, eussent élevé mon enfance, leur dépendance & leur respect pour moi, me couvroient de confusion.

La Mere Forestier de St. Bonaventure, l'une des trois premieres Religieuses venues de France, voulut bien à notre sollicitation écrire ce qu'elle nous avoit souvent raconté du commencement de cette Maison. C'est en partie de ses mémoires que j'ai tiré ce que je vais dire. J'ai encore profité de plusieurs écrits de la Mere St. Augustin, de la Mere de la Nativité & de plusieurs autres. J'ai

été témoin de tous les autres évenemens passés de mon tems.

Je ne me suis pas bornée à ce qui touche notre Maison. J'ai crû faire plaisir de raconter ce qui regarde la Colonie en général, les personnes qui l'ont gouvernée, & tous ceux qui se sont distingués par leur vertus, ainsi que de nos Religieuses, je leur dois cette Justice, & j'encouragerai à les imiter celles qui leur ont succedé. On voit aussi des choses très-édifiantes dans les Sauvages qui ont embrassé la foi; & on benira le Seigneur des graces qu'il a faites à ces Barbares en leur envoyant des Ouvriers Evangéliques, dont le zéle a été supérieur à tout ce que le climat, les travaux, la barbarie, la mort même avoient de plus affreux.

Bien des choses très-utiles ont sans doute échappé à ma mémoire, & à celles de nos premieres Meres, plus occupées à se rendre Saintes qu'à écrire ce qui les a aidées à le devenir : mais c'est assez pour notre instruction. Je me croirai trop recompensée de la peine que j'ai pris à rassembler ces mémoires, s'ils peuvent contribuer, Mes Cheres Sœurs, *à vous sanctifier, & vous engager à prier pour moi après ma mort, afin qu'avançant mon bonheur dans l'é-*

ternité je puiſſe vous donner auprès de Dieu des nouvelles preuves de ma tendreſſe en lui demandant de repandre ſur vous ſes plus abondantes bénédictions, ce ſont les vœux que ſera éternellement pour vous celle qui eſt avec très-cordiale amitié,

MES REVERENDES

MERES *ET CHERES* SOEURS,

Votre très-humble & très-obéïſſante ſervante, Sœur FRANÇOISE JUCHERAU de St. Ignace.

LA plûpart des miracles rapportés dans cet Ouvrage, attribués aux mérites de la Mere St. Auguſtin, ſe trouvent fort au long dans la vie de cette ſainte Religieuſe, compoſée par le R. P. Paul Raguenau Jeſuite, Imprimée à Paris avec Approbation & Privilége du Roy en 1671. chez Florentin Lambert.

AVANT PROPOS.

DES Hiſtoriens plus ſçavans que
ous ont fait des rélations du Ca-
ada ; ils ont parlé de ſa ſituation,
e ſon climat, de la beauté du Fleu-
e Saint Laurent, & des autres Ri-
ieres qui l'arroſent ; des mœurs des
auvages, de la multitude de leurs
Nations, de la difference de leurs
angues, & de la prodigieuſe éten-
ue de toute la Nouvelle France :
inſi nous n'entreprenons point de
epeter ici ce qu'ils ont écrit, cela
'étant pas néceſſaire pour notre
eſſein. Nous dirons ſeulement quel-
ue choſe du temps où ce Pays a été
écouvert, & de la maniere dont il
eſt augmenté ; afin de ſatisfaire la
urioſité de ceux qui n'en ſont pas
nſtruits.

Le Roy d'Angleterre Henri VII.
nvoya découvrir du côté du Nord,
s Terres de Labrador, dès l'an-

née 1499. Mais les Bretons avec les Normands, trouverent les premiers le Grand Banc & les Côtes de Terre-Neuve en l'année 1504. sous le Pontificat de Jule II. & le Regne de Louis XII. En 1523. François I. qui avoit succedé à la Couronne, envoya le sieur Jean Varazan? qui y avoit déja fait un voyage, pour en prendre possession au nom de la France: ainsi le Roy Très-Chrétien y fit arborer le pavillon François, avant qu'aucun autre Prince en eut connoissance.

Peu de temps après Jacques Cartier, Armateur de St. Malo, entra le premier dans le Fleuve Saint Laurent [ainsi appellé, parce qu'il fut découvert le 10. d'Août, Fête de cet Illustre Martyr] & vint jusqu'à la Riviere qui porte son nom. Puis étant revenu en 1535. il alla jusqu'au sault Saint Louis; & après son retour en France, il informa le Roy de la découverte de ce Pays, de la beauté & fertilité des Terres de ce Continent & de leur étendue. Sa

Majeſté l'écouta avec plaiſir, & nomma Lieutenant-Général de Canada, M. Jean-François de Laroque, Seigneur de Rober-Val, qui en l'année 1541. engagea Jacques Cartier, à faire un troiſiéme voyage en ce Pays en qualité de ſon Lieutenant. Il y vint & y paſſa l'hyver; mais ne pouvant s'accommoder avec les Sauvages, il partit dès le printemps, pour s'en retourner en France; & ayant rencontré dans la Riviere M. de Laroque, qui venoit lui-même avec trois Vaiſſeaux, il fut obligé de revenir avec lui. Ils s'établirent à l'Iſle d'Orleans en 1542. où ils demeurerent quelque temps. Le Roy ayant mandé dans la ſuite M. de Laroque, pour quelques affaires importantes, cet établiſſement perit peu à peu par la négligence de ceux qu'on y avoit laiſſé pour l'entretenir.

En 1598. M. le Marquis de Laroche de Bretagne, qui viſitoit les Côtes de l'Acadie, y amena des Jeſuites, qui furent pris par les An-

glois, quand ils s'emparerent du Port Royal. M. de Champlain fut envoyé dans la Nouvelle France par Henri IV. en 1603. avec une honorable commiſſion de Gouverneur-Général. C'étoit un homme de qualité, fort courageux & entreprenant, qui parcourut tout ce Pays, apprivoiſant doucement les Sauvages; & qui ayant amené des ouvriers & tout ce qui étoit néceſſaire pour bâtir; fit pluſieurs établiſſemens conſidérables. Il recevoit tous les ans du monde & du ſecours d'Europe, qui augmentoit cette petite Colonie. En 1615. les Recolets y vinrent, & bâtirent un petit Hoſpice, qu'ils nommerent Notre-Dame des Anges. M. le Duc de Vantadour, Viceroi du Canada, y envoya en 1625. ſix Jeſuites, du nombre deſquels étoient le Pere Charles Lalement, & le Pere Jean de Brebœuf, avec le Pere Edmond Maſſé.

Mais en l'année 1629. les Anglois & les Baſques vinrent attaquer les François. Le courage & la valeur

de M. de Champlain, parurent admirables en cette occasion, il animoit tous les François; & repondit aux ennemis comme un homme plein de cœur, faisant contenance malgré la disette où ils étoient de toutes choses. Ils furent si vivement & si longtemps pressés, qu'il fallut enfin se rendre à composition. Il ne resta ici que quelques familles Françoises entre lesquelles étoient celles de M. Couillard, & de M. Ebert. Les Anglois renvoyerent les autres, & chasserent tous les Missionnaires; mais leur prise ne fut pas bonne, parce qu'ils n'ignoroient pas que la paix étoit faite entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre, quoique les habitans du Canada, n'en sûssent rien. Ainsi ils furent obligés de ceder ce païs aux François, à qui il appartenoit, & y revinrent l'année suivante en plus grand nombre. Les Jesuites les accompagnerent & s'établirent à Quebec, pour fournir des Missionnaires aux Nations Sauvages, qui reçûrent la Foi. Les Re-

colets n'y revinrent que plus de 35. ans après.

Le Roi Louis XIII. qui regnoit alors, agréa que plusieurs riches marchands de Roüen, formassent une Compagnie pour venir en Canada, traiter avec les Sauvages, à condition qu'ils contribueroient de tout leur pouvoir à la conversion de ces Peuples, & à l'augmentation de la Colonie, ce qu'ils firent très-fidélement, y mettant l'abondance autant que les commencemens d'un établissement fort éloigné le pouvoit permettre, & ils donnerent selon le pouvoir qu'ils en avoient plusieurs concessions qui furent ratifiées de la Cour.

Louis XIII. ne se porta à proteger le Canada, que pour y étendre la Foi; & y faire servir Dieu. Il fit là dessus un projet par écrit; un Apôtre ne parleroit pas avec plus de zele: ce fut sans doute des intentions si pures, qui attirerent tant de bénédictions du Ciel sur cette Colonie; & on y a vû pendant long-tems

ccompliſſement des déſirs de ce
rand Roi, parce que les Sauvages
y convertiſſoient tous les jours, &
s François y vivoient comme les
remiers Chrétiens.

Sa Majeſté nomma Gouverneur
e la nouvelle France M. Charles
uault de Montmagny, Chevalier
e l'ordre de Saint Jean de Jeruſa-
m, qui vint exercer cette charge
n 1632. Pluſieurs autres lui ſucce-
rent dans la ſuite, juſqu'en l'année
665. que Louis XIV. qui avoit non-
ulement herité de la Couronne de
ouis le Juſte, mais encore de l'af-
ction dont ce Prince honoroit le
anada, prit une nouvelle poſſeſ-
on du païs, & y envoya un Vice-
oy, un Gouverneur général, un
tendant, avec le Regiment de
arignan, qui étoit composé de
eux ſoldats fort braves, & dont
s Officiers étoient très-conſidéra-
es par leur qualité: preſque tous
ſont établis en Canada, & ont
rmé les familles les plus diſtinguées.

[illegible]
grand nom, parce que les [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
de la [illegible]
[illegible]
de l'Infante [illegible]
[illegible], qui [illegible]
[illegible]
[illegible]
tres. que Louis XIV, [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] de [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible], un [illegible]
[illegible]
[illegible], qui [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

HISTOIRE
DE
L'HÔTEL-DIEU
DE
QUEBEC.

LIVRE PREMIER.

UN des grands objets de la Colonie Françoise, étoit l'établissement d'un Hôtel-Dieu en Canada. Des hommes transplantés dans un climat très-rude, après une longue & périlleuse navigation, étoient exposés à de grandes & fréquentes maladies ; & dans une disette générale de remedes & de services, ils avoient besoin de ce secours : il n'étoit pas moins nécessaire aux Sauvages, quoique naturalisés avec le pays, ils étoient souvent très-

malades, & à la disette qui leur étoit commune avec les François, ils joignoient un fonds d'ignorance & d'inhumanité qui les rendoit insensibles aux maux les uns des autres, & incapables de chercher & de connoître le moyen d'y remedier; on les voyoit souvent par un excès de barbarie faire mourir les vieillards & les infirmes qui leur étoient à charge, sous prétexte de les délivrer pour toujours. Le zéle se joignoit à la charité, on espéroit de les gagner au Christianisme en les soulageant dans leurs maladies, du moins de leur donner une haute idée d'une Religion si utile & si généreuse, & les amêner peu-à-peu jusqu'à l'embrasser; mais la Colonie étoit trop pauvre pour faire une Fondation, & les personnes charitables de France ne voyoient pas d'assez près les besoins pour se resoudre à l'entreprendre.

Enfin, en 1636.* Madame la Duchesse Daiguillon se resolut de fonder à ses dépens un Hôtel-Dieu. Le Cardinal de Richelieu, son oncle, voulut entrer dans la bonne œuvre, & jusqu'à leur mort ils eurent l'un & l'autre une affection singuliére pour cette Maison, ils donnerent quinze cent livres de revenu au capital de 20000. liv. à prendre sur les

* 1636.

coches & carrosses de Soissons qui leur appartenoient, le Contrat fut passé le 16. Août 1637. * aux conditions suivantes qui font l'éloge de leur pieté. » L'Hô-
» pital sera dédié à la mort & au pré-
» cieux sang du Fils de Dieu, répandu
» pour faire miséricorde à tous les hom-
» mes, & pour lui demander qu'il l'ap-
» plique sur l'ame de Monseigneur le
» Cardinal Duc de Richelieu, & celle
» de Madame la Duchesse Daiguillon, &
» pour tout ce pauvre peuple barbare:
» les Religieuses s'employeront à per-
» pétuité à les servir; on les engagera
» en les assistant à la mort, à prier pour
» ledit Seigneur & ladite Dame, & on
» dira chaque jour une Messe à la même
» intention, afin qu'il y ait jusqu'à la
» fin du monde des créatures qui re-
» mercient Dieu des graces infinies qu'il
» leur a faites.

Pour se conformer exactement à ces [p]ieuses intentions, on a composé deux [O]raisons que la Communauté dit tous les [j]ours, l'une après l'Office du matin, l'au[t]re avant le service des Pauvres devant [l']Autel de la Salle.

En exécution de la Fondation Ma[d]ame la Duchesse Daiguillon, obtint de [la] Compagnie de Canada une concession

* 1637.

considérable & un terrein dans l'endroit où l'on avoit commencé de bâtir la Ville de Quebec, elle envoya quelques uns de ses gens en Canada pour en prendre possession en son nom, ils défricherent le terrein qu'ils nommerent Sainte Marie, & y jetterent le fondement d'un Hôpital. *

Les Hospitalieres de Dieppe venoient de se reformer, & s'étoient engagées à la clôture qu'elles n'avoient point observé jusqu'alors; elles accepteroient la Fondation & se chargeroient d'envoyer des Sujets en Canada pour y former la Communauté. Le second Fevrier 1639. on élut capitulairement la Mere Marie Guenet de Saint Ignace, âgée de 29. ans, pour en être Superieure, la Mere Anne Lecointre de Saint Bernard, âgée de 28. & la Mere Marie Forestier de Saint Bonaventure de Jesus, âgée de 22. toutes les trois étoient pleines de merite & de vertu, elles se feliciterent du choix que Dieu faisoit d'elles pour aller si loin commencer une œuvre qui leur seroit si glorieuse, & se crurent obligées à travailler à leur perfection; il faloit qu'elles y fussent déja bien avancées, puisqu'elles eurent le courage dans une si grande jeunesse de quitter pour

* 1638.

l'amour de Dieu, parens, amis, connoiſſances & toutes les douceurs d'un beau pays, de renoncer à la tranquillité & aux agrémens qu'elles goûtoient dans une Communauté bien établie, pour venir au bout du monde au-delà des mers s'expoſer à manquer de tout dans un climat des plus rudes, afin de contribuer au ſalut des ames, en ſervant des Sauvages qui avoient la reputation de manger les hommes, & qui en effet leur faiſoient ſouffrir des tourmens étranges, dont ces ferventes Religieuſes furent elles-mêmes ménacées.

Cependant elles ne s'occupoient alors que du déſir de ſe ſacrifier pour Dieu, & cette penſée allumoit en elles un ſaint empreſſement de voir le lieu où elles devoient exécuter tous les projets que la ferveur leur faiſoit faire, elles s'encourageoient l'une l'autre par des motifs héroïques, ſe regardant comme des exilées pour la gloire de Dieu, chériſſant par avance les travaux qu'elles devoient embraſſer pour acquérir des ames à Notre-Seigneur, ſe perſuadant qu'elles ne pourroient ſatisfaire leur zéle & remplir leur vocation pour le Canada, qu'en ſuivant les Barbares dans les bois, comme font les Miſſionnaires, ſe faiſant un plaiſir de vivre cachées, inconnues au

monde, privées de toutes les consolations de la terre, dans une séparation générale & un denuement parfait de toutes choses, entiérement abandonnées au soin de la providence ; & enfin ne cherchant & n'espérant trouver que Dieu seul dans ce pays de croix : la suite a bien prouvé que ce n'étoit pas des idées chimériques, puisqu'en effet, la vie que ces saintes filles ont menée en Canada, n'a été qu'un tissu d'actes de vertu qu'elles ont pratiqués dans les plus grandes souffrances, ayant essayé toutes les fatigues d'un pénible établissement pour nous laisser jouir du fruit de leurs travaux ; elles les supportoient agréablement, en faisant reflexion qu'elles frayoient le chemin de la perfection à un grand nombre de Vierges qui se consacreroient à Dieu dans cette nouvelle Colonie, elles se regardoient comme devant servir de modéle à celles qui les suivroient ; ainsi ne travaillant pas pour elles seules, elles ne se ménageoient sur rien, usant d'une dureté extrême sur elles-mêmes, par des macérations continuelles qu'elles ajoutoient aux mortifications inséparables des fonctions de l'hospitalité, se refusant les moindres soulagemens, & souffrant avec joye la disette des choses les plus nécessaires, n'ayant

de la compassion que pour les autres, & en donnant des marques dans toutes les occasions pour une excessive charité. Si c'est pour notre Communauté une grande gloire d'avoir eu des commencemens si saints, & de pouvoir dire qu'elle est solidement établie sur la pierre ferme, qui est Jesus-Christ, avec lequel nos premieres Meres étoient si étroitement unies; quelle confusion seroit-ce pour nous si nous n'imitions pas leurs vertus ?

* Revenons à nos trois Amazones dont on ne peut assez admirer le courage à s'arracher à leur patrie, & la constance à soutenir leur démarche; voici ce qu'elles mêmes nous ont laissé par écrit au sujet de leur voyage & de leurs avantures dans les premieres années, on les entendra parler avec plaisir.

» Aussi-tôt, disent-elles, qu'on sçut à » Dieppe, que nous étions élûes pour » aller en Fondation dans la nouvelle » France, toute la Ville vint nous en » faire compliment, les personnes qui » avoient rapport au Canada, nous en » témoignerent beaucoup de joye, & » comme l'embarquement pour ce pays » se faisoit dans ce tems-là à Dieppe,

* 1639.

» comme il ſe fait aujourd'hui à la Ro-
» chelle, nous reçûmes de toutes parts
» de grandes felicitations ſur la généro-
» ſité de notre entrepriſe, pluſieurs Da-
» mes de la premiere qualité à qui Ma-
» dame la Ducheſſe Daiguillon avoit
» parlé de ſon pieux deſſein, écrivirent
» à la Reverende Mere St. Ignace, pour
» la congratuler & l'encourager : la Rei-
» ne Anne d'Autriche l'honnora auſſi d'u-
» ne de ſes Lettres, par laquelle après
» s'être recommandée à ſes priéres & à
» celles de ſes compagnes, elle lui pro-
» mit ſa protection Royale pour notre
» nouvelle Maiſon.

» De notre côté nous faiſions beau-
» coup de priéres pour le ſuccès de notre
» voyage, & nous brûlions du déſir de
» nous voir bien-tôt en Canada, que
» nous regardions comme une terre pro-
» miſe, Madame la Ducheſſe Daiguillon
» avoit envoyé un gentil-homme à Diep-
» pe pour prendre ſoin de notre embar-
» quement.

» Enfin, le jour de notre départ étant
» venu le 4. de Mai 1639. Madame La-
» peleterie, Fondatrice des Urſulines
» de Quebec, vint dans notre Commu-
» nauté de Dieppe avec la Mere Marie
» de Saint Joſeph, & la Mere Cecile de
» Sainte Croix, & la Mere Marie de l'In-

» carnation qu'elle amenoit en ce pays,
» & après la sainte Messe où nous com-
» muniâmes, on nous fit déjeuner toutes
» ensemble, ensuite nous fimes nos adieux
» avec le courage que Notre-Seigneur
» nous inspiroit, deux carrosses nous me-
» nerent au bord de la mer où nous
» trouvâmes les PP. Vimon, Poncet,
» Chaumont, Burgom, Charles Lale-
» mand, & un Frere qui nous attendoit,
» afin de s'embarquer sur differens vais-
» seaux pour le même voyage.

» Dès que nous fumes embarquées
» la mer devint fort grosse, il falut payer
» le tribut ordinaire, l'agitation du vais-
» seau en rendit plusieurs malades, le
» calme leur rendit la santé, nous fumes
» quinze jours en rade; enfin, le vent
» étant dévenu favorable, on leva l'an-
» cre, & nous perdimes la terre de vûe.

» Cependant nous faisions nos exerci-
» ces de religion comme si nous eussions
» été dans notre Monastére, nous reci-
» tions notre Office en Chœur, nous en-
» tendions tous les jours la sainte Messe:
» les Fêtes & Dimanches on la chantoit,
» & l'après-dînée Vêpres, quand la tem-
» pête nous le permettoit, car le vais-
» seau étoit si roulant, que l'on ne pou-
» voit se tenir debout dans le gros tems,
» ce qui fit que le jour de la Pentecôte

» on ne pût dire la Meſſe, nous en fîmes
» privées environ douze jours pendant
» le voyage. La Fête de la Sainte
» Trinité fut remarquable par un accident
» qui penſa nous arriver: nous avions
» un trés-bon vent arriere, & nous nous
» rejouiſſions dans l'eſpérance qu'un ſi
„ beau tems abregeroit la longueur de
» notre traverſée, lorſque tout d'un coup
» après la Meſſe il ſe leva un grand bruit,
» & l'on cria que l'on étoit perdu, l'effroi
» avoit déja ſaiſi tous les paſſagers,
» les uns crioient miſéricorde, les autres
» couroient chercher l'abſolution, & le
» Pere Vimont étoit aſſez occupé à exhorter
» tout le monde à la confiance en
» Dieu: le danger paroiſſoit évident,
» c'étoit une glace d'une groſſeur monſtrueuſe
» & d'une prodigieuſe hauteur,
» contre laquelle notre navire alloit ſe
» briſer, ſi la divine providence ne nous
» eût ſecourue miraculeuſement, chacun
» ſe portoit à prier ſelon ſa dévotion,
» la notre nous fit avoir recours
» au grand Saint Joſeph, à qui nous fimes
» un vœu, & auſſi-tôt quoique les voiles
„ les fuſſent toutes tendues & enflées par
» le vent, & que le Pilote commandât
» une manœuvre contraire à celle qu'il
» faloit faire, le vaiſſeau fit un demi tour
» ſi ſubtil, que la glace qui étoit devant

» nous fort proche, ſe trouva derriere,
» ce qui changea la crainte en actions de
» graces, nous échapâmes ainſi au pé-
» ril, & pluſieurs autres que je paſſe ſous
» ſilence pour venir à notre arrivée.

» Le 15. de Juillet nous nous trou-
» vâmes à Tadouſſac, où le reſte de la
» flote nous joignit, on jugea à propos
» de nous faire ſortir du vaiſſeau Ami-
» ral, commandé par le Capitaine Bon-
» tems, qui ne venoit pas juſqu'à Que-
» bec, pour nous mettre dans un petit bâ-
» timent qui devoit nous amener dans
» ce Port. Les PP. Jeſuites qui s'étoient
» diſperſés ſur tous ces navires pour aſſiſ-
» ter les paſſagers, ſe réunirent & s'em-
» barquerent avec nous dans celui-ci :
» nous reſtâmes douze jours ſans lever
» l'ancre, parce que le Capitaine faiſoit
„ faire une Chaloupe dans le bois, &
» qu'il ne vouloit point partir de-là qu'el-
» le ne fût en état de le ſuivre : cela
» nous ennuyoit beaucoup, car nous ſou-
» haitions ardamment d'aller voir notre
» terre de promiſſion, c'eſt pourquoi
» ayant heureuſement rencontré une bar-
» que qui montoit à Quebec, nous fimes
» prier celui qui la commandoit de vou-
» loir bien nous prendre pour nous y
» mener, ce qu'il nous accorda de fort
» bonne grace, après nous avoir repré-

» ſenté l'incommodité que nous récevrions dans un ſi petit bâtiment, mais rien ne nous paroiſſoit difficile, pourveu qu'il nous procurât l'entrée de cet aimable ſéjour : nous paſsâmes donc dans la barque où il n'y avoit que le tillac pour nous loger, tout étant plein de moruë, qui rendoit une aſſez mauvaiſe odeur ; pendant quelques jours & quelques nuits que nous y reſtâmes, nous ſouffrîmes beaucoup de néceſſité. Le pain nous ayant manqué, on fut obligé de ramaſſer les miettes de la Soute, où il y avoit plus de crottes de rat que de biſcuit, nous prîmes la peine de les éplucher pour en avoir un pain que nous mangions avec de la moruë ſéche toute cruë, n'ayant pas dequoi la faire cuire, on nous donna auſſi d'une ſorte de paſſe-pierre fort dure, que l'on trouvoit ſur le bord du Fleuve, tout cela étoit bon pour des perſonnes de grand apetis.

» Enfin, le 31. de Juillet nous conçûmes quelqu'eſpérance d'arriver à Quebec, mais la marée ſe trouvant contraire, & le vent ne nous étant pas aſſez favorable, il falut attendre au lendemain ; & comme l'endroit étoit beau & le debarquement facile, on nous mit à terre à l'Iſle d'Orleans, qui pour

» lors n'étoit point habitée, on y fit trois
» cabannes à la façon des Sauvages, les
» Religieuses se mirent dans une, les Re-
» ligieux dans l'autre, & les Matelots
» dans la troisiéme : nous avions une
» joye qui ne se peut exprimer, de nous
» voir dans ces grands bois que nous fî-
» mes retentir par nos Cantiques, don-
» nant mille louanges à Dieu de ce qu'il
» nous avoit conduit si heureusement
» dans ce lieu, nous partîmes le lende-
» main grand matin, & pour marque de
» rejouissance on tira plusieurs coups de
» pierrier & de mousquets, & on mit
» le feu dans le bois, ce qui fit voir à
» Quebec qu'il y avoit quelque chose
» d'extraordinaire.

» Monsieur le Chevalier de Mont-
» magni qui étoit Gouverneur ici depuis
» l'année 1632. envoya un canot pour
» sçavoir ce que c'étoit, lequel ne tarda
» guére à lui venir apprendre que c'étoit
» les Religieuses que l'on attendoit, &
» la barque paroissant un moment après,
» Monsieur le Gouverneur depêcha une
» chaloupe qu'il fit tapisser & l'envoya
» au-devant de nous, elle se trouva assez
» chargée de six Jesuites, six Religieu-
» ses, Madame de la Pelterie, ses deux
» servantes & la notre, avec encore quel-
» qu'autres personnes, nous arrivâmes

» le premier jour d'Août 1639. sur les
» sept à huit heures du matin, notre
» Mere Marie de Saint Ignace fut la pre-
» miere que l'on debarqua, puis la Mere
» Marie de l'Incarnation, & les autres.

» Aussi-tôt que nous eûmes touché la
» terre de Quebec, nous la baisames dans
» un transport de reconnoissance & avec
» respect, en disant le Verset *voluntariè*
» *sacrificabo tibi & confitébor nomini*
» *tuo Domine quoniam bonum est*, pour
» remercier Dieu de ses conduites amou-
» reuses sur nous, & pour nous offrir à
» souffrir volontairement toutes les croix
» qu'il lui plairoit nous envoyer, ensuite
» nous repondîmes aux honnêtetés de
» Monsieur de Montmagni, qui avoit pris
» la peine de venir lui-même sur le bord
» de l'eau, accompagné des principaux
» du pays & de tout le peuple, qui par
» des grandes acclamations marquoit une
» rejouissance publique. Monsieur le
» Gouverneur nous reçut avec toutes
» les demonstrations de la bienveillance
» possible, il nous témoigna combien il
» nous avoit souhaitées, le plaisir qu'il
» avoit de nous voir, & le soin qu'il vou-
» loit prendre de nous prouver par les
» effets la sincerité de son estime & de
» son affection pour nous, il fit faire plu-
» sieurs décharges de canon pour nous

» faire honneur, & nous mena à l'Egli-
» se des PP. Jesuites, qui servoit de Pa-
» roisse, & qui étoit fort jolie, la voûte
» & le balustre lui donnoit un air de pro-
» preté qui la rendoit fort gaye, le Pere
» Lejeune entonna le *Te Deum*, qui fut
„ poursuivi par tout ce monde qui nous
» avoit suivies.

» On dit après la sainte Messe, puis on
» nous conduisit chez Monsieur le Gou-
» verneur, qui nous avoit laissée faire
» nos dévotions, & renouvella les assu-
» rances qu'il nous avoit déja données,
» de la disposition où il étoit de nous
» obliger en tout ce qu'il pourroit, ce
» qu'il n'a pas manqué de faire depuis en
» beaucoup d'occasions où il nous a ren-
» du de grands services : pour lors il
» commença par nous faire prêter une
» assez belle maison toute neuve qui ap-
» partenoit à Messieurs de la Compagnie ;
„ on nous y mena de bonne heure, &
» nous trouvâmes quatre belles cham-
„ bres & deux cabinets, mais pour tous
» meubles il n'y avoit qu'une espéce
» de table, ou plûtôt un bout de plan-
» che soutenu par quatre bâtons & deux
» bancs de la même façon, encore es-
» timions-nous cela beaucoup : les Me-
» res Ursulines furent menées dans une
» petite maison sur le bord de l'eau où

» elles étoient très-étroitement.

» Comme nous n'avions quoi que ce
» soit pour manger, Monsieur le Gou-
» verneur eut la bonté de nous envoyer
» à souper, nous n'étions pas mieux four-
» nies de lits, ayant laissé dans le vais-
» seau tout notre équipage, nous priâ-
» mes donc un Ecclésiastique d'avoir la
» bonté de nous faire apporter quelques
» branches d'arbres pour nous coucher,
» ce qu'il fit fort volontiers ; mais elles
» se trouverent si remplies de chenilles,
» que nous en étions toutes couvertes.

» Le lendemain on nous mena à Sille-
» ri voir les Sauvages, je ne sçai lesquels
» d'eux ou de nous eurent plus de joye
» & d'étonnement de cette entrevûe. Ce
» qui attiroit davantage leur admiration,
» c'est qu'on leur disoit que nous n'a-
» vions point d'hommes & que nous é-
» tions Vierges, ils ne pouvoient le com-
» prendre & ne se laissoient point d'en té-
» moigner leur surprise, on en baptisa
» quelques-uns devant nous, ce qui nous
» donna une consolation indiscible, com-
» me aussi de les voir prier Dieu & chan-
» ter ses louanges, il n'y avoit encore
» qu'un très-petit nombre de Chrétiens,
» trois ou quatre familles au plus.

» Le jour suivant nous allâmes voir
» nos terres de Sainte Marie, il y avoit

» quelqu'arpent

» quelqu'arpent de bois à abattre où l'on
» avoit semé du bled qui nous parut assez
» beau : nous visitâmes aussi notre em-
» placement de Quebec qui étoit enco-
» re couvert de bois & en fort mauvais
» état, l'abord en étoit désagréable, ce
» n'étoit que montagnes & vallées, le
» bâtiment que Madame Daiguillon a-
» voit fait commencer étoit fort mal pris
» pour une Communauté, il n'y avoit
» point d'eau dans tout le terrein, il est
» vrai que la Riviere passe devant, mais
» la côte étoit si escarpée qu'on ne pou-
» voit l'aller puiser sans une très-gran-
» de peine : nous prîmes le parti d'aban-
» donner le lieu & tous les travaux qu'on
» y avoit commencé ; & en attendant
» d'en avoir trouvé une plus propre,
» nous demeurâmes dans la maison qu'on
» nous avoit prêtée : nous n'y avions ni
» dequoi manger, ni dequoi coucher :
» heureusement le Pere Lejeune nous
» emmena Monsieur le Sueur, Prêtre,
» ancien Curé de Saint Sauveur en Nor-
» mandie, le premier Ecclésiastique qui
» eût passé en Canada, il nous le donna
» pour avoir soin de notre temporel ;
c'étoit un homme fort entendu, il s'é-
toit déja mêlé de nos affaires, ayant
fait défricher nos terres de Sainte Ma-
rie, il voulut aussi être notre Chape-

» lain, & veiller sur huit ouvriers qui
„ travailloient à notre établissement :
» nous avions encore emmené de Fran-
» ce une servante nommée Cathérine
» Chevalier, qui avoit fait vœu de nous
» servir dix ans en qualité de séculiere,
» & après ce tems-là nous devions lui
» donner l'habit de Sœur Converse. Le
» Commis de la Compagnie nous four-
» nit de pain jusqu'au quinze d'Août que
» notre vaisseau arriva, & nous appor-
» ta nos effets & nos provisions, nous
» distribuâmes notre maison en forme
» de Monastére : une salle-basse fut des-
» tinée pour les malades, une autre pour
» nos offices, un cabinet pour la Supé-
» rieure, au-dessus une Chapelle & un
» Chœur, un Dortoir & un Parloir &
» une Salle de Communauté : les Jesui-
» tes nous prêterent un Tabernacle où
» l'on mit le Très-Saint Sacrement, ce
„ qui nous combla de joye : le Pere
» Vimont qui nous avoit accompagnées
» dans notre voyage fut notre Confes-
„ seur.

» Lorsque nous fumes un peu arrangées,
» nous étudiâmes la Langue Algonqui-
» ne, le Pere Lejeune nous donna les
„ Priéres & le Catéchisme à apprendre
„ par cœur, ce qui fut bien-tôt fait, tant
„ le désir que nous avions d'instruire

„ ces pauvres peuples nous donnoit de
„ la facilité : ce bon Pere avoit la bonté
„ de venir tous les jours nous montrer
„ à bien prononcer ; cela nous servit
„ beaucoup, car dès que nous eûmes
„ dressé des lits pour les malades, on
„ nous en emmena un grand nombre ;
„ de sorte que la salle se trouvant trop
„ petite, on fit promptement faire un
„ enclos de pieux, où l'on fit élever
„ quantité de grandes cabannes d'écor-
„ ce pour y mettre les Sauvages mala-
„ des ; mais cela ne suffisoit pas, on prit
„ encore la cuisine, ce qui ne nous in-
„ commoda pas peu, car comme c'étoit
„ la petite verole qui est une maladie
„ fort dégoûtante, & que les Sauvages
„ étoient sans linge, c'étoit une infec-
„ tion étonnante ; il se forma aussi des
„ ulceres & des chancres sur leur corps,
„ en si grande quantité, qu'on ne sça-
„ voit pas où les prendre : nous leur
„ donnâmes tout notre linge jusqu'à nos
„ guimpes & nos bandeaux, & nous
„ fumes long-tems sans trouver à en ac-
„ heter : nous étions obligées d'ense-
„ velir les morts dans des couvertures
„ ou des robbes de castor, nos occupa-
„ tions croissoient tous les jours, &
„ nous passions les nuits à de lescives
„ dans la crainte de prendre le mal,

„ perſonne ne vouloit nous aider, on
„ refuſa même de blanchir le linge,
„ nous n'avions point d'eau chez nous
„ ni de voiture pour en aller chercher,
„ & la Riviere étoit éloignée ; enfin,
„ nous fimes faire à très-grands frais
„ un puits dans notre cave qui nous fut
„ fort utile.

» Notre fatigue fut ſi grande, que nous
„ tombâmes malades toutes trois. Les
„ Jeſuites ſe chargerent alors d'aſſiſter
„ nos Sauvages. Nous conſumâmes tou-
„ tes nos proviſions, & quoique Ma-
„ dame Daiguillon en eût fait acheter
„ pour deux ans, elles ne nous durerent
„ que ſix mois,* il falut emprunter pour
„ nous ſoutenir juſqu'à l'arrivée des vaiſ-
„ ſeaux. Parmi tant de travaux & de miſe-
„ res qui durerent juſqu'à la fin de Fé-
„ vrier 1640. nous eûmes la conſolation
„ que dans la quantité de Sauvages que
„ nous aſſiſtâmes, aucun ne mourut ſans
„ baptême, quoique la petite verole
„ par où le mal avoit commencé ſe fût
„ changée dans une autre maladie qui
„ prenoit à la gorge & qui les en levoit
„ en moins de vingt-quatre heures, ce-
„ pendant on les inſtruiſoit ſuffiſamment
„ pour pouvoir être baptiſés.

* 1640.

„ La mortalité fut si grande, que le
„ peu de Sauvages qui restoient s'en al-
„ lerent dans les bois, & s'éloignerent
„ de notre Hôpital qu'ils avoient en hor
„ reur, ils le nommerent *la Maison de
„ mort*, & ne vouloient pas y venir ; mais
„ voyant qu'ils mouroient aussi dans les
„ bois, & que la maladie avoit fait mou-
„ rir un grand nombre de Sauvages de
„ Tadoussac, de Sagainés, des trois Ri-
„ vieres, des Iroquois, des Heurons,
„ des Outaois & de toutes les autres Na-
„ tions, ils revinrent de leur prévention
„ & se rassemblerent à Silleri, d'où ils
„ nous envoyoient leurs malades, cela
„ les incommodoit beaucoup, plusieurs
„ même mouroient en chemin, ce qui
„ les porta à nous demander instamment
„ que nous allassions demeurer avec eux
„ à Silleri, nous leur dîmes que cela ne
„ se pouvoit pas pour lors, parce que
„ nous étions dans l'hyver, & qu'il n'é-
„ toit pas possible de bâtir une maison
„ dans cette saison ; mais que s'ils vou-
„ loient venir dans les cabanes que nous
„ avions fait faire pour eux pendant
„ qu'ils étoient malades, ils seroient
les très-bien venus, & que nous les as-
sisterions de tout notre pouvoir ; ils
accepterent notre offre & nous ame-
nerent des familles entiéres dont nous

„ eûmes soin fort long-tems, nous les
„ nourrissions de ce que l'on nous prê-
„ toit aux Magasin de Messieurs de la
„ Compagnie. Quand le tems de la chas-
„ se d'Orignal fut venu, ils nous quit-
„ terent pour y aller, & nous laisserent
„ seulement les enfans, les vieillards &
„ les infirmes, ils étoient fort contens
„ d'en être ainsi déchargés & de n'être
„ plus obligés de tuer ceux qui ne pou-
„ voient pas les suivre dans leurs voya-
„ ges, comme ils faisoient autrefois.

» Nous passames ainsi l'hyver dans
„ une extrême nécessité, notre Mere Saint
„ Ignace fut toujours malade d'un cra-
„ chement de sang, nous n'avions pour
„ tout rafraîchissement à lui donner que
„ des poids & du ris cuit à l'eau : le Mé-
„ decin qui la visitoit fort assiduement
„ en parla à Monsieur le Gouverneur,
„ qui nous envoya aussi-tôt quelque vo-
„ laille gelée qu'il reservoit pour sa ta-
„ ble : nous reçûmes ce présent avec
„ d'autant plus de reconnoissance qu'il
„ étoit rare & que nous n'en avions pas
„ encore vû. Les Sauvages nous por-
„ toient quelque morceau d'Orignal &
„ de Castor de leur chasse : notre malade
„ se retablit peu-à-peu, notre joye fut
„ proportionnée à la douleur que nous
„ avoit causé la crainte de la perdre.

Quand le printems fut venu les Sauvages nous quitterent pour aller à Sillery ,parce qu'ils ne se plaisoient point à Quebec. Madame Daiguillon nous avoit témoigné en partant de France, souhaiter qu'on y plaçât l'Hôpital, elle avoit prié les Jesuites de nous y engager, elle nous écrivoit la même chose, & pour ce sujet elle augmenta la Fondation d'une somme pareille à la premiere, par un nouveau Contrat du 31. Janvier 1640. ce qui faisoit 40000. liv. somme alors fort considerable; elle changea la destination de la premiere, & appliqua le total sur les coches & messageries d'Orleans, Bourges, Tours & Bordeaux, qui lui appartenoient. Comme on partageoit le profit nos rentes n'étoient point fixées, nous avions certaines années jusqu'à 4000. liv. les guerres ont beaucoup diminué ce revenu, nous en avons joui jusqu'en 1700. qu'on nous rembourfa comme nous le dirons: il n'en falut pas davantage pour nous déterminer à aller à Sillery; mais comme dans la suite nous pouvions être obligées de revenir à Quebec, nous nous contentâmes de bâtir une espéce de métairie pour y loger les Sauvages, nous y vivions si pauvrement, que quand la procession de la Fête-Dieu vint chez

nous, nous ne pûmes orner un repoſoir qu'avec des branches d'arbres & de draps blancs empruntés.

Le 14. de Juin à quatre heures du ſoir, le feu prit à la maiſon des Jeſuites, qui, en peu de tems, fut toute brûlée, ſans que l'on pût ſauver leur Egliſe, que les flames conſumerent auſſi fort promptement, parce qu'elle n'étoit que de bois, nous ne pûmes voir la néceſſité de ces bons Peres, ſans leur envoyer faire offre d'une partie de notre Maiſon, qu'ils accepterent, ainſi nous leur cedâmes la ſalle des malades que nous mîmes dans les cabanes de la cour, on prit notre Chapelle pour ſervir de Paroiſſe; en ſorte qu'il ne nous reſtoit plus que la moitié du bâtiment, mais nous nous eſtimions trop heureuſes de pouvoir rendre quelque ſervice à ces ſaints Religieux qui nous en ont tant rendus.

Le 2. Juillet on nous apprit qu'il y avoit proche d'ici un vaiſſeau qui nous emmenoit deux Hoſpitaliéres & deux Urſulines, ce fut pour nous une grande conſolation, elles n'arriverent que le huit du même mois, c'étoit la Mere Jeanne-Supli de Sainte Marie, & la Sœur Cathérine Vironceau de Saint Nicolas, Converſe, qui venoient toutes deux de notre

notre Communauté de Dieppe, leur tra-
versée avoit été très-périlleuse ; & les
tempêtes furent si fréquentes & si vio-
lentes pendant leur séjour dans le vaif-
seau, qu'elles virent périr trois navires
proche de celui où elles étoient ; il se-
roit difficile d'exprimer la joye que
nous eûmes de nous embrasser, nous les
reçûmes comme des Anges de Dieu,
& dès le lendemain nous les menâmes
à Sillery, où on devoit ce jour-là 9. Juil-
let 1640. poser la premiere pierre du bâ-
timent, cela se fit en grande cérémonie:
le Pere Vimont nous accompagna a-
vec quelques autres Peres & les Ursulines,
nous y fimes travailler sans cesse afin de
le mettre en état de nous loger l'hy-
ver suivant, parce que les Jesuites &
nous ne pouvions demeurer dans une
même Maison sans nous incommoder
beaucoup les uns les autres, ce qui
nous fit prendre la resolution de leurs
ceder la Maison entiére, & d'accepter
l'offre que nous faisoit Monsieur de Pui-
seaux de sa Maison qui étoit dans le voi-
sinage, qu'on a depuis nommé Saint Mi-
chel.

Nous quittâmes donc Quebec à la fin
du mois d'Août pour aller demeurer à
Puiseaux, cette Maison étoit fort basse,
il n'y avoit que trois petites chambres,

de l'une nous en fimes une ſalle pour les malades, celle du milieu nous ſervoit de Chapelle, & l'autre nous tenoit lieu de Cuiſine, de Refectoir, de Dortoir & de tous les autres offices, nous achetâmes quelques vieilles piéces de tapiſſerie de droguet pour parer notre Chapelle & faire une ſéparation pour le Chœur, où nous fimes placer notre petite grille que nous avions apportée de Quebec, afin de communier & d'entendre la ſainte Meſſe ſans être parmi les Seculiers, quoiqu'il n'en vint pas un fort grand nombre, nous y recitions auſſi notre Office en Chœur.

Madame la Ducheſſe Daiguillon nous envoya cette même année le grand tableau du Crucifix, où elle eſt dépeinte avec Monſeigneur le Cardinal de Richelieu, & ſix autres petits Tableaux de bronze dans des cadres, avec une Chaſuble & un parement d'Autel noir; elle nous écrivit d'une maniere ſi chrétienne & ſi tendre, que nous étions charmées de ſa bonté, & que nous la regardions comme notre Mere, ayant pour elle un attachement très-reſpectueux qui n'a jamais ſouffert aucune diminution.

Vers la fin de l'année Monſieur Sauveur notre Chapelain nous ayant quittées, le Pere Menard, Jeſuite, qui étoit venu de France cette année avec nos Sœurs, prit

ſa place, * nous allames bien-tôt repren-
dre notre maiſon de Sillery, qui étoit
encore fort peu avancée, nous y logeâ-
mes comme nous pûmes, & que nous y
ſouffrîmes de froid & de miſére, ne ſe
peut exprimer, nous étions à plus d'une
lieue de Quebec, il n'y avoit à Sillery
d'autres François que les Miſſionnaires:
notre Supérieure crachoit le ſang, & deux
autres Religieuſes étoient fort malades,
elles nous donnerent toutes de grands
exemples de douceur, de patience, de
mortification & d'amour pour la ſainte
pauvreté; auſſi avoient-elles beſoin d'une
ſolide vertu pour ſupporter tant de maux:
avec ſi peu de ſecours nous n'avions pour
toutes proviſions que du pain, du lard,
des pois & un peu de prunes & de rai-
ſins, cela ne convenoit guére à nos ma-
lades, quoiqu'elles en paruſſent fort con-
tentes, & nous euſſions donné juſqu'à
notre ſang s'il eût été néceſſaire pour
leur procurer quelque nourriture; quand
un de nos domeſtiques alloit chercher des
œufs, il étoit toute la journée en cam-
pagne, & le ſoir il en apportoit quelque-
fois un tout gelé, c'étoit alors une douce
diſpute entre nos deux malades à qui ne
le prendroit point, diſant qu'elles en

* 1641.

avoient moins beſoin l'une que l'autre, nous achetâmes cinquante livres un méchant veau qui ne valoit pas dix écus, mais dans la néceſſité où nous étions de faire des bouillons, nous l'aurions payé encore plus cher.

Nous paſsâmes cet hyver aſſez ſeules, car les Sauvages étoient aſſez à la chaſſe, ils nous marquerent à leur retour une extrême joye de nous voir en ce lieu, & nous eûmes la conſolation de contribuer beaucoup à leur converſion par notre reſidence à Sillery & par les ſecours que nous leur donnâmes : leur ferveur nous raviſſoit, & nous dédommageoit de toutes les incommodités que nous ſouffrions, ils nous apportoient de la viande boucanée que nous recevions en apparence avec plaiſir ; mais comme nous n'étions point accoutumées à cette ſorte de mets, nous fuſſions plûtôt mortes de faim que d'en manger ; d'ailleurs nous avions un ſi grand dégoût, & l'odeur des Sauvages nous incommodoit ſi fort, qu'il nous ſembloit que le pain & tout ce que nous touchions en étoit pénetré ; enſorte que nous faiſions manger à nos ouvriers tout le gibier qu'on nous apportoit, & nous leur donnions du vin pour leur en ôter le goût, nous imaginant qu'ils avoient la même repugnance que nous.

La maladie de la Mere Sainte Marie augmentant tous les jours, nous crûmes que rien ne la pourroit soulager en lui faisant prendre le lait, nous achetâmes bien cher une chevre, qui, après l'avoir nourrie quelque-tems, par un accident assez singulier, mourut la même nuit que cette chere Malade, le 5. Mars de l'année 1641. on peut dire qu'elle n'a ressenti que de l'amertume dans le Canada, quoiqu'elle ait témoigné une joye particuliére d'y mourir, il n'y avoit pas huit mois qu'elle y étoit, son foible tempérament n'ayant pû supporter la rigueur du climat seulement une année, elle avoit été élevée fort délicatement, étant fille unique d'une riche famille, & du nombre de ces personnes que l'on appelle puissantes; c'est-à-dire, qu'elle avoit 10. l. à dépenser par jour avant que d'être Religieuse, elle fut enlevée par des personnes pour sa rare beauté & pour son grand bien, on ne tarda guére à la retirer d'entre les mains de ses Ravisseurs; & voulant se garantir des dangers où elle étoit exposée dans le monde, elle demanda d'entrer dans notre Communauté de Dieppe, & surmonta généreusement toutes les oppositions que ses parens mirent à sa vocation, elle étoit âgée de 28. ans lorsqu'elle mourut : l'innocence se lisoit

ſur ſon viſage, & les Sauvages prenoient un grand plaiſir à la voir, elle avoit un bon eſprit, un jugement ſolide, une converſation obligeante : nous avons remarqué en elle toute ſorte de vertus, l'obéiſſance, la dévotion, la mortification, une grande pureté de conſcience & un grand zéle pour la converſion des Sauvages, avec une tranquillité admirable juſqu'au dernier moment : elle fut enterrée la premiére dans un endroit de notre jardin, dont nous fimes un petit cimetiére, Monſieur Dannemarche ſon parent nous a fait préſent d'un Ciboire, d'un Encenſoir, d'un Soleil, d'un Plat & de Burettes d'argent, & nous a fait beaucoup de bien.

Le printems de cette année deux François ayant été faits priſonniers par les Iroquois aſſez près des trois Rivieres, la crainte ſe repandoit dans tout ce continent, ces Barbares feignirent de vouloir faire la paix avec les François ; & ramenant leurs captifs, Monſieur le Gouverneur alla les joindre, mais ne pouvant rien conclure avec eux, ils ſe rétirerent & ménacerent de venir juſqu'à Sillery ; de ſorte que chacun craignoit pour nous. Les Sauvages vinrent placer leurs cabannes tout proche de notre Maiſon, qui leur ſembloit plus forte que

elle des Peres Jesuites, aussi étoit-elle
plus grande & toute de pierre, on leur
it faire un grand enclos de pieux, sé-
paré de notre Jardin & de notre Chœur,
qui cependant étoit dans notre Cloître,
& nous y allions les servir & les assister,
d'une maniere qui les charmoit & qui
procura la conversion d'un grand nom-
re.

On travailla fortement pour achever
notre Maison qui nous coûtoit déja 8000.
v. on bâtit le pignon du côté du Nord
avec deux cheminées, on fit les plan-
hers, les cloisons & les fenêtres, & on
mura notre terrain afin d'y mettre des
bornes; nous fimes aussi certaines con-
entions avec les PP. Jesuites pour nos
emplacemens. Notre Maison étant deve-
ue plus logeable, nous prîmes des Pen-
onnaires : les deux premiéres qui en-
erent le 21. Novembre furent les deux
etites filles & l'épouse de Monsieur Gi-
rd notre ami.

Le Pere Paul Ragueneau, qui avoit
assé l'hyver à Sillery, remonta à la Mis-
on des Hurons, & le Pere Jean de
reboeuf en descendit. Tous deux nous
nt rendu de grands services. Monsieur
auls, Chapelain des Ursulines, fut no-
e Confesseur, & le Pere Menard con-
nua à nous dire la Messe, Madame la

Ducheſſe Daiguillon, toujours affectionnée à notre Maiſon, nous obtint de la Compagnie une remiſe de 1100. liv. que nous lui devions, & vingt tonneaux de fruit toutes les années : nous reçûmes des Lettres fort obligeantes des Bernardines du précieux ſang du Fauxbourg Saint Germain à Paris, elles formerent avec nous une liaiſon d'amitié qui a duré long-tems & nous a été fort utile.

Monſieur de Maiſon-Neuve, Mademoiſelle Manſe, les Soldats & les Laboureurs nouvellement arrivés de France pour l'établiſſement de Montreal, vinrent loger chez Monſieur de Puiſeaux qui leur offrit ſa maiſon avec autant de charité qu'il nous en avoit témoigné en nous la cédant un an auparavant ; ils y paſſerent l'hyver & nous viſiterent ſouvent avec une conſolation reciproque. Après le départ des vaiſſeaux Monſieur de Montmagny, Gouverneur, fit une aſſemblée, où il invita les plus conſidérables du pays, pour voir s'il ne ſeroit pas plus à propos d'établir l'Iſle d'Orleans que l'Iſle de Montreal ; Monſieur de Maiſon-Neuve qui étoit préſent, prit la parole avant qu'on n'eût rien décidé ; & dit qu'il étoit ſurpris qu'on mît en déliberation une affaire qui le regardoit ſans qu'il en eût parlé, qu'il n'étoit pas queſtion

de l'Isle d'Orleans, qu'il étoit venu pour jetter les fondemens d'une Ville dans l'Isle de Montreal, & que quand ce dessein paroîtroit encore plus périlleux, il mourroit à la peine de l'exécuter ; cela rompit l'assemblée, & on le laissa continuer, cette entreprise avoit été déja fort combattue en France ; voici qu'elle en fut l'occasion, & ce ne fut pas sans merveille qu'on en vit l'accomplissement.

Monsieur de la Dauversiere, Receveur Général de la Fleche en Anjou, homme vraiment spirituel & fort appliqué à la pratique des bonnes œuvres, forma le dessein de faire bâtir une Ville en l'honneur de la Très-Sainte Vierge dans l'Isle de Montreal. La premiere fois qu'il en parla, cela fut traité de chimere, parce que cette Isle éloignée de soixante lieues de Quebec où les François habitoient, étoit regardée comme une boucherie où les Iroquois ne faisoient quartier à personne, elle étoit toute couverte de bois, de tous côtés exposée à l'ennemi, ceux qui connoissoient le pays essayerent de dégouter de ce projet, Monsieur de la Douversiere, mais il assuroit que Dieu le vouloit ; & comme il avoit eu là-dessus des lumieres particulieres, & que sans doute il avoit vû en esprit ce

terrein, il en ſçavoit l'étendue & la ſituation, & en parloit mieux que ceux qui étoient venus en Canada, ainſi il pourſuivit ſon entrepriſe, s'aſſocia pluſieurs perſonnes riches & pieuſes qui formerent une Compagnie qui acheta l'Iſle de Montreal de Monſieur de Lauzon, à qui le Roi l'avoit donnée, le même qui dans la ſuite vint gouverner en ce pays, cette Compagnie fournit dès cette année cinquante mille écus pour cet armément, on leva des ſoldats & des hommes propres à défrîcher les terres en aſſez bonne quantité. M. Maiſon-Neuve n'avoit perſonne pour commander tout ce monde, & il paroiſſoit preſque inutile d'envoyer ſi loin un grand nombre d'hommes ſans Conducteur. Monſieur de la Douverſiere dîna un jour dans une Auberge de Paris où logeoient pluſieurs honnêtes gens, parla de ſon deſſein pendant le répas, & fut fort attentivement écouté ; dès qu'on fut hors de table Monſieur de Maiſon-Neuve qui avoit été préſent, l'invita à paſſer dans ſa chambre, lui dit qu'il avoit pris plaiſir à l'entendre, & que pour le tirer de la peine où il étoit, il s'offroit à venir commander cette troupe, qu'il étoit un gentil-homme qui avoit paſſé ſa vie dans l'exercice de la guerre, où il avoit acquis un peu

d'expérience, qu'il n'avoit point de plus grande paſſion que de ſervir Dieu le reſte de ſes jours, & de travailler pour ſa gloire; qu'au reſte, il n'avoit pour tout bien que 2000. liv. de rente, & que ſi cela convenoit à ces Meſſieurs & qu'ils l'acceptaſſent, il ſeroit prêt quand on voudroit. Monſieur de la Douverſiere l'embraſſa, le remercia & l'encouragea à perſéverer dans ſa reſolution, il fut auſſitôt de la Compagnie de Montreal en qualité de Gouverneur de cette Iſle.

D'un autre côté Mademoiſelle Manſe, fille d'un Notaire de Langres, ſe ſentit fortement preſſée de venir en Canada demeurer à Montreal; ce qu'il y eut de fort ſingulier, c'eſt qu'elle n'avoit point encore entendu parler de l'entrepriſe de Monſieur la Douverſiere, & que ſon Confeſſeur à qui elle déclara ſa vocation, après s'être mocqué d'elle & avoit fait ſon poſſible pour la détourner, en lui répréſentant que l'endroit où elle vouloit aller n'étoit point habité, & que c'étoit dans un pays ſi éloigné qu'elle pourroit y manquer de tout. Voyant qu'elle perſiſtoit toujours à dire que Dieu l'y appelloit, il lui conſeilla d'aller à Paris conſulter cette affaire avec des perſonnes plus éclairées que lui, elle y vint donc, & vit pluſieurs perſonnes d'un mérite &

d'une vertu distinguée qui admirerent sa générosité, l'exhorterent à être fidéle, jugeant bien qu'elle se sanctifieroit en Canada, & qu'elle seroit utile au salut des autres. Comme elle étoit d'un extérieur prévenant & qu'elle parloit fort bien de Dieu, quantité de Dames vertueuses de qualité se firent un plaisir de l'avoir & de l'entretenir, entre autres Madame de Bullion, Sur-Intendante des Finances, l'invita souvent d'aller chez elle dans son carrosse, & se trouvoit toujours très-édifiée de sa conversation, & lorsque Mademoiselle Manse alla prendre congé d'elle, Madame de Bullion lui donna 20000. liv. pour subvenir à ses besoins, & l'assûra qu'elle n'avoit qu'à lui écrire ce qu'elle souhaiteroit, qu'on ne manqueroit point de lui envoyer, Mademoiselle Manse reçut le présent & les offres de Madame la Sur-Intendante avec une grande reconnoissance, & vint à la Rochelle où étoit Monsieur de la Douversiere qu'elle n'avoit jamais vû, lequel ayant appris que cette Demoiselle avoit le courage de venir en Canada toute seule, avec des intentions si saintes, l'alla voir, & connut aisément qu'elle étoit remplie de l'esprit de Dieu, il lui parla du projet de l'établissement de Montreal, & lui dit que selon toutes les apparences

on ne bâtiroit point Ville-Mariel, car c'eſt le nom qu'ils donnerent dès-lors à la Ville de Montreal, ſans qu'il y eût du ſang répandu, qu'il faudroit livrer des combats aux Iroquois, que ſans doute il y auroit des François bleſſés, & qu'il n'y avoit que des hommes pour en avoir ſoin, qu'il croyoit que Dieu l'envoyoit pour avoir pitié de ces pauvres gens, & qu'en cela elle pratiqueroit héroïquement la charité, elle ne voulut s'engager à rien ſans l'avis du Directeur qui avoit déterminé ſon voyage ; elle lui écrivit à Paris, lui manda la propoſition de Monſieur de la Douverſiere, & ayant vû par ſa réponſe que c'étoit la volonté de Dieu, elle s'y ſoumit, & fut miſe auſſi-tôt de la Compagnie de Montreal.

Ils arriverent tous ici en 1641. & ne monterent là-haut qu'au Printems de l'année ſuivante ; il fallut eſſuyer bien des aſſauts de la part des Iroquois pour ſe mettre en poſſeſſion de l'Iſle de Montreal, & y bâtir une Ville. Mr. de Maiſon-Neuve y fit conſtruire un Fort, & de petites Redoutes aux environs pour éloigner les Ennemis, la bravoure des François, ſurprit terriblement les Sauvages en pluſieurs occaſions, ou il ſe fit des actions de valeur

ſurprenantes. Une fois entr'autre huit cent Iroquois aſſiégerent une de ces Redoutes qui étoit à la Pointe St. Charles, dans laquelle il n'y avoit que quatre Soldats, Monſieur de Maiſon-Neuve s'étant apperçu du danger ou étoient ſes gens demanda à ceux qui étoient dans le Fort s'ils laiſſeroient perir leurs confreres, en même tems vingt François s'offrirent pour aller délivrer les quatre Soldats de la Redoute de cette multitude de Barbares qui les environnoient, ils partirent après s'être bien confeſſés ; car alors on n'alloit point au combat ſans cette précaution, & c'eſt ſans doute ce qui les rendoit invincibles, parce qu'étant bien avec Dieu, & n'expoſant leurs vies que pour ſa gloire, & par un principe de Religion, ils ſe battoient comme des Lions, ils prirent un chemin détourné, mais ils ne purent ſi bien faire que les Ennemis ne les découvriſſent, ce qu'ils marquerent par des cris capables d'effraïer les plus intrépides, cependant nos gens bien loin de s'allarmer de ces cris s'encouragerent à vendre bien cher leurs vies, & pour ſe battre un peu à la maniere ſauvage, ils choiſirent d'abord chacun un arbre pour ſe cacher afin d'eſſuyer le feu des Ennemis qu'ils laiſſerent tirer les pre-

miers & qui firent tous en ſemble leur décharge, ils tuerent quatre François de ce détachement, Monſieur Eloſſe qui les commandoit exhorta les ſeize qui reſtoient à ne ſe point déconcerter, & à tirer leur coup de fuſil ſi juſte qu'ils jettaſſent ſeizé Iroquois par terre ce qui leur ayant bien réuſſi, ils en firent encore autant avec chacun un piſtolet qu'ils avoient à leur ceinture, & voyant l'étonnement des Ennemis de ce que ſi peu d'hommes & en ſi peu de tems avoit déja tué trente-deux des leurs. Ils profiterent de cette avantage, & ſans donner le tems aux Iroquois de recharger, ils mirent promptement l'épée à la main, & les forcerent de fuir avec tant de vigueur, qu'ils les pourſuivrent, juſqu'au fleuve ſaint Laurent dans lequel les Iroquois entrerent juſqu'au col pour ſe ſauver, & les François victorieux ramenerent à la vüe des Sauvages tremblans les quatre Soldats de la Redoute dans le Fort.

Il ſe paſſa bien du tems avant que la Ville de montréal fut une demeure tranquille, le voiſinage des Iroquois en a troublé la paix pendant bien des années, ils ont fait ſouffrir à pluſieurs Priſonniers, des tourmens inouis, que les

plus cruels Tirans n'avoient pu inventer, il falloit que le Demon les animât ; & qu'ils les eut dépouillé de toute humanité pour n'être pas touchés des maux qu'ils faisoient endurer aux Chrétiens qui tomboient entre leurs mains, le recit seul en fait frémir, les relations du Canada en sont remplies, & les personnes qui les voudront lire, verront ce qu'ont souffert ces pauvres Captifs, la patience que Dieu leur donnoit, combien la confiance en sa bonté les soutenoit, les secours qu'ils ont reçu de la Très-Sainte Vierge qui en a retiré plusieurs des affreux supplices auxquels ils étoient condamnés, & par des voies si peu attendues que leur fuite étoit regardée comme miracle, ces Barbares se répandoient par tout, & Quebec quoique plus éloigné de chez eux n'étoit pas encore à couvert de leurs insultes, ce que nous dirons dans la suite fera bien voir les risques que nous avons courus d'être nous-mêmes les victimes de leur cruauté.

Le nombre des Sauvages d'ici bas malades & infirmes ayant beaucoup augmenté en l'année 1642. nous en assistâmes jusqu'à trois cent & comme nous allions dans les Cabanes pour les soulager, il y avoit tant de fumée de graisse

iſſe, & de ſaleté que nos habits ne
roiſſoient plus blanc. Les R. R. P. P.
uites nous conſeillerent d'en prendre
noirs ou de gris, mais nous leur
noignâmes que ce changement nous
oit une extrême peine, cependant
yant que malgré le ſoin que nous
ons de changer ſouvent de linge,
us étions fort ſales, & que d'ailleurs
us ne pouvions qu'avec de grandes
gues faire des leſcives, nous reſolû-
s de mettre des robes griſes par deſ-
l'habit, ce qui n'empêchoit pas que
us ne fuſſions très-mal-propres ainſi
us prîmes le parti de teindre nos
es parce qu'on ne trouvoit point
offe brune, on prit donc de l'écor-
de noyer avec du bois d'inde que
mit bouillir enſemble, cela fit une
ece de teinture toute ſemblable à la
leur des Ramoneurs, ce ne fut pas
r nous une petite mortification de
s voir ainſi veſtues & d'avoir quit-
en quelque façon notre habit, mais
éceſſité n'a point de loi.
ous attendions dès le Printems avec
preſſement des nouvelles de France,
par les premiers Vaiſſeaux, qui n'ar-
erent qu'au mois de Juillet. Nos
res de Dieppe nous envoyerent une
e Demoiſelle nommée Marie He-
D

rovin, elle étoit fille d'un noble Ecossois refugié en France avec toute sa famille pour conserver sa Religion. Elle venoit dans le dessein de se faire Religieuse chez nous & quoiqu'il parut assez que Dieu la vouloit ici, la tentation qu'elle eut de s'en retourner fut si grande, qu'elle y succomba. Nous la gardâmes en qualité de pensionnaire jusqu'à son départ, & nous lui procurâmes tous les secours temporels dont nous crûmes qu'elle avoit besoin, la suite a bien prouvé qu'elle avoit été alors infidelle à sa vocation, car étant dans notre Monastere de Dieppe pour être Religieuse elle y fit profession; & révint quelques années après en cette communauté ou elle a vécu très-vertueusement.

Dans nos nouvelles Communautés ou les Superieures sont trienales, les six premieres années ne sont comptées que pour trois, ainsi la premiere Superieure peut être cotinuée jusqu'à neuf ans, nous avions donc droit de laisser la Mere Saint-Ignace Superieure pendant six années sans élection, cependant soit qu'on eut oublié ou qu'on ignorât cette regle, on proceda à une élection, le premier d'Août 1642. trois ans après notre arrivée mais on se trouvoit si

ien du gouvernement de la premiere
uperieure qu'elle fut continuée au grand
ontentement de ces filles & avec
applaudissement de tout le Public.
Les Jesuites travailloient avec un
rand zéle à la conversion des Sauva-
es malgré le peu de fruit que l'on fai-
oit parmi eux, quelques-uns de
es Peres s'exposoient à tout pour les
agner, ils alloient jusques chez eux,
où ils avoient beaucoup à souffrir, afin
e leur donner du moins quelques idées
e la sainteté de notre Religion, & que
'autres après eux recueillissent ce qu'ils
auroient semé. Le Pere Joyne fut un
es premiers qui commença de les ins-
ruire, il y fit plusieurs voyages, & à la
in il y trouva une mort qu'on pourroit
egarder comme un martyre; mais cette
nnée 1642. il en descendit & porta des
nouvelles qui redoublerent nos allarmes
pour la guerre, & nous firent prendre
nos mésures pour retourner à Quebec,
uppossé que les ennemis s'approchassent
le nous. Les Sauvages Chrétiens nous
pressérent pour cela, & nous prierent de
eur assurer une retraite dans la Ville où
ls pussent du moins mettre leurs infirmes
hors du danger si la guerre s'allumoit da-
vantage : nous fimes travailler à la maf-
sonne & à la charpente de notre bâtiment

de Quebec, il nous en coûta considerablement, & la charité du R. P. Vincent nous secourut beaucoup dans tous les accidens. * Monsieur de Lapoterie qui demeuroit à Port-Neuf, fut aussi effrayé des ménaces que faisoient les Iroquois, il crut qu'il seroit plus en sureté à Sillery, & Madame son épouse nous en ayant fait parler, nous consentîmes qu'ils y vinssent, & nous leur fimes faire une petite maison à nos frais où ils descendirent l'automne, nous leur donnâmes aussi de la farine pour l'hyver, que nous passâmes assez tranquillement.

Nous avions toujours eu jusqu'alors huit ou dix hommes de travail à nos gages, qui avoient été assez occupés à nous aider dans toutes les peines que nous eûmes à nous établir, & qui, avec cela, rendoient encore service à nos pauvres Sauvages pour qui ils faisoient du bois comme pour nous, nous n'en gardâmes que quatre en 1653. * pour diminuer notre dépense ; mais malgré cela le grand nombre de Sauvages que nous assistâmes a cause que la crainte des Iroquois en avoit attiré beaucoup à Syllery, nous obligea à de très-grands frais & à de nouvelles dettes, les vivres nous man-

* 1642. * 1643.

querent ſouvent, quoique Dieu permît par une merveille qui accompagne quelquefois la charité: que le peu que nous en avions ſe multiplioit ſenſiblement, ce qui fut fort remarquable, en ce qu'une barrique de pois dans laquelle on prenoit tous les jours pluſieurs boiſſeaux, nous dura plus de trois mois, nous reſſentîmes cette même bonté en pluſieurs choſes ſemblables : une protection ſi viſible redoubloit notre confiance, & nous entretenoit dans une ſainte joye, beaucoup plus grande que celle que l'on goûte dans l'abondance de tous les biens de ce monde, nous en rendions continuellement des actions de grace à Dieu, & chacune de nous s'efforçoit par ſa fidélité de correſpondre à tant de faveurs.

Cathérine Chevalier, que nous avions amenée de France en qualité de ſervante, faiſoit tous les jours de nouveaux progrès dans la vertu, & nous en étions contentes, que nous crûmes devoir lui donner le ſaint habit avant le terme qu'elle s'étoit preſcrit, afin de lui fournir le moyen de ſervir Dieu d'une maniere plus parfaite, elle le reçut donc avec beaucoup de joye & de reconnoiſſance, & s'appliqua encore davantage à ſon avancement ſpirituel ; mais peu de tems après elle devint ſi exceſſivement

dévote, que l'eſprit lui tourna ; de ſorte que comme ſes fonctions de Sœur Converſe l'obligeoient d'aller ſouvent dans notre baſſe-cour, elle demandoit à toutes les bêtes qu'elle rencontroit ſi elles aimoient Dieu, & vouloit qu'elles lui répondiſſent, ſans quoi elle les aſſomoit, en diſant qu'il falloit ôter de deſſus la terre toutes les créatures qui n'avoient point d'amour pour Dieu. Enfin, après avoir employé pour la guérir tous les remedes dont nous pûmes nous aviſer, nous reconnûmes que cet accident ne lui étoit arrivé que parce que nous avions abregé le tems qu'elle avoit voué de nous ſervir en Séculiére, nous fumes contraintes de lui ôter l'habit, & de l'envoyer à Beau-Port chez Monſieur Giffard notre ami, croyant que l'air de la campagne lui ſeroit bon : En effet, en peu de tems elle ſe remit ſi parfaitement, que jamais elle ne s'en eſt ſentie, elle revint très-diſpoſée d'attendre que les dix ans fuſſent expirés. Cet exemple peut prouver avec quelle fidélité Dieu veut qu'on accompliſſe ſes vœux.

Nous eûmes la conſolation de voir notre petite Communauté s'augmenter de deux Religieuſes qui vinrent de notre Maiſon de Dieppe, c'étoit la Mere Marthe de Sainte Geneviéve, & la Mere

Marie Deschamps de Saint Joachim : la joye que leur arrivée nous causa fut traversée par la nouvelle qu'elles nous apprirent du decès de Monseigneur le Cardinal de Richelieu, nous y fumes doublement sensibles, parce que outre la perte que nous faisions par la mort de ce grand homme qui avoit fait tant de bien à notre Hôpital, & qui auroit continué ses liberalités s'il eût vêcu plus long-tems : nous ressentîmes encore vivement l'affliction qu'en avoit Madame la Duchesse d'Aiguillon, nous rendîmes à cet illustre Défunt tous les devoirs que notre reconnoissance nous suggera & que notre peu de commodité nous pût permettre : nous marquâmes à Madame notre Fondatrice la part que nous prenions à sa douleur, elle nous en remercia l'année suivante avec sa bonté ordinaire. Ce grand Ministre mourut le 4. de Decembre 1642.

Le Roi Louis XIII. surnommé le Juste, le suivit de près : la Reine fut déclarée Regente pendant la minorité de Louis XIV. qui n'étoit âgé que de quatre ans & demi, elle protegea le Canada comme avoit fait son époux, & inspira les mêmes sentimens au jeune Roi son fils : nous avons ressenti les effets de sa bonté en plusieurs occasions.

Comme les allarmes que nous donnoient les Iroquois continuoient toujours, les Sauvages nous prierent de leur faire faire des maisons à la Françoise près de la notre afin qu'ils se retirassent en assurance : malgré la rareté des ouvriers & la cherté de toutes choses, nous en fimes faire trois à nos dépens ; quand elles furent construites ils nous demanderent les meubles qui sont à leur usage, sçavoir, des couvertures & des chaudieres, nous ne pûmes leur en donner autant qu'ils en souhaitoient pour lors, mais nous leur en fimes venir de France de grandes & belles, ce que nous continuâmes plusieurs années pour les attirer à la Foy par toute sorte de voyes, ce qui contribua à la conversion de plusieurs : nous commencions à nous accommoder passablement à Syllery, & nos bâtimens s'achevoient peu-à-peu, lorsque les ennemis renouvellerent toutes nos craintes, ils vinrent aux trois Rivieres, & même jusqu'au Cap-Rouge, ils prirent quantité des François qu'ils brûlerent & massacrerent, & des Missionnaires qu'ils emmenerent captifs, entre lesquels étoit le Pere Bressani, qui sçavoit leur Langue, & entendit les Iroquois, qui, dans leur conseil, prenoient la resolution de venir à Sillery prendre les filles blanches,

c'est

ſt ainſi qu'ils nous appelloient : ce
n Pere écrivit cela ſur une écorce, qui
trouvée par un Huron échappé de
urs mains ; cet écrit fut porté à Mon-
ur de Montmagni Gouverneur, qui,
rès l'avoir lû, aſſembla les anciens
pays & les RR. PP. Jeſuites, pour
ir ce que l'on feroit de nous, on ju-
a qu'il étoit à propos de nous faire
nir à Quebec au plûtôt, & on nous
forma du reſultat de la conférence ;
ais nous repréſentâmes ſi fortement la
ine que nous aurions d'abandonner
s Sauvages, pour leſquels nous étions
nues de ſi loin, que Monſieur le Gou-
rneur touché des inſtances que nous
i fimes pour qu'il nous laiſsât mourir
ec eux, voulut bien nous envoyer des
dats qui faiſoient la garde jour & nuit
tour de notre maiſon pour notre ſu-
té, il en venoit ſix tous les jours qui
relevoient tour-à-tour, ce qui les fa-
guoit beaucoup ; il y avoit très-peu de
oupes, le danger où nous étions in-
uietoit tous nos amis ; nos ouvriers
pouvoient ſortir pour aller au travail
ns courir de grands riſques, nous n'o-
ons pas même aller dans la cour ou
ns le jardin, parce que le terrein de
otre Maiſon étoit fait de maniere que
oo. hommes auroient pû facilement ſe

cacher fort près de nous ſans être apperçus. Les Iroquois qui faiſoient tous les jours quelque coup, prirent des Sauvages & des François dans un endroit peu éloigné de Sillery, qu'ils maſſacrerent avec tant de cruauté, qu'ils jetterent l'effroi par tout, nos Sauvages mêmes en furent ſi épouvantés, qu'ils nous prié-rent de nous retirer à Quebec, nous aſſurant qu'ils nous y ſuivroient, & qu'ils ne vouloient plus demeurer dans cette Miſſion.

En effet, ils n'attendirent point notre départ, & quitterent les premiers le Village. Monſieur le Gouverneur, prit la peine de nous venir voir pour nous dire qu'il ne pouvoit plus dégarnir ſon Fort de ſoldats pour nous les donner, & que dans ces conjonctures facheuſes nous devions néceſſairement retourner à Quebec, il fallut bien s'y reſoudre, malgré la peine que nous reſſentions d'aller dans un endroit où nous n'avions aucune commodité pour nous mettre un peu regulierement, il nous promit de nous faire prêter une petite maiſon abandonnée qui étoit ſur le bord de la riviere, en-attendant que nous euſſions mis notre bâtiment en état, il étoit fort peu avancé quoiqu'il nous eût déja beaucoup coûté, nous laiſsâmes donc notre pauvre maiſon de

illery le 29. de Mai 1644. après y avoir
lemeuré environ quatre ans : nous fimes
harger tous nos meubles dans une cha-
oupe qui pensa périr, le mauvais tems
ayant jettée à plus de deux lieues de
Quebec, nous y revinmes par terre, &
ous entrâmes dans cette maison d'em-
runt dont on nous avoit parlé, c'é-
oit une petite chaumine remplie de cra-
aux, de vers, de toute sorte d'insec-
es, nous la nettoyâmes avec bien de la
eine; & comme il étoit déja tard, nous
ouchâmes par terre sur nos paillasses;
ependant nous nous levâmes grand ma-
n pour disposer un endroit avec une
apisserie & ce que nous avions d'orne-
nens propres pour une Chapelle, nous
mes placer une petite grille à côté qui
isoit un reduit separé où nous nous re-
rions pour y dire notre Office en Chœur,
Communier, & entendre la sainte Messe
u'on nous disoit tous les jours; mais on
e crut pas nous devoir laisser le Saint
acrement, cela nous parut fort étrange
e n'avoir pas notre Epoux proche de
ous, on ne peut s'imaginer qu'elle pei-
e c'est pour nos Religieuses de vivre
ans l'état que nous étions, sans clôtu-
e, & privées de toutes les douceurs qui
ccompagnent la vie Religieuse.

Nous souhaitions avec empressement

de ſortir de cette mazure avant l'arrivée des Navires, pour éviter l'abord de tout le monde où nous aurions été expoſées : nous avions beau preſſer nos ouvriers, ils n'avançoient pas beaucoup, parce qu'ils étoient en petit nombre.

Quand la maçonnerie fut achevée, Monſieur le Gouverneur nous prêta quelques Charpentiers & ſon Menuiſier, les Jeſuites nous envoyerent deux Freres menuiſiers, qui, avec une grande charité s'y employerent. Dès qu'il y eut un endroit fermé dans la Maiſon, nous nous y logeâmes, quoique la charpente & les planchers ne fuſſent pas faits : nous contribuâmes auſſi de toutes nos forces à faire avancer nos travaux, & nous ſoulagions les ouvriers en leur aidant à tirer le rabot, allant chercher des pierres avec chacune une brouete, les portant proche des échaffauts, & tournant une gruë pour les monter. En un mot, nous ſervions de manœuvres, nous montâmes toute la brique des cheminées; de plus, nous faiſions la cuiſine pour nos ouvriers, afin qu'ils ne s'en détournaſſent point, ainſi on peut juger de nos peines & de nos fatigues. Enfin, les vaiſſeaux arriverent qui amenerent des ouvriers, leſquels nous aidérent à achever le plus néceſſaire. Auſſi-tôt que les planchers furent faits,

ous accommodâmes notre Chapelle, &
n nous donna le Très-Saint Sacrement
ont nous avions été si long-tems pri-
ées, nous en ressentîmes une joye qui
e se peut exprimer, & qui nous fit ou-
lier toutes les peines passées.

Madame Daiguillon lors de notre dé-
art de France, avoit obtenu du Géné-
l des Jesuites une permission générale
our ces Peres de conduire notre Mai-
on, & nous avoit beaucoup recomman-
é à eux, cependant leur occupation ne
eur permettant pas de continuer à nous
onfesser, Monsieur de Saint Sauveur re-
int chez nous en qualité de Confesseur
 Chapelain.

Le Pere Bressagni revint de chez les
roquois après y avoir souffert extraordi-
airement, ils lui avoient brûlé dans
eur calumet les premiers phalanges des
oigts; il passa en France cette année,
'où étant allé à Rome, le Pape Inno-
ent X. le reçut comme un Apôtre, &
oulut par dévotion baiser les cicatrices
es playes que ce Missionnaire avoit en-
uré pour Jesus-Christ: le Saint Pere lui
ermit de dire la sainte Messe, quoique
es doigts sacrés fussent aussi maltraités
ue les autres, jugeant que puisqu'il avoit
té mutilé pour la publication de l'Evan-
ile, il ne devoit pas être privé de l'hon-

neur d'offrir le ſaint Sacrifice.

Nous étions toujours fort occupées à nous établir, nous fimes un marché pour défrîcher nos terres ſur le pied de 150. liv. l'arpent, & ce prix a été ſuivi de tout le pays : depuis ce tems-là nous n'eûmes point de malades tout l'été, parce que nous ne ſçavions où les mettre, nous avions ſeulement aſſiſté quelques familles ſauvages qui s'étoient refugiées dans des cabannes près de chez nous ; mais avant que d'achever notre logement nous fimes conſtruire une petite ſalle pour recevoir des malades, un peu éloignée de notre maiſon, ce qui nous incommoda beaucoup tout l'hyver, parce qu'il falloit y aller tous les jours au travers des neiges & par de bien mauvais tems, n'ayant pû faire faire une allée couverte, la ſaiſon ſe trouva trop avancée, nous ſouffrîmes encore par le manquement de quantité de choſes, car nous n'avions que très-peu de grainier, & point du tout de dépôt ni de parloirs, nous avions fait ſeulement couper dès l'automne les arbres & les brouſſailles qui entouroient notre Maiſon, de crainte que les Iroquois ne s'y cachaſſent ; on fit auſſi une cour proche de notre bâtiment, & dès que la clôture des pieux fut faite, nos Sauvages y placerent leurs cabannes où

tis allions leur porter à manger, parce
e la peur des Iroquois les empêchoit
ller à la chasse ; mais comme ils n'a-
ient aucunes provisions, nous étions
ligées de les nourrir, ce qui dura plu-
urs années : nous apprenions toujours
ir langue, & notre application leur
soit plaisir, l'habitude que nous avions
les entendre nous donnoit de la faci-
é pour nous exprimer ; de sorte que
ous les instruisions comme des Mission-
ires, & nos peines ne furent pas inuti-
s, Dieu voulut bien s'en servir pour le
ut de plusieurs qui devinrent de fer-
ns Chrétiens.

Nos grands travaux nous obligerent à
gmenter le nombre de nos domesti-
ues, neuf ou dix hommes à nos ga-
s, occupés à nous faire du bois, se
ignirent aux Charpentiers, nous ache-
mes deux arpens de terre pour agran-
r notre enclos, faire entrer chez nous
n Ruisseau qui étoit sur ce terrein, nous
en fimes la clôture que l'été suivant :
otre dépense fut fort considerable ces
remieres années, pendant lesquelles il
llut bâtir en differens endroits, quoi-
ue tout ne se fit que peu-à-peu.

Après que nos grands embarras furent
n peu diminués, nous reprîmes nos
abits blancs avec bien du plaisir.

Nous avions reconnu tant de vertu en ma Sœur Cathérine Vironnau de Saint Nicolas, elle avoit de si grands talens pour servir les malades, que nous pensâmes à lui faire faire vœu d'hospitalité, nous en écrivîmes dès l'année 1643. à nos Meres de Dieppe afin d'avoir leur consentement parce qu'elle étoit de cette maison, elles nous marquerent l'année suivante qu'elles en auroient un grand plaisir, nous le lui proposâmes, & après qu'elle y eut consenti, nous prîmes jour pour cette cérémonie qui fut differée jusqu'au printems à cause de nos grandes occupations le 29. d'Avril de l'année 1643. elle fit profession en qualité de Religieuse de Chœur sous l'autorité de Monseigneur l'Archevêque de Rouen, & entre les mains du Pere Vimont notre Supérieur, on changea son nom de Sains Nicolas, en celui de Saint Joseph.

Le Canada dépendoit du Diocése de Rouen, voilà pourquoi nos Meres professes ont fait leurs vœux sous l'autorité de ce Prélat, jusqu'à ce qu'il y ait eu un Evêque de Quebec, les Jesuites étoient ses Grands-Vicaires, le Supérieur des Missions de ce pays en avoit tous les pouvoirs, il étoit aussi Supérieur des Communautés, & lorsqu'il sortoit de charge, son Successeur avoit la même autorité.

La Reverende Mere de Saint Ignace,
otre digne Supérieure, désiroit que l'on
vançât les élections afin de prévenir
arrivée des vaisseaux, parce que ses
eux triennaux ne devoient finir qu'au
ommencement du mois d'Août, elle
ous pressa tant, qu'enfin nous convin-
nes qu'il falloit les faire toujours au mois
e Mai, ce fut donc le 9. de ce mois
ue nous élûmes la Mere Marie Fores-
er de Saint Bonaventure de Jesus, Su-
érieure, & la Mere Marie de Saint Igna-
e, assistante & dépositaire pour trois
ns, parce que nous étions en fort petit
ombre, le Pere Vimont y présida.

Nos Sauvages étoient toujours dans la
rainte des Iroquois, & ils ne se trou-
oient point en assurance dans leurs ca-
annes d'écorce quoiqu'elles fussent dans
otre enclos, parce que l'ennemi pou-
oit facilement y mettre le feu, ils nous
rierent donc de leur faire faire quelque
naison à la Françoise comme nous a-
ions fait à Sillery.

Nous ne pûmes le leur refuser, parce
que nous avions véritablement pour eux
eaucoup d'affection & de tendresse, &
u'ils nous faisoient une extrême com-
assion; ainsi quoique nos moyens fus-
ent fort médiocres, & que l'automne
ût déja bien avancée, nous resolumes

de les contenter en leur faiſant faire un petit bâtiment tout proche du notre que l'on commença inceſſamment, mais le froid nous ayant ſurpris, nous employâmes toute ſorte d'induſtrie pour le faire continuer, & à force d'inventions on en vint à bout, il fallut faire chauffer l'eau pour faire le mortier, & les Maçons ne pouvant reſiſter dehors où ils étoient toujours tranſis, nous leur fimes de petites tentes avec des couvertures dans leſquelles ils s'enveloppoient pour travailler; enfin, la maiſon fut achevée au commencement de Decembre, & nous la donnâmes aux Sauvages qui en témoignerent une joye inconcevable, ils ne ſe laſſoient point de nous remercier, & nous diſoient entre autres choſes, voilà qui va bien, les Iroquois ne penſeront jamais que nous ſoyons ici, nous y ſommes en aſſurance, prenés courage mes Meres, Dieu vous donnera dequoi nous aider; celui qui a tout fait nous a fait grand plaiſir de vous avoir amenées ici, vous nous ſauverés la vie en nous logeant & en nous nourriſſant: nous prierons Dieu qu'il vous donne toujours les moyens de nous aſſiſter; ils ſe trouverent en effet ſi bien de nos ſoins, qu'ils paſſerent tout l'hyver avec nous, excepté ceux qui pûrent aller à la chaſſe quand on eut appris que l'Iroquois s'étoit un peu retiré.

Tous ces embarras nous causerent de
andes fatigues que la Mere Saint Igna-
partagea avec nous : sans doute, que
nt de peines contribuerent beaucoup
a rendre malade, & dès la fin du mois
Août son mal de poitrine & son asme
gmenterent considérablement, de sor-
qu'étant reduite à l'extrêmité, elle re-
t les derniers Sacremens ; mais grace
Dieu ayant repris un peu de force, elle
us donna lieu d'espérer que nous la
ssederions encore quelque-tems ; elle
t cependant une santé si foible pen-
nt tout l'hyver, qu'elle fut obligée de
rder presque toujours le lit ou la cham-
e, ce qui ne l'empêchoit pas de nous
re fort utile pour la conduite de la
aison, tant pour le spirituel que pour
temporel.

Cependant nous fimes faire la béné-
ction de notre Chapelle, nous prîmes
ur Titulaire le précieux sang de No-
-Seigneur, la Fête en fut assignée le
manche de la Passion, & pour Patro-
la Très-Sainte Vierge, sous le nom
Notre-Dame de pitié, la Fête en fut
ignée au jour de la Nativité de la Sain-
Vierge le 8. de Septembre, la béné-
ction fut faite le 16. du mois 1646. en
s termes : *Ut hanc Ecclesiam & alta-
ad honorem tuum, & pretiosissimi*

ſanguinis Domini noſtri Jeſu-Chriſti, ac Beatiſſimæ Virginis Mariæ matris miſericordiæ, & pietatis purgare & benedicere digneris, te rogamus audi nos.

On commença au mois de Juin dès que la charpente fut abattue à travailler à la maſſonne de la maiſon ; comme il y avoit peu d'ouvriers & que ceux que nous attendions de France n'étoient pas encore venus, cela dura juſqu'à l'Aſſomption, nous ne pûmes achever que l'année ſuivante, ce qui nous incommoda beaucoup tout l'hyver. Le 15. de Septembre on porta le petit clocher qui eſt ſur notre Maiſon où on ſuſpendit la cloche, elle fut benite par le Pere, Vimont & la Mere de Saint Ignace lui donna le nom de notre Mere de Pitié.

Pendant que l'on bâtiſſoit nous avions ſerré tous nos meubles dans la maiſon des Sauvages qu'ils nous céderent bien volontiers pour ce peu de tems, nous y pratiquâmes une petite Chapelle pour y dire la ſainte Meſſe, & un Chœur pour nous. Puis ayant tranſporté nos malades dans des cabannes, nous nous retirâmes dans la ſalle où la Mere Saint Ignace tomba malade. Les Navires étant arrivés plus tard qu'à l'ordinaire cette année, ne partirent de Quebec que le dernier d'Octobre. Monſieur Giffard notre Mé-

ecin passa en France, ce qui nous fit
eaucoup de peine, parce que la mala-
e de la Mere Saint Ignace augmenta
ous les jours; elle devint en effet si dan-
ereusement malade, que nous vimes
en qu'elle ne pouvoit pas aller loin:
crainte de sa mort nous jetta dans une
ande affliction dont elle s'apperçut ai-
ment, elle nous consoloit elle-même
une maniere si tendre & si soumise aux
rdres de Dieu qu'elle nous charmoit:
ous lui demandâmes sa bénédiction que
ous reçûmes fondant en larmes; elle
issa son nom à une fille de Monsieur
iffard qui étoit Pensionnaire chez nous
qui avoit envie d'être Religieuse, &
près nous avoir recommandé plusieurs
oses très-utiles, en disant mon Dieu
ue votre volonté soit faite je suis à vous,
e fut assistée par le Pere Jerôme Lale-
ent, nouveau Supérieur des Missions,
r le Reverend Pere Vimont son Di-
ecteur, & par Monsieur de Saint Sau-
eur notre Chapelain, qui furent tous
énétrés de dévotion de ces dernieres
aroles, son heureux trépas arriva le 15.
e Novembre 1646. elle étoit âgée de
. ans, dont elle avoit passé 22. en Re-
gion, les 7. dernieres dans le Canada;
elle travailla avec une charité & une
rveur infatigable; elle avoit l'esprit très-

vif & pénétrant, le naturel courageux, liberal & bienfaiſant, une continuelle préſence de Dieu la rendoit un modéle accompli de toutes les vertus, & quoiqu'elle profitât fidélement & adroitement de toutes les occaſions de les pratiquer, & que ſa conduite fut ſi reguliere, qu'on ne voyoit rien en elle qui ne pût édifier; elle avoit un ſoin extrême de ſe purifier par les Sacremens de Pénitence des moindres taches qu'elle remarquoit dans ſon ame: ſa derniere maladie dura quinze mois, cependant elle ne paſſa pas un jour ſans ſe confeſſer, plûtôt deux fois qu'une; elle tiroit auſſi une grande force de la ſainte Communion qu'elle recevoit preſque tous les jours. Dès ſon enfance elle avoit été portée aux œuvres de miſéricorde d'une maniere admirable, qui marquoit en même-tems & ſon bon cœur & la grace qui agiſſoit en elle. Si-tôt qu'elle voyoit un pauvre, elle paroiſſoit touchée de compaſſion, elle importunoit ſes parens pour avoir dequoi faire l'aumône; & lorſqu'on lui permettoit de donner ſans taxer ſa charité, elle prenoit tout ce qui ſe trouvoit ſous ſa main quelque précieux qu'il fût pour ſoulager la néceſſité de ceux qu'elle regardoit déja comme les plus chers membres de Jeſus-Chriſt: dès-lors

le étoit attirée à l'oraiſon & prioit avec
nt d'aſſiduité, que Madame ſa mere ſe
oyoit ſouvent obligée de la détourner
e cet exercice. Avant même qu'elle eût
4. ans elle ſoupiroit après la vie Reli-
euſe, & cherchoit avec empreſſement
ne Communauté où elle pût joindre
iſſiſtance des pauvres à la vie regulie-
. Un Jeſuite lui parla de l'Hôtel-Dieu
e Dieppe nouvellement reformé où l'on
voit dans un grand ordre, elle fut ra-
e d'entendre tout ce qu'il lui en dit,
preſſa tant ſon pere & ſa mere de lui
ermettre d'entrer dans cette ſainte Mai-
n, qu'elle obtint enfin cette grace, ſa
ere la conduiſit à Dieppe, qu'elle trou-
déſolée par la peſte, toute la Ville
oit pleine de malades auſſi-bien que
Hôtel-Dieu, dont on avoit même fait
rtir pluſieurs Religieuſes pour les tirer
danger, cela ne refroidit point l'ar-
ur de cette jeune vierge, elle ne peut
nſentir à s'en retourner, comme elle
étoit ſollicitée, & la crainte de perdre
vocation lui fit volontiers expoſer ſa
e, aimant mieux mourir avec les pau-
es en les ſervant, que de ſe ménager :
ſeul déſir de ſoulager les malades l'em-
cha de ſuivre l'envie qu'elle avoit d'ê-
e Converſe, ſon humilité lui faiſoit
ujours chercher les ouvrages les plus

bas pour lesquels elle ne manquoit jamais de force, faisant même quelquefois seule ce que trois filles robustes n'auroient pû faire, & cela sans rien perdre de ses devoirs dont elle s'acquittoit avec une exactitude qui faisoit bien voir l'estime qu'elle avoit des choses spirituelles : elle eut une maladie mortelle en l'année 1643. pendant laquelle les Médecins qui la voyoient perdirent l'espérance de la guérir. Un Pere Jesuite qui la visitoit lui proposa de faire vœu d'aller en Canada donner sa vie pour le salut des Sauvages si Dieu la lui rendoit, car on parloit déja de la nécessité de fonder un Hôtel-Dieu dans la nouvelle France, elle fit donc ce vœu par écrit, le signa avec joye, & revint de ce danger ; mais elle demeura très-infirme & ne laissa pas de se regarder comme destinée au Canada, pour lequel elle fut effectivement choisie. Quand il fut question d'y envoyer des Religieuses, elle eut de grandes difficultés à surmonter avant son départ de France, sa famille s'opposa fortement à son voyage, & les Médecins qui connoissoient les foiblesses de son temperament, assuroient qu'elle ne pourroit pas supporter la fatigue de la Mer, où qu'elle mourroit à Quebec avant que d'y avoir passé une année ; d'ailleurs elle étoit ten-
drement

ement aimée de sa Communauté, qui
consentoit qu'avec peine à son éloi-
ement, il se trouvoit plusieurs person-
s qui s'efforçoient de la retenir, mais
e vainquit tous ces obstacles par sa fer-
eté & par son courage, & Dieu qui la
uloit donner à cette nouvelle Colonie,
rendit victorieuse de tout, aussi posse-
it-elle toutes les belles qualités & les
ands talens qu'on pouvoit souhaiter
ns une Religieuse qui devoit être la
emiere de l'Hôtel-Dieu de Quebec,
e le gouverna six ans avec une gran-
vigilance, une singuliere prudence,
une peine incroyable, puisqu'il s'a-
ssoit d'un établissement difficile, dans
pays sauvage où on manquoit de
ut, elle n'étoit soutenue que par la con-
nce qu'elle avoit en Dieu & les secours
'elle recevoit de sa sainte Providence.
Après sa mort son visage demeura
s-beau, serein & riant, ensorte qu'en
regardant on se trouvoit consolé, son
rps exhaloit une odeur douce & fort
réable, elle fut enterrée dans un petit
netiere proche de notre Maison : après
cérémonie nous fimes un festin aux
uvages, un d'entre eux harangua, &
en sa maniere l'éloge de notre chere
funte, publiant les bontés qu'elle avoit
es pour eux dont ils étoient très-recon-

noiſſans, ce qu'ils en diſoient, & ce qu
tous les habitans du pays nous en di
ſoient, ce que nous reſſentions nous-mê
mes, partageoit notre cœur entre l
joye & la triſteſſe, car d'un côté nou
mourions de regret de nous voir privée
d'une ſi aimable Mere qui s'étoit acqui
l'eſtime de tout le monde, & d'ailleur
le ſouvenir de ſa ſainteté nous inſpiroi
un déſir ardent de vivre & de mouri
comme elle.

Peu de tems après nous envoyâmes
Sillery chercher les os de notre cher
Sœur Jeanne Supli de Sainte Marie, o
les mit dans un cercueil neuf, & nou
les enterrâmes de nouveau proche d
notre Reverende Mere Marie Guenet d
Saint Ignace.

Nous paſsâmes une triſte année dan
cette Maiſon ouverte, car les deux cô
tés n'étoient bouchés qu'avec des plan
ches & le froid nous incommodoit beau
coup : pour ſurcroit de peine les che
minées étoient ſi étroites que le feu pre
noit à tout moment; de ſorte que nou
étions tous les jours en danger de brûler
& l'on n'oſoit preſque faire du feu, i
étoit impoſſible de reſter long-tems dan
cette inquiétude. Pour remedier à ce ma
on fit faire une cuiſine ſeparée avec un
cheminée fort large, & on fit élargi

utes les autres : nous achetâmes pen-
nt l'hyver tous les matériaux néceſſai-
; & nous occupâmes un grand nom-
e d'ouvriers, pour finir le dedans de
Maiſon : notre dépenſe excedoit de
aucoup nos revenus, nous étions cinq
eligieuſes de Chœur, nous avions un
apelain, quatre Penſionnaires, une
rvante & ſept Hommes à gages ; de
us nous aſſiſtâmes grand nombre de
lades, il y eut quarante-ſix François
ſix vingts Sauvages qui ſe ſuccéderent
uns aux autres dans notre Hôpital,
nt quelques-uns y reſterent cinq & ſix
ois, ſans compter une cabanne de dix
uvages que nous défrayâmes toute l'an-
e : Dieu nous ſecourut pour ſoutenir
ſi grands frais, en inſpirant à pluſieurs
ſonnes le déſir de nous aider ſelon
rs moyens & nos beſoins.

Nous fimes une acquiſition très-utile,
ut une terre que nous achetâmes pour
oo. liv. de Pierre & de Jacques Cau-
nt, deux freres : Monſieur le Gouver-
ur nous concéda dans ce même en-
oit trois arpens de front, ce qui fut
fié en France : nous avons nommé
te terre Saint Sauveur ; & comme
nous étoit plus convenable que la
re de Sillery, nous rendîmes celle-ci
lonſieur Dauteuil pour la ſomme de

2000. liv. & nous en payâmes celle d
Saint Sauveur, depuis nous y avons join
quelques autres.

Monsieur Giffard nous donna une Sei
gneurie de demie lieue de largeur sur di
de profondeur, vis-à-vis de notre méta
rie de Saint Sauveur, comptant que c
seroit la dot de quelques-une de ses fille
si elles vouloient être Religieuses Hospi
talieres, nous donnâmes à cette terre l
nom de Saint Ignace, la crainte des Iro
quois nous empêcha d'y mettre des ha
bitans jusqu'en l'année 1662.

Messieurs de la Compagnie nous re
mirent d'une maniere fort obligean
te tout ce que nous leur devions, & dan
toutes les occasions où ils ont pû nou
rendre service ils l'ont fait fort géné
reusement.

Monsieur Danne-Marche, parent d
la Mere Jeanne de Sainte Marie, nou
envoya le tableau de Notre-Dame d
Pitié, & Madame Quenet, mere de no
tre chere Mere Marie de Saint Ignace
celui de Notre-Seigneur au jardin d
Olives.

Nous lui écrivîmes pour lui appre
dre la mort de sa vertueuse fille, comm
notre chere Défunte nous en avoit prié
les derniers jours de sa vie, ce fut po
cette tendre mere une affligeante no

esse, & quoiqu'elle eût déja sacrifié sa
le deux fois ; l'une en la donnant à Dieu
uand elle entra en Religion ; & l'autre,
uand elle partit pour le Canada, elle
essentit cette troisiéme séparation bien
us vivement que les autres, elle se sou-
nit pourtant aux ordres de Dieu, & ne
essa point de témoigner à notre Com-
munauté son affection en continuant de
ous écrire fort cordialement & de nous
ire du bien, ainsi que toute sa famille ;
est elle qui nous a donné presque tous
es tableaux qui ornent notre Eglise :
Monsieur Guenet son fils, qui de riche
anquier devenu Conseiller au Parlement
e Rouen, prit toujours la peine de faire
outes nos commissions gratis jusqu'à sa
nort, sans que le changement de sa con-
ition apportât aucune altération à sa
harité.

Madame la Duchesse Daiguillon nous
t present cette année 1647. de 800. liv.
x nous envoya un ornement de toile,
'argent, avec une tenture de tapisserie
le satin rayé.

Il nous vint aussi un Tabernacle qui
coutoit environ 330. liv. mais Madame
le la Pelterie & Monsieur Letardif, vou-
urent le payer en commun, nous re-
çûmes tous ces bienfaits avec une parfai-
e reconnoissance, tout sembloit con-

tribuer à notre établissement, il ne nous manquoit que des Religieuses, car nous étions trop peu pour tous nos travaux, nous priâmes instamment le Pere Vimont qui passoit en France & qui devoit revenir l'année suivante, de nous en amener quelques-unes : nous écrivîmes à toutes nos Communautez d'une maniere pressante pour les engager à nous envoyer des Sujets, & nous passâmes l'année dans l'attente de ce secours, continuant toujours à faire défrîcher nos terres, nous fimes encore notre emplacement avec des pieux.

Le 9. de Mai 1648. le Reverend Pere Jerôme Lalemand notre Supérieur présida à notre élection, où la Mere Marie Forestier de Saint Bonaventure fut continuée Supérieure.

Le R. Pere Vimont se donna en France de grands mouvemens pour nous procurer des Religieuses, il en obtint trois de differentes Maisons : ce fut la Mere Anne de l'Assomption, de la Communauté de Dieppe : la Mere Jeanne Thomas de Saint Agnès, de la Communauté de Vienne, & ma Sœur Marie Cathérine-Simon-Long-Pré de Saint Augustin, de notre nouvelle Maison de Bayeux ; il y eut bien des difficultés à vaincre pour cette derniere, parce qu'elle étoit enco-

novice, fort aimée & estimée de sa Communauté & de sa famille pour ses excellens qualités de grace & de nature. Monsieur Long-Pré, son pere, qui l'aimoit extrêmement, présenta requête en justice pour empêcher sa fille de faire ce voyage; mais elle montra tant de zéle & de persévérance, qu'ils s'employerent pour elle. La Reine Mere ayant sçu ce qui se passoit, adressa une Lettre de Cachet à Messieurs les Grands-Vicaires du Diocése, parce que M. l'Evêque de Bayeux étoit mort & que le Siége étoit vacant, pour obliger les parens de cette fervente novice à consentir à son voyage, Sa Majesté donna aussi des ordres à Monsieur de Fronclay, pour lors Intendant de la Province, afin qu'elle fût conduite jusqu'au port d'une maniere convenable; mais ce qui avança le plus ses affaires, c'est que Dieu qui la vouloit en ce pays changea en un moment le cœur de son pere & celui de sa mere, en leur inspirant à tous les deux d'accorder à leur courageuse fille ce qu'elle souhaitoit si ardamment. Ayant donc pris là-dessus leur resolution, Madame de Long-Pré partit aussi-tôt d'une maison de campagne où elle étoit, pour venir à Bayeux lui donner cette bonne nouvelle.

On trouve de nouvelles oppositions

de la part de ſa Communauté où on dé-
ſiroit fort de la retenir, les Religieuſes
objectoient, que n'étant pas encore pro-
feſſe elle pourroit ſe dégoûter de ſa vo-
cation, & qu'il n'étoit pas à propos de l'ex-
poſer dans cette conjoncture au danger
d'un ſi grand voyage. Enfin, après bien
des diſcuſſions le Chapitre conſentit à ſon
départ, à condition qu'elle feroit des
vœux ſimples avant que de ſe mettre en
chemin, parce qu'elle n'avoit pas enco-
re l'âge, & qu'elle ſeroit toujours tenue
& cenſée profeſſe de Bayeux. Les Re-
verendes ſe reſerverent auſſi le droit de
la rappeller quand elles en auroient be-
ſoin, elle fit ſes vœux comme on la
demandoit, le 25. d'Avril 1648. en pré-
ſence de Meſſieurs les Grands-Vicaires,
de Monſieur le Théologal, de pluſieurs
Chanoines de Bayeux, & de toute la
Communauté; elle accompagna cette
action d'une joye & d'une dévotion ex-
traordinaire qui toucha tous les aſſiſtans;
on lui donna le voile noir, & dès le len-
demain elle quitta tout qu'elle avoit de
plus cher au monde; car ſans parler de
ſa tendreſſe pour ſes parens, elle avoit
dans la Communauté de Bayeux deux
ſœurs, une grand mere, une tante &
une couſine germaine qui étoit Fonda-
trice de cette Maiſon, toutes les autres
l'aimoient

les autres l'aimoient fort cordiale-
nt, & n'épargnerent rien pour le lui
oigner. Cette séparation lui causa une
leur bien sensible, & elle eut besoin
oute sa force pour soutenir tant de
bats.

lle partit de Bayeux avec la Mere
e de l'Assomption, professe de Diep-
qui l'étoit venue prendre, & à qui
donna les commissions nécessaires
r lui faire faire profession en che-
lorsqu'elle auroit l'âge : plusieurs
sonnes de considération de sa famille
e la Communauté l'accompagnerent
u'à la Rochelle, entre autres Mon-
r de Beronois, grand Archidiacre de
eux, très-saint homme, qui avoit
ucoup servi à fortifier son courage &
esolution, elle passa par Vannes en
tagne, où elle trouva la Mere Jeanne-
omas de Saint Agnés, très-sainte Re-
euse, qui les attendoit pour se join-
à elles.

uand elles furent à Nantes la géné-
se Novice fit sa profession dans la Cha-
e de Notre-Dame de Toute Joye,
. de Mai ayant eu 16. ans accomplis,
eille elle fit ses vœux sous l'autorité
Monseigneur l'Evêque de Bayeux, &
re les mains du Pere Vimont qui les
duisoit, & qui avoit été commis pour

cela par le Grand-Vicaire, & l'Offici
de Nantes qui se trouva présent à la cér
monie avec trois Chanoines.

Elles se rendirent à la Rochelle où ell
s'embarquerent le 27. de Mai & firen
voile. Quatre jours après la maladie co
tagieuse s'étant mise dans le vaisseau, n
Religieuses exercerent avec beaucoup d
ferveur leur vocation d'Hospitalieres, e
servant les malades, & s'exposant cou
rageusement à mourir dès le commen
cement de leur carriere : la Mere Mari
Catherine de Saint Augustin se signala
& la charité ne lui permettant de se mé
nager en rien, elle gagna elle-même
peste, sa fiévre fut si ardente, qu'il l
parut sur le corps comme une espéce d
ceinture composée de douze charbons
elle fut assistée de ses deux compagn
avec tout le soin possible ; mais on peu
juger aisément que dans un vaisseau o
ne peut avoir que très-peu de secours
& celui sur lequel elles étoient ayan
manqué d'eau douce, on fut obligé pou
donner quelque rafraichissement à cett
chere malade, d'étendre des linges pou
recevoir la rosée du Ciel afin d'étanche
un peu sa soif ; il mourut quantité de pe
sonnes, le Capitaine de la Flote fut d
ce nombre, & ce fut par miracle qu
notre chere Sœur fut guérie.

lles arriverent à Quebec le 19. d'Août
8. nous les avions trop souhaitées
r ne les pas recevoir avec une joye
oncevable, elles nous aiderent aussi-
à préparer de nouveaux endroits
r mettre les malades dont les vaif-
x étoient remplis, & qu'on devoit
s amener incessamment, notre salle
t trop petite pour les contenir, il
mourut que trois dans notre Hôpi-
mais ce surcroit de monde consu-
presque toutes nos provisions, &
s en souffrîmes beaucoup pendant
ver.

La Mere Marie Forestier de Saint Bo-
enture notre Supérieure, avoit man-
a précedente au Pere Toussaint Gue-
, Prieur de la Chartreuse Daiguillon,
nort de notre Mere Marie Guenet de
nt Ignace sa sœur, elle lui avoit en-
yé aussi en abregé le recit de ses ver-
, & l'avoit prié de procurer à toute
re Communauté une Lettre de felici-
on semblable à celle qu'il avoit adres-
en 1645. à la Mere Marie de Saint
nace pour elle seule, il la remercia
ne maniere très-obligeante, & il ob-
cette Lettre qu'elle souhaitoit du Re-
end Pere Leon, Prieur de la grande
artreuse, & Général de tout l'Ordre,
voulut bien nous faire l'honneur de

nous écrire lui-même avec des marque
d'eſtime toute ſinguliére, il nous accor
de une pleine & entiére participation
toutes les oraiſons, jeûnes, auſterités, au
mônes, hoſpitalités, & autres bonne
œuvres, & en un mot à tous les bien
ſpirituels dont Dieu voudra combler le
perſonnes de leur ſaint Ordre, de l'u
& de l'autre ſexe, & nous promit d
nous faire ordonner des Meſſes, & au
tres ſuffrages pour le répos de l'am
de chaque Réligieuſe dès qu'il ſera a
verti de ſon decès.

Les Carmelites du Fauxbourg Sain
Jacques de Paris avec qui nous avion
fait connoiſſance par Madame la Du
cheſſe Daiguillon nous envoyerent deu
images en rélief de la ſainte Vierge
& de Saint Joſeph ; nous avions auſ
eu rélation avec les Carmelites de l
ruë chapon nous recevions de l'un & d
l'autre de grands témoignages d'amitié

Monſieur Daillebout vint Gouverneu
en Canada cette année 1648, avec Ma
dame ſon Epouſe, Monſieur le Chevalie
de Montmagni repaſſa en France, nou
ne pouvons aſſez dire avec quel zele i
profita des occaſions frequentes qui ſ
préſenterent de nous rendre ſervice, i
nous prévenoit en toutes choſes, il veil
loit ſur nos béſoins, il nous a beaucou

dans ces commencemens, & dans
changemens de demeure que nous
ns été obligées de faire avant que de
d'établissement, c'étoit un homme
brave, très-accommodant plein de
passion pour les pauvres : zelé pour
Réligion, & tout propre à inspirer
our du Christianisme par l'exemple
a pieté.
uelque tems après l'arrivée des vaisx nous choisîmes la mere Anne de
somption pour assistante, & la Mere
nne de Saint Agnès pour dépositaire.
e R. P. Vimont qui avoit accomné nos sœurs dans leur voyage & qui
it eu grand soin d'elles, continua tou-
s ses bontés pour notre Commu-
té nous le demandâmes pour notre
nfesseur on nous l'accorda.
lous étions huit Réligieuses & Fran-
e Giffard notre Pensionaire depuis
sieurs années, désirant avec ardeur
n augmenter le nombre, nous lui
nnâmes l'habit le quatre d'Octobre
8. elle fut nommée de saint Igna-
comme l'avoit souhaité notre pre-
ere Superieure, c'est la premiere Ca-
liene qui ait eu le bonheur de se con-
rer à Dieu dans la sainte Réligion, ce
elle fit avec une ferveur admirable
elle a conservé toute sa vie.

Le païs se peuploit tous les ans pa
de nouveaux François qui emmenoien
leurs familles pour s'y établir. Nous les ai
dions en bien des choses & nous n'atten
dions pas quils fussent malades pour le
sécourir, ils trouvoient dans notre mai
son le soulagement, ou la consolatio
dont ils avoient besoin & regardoien
l'Hôtel-Dieu comme leur azile, auss
nous faisions-nous un plaisir de les lo
ger, de les nourrir, & de les instruir
des usages du pays pendant qu'ils prépa
roient leur demeure.

Cette même année la guerre des Iro
quois devint plus cruelle que jamais, il
prirent aux environs de Montreal, &
des trois rivieres, plusieurs François &
Sauvages : brulerent un village de Heu
rons nommé Saint Joseph, ou ils firen
d'horribles massacres : le R. P. Danie
Jesuite leur Missionaire fut brulé vif en
sortant de l'Autel ou il venoit de dire la
Sainte Messe.

Ils continuerent l'année suivant * 1649
à exercer leur Barbarie, ils ravageren
& brulerent deux autres villages de Heu
rons nommés Saint Ignace & Saint Louis
& parmi le grand nombre de Captifs
qu'ils emmenerent le R. P. Jean de Bre-
boeuf, & le R. P. Gabriël Lalement qu
avoient été pris avec leurs Neophites, fu-

* 1649.

deſtinés à des tourmens affreux, ces malheureux leur firent endurer qu'ils ſouffrirent avec une force & conſtance ſemblable à celle des plus tres Martyrs, nous les avons reverés uis comme tels, particulierement le P. de Breboeuf, que nous avions fort nu, & qui nous avoit beacoup affec- nées, nous ne manquons point tous ans de remercier Dieu des graces l lui a fait, & de communier toutes eize de Mars qui fut le jour de ſa rt, ce fût ce fervent Miſſionnaire qui iflé du grand zele qu'il avoit pour la verſion des Sauvages, engagea tou- les Communautés à s'obliger par vœu faire tous les mois une Communion ette intention c'eſt le vœu que nous ouvellons exactement le jour de Saint nçois Xavier.

Les triſtes reſtes de ces pauvres Heu- is Chrétiens vinrent ſe refugier ici, & ogerent dans des Cabanes qu'ils dreſ- ent près de nous, il fallut trouver de oi les nourrir: les RR. PP. Jeſuite con- ouerent à cette dépenſe, nous les aſ- ions de tout notre pouvoir, ils ve- ient tous les jours entendre la Sainte eſſe dans notre Egliſe, & y faiſoient ir priere ſoir & matin, quand les Miſ- onnaires ne pouvoient pas s'y trouver

une Réligieuſe prénoit ce ſoin & par la grille du Chœur leur faiſoit dire le Chapelet, les hommes ſe mettoient d'un côté de la Chapelle, & les femmes de l'autre, puis il diſoient un *Ave Maria* en leur langue tour-à-tour, comme s'ils euſſent pſalmodié & tous enſemble diſoient le *Pater* d'autres fois les hommes diſoient une Dizaine entiere, & les femmes une autre, & les enfans venoient après qui recommençoient cet exercice, on les faiſoit chanter auſſi en leur langue des Cantiques Spirituels, ils ſe portoient à toutes ces pratiques avec tant de ferveur, & d'aſſiduité, que ſouvent leur devotion nous tiroit les larmes des yeux tant nous étions pénétrées de joye & d'admiration en les voyant ſi bien inſtruits, ſi fermes dans la foy.

Il vint auſſi au commencement de l'année quatre Sauvages avec ſix enfans pour paſſer l'hyver chez nous une de ces femmes avoit une petite orphéline âgée de 18. mois appellée Louiſe dont la mere étoit morte trois jours après l'avoir miſe au monde, ce pauvre enfant ſe trouva comme abandonnée n'ayant aucun parent qui fut en état de l'élever, elle ne recevoit que très-peu de nourriture, de tems en tems quelque Sauvageſſe lui donnoit la mamelle, d'autres fois

lui faisoit avaler une cueillerée de sa
mité, quelques autres lui donnoient
e prune à sucer, mais comme cela
venoit que par hazard, & assés ra-
ment, elle étoit si maigre, & si foible
'il sembloit qu'elle n'eut que deux ou
ois jours à vivre, nous lui donnâmes
manger, elle dévoroit avec une avi-
té surprénante; le soin que nous prî-
es d'elle, l'attacha si fort à nous que
r un sentiment naturel de réconnois-
nce, elle nous caressoit, & vouloit
us suivre, elle se jettoit sur nous &
soit des petits efforts pour entrer dans
otre maison, elle nous gagna si bien
e nous la demandâmes à la femme
i l'avoit emmenée qui nous la donna
bon cœur, nous remerciant beau-
up de ce que nous voulions bien nous
charger. Peu de tems après le chan-
ment de nourriture la fit tomber ma-
de très-dangéreusement, elle fut à l'ex-
émité, nous la vouâmes à la bienheu-
use Marie-Magdelaine de Pazi & no-
e Seigneur par l'intercession de cette
inte, lui rendit une parfaite santé qu'el-
ne conserva qu'environ 4. mois après
squels elle mourut.

La dépense que nous avions faite l'Au-
mne précedante & cette quantité de
uvages que nous n'attendions point

& aux béſoins deſquels il falloit pourvoir, épuiſerent ſi bien nos vivres qu'il ne nous reſta rien, & pour comble de miſere, il ſurvint une grande famine qui nous incommoda beaucoup, car la viande étoit alors fort rare & la péche manqua.

Notre fréquente diſette & nos travaux continuels rebuterent deux de nos Réligieuſes, elles ſe dégouterent d'une vie ſi dure, ſouhaiterent de retourner à Dieppe, ce fut la Mere Marthe de Saint Génier qui étoit venue de France en 1643. & la Mere Anne de l'Aſſomption qui n'étoit ici que depuis un an, elles nous prierent de ne nous y point oppoſer, nous n'avions garde de les retenir, car dans un nouvel établiſſement on a béſoin d'une ferveur extraordinaire pour en ſoutenir les fatigues & l'ennui qui les tourmentoit ne pouvoit qu'être ſuivi de beaucoup de négligence, de plus la Mere Sainte Genévieve avoit de grandes foibleſſes d'eſprit que l'on attribuoit à la peur qu'elle avoit eue de la Mer en venant de France, il étoit à craindre qu'elle ne tombat dans un état qui nous auroit obligées de l'enfermer, & la Mere de l'Aſſomption ne s'étoit jamais figurée le Canada tel qu'elle le trouva, elle ſe flâtoit de mener une

aussi douce que dans sa maison, nous
nsentîmes donc à leur retour quoique
us eussions lieu d'appréhender qu'el-
ne rafroidit l'ardeur de celles qui dé-
oient venir partager nos peines, nous
us séparâmes avec des grandes mar-
es d'amitié de part & d'autre, le R.
le Jeune qui partoit pour France par
même Vaisseau, fut leur conducteur,
Giffard notre ancien ami les accom-
gna aussi, elles se rendirent à bon port
jusqu'à leur mort, elles nous ont tou-
urs écrit exactement & fort cordiale-
ent, sans pourtant nous avouer que
ir conscience leur fit aucun reproche
leur démarche que je ne veux pas
xer d'infidélité, mais qui cependant
ssemble assés à ce que notre-Seigneur
pelle dans l'Evangile regards derriere
rès avoir mis la main à la charrue.

Nous restâmes six Professes & une No-
ce, c'étoit bien peu pour tant de tra-
ux, mais nous nous en acquittions avec
nt de joye que rien n'en souffrit, Ca-
erine Chevalier ne se sentant plus de
maladie qu'elle avoit eue, & conti-
ıant à faire parfaitement bien son de-
oir, les dix années qu'elle avoit voué de
ous servir en séculiere, étant accom-
ies nous lui donnâmes l'habit de sœur
onverse le jour de l'Immaculée Con-

ception, elle reprit auſſi le nom de la paſſion qu'elle avoit déja.

La Mere Anne de l'Aſſomption avoit ceſſé d'être aſſiſtante dès le mois de May de cette année 1649. ou nous fimes nos Elections pour mettre à ſa place, la Mere Catherine Vironneau de Saint Joſeph, la Mere anne le Cointre de Saint Bernard fut élue hoſpitaliére en préſence du R. P. Jerôme Lalement notre Superieur qui préſida encore à celles que nous fimes le 8. May 1650. ou nous élûmes pour aſſiſtante la Mere Anne le Cointre de Saint Bernard hoſpitaliére, la Mere Marie des Champs de Saint Joachim.

La crainte des Iroquois qui faiſoient tous les jours de nouvelles incurſions aux environs de Quebec mettoit tous les habitans dans une grande conſternation, il y en eut pluſieurs vers le Cap-Rouge qui furent tués, ces malheureux enleverent des enfans qu'ils maſſacrerent cruellement aux yeux de leurs parens, chacun ſe tenoit en état de ſe deffendre & perſonne n'oſoit ſortir ſans armes, nous étions touchées d'une veritable compaſſion de voir le trouble & la déſolation que cela cauſoit partout, nous faiſions quantité de prieres pour demander à Dieu d'adoucir l'humeur feroce de ces Barbares, & de proteger les Chré-

ns qui tomboient entre leurs mains, a-
qu'ils ſupportaſſent avec patience les
ribles tourmens qu'on leur faiſoit ſouf-
, quand ils avoient fait aux priſon-
ers quelque dangereuſe bleſſure, ils
penſoient avec un ſoin & une adreſ-
ſurprénante afin de les guerir pour
reſerver à d'affreux ſupplices lorſqu'ils
oient dans leur Village, parce que c'eſt
deshonneur pour un Iroquois d'em-
ener un priſonnier malade, ils en gar-
ient d'autres long-tems en qualité d'eſ-
ves, & les traitoient avec une dureté
croyable. ils les chargeoient dans leurs
yages des fardeaux les plus péſans, les
tonnoient à toute heure, les faiſoient
vailler tout le jour ſans relache, ils
ignoient que ces malheureux ne pro-
aſſent des ténébres de la nuit pour s'e-
aper, ils avoient inventé une nouvel-
torture pour les arreter plus ſeure-
ent qu'avec les liens ordinaires, ils
ndoient à demi de gros bois, mettoient
ns les fentes les pieds & les mains de
urs captifs, enſorte que ce bois ouvert
r force venant à ſe reſerrer leur don-
it une gêne qui les faiſoit jetter des
is lamentables toute la nuit, ces Bar-
res dormoient tranquillement à ce
uit, la rigueur du froid augmentoit
core leur douleur, ils étoient preſ-

que nuds, n'étoient couchés que ſur la neige, & (ſe couchoient ſur leurs pieds, afin d'être reveillés au moindre mouvement qu'ils faiſoient dans ces douleureuſes entraves) ainſi le repos de la nuit étoit plus intollerable pour eux que le travail du jour qu'il falloit reprendre dès le lendemain quoiquils fuſſent tous briſés du mal qu'ils avoient ſouffert, & affoiblis de n'avoir pu dormir, ceux qui malgré tant de précautions trouvoient le moyen de s'enfuir couroient riſque quand ils étoient repris d'être traités encore plus rudement, il étoit difficile de faire aſſés de diligence dans un pays inconnu pour n'être pas attrapé par les Iroquois qui battoient continuellement toutes ces forêts, & qui couroient bien vite après leurs priſonniers dès qu'ils s'appercevoient de leur évaſion, la foibleſſe ou tant de ſouffrances avoit reduit des captifs ne leur permettoit pas de faire de grandes journées, d'ailleurs ils ne ſe chargoient pas de vivres, & pourveu quils recouvraſſent leur liberté, toutes les craintes, & les fatigues qu'ils eſſuyoient dans leur fuite, leur paroiſſoient peu de choſe. il y en avoit d'aſſez heureux pour ſe rendre à Montreal, après avoir uſé de toute ſorte d'eſtratagême pour cacher leur marche, les uns de peur d'être

ecouverts par leur piſte, marchoient
ns l'eau toute la journée, & la nuit
ſe perchoient dans quelqu'arbre, ou
mangeoient de la moële, & des feuil-
s, n'ayant rien pour ſe nourrir, d'au-
es s'égaroient & faiſoient dix fois plus
chemin qu'il ne falloit, la crainte
ur faiſoit ſouvent prendre des arbres
our des hommes, les branches pour
s épées, ou des fuſils, & le moindre
lement des vents pour la voix des Iro-
ois qu'ils s'imaginoiet voir à tout mo-
ent devant eux, quand ils arriverent
ırs forces étoient épuiſées, ils avoient
viſage comme des deterrés, leurs corps
ſſembloient à des Squelettes, & à pei-
avoient-ils aſſez de voix pour racon-
r leurs miſeres, pas une ne s'enga-
oit dans ces pénibles routes ſans s'être
commandé à Dieu, & à la très-Sain-
Vierge avec une confiance qu'on leur
oit toujours inſpirée & que le péril
ils ſe voyoient redoubloit.
A la fin de l'Automne M. de Saint
uveur ſortit de chez nous & nous reſ-
mes ſans Chapelain, les Jeſuites nous
fournirent juſqu'à l'année ſuivante,
l'un Prêtre nommé M. Delile que
ous avions demandé en France à ce
ſſein arriva; les Urſulines nous de-
anderent trente arpens de notre terre

de Saint Sauveur, & pour entretenir la paix nous leur cédâmes pour un morceau de terre qu'elles nous donnerent à la longue pointe dont nous nous sommes defaites dans la suite.

Nous trouvâmes encore une occasion de les obliger lorsque le feu ayant pris à leur maison le trente de Decembre 1650. à trois heures après minuit, elles furent contraintes de sortir sans pouvoir rien sauver; le R. P. Raguemau qui avoit succedé au R. P. Jerôme Lalement dans la superiorité, nous emmena quatorze personnes, nous les reçûmes avec beaucoup d'affection, & nous prîmes beaucoup de part au malheur qui leur étoit arrivé, elles demeurerent environ trois semaines avec nous pendant lesquelles nous tachâmes de leur marquer par toute sorte d'endroits combien nous les estimions, elles sortirent le jour de Sainte Agnès 21. de Janvier pour aller dans la maison de Me. la Pelleterie leur Fondatrice, mais avant que de nous separer, pour affermir & pour augmenter notre union d'une maniere qui devoit nous être reciproquement très avantageuse, nous fimes une convention par écrit dont nous avons été les unes & les autres très-exactes à nous en acquitter depuis ce tems-là en voici la copie.

Acte

ête d'une promesse faite entre les
lines & les Hospitaliéres de Quebec
l'année 1651.

ous Superieure & religieuses hospi-
res de Quebec, les Reverendes Me-
Ursulines étant à cause de l'incen-
de leur maison refugiées en notre
astere, sommes convenues ensem-
les points suivans, sçavoir, 1°. que
conserver une perpetuelle & indis-
ble union & charité entre nos deux
munautés, que doresnavant il y au-
ne entiére societé & communica-
de biens spirituels, & participation
roque aux bonnes œuvres, & prié-
qui se feront en nos deux Monaste-
tant particulieres que générales.

. Que pour une plus particuliére
ve de cette union & charité que
désirons établir, & conserver en-
ous, & aussi pour suppléer au peu
noyens qu'on a eu en ce pays, de
dire des suffrages pour les sœurs
ntes : lorsque quelqu'une sera déce-
en l'une des deux maisons, la Supé-
e de cette défunte en donnera avis
utre monastere, dans lequel on dira
ce des Morts à neuf leçons, on chan-
une grande-Messe, on fera une com-
ion générale, & on dira un Cha-
, & tout pour le répos de l'ame

H

de la défunte, & ce ſeulement pendan
le tems qu'il plaira à Dieu nous conſer
ver dans le pays : car au cas de retou
en France les unes & les autres ceſſe
roient d'être obligées à ces dévoirs d
charité, & d'aſſiſtance ſpirituelle, com
me auſſi en cas qu'une des deux mai
ſons vint à manquer à l'éxecution d
ces promeſſes, l'autre n'auroit plus au
cune obligation de ſon côté.

3°. Toutes les ſusdites Réligieuſes U
ſulines & Hoſpitaliéres ont volontair
ment & de bon cœur remis entre l
mains de N. Seigneur tout ce qu'ell
pourront faire & mériter les huit jou
qui précederent le decès de chaque R
ligieuſe, afin qu'il plaiſe à ſa divine M
jeſté l'appliquer au fruit de cette am
pour lui mériter une ſainte mort & h
ter le tems de ſa béatitude, à cet ef
toutes les ſusdites Réligieuſes renonce
autant qu'elles peuvent à toutes les a
tres intentions qu'elles pourroient
voir ſans en faire de vœu en l'eſpa
de ces huit jours pour l'application
leurs prieres, ſouffrances & bonnes œ
vres, afin que ſa divine Majeſté l'app
que au profit d'icelle ; en foi de quoi
préſant a été dreſſé en notre Monaſt
de la miſericorde de Jeſus, ce 9. Fevr
1651. & ſigné au nom de tout le C

e par Sœur Marie de ſaint Bonaven-
e, Superieure, Sœur Anne de ſaint
nard aſſiſtante, & Sœur Marie de
t Joachim Hoſpitaliére.
l eſt à croire que les Urſulines en
ivirent autant de leur côté; car nous
trouvons point qu'elles ayent ſigné
l'acte de cette promeſſe quoiqu'elles
ent auſſi fidéles que nous à s'en ac-
itter.
Les ſix années de Superiorité de la
ere Marie Foreſtier de ſaint Bonaven-
re étant accomplies le huit de May
us fimes nos Elections, le R. Pere
agueneau notre Superieur y préſida,
mere Marie - Catherine Vironau de
nt Joſeph fut élue Superieure, on mit
mere ſaint Bonaventure aſſiſtante, &
mere Anne le Cointre de St. Bernard
oſpitalière pour la ſeconde fois.
M. d'Aillebout ayant fait pluſieurs éta-
iſſemens, ſur differentes terres qui lui
voient été concedées, prit le parti de
eſter en Canada ſimple particulier après
avoir été trois ans gouverneur, il y
ecut honorablement & mourut fort
ſtimé pour ſa vertu : il n'étoit venu en
e pays que par un motif de pieté dans
deſſein d'ayder ceux qui préchoient la
oy & de contribuer à la converſion des
auvages, Madame d'Aillebout quoique

jeune ne voulut point repaſſer en France, étant déja toute à Dieu, elle jugea qu'elle le ſerviroit ici d'autant-plus aiſément qu'on ny reſpiroit alors que la devotion; ainſi elle ne ſongea pendant ſon veuvage qu'à plaire au Seigneur, & s'avança à grands pas à la perfection.

M. de Lauſon vint en * 1651. prendre poſſeſſion du gouvernement c'étoit un homme de qualité très-vertueux, qui étoit Conſeiller d'état, & qui avoit été Intendant de Guienne, il emmena trois de ſes fils, qui dans la ſuite s'établirent dans ce pays, l'ainé portoit le nom de M. ſon pere, il avoit ſervi en France dans le Regiment de Navarre, & dans celui de Picardie, & il étoit fort conſideré de M. le Duc Deſpernon, on le fit Sénéchal ici, mais il fut tué par les Iroquois en l'année 1660. & laiſſa deux filles qui ont été Réligieuſes aux Urſulines: le ſecond s'appelloit Lauſon de Charni, il épouſa une fille de Monſieur Giffard, & le troiſiéme que l'on nommoit Lauzon de la Siltierie, ſe maria avec une Demoiſelle de Pau qui nous fut envoyée de France par Madame la Ducheſſe d'Aiguillon en 1655. pour être Religieuſe chez nous, elle avoit beaucoup d'eſprit, & de piété, mais point du tout de vocation, elle ſe vit bientôt

* 1651.

uve par un triste accident, car M. son
oux se noya le 4. de l'année 1659. on
us emmena cette pauvre Dame que
fliction avoit rendue malade, & nous
procurâmes tout ce qui dépendit de
us, pour sa santé & sa consolation ;
te famille très-distingée par son rang
encore plus par sa vertu, a toujours
noré notre Communauté d'une sin-
e affection, nous en avons reçu du
n, & non seulement, des honnêtes
ns, qui sont venus établir & former le
nada, mais de plusieurs personnes de
ance avec qui nous n'avions jamais eu
cune liaison.

Monsieur de la Bidiere, maître des Re-
êtes à Paris sans nous connoître nous
le plaisir de nous prêter 2000. liv.
ns un tems ou nous en avions un ex-
me besoin n'ayant peu le rembourser
iérement, il nous manda qu'il nous
ndroit quitte de 700. liv. dont nous
étions rédevables, si nous voulions
us engager à faire tous les Vendredis
petit salut à Notre-Dame de pitié,
nous chanterions *Stabat Mater* avec
raison *Interveniat*, & celle de Saint
seph, comme notre Chapelle étoit de-
e au précieux Sang & que nous avions
a pris la résolution de chanter une
s la semaine *O Crux ave*, nous ac-

ceptâmes volontiers sa proposition, nous joignîmes notre intention à la sienne, & nous y ajoutâmes un *De profundis* pour tous nos bienfaiteurs, ce qui s'observe très-exactément, nous passâmes un contract de cette obligation ou il y avoit d'autres clauses qui sont annullées à présent.

Monsieur Dauteuil & Madame de Maucaus pui arriverent au mois d'Octobre de cette année 1651. nous donnérent peu de jours après une jeune postulante converse, nommée Marie-Clemence Duhamel qu'ils avoient emmenée de Paris à ce dessein, elle avoit été élevée par des personnes entichées du jansenisme qui faisoit déja beaucoup de bruit en France, ce qui nous obligea de l'éxaminer & de l'éprouver plus-longtems que nous n'aurions fait, mais n'ayant rien reconnu en elle qui ressentit l'erreur, nous lui donnâmes le saint habit & le nom de l'Incarnation.

Nous reçûmes aussi un grand nombre de Pensionnaires quoique nous fussions assés occupées du soin des malades, ne pouvant nous dispenser de faire ce plaisir à nos amis, qui souhaitoient que leurs filles fussent élevées chez nous, il y avoit parmi elles une petite heurone appellée Agnès Skomaud Huroi, douce,

un fort bon eſprit, & d'un bon natu-
l, elle apprit en moins de deux ans
lire, & à écrire, enſorte qu'elle de-
ncoit les petites Françoiſes, elle par-
it admirablement bien ſa langue & la
otre, & ſervoit d'interprete aux pau-
res Hurons qui étoient malades dans
otre Hôtel-Dieu, jamais elle ne s'ex-
uſoit au contraire elle prenoit volon-
ers ſur ſon compte toutes les fautes dont
n accuſoit les autres; elle fit ſa pre-
niére communion avec une ferveur &
ne foi ſurprenante, elle étoit ſi vive-
nent perſuadée que c'étoit Notre-Sei-
neur qui la viſitoit, qu'elle ſe donna
lui en le recevant, le ſuppliant de lui
aire la grace d'être Religieuſe, & ſa con-
ance la rendoit comme aſſurée qu'il
ui accorderoit ſa demande; la ſuite fe-
a voir que ſon eſperance ne fut pas vai-
ne, elle craignoit ſi fort que ſa mere ne
a retirât de chez nous que quand ſes
parens la venoient voir, elle ne leur
parloit que comme en paſſant, elle re-
fuſa toujours de ſortir pour aller dans
ſon Village, quoique pour peu de tems
ce qui eſt d'autant plus rare à cet âge,
que les Sauvages naturellemenr legers
ne demandent qu'à courir.

Dès l'année 1647. Notre Saint Pere
le Pape Clement X. nous avoit accordé

pour ſept ans une Indulgence pleniere que l'on gagnoit dans notre Chapelle dès les premieres Vêpres du Dimanche de la Paſſion, parce que la Fête étoit aſſignée ce jour-là; mais en 1652. Sa Sainteté nous enrichit de pluſieurs autres Indulgences pour 15. ans, l'une ſe gagnoit dans notre Chapelle par tous les fidéles les Fêtes de la Nativité, Annonciation, Aſſomption de la ſainte Vierge, & le jour de ſainte Monique & de ſaint Joſeph, les autres n'étoient que pour les perſonnes de notre Monaſtére, une de ces Bulles nous accordoit quatre fois l'année de la ſainte Echelle telle qu'on la gagne à Rome en montant l'Echelle Sainte; c'eſt pourquoi nous en fimes faire une qui ne ſert qu'à cet uſage.

Une autre Bulle nous obligeoit à viſiter douze fois l'année ſept Autels ou Oratoires dans l'enclos de notre Maiſon, & nous gagnions la même Indulgence que ceux qui viſitoient les ſept Autels de la Baſilique de ſaint Pierre de Rome. Le Pape accordoit par une quatriéme Bulle cent jours d'Indulgence pour chaque Religieuſe Hoſpitaliere qui chanteroit ou reciteroit dévotement devant une Chapelle de ce Couvent, les Litanies de la ſainte Vierge une fois la ſemaine; & enfin par une cinquiéme il accorda une Indulgence

gence à notre Eglise le jour des morts
pendant toute l'octave, aussi-bien que
s les lundis de l'année, lorsque ces
rs-là on offriroit le saint sacrifice de
Messe pour quelque Religieuse dece-
de ce Monastére.

En cette année 1652. nous ne fimes
nt d'élection, & en 1653. on ne fit
itre changement que de mettre Hos-
aliere la Mere Marie des Champs de
nt Joachim qui l'avoit déja été.

Mais l'année 1654. le premier trien-
de la Mere Cathérine Vironnaux de
nt Joseph, étant fini le 11. de Mai,
us élûmes pour Supérieure la Mere
rie Forestier de Saint Bonaventure,
lui donna pour assistante la Mere
nt Joseph, & on élut dépositaire la
re Marie Catherine de S. Augustin, &
Mere Jeanne Thomas de Saint Agnès
yant été six ans, ce fut le Reverend
re François Lemercier qui y présida, il
oit succedé dans la charge de Superieur
Reverend Pere Paul Ragueneau, qui
aussi présent à nos élections avec le
verend Pere Barthelemi Vimon.

Il ne se passoit point d'année que l'on
fit faire quelques travaux pour rendre
tre maison plus commode, nous y
ons logées fort à l'étroit, & notre
e étoit aussi trop petite pour la quan-

tité de nos malades qui augmentoit con-
ſiderablement. Le pays ſe peuplant de
plus en plus, nous crûmes devoir bâtir
un Hôpital mieux conſtruit que celui
que nous avions, qui n'étoit qu'un édi-
fice de bois de quatorze pieds de large
fort ſombre, on fit donc le projet d'un
bâtiment plus ſolide pour une grande
ſalle, une Egliſe & un Chœur, nous en
écrivîmes à tous nos amis en France
mais ſur-tout à Madame la Ducheſſe
Daiguillon qui approuva notre deſ-
ſein, & qui nous promit avec une gran-
de bonté de nous aider de tout ſon pou-
voir.

Pendant que nous nous préparions à
cette entrepriſe, nous eûmes la conſola-
tion de voir arriver le 14. de Juillet la
Mere Marie René de la Nativité, qui ve-
noit de notre Communauté de Quim-
percorentin en Baſſe-Bretagne, elle étoit
paſſée dans le vaiſſeau Lafortune qui
étoit parti de Nantes, elle y courut de
grands riſques, car la tempête rejetta
deux fois le navire dans le port; & la
mauvaiſe nourriture jointe à l'air de la
mer, la rendirent fort malade pendant
toute la traverſée, ce qui rend ſa voca-
tion pour le Canada doublement remar-
quable, c'eſt qu'elle eut des peines ex-
trêmes à obtenir ſon obédience de ſon

que & de sa Communauté, étant
cherie de l'un & de l'autre, & qu'elle
aroître sa générosité, non-seulement
quittant des personnes d'un grand
ite, mais encore en s'embarquant
e pour faire le voyage de la nou-
e France, où le zèle de la gloire de
u, & le désir de servir les pauvres
vages l'appelloient, elle surmonta
tes les difficultés qui se présenterent
r retarder l'exécution de son dessein;
orte que les Religieuses qui devoient
ir avec elle ayant manqué de parole,
ne voulut point reculer & fut même
onductrice de plusieurs Demoiselles
la Reine envoyoit en ce pays. Une
nête veuve de cette troupe lui ser-
t de compagne, cette Dame entra
z nous dans la pensée de se faire Re-
euse, mais elle fut obligée de s'en re-
rner en France la même année, l'air
pays étoit tout-à-fait contraire à sa
té, il sembloit que Dieu ne l'avoit
venir en Canada que pour accom-
gner cette sainte Religieuse dont la
sence nous combla de joye.
r les promesses que nous venionsde
evoir de Mde. notre Fondatrice, & la
nfiance que nous avions en Dieu, nous
mmençâmes le bâtiment de notre E-
se & de l'Hôpital, la premiere Pierre

fut posée solemnellement le jour de sain-
te Thérese le 15. Octobre 1654. par Mon-
sieur de Lauzon Gouverneur, en présen-
ce du Reverend Pere François Lemer-
cier Supérieur des Missions, & des Pere
Barthelemi Vimont, & Paul Ragueneau
& Joseph Poniat, de la Mere Marie Fo-
restier de S. Bonaventure, Supérieure d
toutes les Religieuses de la Communau-
té: les principaux habitans du pays assiste-
rent aussi à cette cérémonie, la bénédic-
tion de cette pierre & de la place de
l'Eglise fut sous le titre du précieux Sang
de N. Seigneur & de N. Dame de Pitié,
on en a depuis assigné la fête au jour de
l'Invention de la Sainte Croix le 3. de
Mai.

Peu de tems après nous donnâmes
l'habit à une fille de Monsieur Bourdon,
appellée Marie, qui prit le nom de Thé-
rese de Jenvis, nous l'avions eue depuis
long-tems pensionnaire, & nous lui con-
noissions un fort beau naturel, bien dis-
posée pour la vertu.

Nous prîmes aussi en cette même an-
née une petite Heurone orpheline, nom-
mée Marie-Thérese, pour l'élever & l'ins-
truire pour l'amour de Dieu, elle n'avoit
que deux ans & demi, & quand elle fut
plus âgée, la Mere Marie René de la Na-
tivité, l'envoya à Madame la Marquise

ouergonantin en Bretagne, chez qui
mourut peu d'années après.
ı Ducheſſe Daiguillon n'omettoit
en France pour nous procurer des
ırs pour la bâtiſſe de notre Egliſe &
otre Hôpital, pluſieurs perſonnes
tables y contribuerent, & l'on fit
ffort pour nous envoyer toutes les
es convenables ; on joignit à ce que
ienfaicteurs nous avoient donné l'ar-
de nos penſions & de notre revenu,
Fondatrice donna commiſſion à
eurs les Intendans du Havre de
e, de faire charger dans trois navi-
êcheurs qui venoient de l'Iſle Parin,
ce qui étoit pour nous.
s'en acquitterent exactement, mais
ovidence ne voulut pas que nous
taſſions de ces avantages, car un de
aiſſeaux périt dans les glaces, ſans
ı ſeul homme pût ſe ſauver, & on
ut ſa deſtinée que par d'autres na-
qui avoient été témoins de ce nau-
: la France étoit en guerre alors
l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hol-
, & les deux autres vaiſſeaux qui
rtoient nos proviſions furent pris
es Anglois & par les Hollandois,
nous ne reçûmes rien du tout, & la
que nous fimes fut eſtimée 10000.
cela nous mit dans une grande pei-

ne, parce que comptant ſur ce qui de
voit venir de France, nous avions fai
travailler à la maçonne qui étoit déj
bien avancée, nous conſultâmes no
amis ſur ce que nous devions faire, &
tous furent d'avis, particulierement M
de Lauzon notre Gouverneur, qu'il fal
loit continuer, quoique nous n'euſſion
point d'autre fonds que la dot de quelque
Religieuſes que nous y employâmes
nous empruntâmes le ſurplus, dans l'e
pérance que Dieu nous fourniroit le
moyens de nous acquitter, nos ouvrier
étoient arrêtés, & les matériaux amaſ
ſés, nous ſuivîmes donc ce conſeil, &
avec bien des ménagemens on vint
bout en aſſez peu de tems de finir l'E
gliſe, le Chœur & l'Hôpital.

On jugea à propos en 1656. d'élir
une Maîtreſſe des Novices, quoiqu
dans ce tems-là le Noviciat ne fût pa
ſeparé de la Communauté à cauſe du pe
tit nombre, on choiſit pour cet Office
Mere Marie René-Bouliés de la Nativité
le Reverend Pere François le Mercier no
tre Supérieur préſida à cette élection.

Les Iroquois ne ceſſoient point de ha
celer les François & les Sauvages Chré
tiens; & comme ils avoient toujou
l'avantage, ils en devinrent plus fiers, i
deſcendirent dans un quartier, paſſeren

nt Quebec, & donnerent ſur l'Iſle
leans où ils firent une cruelle bou-
ie des Heurons, pendant qu'ils tra-
oient dans leur deſert, ils en maſſa-
ent une partie, & en enleverent le
ſans qu'on pût s'y oppoſer, parce
l'on étoit dans la ſaiſon des ſeman-
& qu'il n'y avoit point d'hommes
Quebec, tous étant occupés à la
pagne. Ces pauvres Chrêtiens furent
rgés malgré les meſures que l'on avoit
es & la dépenſe que l'on avoit fait
r les garantir de ce malheur en leur
nt bâtir un Fort où l'on avoit mê-
mis des canons ; mais tout fut inu-
, parce que les Iroquois les ſurpri-
, & qu'ils ne reçurent aucun ſecours
François, on apprit cette triſte nou-
e avec une deſolation générale, d'au-
plus grande que les Iroquois glo-
ix de leur victoire, & plus inſolens
jamais, menaçoient de venir à Que-
, d'enlever les filles blanches, de
ndre leurs maiſons pour en faire un
t, & ſe rendre maîtres de tous les
nçois, ce qui en effet leur auroit été
le ſi Dieu ne les eût empêchés : ce
it repandit par tout une terrible allar-
, on ſe crut perdu, & pendant plu-
rs années nous nous croyons tous
jours à la veille de périr.

Le 30. d'Octobre 1656. nous fimes relever le corps de la Mere Marie Guenet de Saint Ignace notre Supérieure, & de la Mere Jeanne Sulpice de Sainte Marie, on les apporta processionnellement dans le vieux Chœur où ils passerent la nuit. Le lendemain le Reverend Pere Jean de Quem, nouveau Supérieur des Missions, fit la bénédiction du caveau qui est dessous le Chœur neuf, les RR. PP. Vimont, Chatelain & Penat, y assisterent avec M. Lebley, notre nouveau Chapelain, & M. Vignal Chapelain des Ursulines : après la cérémonie on alla en ordre chercher le corps de nos deux Défuntes, nous les portâmes dans ce caveau où nous les enterrâmes au chant des Pseaumes, toutes les Religieuses & les Pensionnaires tenant des cierges, & ressentant une tendre devotion en rendant les derniers devoirs aux deux premieres filles qui ont vêcu, & qui sont mortes si saintement dans cette Communauté.

Les mêmes jours Me. Lauzon de Charni fut aussi enterrée dans ce même caveau avec nos Religieuses, comme elle l'avoit demandé avant sa mort, ce que nous lui accordâmes volontiers, non-seulement à cause de l'affection & de l'estime que nous avions pour elle & pour

ute la famille de M. Giffard son pere,
is encore pour le respect que nous
ons pour M. de Charni son époux,
te jeune & vertueuse Dame mourut
ès un an de mariage, elle laissa une
e dont on nous confia l'éducation
and elle eut atteint l'âge de six ans.
M. Lauzon de Charni qui avoit déja
aucoup de piété, se détacha entiere-
ent du monde & se donna parfaitement
Dieu, il passa en France l'année sui-
nte pour être ordonné Prêtre, puis il
vint en Canada où il a exercé son zèle
grand nombre d'années, nous l'a-
ns eu long-tems pour Supérieur, &
us avons reçu de signalés témoignages
sa bonté.

A la mort de Madame son épouse il
ous obligea de dire tous les ans un
oit entier pour elle; c'est-à-dire, un
ffice des Morts de neuf leçons, avec
ne grande Messe, & nous donna pour
t effet une concession à la côte de Lau-
on qui nous valoit alors 200. liv. de
nte, à cause de la pêche d'anguille qui
oit fort abondante; mais ayant beau-
oup diminué, elle ne nous produit
us que 33. liv. à quoi M. de Lauzon
yant égard, il nous déchargea d'une
artie de cette obligation, se contentant
une grande Messe sans Diacre, & d'un

seul nocturne de l'Office des Morts, ce que nous disons exactement le 17. d'Octobre.

Ma Sœur Marie-François Giffard de Saint Ignace, tomba malade fort dangereusement quelque-tems avant la mort de Madame sa sœur, elle eut cependant un mieux qui nous fit croire qu'elle guériroit parfaitement, mais son mal redoubla bien-tôt avec des douleurs très-cüisantes, elle les supporta tout l'hyver avec une patience héroïque & une joye qui nous charmoit, & le 15. Mars 1657. elle mourut âgée de 23. ans; c'est la premiere Canadienne qui se soit consâcrée à Dieu par la profession Religieuse, elle s'acquittoit de toutes ses obligations avec une ferveur & une perfection que nous admirions; elle étoit pleine d'esprit, douée d'une grande douceur & d'une prudence au-dessus de son âge, son innocence & sa piété étoient Angeliques, elle avoit une humilité sincere & profonde, une charité ardente & une fidélité exacte à tout souffrir pour Dieu, tout le pays accourut à ses funerailles, benissant le Seigneur de ce que cette Colonie avoit donné au Ciel une si belle fleur : comme sa vie étoit un modéle de toutes les vertus, sa mort nous causa une sensible affliction, quoi-

elle fût adoucie par une consolation
rette qui nous assuroit de son bon-
ur.
Au mois de Mai 1657. le Reverend
re Jean de Quem notre Supérieur,
sida à nos élections, la Mere Marie
restier de Saint Bonaventure fut con-
uée Superieure, la Mere Jeanne Tho-
as de Saint Agnès élûe Maîtresse des
ovices, & la Mere Marie-René Boulié
la Nativité, fut mise dépositaire.
Nous reçûmes en cette année deux
stulantes, Marguerite Bourdon, qui
it le nom de Saint Jean-Baptiste, &
i avoit déja une sœur ici, & Antoi-
tte Hyacinte du Tarte, qui fut sur-
ommée de la Visitation, cette Com-
unauté s'augmenta encore de trois Re-
gieuses qui nous vinrent de Dieppe,
étoit la Mere Catherine-Marie le Con-
e de S. Agnès, la Mere Marie Hicovin
e la Conception, & la Sœur Marguerite
iguet de Sainte Marie, Novice Conver-
, elle étoit passée dans le navire appellé
S. Sebastien, leur navigation fut heureu-
, n'ayant été que 56. jours en mer,
lles furent cependant poursuivies plus
e 24. heures par des Fourbans, près du
ort de Dieppe où elles s'étoient em-
arquées, mais elles furent délivrées
omme par miracle, nous les reçûmes

avec une grande joye : leur arrivée fut remarquable, en ce que la sécheresse qui desoloit le pays, cessa le 29. Juin qu'elles prirent terre à Québec, & il tomba une pluie si abondante, que cela fit croire à tout le monde qu'elles apportoient la bénédiction du Ciel, elles étoient accompagnées d'un vertueux Prêtre de Normandie, & de plusieurs autres personnes de merite.

Comme nous avions déja une Mere Saint Agnès, & qu'elles se trouvoient toutes deux du même nom, il fallut qu'il y en eût une qui changeât, ce fut la plus ancienne, qui, par une dévotion particuliere au grand Apôtre, & peut-être par l'estime qu'elle avoit pour le Pere Paul Ragueneau son Directeur, prit le nom de Saint Paul sans quitter celui de Saint Agnès, & on l'appella depuis la Mere Jeanne-Agnès de Saint Paul.

La Mere Marie Hirovin de la Conception, étoit cette jeune Demoiselle Ecossoise qui nous fut envoyée par nos meres de Dieppe en 1642. & qui ne peut s'accommoder aux manieres du pays, ce qui l'obligea de retourner en France, elle a bien reparé depuis son infidélité passée, & l'a souvent avouée avec beaucoup de confusion.

La jeune Heuronne dont nous avions

lé qui demeuroit chez nous depuis
ſieurs années, nommée Genieve-
nès Skannadharoy, fille d'un des
ncipaux Capitaines de ſa Nation, dont
pere & la mere étoient excellens Chré-
ns, & qui étoit la premiere enfant née
mariage legitime, depuis qu'ils avoient
braſſé la foy, avoit un très-beau na-
el & de grandes diſpoſitions à la ver-
nous la reçûmes dans le deſſein de
faire Religieuſe, nous l'épprouvâmes
g-tems ſans rien remarquer en elle
reſſentit l'humeur Sauvage; elle paſ-
huit mois en qualité de Poſtulante
c une regularité qui la rendoit un
mple parfait de toutes les vertus, ce
nous la faiſoit beaucoup aimer. Etant
bée dangereuſement malade vers la
du mois d'Octobre, nous conſenti-
s à lui donner le ſaint habit qu'elle
ut avec une grande conſolation le
mier Novembre: ſon mal augmentant
jours, nous lui fimes faire ſes vœux,
qui combla tous ſes déſirs; elle de-
nda le nom de tous les Saints, & le
edy 3. de Novembre, elle mourut
e de 15. ans, dans les tranſports de
e & de reconnoiſſance admirable;
la ſeule Sauvageſſe juſqu'à préſent à
Dieu ait accordé la grace de la voca-
n Religieuſe, ainſi dans la même an-

née, la Colonie Françoise & la Mission Sauvage, offrirent leurs prémices au Ciel.

M. de Lauzon, Gouverneur, étoit passé en France l'année précédente, & avoit laissé ici M. le Senéchal son fils, Commandant pour une année, en attendant l'arrivée d'un nouveau Gouverneur qui fut M. le Vicomte d'Argenson, qui vint cette année 1657. il n'accepta cet emploi que par un principe de vertu, dans la vûe de faire fleurir la pieté en Canade, & d'y étendre la foy, son rare merite étoit parfaitement connu, nous lui fumes recommandées fort particuliérement par Mde. la Duchesse d'Aiguillon, à qui il promit de nous donner dans toutes les occasions des marques de son affection, ce qu'il n'a pas manqué de faire.

Monseigneur l'Archevêque de Rouen, de qui le Canada relevoit alors, envoya cette année en ce pays un de ses Grands-Vicaires, qui fut reçu avec de grands honneurs, c'étoit un homme de qualité d'une rare vertu & d'un merité distingué, on le nommoit M. l'Abbé de Quelus, il nous honora d'une singuliere affection, & nous a toujours donné des témoignages de sa bienveillance, il voulut bien présider à toutes les cérémonies qui se firent chez nous, & commença par donner l'habit à une de nos Postulantes, il

t les vœux de ma Sœur Marguerite
et de Sainte Marie, qui étoit venue
ice de France, & qui fit sa profession
. d'Avril 1658. il les prêcha toutes
deux, il se trouva aussi à nos élec-
s le 12. de Mai de la même année,
a Mere Anne le Cointre de Saint Ber-
fut élûe assistante, la Mere Catheri-
Tironneau de Saint Joseph Hospita-
, la Mere Marie des Champs de Saint
chim l'ayant été cinq ans de suite, &
ere Catherine Marie le Cointre de
t Ignace, Maîtresse des Novices.
os bâtimens étant enfin achevés après
des peines & des soins, M. l'Abbé
uelus benit notre Eglise le 10. d'Août
3. & le 15. du même mois Fête de
somption de la Très-Sainte Vierge,
. P. Quem, Superieur y célébra la
e Messe pour la premiére fois,
everend Pere Jean d'Allon y prêcha,
e même jour nous commençâmes à
ir les malades dans notre grand Hô-
l, qui nous paroissoit si beau en ce
s-là, & à tous ceux qui venoient le
, que quoique nous en eussions vû
France de bien bâtis & fort commo-
, nous étions charmées du notre, il
onsistoit cependant qu'en une salle
est aujourd'hui pour les femmes ;
s comme nous sortions d'un petit

todis qui ressembloit plûtôt à une caban-
ne qu'à un Hôpital, nous nous trouvions
comme dans un louvre, nous plaçâmes
les lits des deux côtés à la maniere de
France, & nous y exerçâmes notre sain-
te vocation avec beaucoup de joye.

Nous n'achevâmes pas tous ces bâti-
mens sans le secours de nos amis, Mada-
me notre Fondatrice y contribua consi-
derablement, car outre ce qu'elle nous
donnoit tous les ans, & M. l'Abbé de
Richelieu son neveu, elle s'employa avec
beaucoup de charité pour engager plu-
sieurs personnes à nous aider afin de repa-
rer nos pertes passées, elle gagna pour
cette bonne œuvre quelques Dames de la
Cour, qui fort long-tems nous ont fait
de petites rentes de 200. liv. de 100. liv.
de ce nombre fut Madame la Douairie-
re, Madame la Princesse de Condé, la
Marquise de Vigean, la Marquise de Me-
lun, Madame de la Moignon, premiere
Présidente, Madame Fouquet, Madame
Bodeau, qui avoit pris pour sa filleule
Genevieve-Agnès Skannadhary, Heu-
ronne, dont elle nous payoit la pension
& l'entretien, continua de nous envoyer
quelque chose, quoique cette Sœur fût
morte, Madame la Motheglen, Moi-
sant, le riche Sermentol, Mercier, Bou-
vet, Mde. Guenet, mere de notre premiere
Superieure,

rieure, Monſieur Guenet ſon fils,
ſieur Danne-Marche , l'Abbé de
Oucos, l'Abbé de Grevel, qui, juſ-
ſa mort, nous a fait du bien , c'eſt
ui nous a donné un crucifix de bron-
Monſieur des Landes de la Bidiere,
eurs de la Congregation de Paris &
eurs autres , ſans parler des parens
os Religieuſes qui nous faiſoient de
es aumônes, ceux des Meres Saint
venture, Saint Bernard, Saint Jo-
, Saint Joachim , Agnès de Saint
, Saint Auguſtin, & quelques-unes
nos Communautés de Dieppe , de
nes, de Rennes, de Quimper, de
é, de Treguié, de Bayeux & de Pa-
les Carmelites du grand Couvent de
, & celles du Fauxbourg Saint An-
e, les Feuillentines, les Religieuſes
inte Claire de l'Ave Maria, de la
ation, Monſieur Cramoizi, Librai-
qui recevoit tous ces dons, & nous
nvoyoit ; il nous faiſoit lui-même
coup de bien par le ſoin qu'il pre-
de nos affaires, il faiſoit toutes nos
miſſions gratis , & s'en acquittoit
une affection ſans pareille , il a
inué juſqu'à ſa mort , nous n'avons
is pû lui témoigner aſſez notre re-
noiſſance, Madame la Ducheſſe d'Ai-
on nous avoit adreſſées à lui dès le

commencement, & l'avoit chargé d
ſtipuler les conditions du Contrat de ce
te Fondation.

Ma Sœur Magdelaine de Pontreb, q
étoit entrée ici le 8. de Juin 1658. pr
l'habit, & le nom de Saint Michel le
de Septembre, nous ne laiſſions nos Po
tulantes pour lors que trois mois en S
culieres, le Reverend Pere Jean Quem n
tre Superieur fit la cérémonie.

Mademoiſelle Manſe qui étoit venu
de France pour Montreal, voyant la n
ceſſité d'un Hôpital dans cette Ville
avoit formé le deſſein d'en former un
y travailla de ſon mieux, elle étoit a
dée par des perſonnes de pieté très-r
ches, mais elle n'avoit point encore d
Religieuſes; & comme M. l'Abbé d
Quelus aimoit beaucoup notre Com
munauté, il jugea que ce ſeroit un ava
tage pour nous & pour tout le pays, s
n'y avoit à Quebec & à Ville-Marie qu'u
même Inſtitut, parce que cela entretien
droit mieux la paix qui doit être ent
les Maiſons Religieuſes; c'eſt pourqu
nous ayant propoſé l'affaire & décla
ſes vûes, il nous preſſa tant, que nous
conſentîmes, on crut devoir garder u
grand ſecret, juſqu'à ce que l'on e
gagné ceux de qui cette Fondation d
pendoit; & pour ſçavoir ſi on pourro

commoder, nous envoyâmes à Mont-
deux de nos Sœurs, la Mere Marie-
né Boulié de la Nativité, ſous prétex-
le lui faire prendre l'air pour la réta-
d'une maladie qu'elle avoit eûe, nous
donnâmes pour compagne la Mere
nne-Thomas Agnès de Saint Paul,
s partirent le 18. de Septembre avec
permiſſion de M. le Grand-Vicaire,
ſous la conduite de M. Souart, Prêtre
Saint Sulpice, qui les aſſiſta avec beau-
up d'affection pendant tout leur ſejour
Montreal.
Nous commençâmes cette année 1658.
ns l'octave des morts, à faire le Servi-
général de l'Ordre, nous goûtions
ns une grande paix la douceur de ſer-
Dieu, & il nous ſembloit que nous
cevions de ce monde la recompenſe
nos peines.
Au mois de Fevrier 1659. une pauvre
mille ayant un petit enfant en danger
mort, le voua à Notre-Dame de Pi-
, & promit de l'amener viſiter notre
gliſe, leur confiance fut recompenſée,
r la ſanté fut rendue à cet enfant auſſi-
t qu'on eut fait ce vœu, avant mê-
e qu'on l'eût accompli, ce qui fut re-
onnu pour miraculeux pendant l'abſen-
de la Mere Marie-René de la Nativi-
, qui étoit Dépoſitaire, nous chargeâ-

mes de cet emploi la Mere Marie-Catherine-Simon de Saint Auguſtin, elle y fut continuée par l'élection du 12. Mai 1659. où le Reverend Pere Jean de Quem préſida.

Nous prîmes chez nous cette année une petite Heuronne pour l'élever à la place de notre Sœur de tous les Saints : la ferveur croiſſoit tous les jours parmi les Sauvages, & Notre-Seigneur verſoit ſi abondamment ſes graces ſur le Canada, que l'on y vivoit dans une ſimplicité, une bonne foi & une union qui approchoit fort de celle que l'on admiroit dans les premiers Chrétiens, l'odeur de cette charité ſe repandoit par tout, & pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur naiſſance & par leur vertu, venoient habiter cetteColonie, dans le ſeul deſſein de s'y ſacrifier. Ces heureux commencemens firent croire aux Miſſionnaires que cette Egliſe meritoit bien un Evêque, & que ſa préſence donneroit encore un nouvel éclat à la pieté que l'on y remarquoit, ils s'employerent fortement pour en avoir un qui fût plein de zéle, & qui ne chercha que la gloire de Dieu & le ſalut de ſon troupeau, on ne pouvoit mieux répondre à leurs déſirs qu'en nommant à cette dignité Monſeigneur de Laval, connu en France ſous le nom de l'Abbé

Montigni, il étoit d'une très-illuſtre
iſon, & pour lors Archidiacre d'E-
eux, où il exerçoit avec beaucoup d'é-
ication les vertus qu'il avoit appriſes
ns la ſocieté de Monſieur de Bernieres à
ën, chez qui il avoit paſſé une partie
ſa jeuneſſe pour ſe former aux exer-
es de la vie ſpirituelle, il arriva à
ebec au mois de Juin de l'année 1659.
qualité de Vicaire Apoſtolique, avec
titre d'Evêque de Petrée, on le reçut
ec toutes les marques de la plus gran-
diſtinction, comme le premier Pré-
du Canada; cependant à peine fut-il
barqué, qu'il y eut pluſieurs diſcuſſions
ur ſçavoir à qui les Communautés
éiroient, & nous nous trouvâmes aſ-
z embarraſſés, car Monſieur l'Abbé de
uelus avoit des pouvoirs de Monſei-
eur l'Archevêque de Rouen, qui avoit
é reconnu juſqu'alors pour le Superieur
i pays : bien des perſonnes diſoient
'il étoit au-deſſus de Monſeigneur de
aval, qui n'étoit que Vicaire Apoſtoli-
ue; mais après avoir bien conſulté Dieu
demandé les ſentimens des plus éclai-
s, nous nous ſoumîmes à Monſeigneur
rançois de Laval, il eut la bonté de
ous témoigner dès ſa premiere viſite
eaucoup d'affection, & voulut même
ous faire l'honneur de loger chez nous,

dans un appartement dépendant de l'Hôpital où il demeura près de trois mois, avec plusieurs Prêtres qu'il avoit amenés, ce qui nous causa une grande joye, nous eûmes la consolation de les servir pendant ce tems-là le mieux qu'il nous fût possible. Ces Prêtres étoient M. Louis Angot de Mezerets, M. de Torcapel, & M. Henry de Berniere, le neveu de M. de Berniere Trésorier de France, Auteur du Chrétien interieur, lui & M. Desmezerets, ont consacré leurs travaux à l'Eglise de la nouvelle France, mais M. de Torcapel s'en retourna quelques années après.

Le Prélat ne tarda guére à nous faire voir combien il s'interessoit dans nos affaires, il entra dans le dessein qu'avoit eû M. l'Abbé de Quelus, de nous établir à Montreal, jugeant qu'en effet ce seroit un bien pour maintenir la paix, de n'avoir qu'un seul Institut d'Hospitaliere en Canada; mais voyant que les personnes de la Compagnie de Montreal qui devoit contribuer à cette Fondation, vouloit y envoyer des filles de M. de la Douerière; c'est-à-dire, un Ordre d'Hospitalieres que ce saint homme avoit fondé à la Fleche, sans quoi elles protestoient qu'elles retireroient leurs aumônes. Monseigneur aima mieux conserver notre

ommunauté avec ſon revenu, que de
artager nos fonds pour deux Maiſons
ui n'auroient pû ſe ſoutenir ; on fit
onc revenir nos Sœurs de Montreal
ous la conduite de M. de Saint-Sauveur,
otre ancien Chapelain, elles arriverent
i à la fin de Septembre après une année
'abſence, quoique nos amis ſe fuſſent
onnés bien du mouvement pour faire
éuſſir leur projet, l'affaire demeura tou-
ours fort ſecrette, & le public crut qu'on
'avoit point eu d'autres raiſons de faire
e voyage que le retabliſſement de la ſan-
é de la Mere René de la Nativité.

Cette même année les Religieuſes que
'on vouloit avoir pour cette Fondation
rriverent de France au nombre de trois,
 Sœur Maſſé, la Sœur Brozolé, & la
œur Maillet, elles n'étoient point en-
ore voilées, & ne le furent qu'après que
eur Congregation eut été reformée qu'el-
es prirent un habit regulier. On envoya
n Canada en 1659. une Religieuſe nom-
mée la Mere du Roncery, qui fit faire
rofeſſion à celle de Montreal, & qui les
oila ſelon leurs Conſtitutions, & l'Or-
dre qu'elle avoit de leur Superieure de
France, & ceux de Monſeigneur de La-
al, elle ne ſejourna que deux ou trois
ns à Ville-Marie, puis elle s'en re-
ourna.

Mademoiselle Manse de qui nous avons déja parlé , a demeuré jusqu'à sa mort dans cette Communauté de Montreal, le titre de Fondatrice , édifiant tout le monde par ses grandes vertus, elle y est morte en odeur de sainteté l'an 1674. & elle fut enterrée honnorablement dans leur Eglise.

Ce fut aussi en 1659. que la Sœur Bourgeois qui avoit déja fait un voyage en Canada , revint de France avec la Sœur Rosini , la Sœur You & quelques autres , & qu'elles jetterent les fondemens de leur établissement des filles de la Congregation , si utile à toute la Colonie , elles étoient si remplies de confiance à Dieu , qu'elles commencerent à bâtir n'ayant que 40. sols , leur espérance ne fut pas trompée , car avec ce peu de fonds la providence les aida si bien , qu'elles ont élevé une des plus florissantes Communautés du Canada , dont la bonne odeur se repand dans tout le pays , & qui fait un très-grand bien dans les Paroisses où elles ont des Missions , qu'elles entretiennent avec un soin , une ferveur & une regularité édifiante , elles se sont maintenues jusqu'à présent dans l'estime de tous les gens de bien , & la malignité de la médisance n'a pas encore eu aucune prise sur les sujets de cette sainte Maison.

La

La Sœur Bourgeois étoit une pauvre
e de Troyes en Champagne, elle se
tit inspirée de venir en Canada, elle
nsulta son Confesseur qui étoit un saint
etre nommé M. Gendron, il approuva
dessein & la confirma dans sa resolu-
n, elle prit aussi-tôt ses mesures pour
rtir, & s'informa qui étoient les passa-
rs qui devoient s'embarquer pour ce
ys-ci; mais ayant appris qu'il n'y avoit
te année que des hommes, dont les
is considerables étoient Monsieur de
ison - Neuve qui revenoit dans son
ouvernement, dont il ne s'étoit absen-
que pour le bien commun, elle re-
ésenta à son Confesseur la peine où elle
oit de ce qu'il ne passoit aucune fem-
e, & qu'il ne lui paroissoit pas conve-
ble de venir seule avec des hommes.
e bon Prêtre lui répondit qu'il y pense-
it, & après lui avoir fait raison, il lui
t, qu'elle ne devoit rien craindre, & que
. de Maison - Neuve étoit gentilhom-
e de la chambre de la Très-S. Vierge,
oulant lui marquer par cette expression
nguliere qu'il avoit fait vœu de chaste-
; elle vint donc hardiment denuée de
ous les biens de la terre, & pratiqua
ans le vaisseau ce que nous lisons des
us grands Saints, elle coucha pendant
oute la traversée sur un paquet de cor-

dages ; elle inſtruiſit tous les Matelots
leur faiſant exactement le Catéchiſme, elle
ſervoit jour & nuit les malades, les con-
ſolant, les ſoulageant & leur faiſant libe-
ralement l'aumône de tout ce qu'on lui
envoyoit de la table du Capitaine ; elle
étoit ſi mortifiée, qu'elle ſe retranchoit
même l'eau qui lui étoit néceſſaire pour
ſe deſalterer, n'en bûvant tous les jours
qu'une très-petite meſure, auſtérité qu'elle
a continué toute ſa vie, n'excedant jamais
qu'en pouvoit contenir une fort petite
taſſe de cuivre dont elle ſe ſervoit, elle
connut dans la ſuite la verité de ce que lui
avoit dit ſon Confeſſeur au ſujet de Mon-
ſieur de Maiſon-Neuve, car cet amant
de la Très-Sainte Vierge ayant conçu une
grande eſtime de la Sœur Bourgeois, en
qui il avoit remarqué tant de vertus, il la
fit la dépoſitaire de la promeſſe par la-
quelle il s'étoit engagé par vœu à la Mere
de Dieu, il vêcut à Montreal comme le
pere & le protecteur du peuple qu'il
gouvernoit, recevant chez lui tous ceux
qui n'avoient point d'azile, les aidant
au-delà de ce qu'ils oſoient en attendre.
Son déſintereſſement étoit ſi parfait, qu'il
ne s'eſt jamais approprié la moindre
choſe des préſens conſiderables que les
Sauvages lui faiſoient, mais il diſtribuoit
tout aux ſoldats de ſa garniſon & aux ha-

tans de la Ville, il s'acquit l'eſtime de
ut le pays, & quoiqu'il remplit parfai-
ment tous les devoirs de ſon emploi,
fut rappellé de ſon Gouvernement
rès y avoir demeuré près de 30. ans,
ns les tems les plus facheux de la guerre
s Iroquois, où il ſignala ſa valeur & ou
bonne conduite le fit ſouvent admirer,
s'en retourna en France, & continua
y vivre chrétiennement comme il avoit
it en Canada, ſon humilité l'empêcha
temoigner jamais aucun reſſentiment
ce qu'on lui avoit préferé des perſon-
es qui ne le valoient pas.

Pour la Sœur Bourgeois, elle conti-
ua en Canada ſes auſtérités & toutes les
intes pratiques que lui ſuggeroit ſa fer-
eur juſqu'à une extrême vieilleſſe, &
près avoir vû avec beaucoup de conſo-
tion la bénédiction que Dieu avoit don-
é à ſes travaux, elle mourut chargée de
erite le 12. Janvier de l'année 1700.
laiſſa par héritage ſes vertus & ſon eſ-
rit à ſes cheres filles, qu'elles conſervent
lus cherement qu'elles ne fairoient les
lus riches ſucceſſions des biens creés.

Le 1. de Mai 1650. nous convînmes
ans une aſſemblée Capitulaire, que
our ſuivre la coûtume de toutes nos
Communautés de France, l'Aſſiſtante &
a Maîtreſſe des Novices ſeroit à l'avenir

Discrette sans aucune élection, Monseigneur de Laval voulut bien en approuver & en signer l'Acte, il présida quelquesjours après à nos élections, ayant pour Assistans M. Lauzon de Charni, & M. de Bernieres Prêtres : ce fut le 12. de Mai que finirent les deux triennaux de la Mere Forestier Saint Bonaventure, qui avoit gouverné avec beaucoup de paix, d'union & de regularité : Monseigneur nous fit une exhortation sur l'importance de l'action que nous allions faire, il nous fit promettre en présence du Très-Saint Sacrement, que nous donnerions nos suffrages à celle que nous jugerions la plus capable de remplir l'emploi de Supérieure, il déclara qu'il ne suffisoit pas d'avoir le plus de voix pour que l'élection fût valable, comme nous l'avions pratiqué jusqu'alors, mais qu'il falloit en avoir plus de la moitié ; il ordonna d'élire une Scrutatrice pour lire les billets, & la Mere Marie-Catherine-Simon de S. Augustin fut choisie pour cela. A la pluralité des voix dès le premier scrutin, la Mere Jeanne Agnès-Thomas de S. Paul fut élûe Supérieure & confirmée par Mgr. ensuite on proceda à l'élection des autres Officieres, la Mere Forestier de Saint Bonaventure fut Assistante, la Mere René Boulié de la Nativité, Maîtresse des

ovices, la Mere des Champs de Saint
achim Hoſpitaliere, la Mere Marie-
itherine-Simon de Saint Auguſtin Dé-
ſitaire, elle fut auſſi l'une des deux
ſcrettes dont on fit l'élection, outre
lle qui l'étoit par office, la ſeconde
t la Mere Catherine le Contre de Saint
gnès, nous n'avions jamais fait nos élec-
ons avec tant de cérémonie.

Peu de jours après il ſe repandit une
ouvelle qui jetta l'effroi par tout, on
ſura qu'une armée d'Iroquois appro-
oit de Quebec, qu'ils avoient reſolu de
aſſacrer tous les François, & qu'ils en
ouloient particulierement aux Religieu-
s. Monſeigneur l'Evêque & M. d'Ar-
nſon, Gouverneur, firent aſſembler
s anciens & les ſages du pays, pour
endre conſeil ſur ce qu'il y avoit à fai-
en cette occaſion, tous conclurent
'on ne devoit point laiſſer la nuit les
oſpitalieres & les Urſulines dans leurs
onaſtéres, parce qu'elles ſeroient trop
poſées aux inſultes des ennemis, le
rélat nous envoya auſſi-tôt un ordre
e nous retirer dans un appartement
e la maiſon des Jeſuites, les Urſulines
eçurent un ordre ſemblable, on nous
laça dans un corps de logis ſeparé d'u-
e cour, dans laquelle les familles Chré-
ennes d'Algonquins & des Heurons s'é-

toient cabannés. Comme on croyoit que le danger n'étoit que pour la nuit, nous ſortions de chez nous tous les ſoirs une heure avant le coucher du ſoleil, & nous revenions tous les matins quand il étoit grand jour, il ne reſtoit dans notre Maiſon que trois ou quatre Religieuſes, tant pour avoir ſoin de quelques malades qui étoient dans l'Hôpital, que pour empêcher les déſordres qui auroient pû arriver dans un Couvent abandonné.

Mais pour la ſureté de celles qui s'expoſoient ainſi au péril.

Monſieur le Gouverneur fit faire la garde toutes les nuits au tour de notre Monaſtére pour arrêter les Iroquois, les ſentinelles crioient à tout moment ici comme par toute la Ville, qui va là; & cette précaution fut ſi utile, qu'on apprit par les Iroquois que l'on fit priſonniers quelque-tems après, que cela ſeul les avoit empêchés de mettre le feu aux maiſons de Quebec, parce qu'ils voyoient bien qu'on étoit ſur ſes gardes & qu'ils ne pouvoient nous ſurprendre, tout cela nous cauſa de grandes incommodités; & ce qui nous affligea encore plus ſenſiblement, c'eſt qu'on nous ôta le ſaint Sacrement, dont la préſence nous raſſuroit & nous conſoloit de toutes nos diſgraces: le danger parut ſi évident, qu'on

ea ne devoir pas même le laisser à la
roisse, dans la crainte que ces mal-
ureux ne commissent quelques profa-
ions s'ils entroient dans Quebec, com-
ils l'avoient projetté, ces tristes pro-
enades durerent trois semaines, après
quelles on sçut que les Iroquois a-
ient fait coup sur les François, les Al-
nquins & les Heurons, dont ils firent
e cruelle boucherie, ayant tué près
80. François & des Sauvages sans
mbre en plusieurs endroits, depuis les
ois Rivieres jusques aux environs de
uebec, & sur-tout à l'Isle d'Orleans où
se cantonnerent : toute cette Contrée
missoit de la tyrannie de ces furieux,
uns y étoient déja assujettis, les au-
s craignoient d'y tomber, Monsieur
Lauzon, Senéchal, ne peut voir cette
solation générale sans se mettre en
voir de donner la chasse aux ennemis,
n de garantir du moins le reste des ha-
tans, il alla les attaquer à l'Isle d'Or-
ns, ils se défendirent long-tems, usant
plusieurs ruses pour se mettre à cou-
rt des coups de fusil que les François
chargeoient continuellement sur eux,
qui ne les empêcha pas de se saisir
un poste avantageux, où se voyant en
urance, ils sommerent plus d'une fois
François de se rendre, leur promet-

tant la vie par de belles paroles que Mon-
sieur le Senéchal méprisa, aimant mieux
mourir glorieusement en les battant, que
de vivre dans une honteuse captivité, il a-
nima par son discours & par son exemple
le petit parti qu'il commandoit, à faire
tête aux Iroquois, quoiqu'ils fussent bien
plus nombreux; & ils s'exposerent si gé-
néreusement, qu'il ne resta en vie de
tout son monde qu'un seul homme bles-
sé à mort & entierement hors de com-
bat, que les ennemis emmenerent en
leur pays pour lui faire souffrir les cruau-
tés ordinaires qu'ils exerçoient sur leurs
prisonniers, Monsieur le Senéchal fut le
premier tué dans cette attaqué; mais il
eut la gloire en mourant d'éloigner les
Iroquois qui prirent aussi-tôt la fuite, sa
mort affligea tout le Canada, parce qu'il
y étoit fort aimé, & chacun le pleura
comme s'il eût été son pere, il sçavoit
se ménager l'affection des peuples par
une certaine familiarité qui gagnoit les
cœurs, & qui lui attiroit en même-temps
le respect de tout le monde.

Les Iroquois se retirerent triomphans
après tant de carnages, & emmenerent
un grand nombre de captifs François &
Sauvages pour les tourmenter chez eux.
Quand on se fut bien assuré de leur re-
traite, nous retournâmes dans notre

aiſon, & on nous rendit le Très-Saint
crement; cependant de l'avis de Mon-
gneur l'Evêque & Monſieur le Gouver-
ūr, qui prit la peine de viſiter toute
tre Maiſon, & qui la trouva très-mal
ſpoſée pour un tems de guerre, nous
ſolûmes de faire travailler à ce que l'on
oyoit le plus néceſſaire pour la met-
e en état de défenſe, nous fimes abat-
e les bois qui nous environnoientt en-
ore, & qui auroit favoriſé les Iroquois
 leur fourniſſant dequoi ſe cacher; on
gea auſſi qu'il falloit faire bâtir plu-
eurs guerittes, & nous y conſentîmes
our nous fortifier un peu contre les en-
emis qui ſe faiſoient toujours beau-
oup craindre.

Monſieur le Vicomte d'Argençon fut
ppellé en France en cette année 1660.
près trois ans de ſejour en Canada, où
 avoit édifié & gagné tout le monde par
 grande pieté, ſa douceur & ſa charité.

Celui qui lui ſucceda fut Monſieur le
aron du Bois d'Avogour, homme
ès-ſage & vertueux, dont nous éprou-
âmes auſſi la bonté en pluſieurs occa-
ions, il viſita tous les poſtes de ce pays,
l en examina avec ſoin les défauts & les
vantages, il admira la bonté des cam-
agnes qui étoient chargées de bled lorſ-
qu'il arriva, & ſon application à chercher

les moyens de faire fleurir le Canada, ranima l'espérance de tous les habitans.

Après le départ des vaisseaux dont l'arrivée avoit augmenté nos travaux à cause des malades qu'ils avoient amenés, lorsque nous commençions à rentrer dans le calme d'une vie paisible, Notre-Seigneur nous visita d'une maniere fort sensible en nous enlevant une de nos jeunes Religieuses nommée Marie Bourdon de Sainte Therèse, elle nous avoit donné de grands exemples de vertu, & sa prétieuse mort qui arriva le 29. de Novembre 1660. répondit parfaitement à une vie aussi innocente & aussi fervente que celle qu'elle avoit menée, Monseigneur de Laval la vint voir plusieurs fois pendant sa maladie, & charmé des saintes dispositions où il la trouvoit toujours, il voulut la veiller lui-même avec Monsieur de Lauzon de Charny, la derniere nuit de sa vie, afin d'être témoins des paroles pleines d'onction qu'elle adressoit à toutes les personnes qui l'approchoient, sa patience, sa douceur, son ardente dévotion jointe à un grand amour pour la pauvreté, & une haute estime pour sa vocation, l'ont rendue en peu de tems une parfaite Religieuse, elle n'avoit que 20. ans. Dès son enfance elle avoit été consacrée au précieux sang

Notre-Seigneur par Monſieur ſon pe-
qui en fit un Acte ſigné de ſa main,
 lequel elle déſira d'être enterrée.
bénédiction du Ciel a été abondante
cette famille, où quatre ſœurs ont
le bonheur de ſe voir engagées au
vice de Dieu, deux Urſulines & deux
ſpitaliéres.
Monſeigneur l'Evêque s'étant informé
c ſoin de notre maniere de vivre,
uva bon de nous retrancher l'abſti-
nce du mercredi quand il ſe rencon-
roit quelqu'autre jour de jeûnes dans
ſemaine, il nous obligea auſſi de fai-
gras le ſamedi depuis Noël juſqu'à la
rification, pour nous conformer à
gliſe de ce pays, quoiqu'il y ait quel-
 choſe de contraire dans nos Conſti-
ions, & nous donna là-deſſus ſon
dre par écrit daté du 27. de Decem-
 1660. il ne voulut pas non-plus qu'à
venir nous fiſſions maigre tout l'A-
nt; mais pour donner quelque choſe
a ſainteté de ce tems, il nous permit
 jeûner trois jours de la ſemaine, le
ercredi, le vendredi & le ſamedi, nous
vons toujours obſervé excepté les an-
es que la quantité de malades de nos
les & infirmeries nous ont fourni un
and ſurcroit de fatigues que les Supé-
eurs ont jugé nous en devoir diſpenſer.

Les Iroquois eûrent l'audace le prin
tems de l'année 1661. d'envoyer à Mont
real deux canots portant pavillon blan
en signe d'amitié pour faire des proposi
tions de paix : le plus considerable de
cette Ambassade parloit fort bien, il fu
reçu comme s'il eût été innocent d
tous les meurtres qui s'étoient commis
il harangua le Gouverneur avec beau-
coup d'esprit & de grandes cérémonies
il demanda huit de ses compatriotes qu
étoient retenus depuis un an à Montreal
& pour obtenir leur liberté il promi
celle de plus de vingt François captifs
& commença par briser les liens de qua
tre qu'il avoit amenés Dubourg où é-
toient encore les autres, son discours fu
accompagné de vingt présens tous signi-
ficatifs suivant le génie de sa Nation
l'un appaisoit le ciel, l'autre calmoit l
terre, un autre couvroit le sang repan-
du, il ressuscitoit les morts, il y en avoi
qui remettoient l'esprit de ceux qui l'a-
voient troublé, d'autres qui rendoient la
voix pour ne plus dire que des paroles
douces ; & enfin, plusieurs autres de cet-
te nature, entre lesquels il y en avoit deux
qui demandoient que les saintes filles
allassent s'établir dans leur pays, tant
celles qui prenoient soin des malades,
que celles qui instruisoient les enfans ;

-à-dire, les Hoſpitaliéres & Urſuli-
, il promettoit de leur dreſſer de
ndes cabannes, & d'applanir tous les
mins pour y marcher plus à leur ai-
il ne manqua pas d'étaler toutes les
nmodités que les Religieuſes trouve-
ent chez eux, & combien leur terrein
t fertile en bled d'Inde, en fraiſes,
mures ſauvages & autres fruits ſem-
bles, qui, ſelon lui, pouvoient ſer-
d'appat pour les engager à faire ce
age, les geſtes & les poſtures dont il
rtit les deux préſens qu'il fit pour ce-
montroient bien que c'étoit plûtôt
plaiſanterie qu'il en uſoit ainſi, que
s l'eſpérance d'en venir à l'exécution;
is la derniere parole qu'il porta d'un
plus ſerieux étoit une demande d'im-
rtance.

l faut, dit-il, qu'une robbe noire
nne avec moi, ſans cela point de
x, & c'en eſt fait de la vie de vingt
nçois captifs qui ſont à Onnontagué,
diſant cela il montra un feuillet de
res, à la marge duquel les vingt Fran-
s avoient mis leurs noms pour don-
créance à ce que diroit cet Ambaſſa-
ur, les quatre François mis de nou-
au en liberté, aſſurerent que ceux
'ils avoient laiſſé à Onnontagué ſup-
oient que l'on eût pitié d'eux, parce

que leur mort étoit inévitable si on n'en
voyoit pas un Pere Jesuite, qu'à la ve-
rité Ils étoient bien traités des Sauvage
Dubourg, qu'ils avoient la liberté d
prier Dieu publiquement, qu'il s'assem
bloient tous les jours au son de la clo
che, qu'ils avoient même baptisé plu
sieurs enfans, & que tout étoit bien dis
posé pour recevoir la foy.

Ce discours surprit, & fit quelque-tem
balancer quelle resolution on devoi
prendre, car on n'osoit se fier à ces mi
serables dont on avoit si souvent éprou
vé la fourberie; d'ailleurs on ne pou
voit penser à ces pauvres François qu
crioient misericorde, sans désirer de le
secourir; on crut devoir répondre à ce
Ambassadeur pour gagner du tems, qu
l'on ne lui accorderoit rien que ce qu
donneroit Onnonthio (c'est le nom qu
les Sauvages donnoient dès-lors aux Gou
verneurs de Quebec.) On envoya don
en diligence à Quebec, pour sçavoir d
Monsieur le Baron d'Avoquour ce qu'i
souhaitoit faire, la demande lui paru
assez embarrassante, & ne se fiant poin
à lui seul, il assembla tous les Françoi
pour consulter cette affaire, on agita l
question, on examina de part & d'autr
tout ce qu'il y avoit à craindre, on juge
bien que c'étoit manifestement expose

Missionnaire à la mort ; mais enfin,
conclud qu'il étoit à propos de ris-
er la vie d'un Missionnaire qui vou-
bien s'y exposer, pour faire voir à
Barbares jusqu'où alloit la charité
étienne, pour les rendre tout-à-fait
xcusables, & les mettre hors d'état de
plaindre de la guerre sanglante qu'on
préparoit à leur faire s'ils manquoient
core de parole, le P. Simon le Moine
choisi, il avoit été déja souvent à la dis-
tion des Iroquois, il regarda le jour
son départ comme le plus heureux de
vie, comptant sur une mort glorieu-
, après plusieurs biens qu'il espéroit
oir occasion de faire dans cette nou-
le & périlleuse Mission.

Monsieur de Maison-Neuve ayanr sçu
intentions de Monsieur le Gouverneur
e resultat de la conference qu'il avoit
t, répondit à l'Ambassadeur Iroquois,
'Onnonthio ouvroit les portes des pri-
ns de Montreal, qu'il mettoit en li-
rté les huit Sauvages, qu'il leur accor-
it une robbe noire, mais qu'ils eussent
ramener les François captifs au bout de
arante jours comme ils s'y étoient en-
gés, & que le Pere le Moine resteroit
ez eux pour vaquer aux fonctions de
Mission, il partit au mois de Juillet à
s conditions, dans les saintes dispos-

tions que nous avions dites ; & il ne fut pas plûtôt embarqué, que les Iroquois recommencerent leurs ravages au tour de Montreal, & donnerent bientôt des preuves de leur mauvaise foi en gardant les François qu'ils avoient promis de ramener dans quarante jours, ce qui fit croire qu'ils le feroient miserablement périr. On douta aussi qu'ils eussent conduit le Pere le Moine jusqu'à Onnontageut, car on apprit qu'ils s'étoient mocqués de l'Ambassade, & qu'ils avoient dit que c'étoit pour attaquer les François, & retirer les huit prisonniers que nous avions à eux qu'ils avoient fait ces propositions; on sçut pourtant depuis que le Missionnaire étoit au Village pour lequel ils l'avoient demandé, & qu'il y étoit témoin des miseres des François captifs, qu'il tâchoit de soulager en les consolant par des motifs de vertu, qui seuls pouvoient les soutenir dans l'état malheureux où ils languissoient, lui, comme les autres, attendoit tous les jours la mort, & s'y disposoit en exerçant son zéle dans toutes les autres fonctions Apostoliques.

Il écrivit dès la même année, & sans parler de ce qu'il avoit à y souffrir, il ne fit mention que de l'agréable reception qu'on lui avoit faite, elle avoit été en effet plus honnête qu'on n'avoit osé l'espérer

r, le Pere entra dans le Village avec
marche d'Ambaſſadeur, les chemins
ent bordés de Sauvages qui le regar-
nt ; & quand ils l'avoient vû paſſer,
ouroient bien loin pour l'attendre
ore dans un autre endroit afin de le
ux voir, les anciens Chefs étoient
mblés, & après qu'il les eut remer-
briévement de ce bon accueil, il
ara pourquoi il étoit venu, & les
ma de tenir la parole que leur En-
é avoit donnée à Onnonthio, qui ne
oit chargé de leur rendre les huit
vages priſonniers, qu'il préſenta
même-tems que pour renvoyer les
gt François captifs chez eux, le Miſ-
naire fut aſſez bien écouté, mais il
ût obtenir la délivrance que de la
tié, on lui promit de renvoyer les
es le printems prochain, & Gara-
ié un grand Chef de bon eſprit & fort
ctionné aux François, fut chargé de
ener dans l'automne ceux ſur qui
ureux ſort tomba, le Pere le Moine
content d'aider ceux dont la cap-
é étoit prolongée, ils vivoient tous
me des Saints, ils étoient ſi attachés
pratique de la vertu, qu'il ſembloit
leur eſclavage fut devenu pour eux
moyen d'être plus fidels à Dieu.
ette année 1661. nous reçûmes en

qualité de Sœur Converſe Jeanne Poi
ſon, à qui on donna le nom de la Pr
ſentation, nous ne fimes pas d'élection
la Communauté jugea qu'on ne devo
point changer les Officieres;de ſorte q
Monſeigneur l'Evêque à notre ſollicit
tion les confirma dans leurs Offices,
qu'il fit encore pour les mêmes raiſo
en 1662. *

Ce fut en ce tems que Jeanne-Fra
çoiſe Tacheureau, fille de Monſieur
la Ferté, & petite fille de Monſieur Gi
fard notre ancien ami, témoigna un
grand déſir d'être Religieuſe, que quo
qu'elle n'eût encore que 12. ans, Mo
ſeigneur l'Evêque ne peut reſiſter a
inſtances qu'elle lui fit pour obtenir
lui la grace d'entrer chez nous, elle f
reçue le 22. d'Avril 1662. avec beaucou
d'agrément, elle demeura deux ans Pe
ſionnaire, après leſquels ayant fait ſ
Poſtulat, elle prit l'habit & le nom
Saint Ignace, que ſa tante lui avoit laiſſ
en lui prédiſant qu'elle viendroit prend
ici ſa place.

L'automne de cette année Monſ
gneur de Laval paſſa en France, il p
rut au commencement de l'année 1663
des ſignes céleſtes, qui, ſans doute, no

* 1662. * 1663.

ageoient des choſes terribles comme
es qui arriverent. Après on vit au
des aſtres nouveaux qui ſe montre-
ainſi que trois ſoleils, d'autres pa-
nt en forme de ſerpens, on enten-
des bruits tels que des coups de ca-
ou de tonnere, l'allarme que l'on
prit nous obligea de redoubler nos
otions dans le tems du carnaval, nous
ons déja la coûtume de ne prendre
une grande recréation depuis la Sep-
geſime juſqu'au Carême, pour con-
ier la liberté que les pécheurs ſe don-
ent en cette ſaiſon d'offenſer Dieu
ounement, nous faiſions auſſi des
rtifications particulieres, chacune ſe-
ſa force & ſa ferveur, & toute la
mmunauté mangeoit maigre les trois
rniers jours gras, pendant leſquels on
us expoſoit le Très-Saint Sacrement,
n de nous exciter à reparer par nos
orations les injures que Notre-Sei-
eur recevoit des mauvais Chrétiens.
Peu de gens ſe troublerent de ces ſig-
es, mais tout le monde eut part à la
ainte que cauſa le tremblement de ter-
qui ſe fit ſentir d'une maniere effroya-
e : peu de tems après il eut encore
s avants-coureurs par la revelation qui
fut faite à pluſieurs perſonnes.
La nuit du 3. Fevrier une Sauvageſſe

très-sage & fort pieuse, reposant dans sa cabanne, où tout le monde étoit endormi, entendit comme la voix d'un homme, qui lui disoit distinctement, qu'il alloit arriver des choses surprenantes : le lendemain la même femme étant dans le bois, entendit encore la même voix qui lui dit, demain entre cinq & six heures du soir, la terre tremblera d'une maniere étonnante, elle raconta ce qu'elle avoit entendu, mais on n'y ajouta point de foy, on crut que c'étoit une visionnaire qui vouloit passer pour Prophétesse, il faisoit un très-beau tems, le jour suivant fut encore plus serein, & comme c'étoit le dernier jour du carnaval, on ne pensoit qu'à se divertir.

Cependant, une ame fort cherie de Dieu, & qui étoit familiére avec lui, la Mere Marie-Catherine de Saint Augustin, Hospitaliére, prioit devant le Très-Saint Sacrement, entre quatre & cinq heures du soir; comme elle étoit dans la ferveur de son oraison, elle connût que Dieu étoit fort irrité contre le Canada; & se trouvant elle-même saisie d'un grand zéle pour la justice de Dieu, elle ne peut s'empêcher de lui demander qu'il fit éclater quelque châtiment public qui ramenât les pécheurs à leur devoir en leur faisant ouvrir les

ux, elle s'offrit même à être la victi-
e de sa vengeance pour appaiser sa
lere, elle vit aussi-tôt quatre Démons
rieux aux quatre côtés des terres voi-
es de Quebec, qui les sécouoient si
dement qu'ils se proposoient de ren-
rser toute la Colonie ; en même tems
e apperçût un jeune-homme d'un air
ajestueux qui montra l'autorité qu'il
oit sur ces spectres, en ce qu'il les ar-
ta un peu de tems, puis il leur lâcha
bride, & elle entendit les Démons
ui disoient que ce qui alloit arriver,
onvertiroit tous les pécheurs, mais
ue ce ne seroit que pour un tems, &
u'ils avoient bien des moyens pour les
mener dans le chemin du vice.

Elle prolongea sa priére, & vers les
inq heures & demi du soir, du cinq de
évrier, on entendit dans toute l'éten-
ue du Canada un fremissement & un
ruit semblable à celui de deux armées
ui se disposent au combat, ou aux
ots de la mer dans les violentes tem-
êtes, des cris éclatoient dans l'air, &
n brouissement sourd sortoit du fond
e la terre, des tourbillons de poussiere
'élevoient comme des nuées, il se mê-
a aussi un autre bruit comme d'une
rêle de pierre qui tomboit sur les toits,
n sorte que ceux qui étoient dans les

maiſons craignant d'être accablés, ne ſçavoient ce qu'ils devoient faire, & n'étant pas capables de réflexion, ils ſortoient & rentroient chez eux comme des inſenſés; la terre trembla enſuite, & ſon mouvement fut ſi prodigieux dès cette premiere ſecouſſe, que les cloches ſonnoient toutes ſeules, les portes s'ouvroient & ſe refermoient d'elles-mêmes, les meubles ſe dérangeoient, les poutres & les planchers craquoient, & on croyoit que le feu prenoit dans les greniers, & que tout alloit être conſummé dans cette grande incendie, les croix qui étoient ſur les Egliſes ſe courboient comme font les arbres quand il fait un grand vent, l'agitation étoit irreguliére, tantôt on ſentoit des élancemens précipités & fort rudes quelquefois, cela ſe moderoit, & ce n'étoit qu'un balancement tel que le branle d'un grand vaiſſeau, qui cauſoit à quelqu'un les mêmes ſoulevemens de cœur que l'on éprouve ſur la mer; ce premier coup dura bien une demi heure, pendant laquelle tout le monde crût que la terre alloit s'entr'ouvrir: enfin le ſaiſiſſement & l'effroi fut ſi général, que nonſeulement les hommes étoient dans la conſternation, mais toute la nature gemiſſoit, les bêtes crioient, chacune ſelon leur eſ-

ſce, d'une maniére pitoyable, les
urlemens des bêtes feroces ſe faiſoient
ntendre juſques dans la ville, & ſe
onfondoient avec les cris des animaux
pprivoiſés.

Les hommes ne ſçavoient où cher-
her leur ſûreté, les uns crioient miſé-
corde, les autres couroient ſe confeſ-
r, d'autres ſe proſternoient, pluſieurs
appoient leur poitrine, tous étoient
emplis de crainte, & ſur tout ceux
ui ſentoient leur conſcience chargée de
rimes, & qui en avoient augmenté le
ombre pendant le carnaval; cela arrê-
a le cours de leurs débauches, chan-
gea bien leur divertiſſement.

Ce tremblement de terre reprit plu-
ieurs fois, il recommença à neuf heu-
es du ſoir & continua par de frequen-
es ſecouſſes, les unes plus fortes que
es autres qui durerent juſqu'au mois de
Septembre de la même année, cela fit
des bouleverſemens incroyables, plu-
ſieurs montagnes s'aplanirent, d'autres
furent précipités dans la mer, quel-
ques-unes ſe détacherent de la terre fer-
me, & formerent dans le fleuve Saint-
Laurens de nouvelles iſles, des forêts
entiéres, de grands arbres ſe deraci-
nerent en quelques endroits, on ne
voyoit plus la cîme des plus hauts ce-

dres, en d'autres la racine des arbres avoit pris la place des branches, on vit des campagnes toute rafées d'une grande étendue, qui paroiſſoient comme nouvellement labourées dans les lieux, qui auparavant n'étoient ni plats ni défrîchées.

Il ſe fit des ouvertures prodigieuſes dans la terre comme des abymes, d'où il ſortoit de groſſes fumées & même des flammes, quelquefois une quantité de boue ou de ſable s'élançoit en l'air avec impétuoſité; de ces mêmes précipices, on vit naître de nouveaux lacs, de nouvelles fontaines & de nouvelles rivieres diſparurent; tout étoit dans la confuſion & portoit par tout un effroi qu'il n'eſt pas poſſible d'exprimer, parce qu'il n'y avoit point de terme qui puiſſe faire comprendre l'étonnement de tous les eſprits, ſur ce qui arriva pour lors: rien ne peut donner une plus juſte idée de la terreur qui frapera tout le monde au jour du dernier jugement, car chacun croyoit en être proche voyant le dérangement général de tous les élemens.

Tout ce qu'il y avoit d'ames pieuſes en Canada, employoient toute ſorte de moyens pour fléchir la miſéricorde de Dieu, & pour tacher d'obtenir la fin

de

nos malheurs. La même Mere Marie
Saint Auguſtin, dont la vie étoit ir-
rochable, s'étant accablée de péni-
ces, & redoublant la ferveur de ſes
iſons pendant nos calamités, vit un
r un Ange d'une grande majeſté,
nt le regard étoit terrible, il avoit
vêtement fort brillant ſur lequel
it écrit en pluſieurs endroits, *Qui eſt*
blable à Dieu; il tenoit dans ſa
in gauche une balance dans un baſ-
dans laquelle il y avoit des fumées
s'évaporoient, & dans l'autre baſſin
y liſoit ces paroles; *Parlez au cœur*
Jeruſalem, & lui dites que ſes maux
t finis, que ſes iniquités lui ſont
rdonnées, & qu'elle a reçu de la
in du Seigneur une double grace
ır l'expiation de tous ſes péchés. De
main droite il lançoit trois fleches,
bout deſquelles étoient écrits ces
ots, *Impiété, Impureté, défaut de*
arité. Comme elle continuoit ſa
ére avec beaucoup de perſéverance,
qu'elle s'efforçoit d'oppoſer à Dieu
mur qui arrêtât les traits de ſa co-
e. Elle vit ſortir de la bouche de
nge, ces paroles, *On ne ſe moque pa*
Dieu; Et quoiqu'elle fut effrayée d
ir le Seigneur extrêmement irrité
e ne ceſſa point pourtant de lui de-

mander avec ardeur la grace de cett
Colonie, qu'elle voyoit à la veille d'êtr
renversée.

Une autre personne d'une grand
vertu, suppliant aussi la divine Majest
avec beaucoup de confiance d'appaise
son courroux contre ce pauvre pays
& insistant humblement & fortemen
sur cette demande, vit tout-à-coup s
chambre remplie d'une grande lumiére
& se trouvant comme environnée de
plus beaux rayons du soleil, elle ap
perçut des hommes dont les yeux étoien
étincelans & entendoit plusieurs voix
qui disoient, *Que ferai-je, Seigneur*
sur quelle tête frapperai-je? Elle n'en
tendit point la réponse, mais une con
fusion de cris & de gemissemens s'éle
verent qui la saisirent d'effroi.

Malgré la crainte dont tous les cœur
étoient remplis pendant ce tems de
tristesse, on remarqua bien que Dieu
vouloit seulement châtier le Canada,
puisqu'il le protegea d'une maniére s
spéciale, que dans tous les bouleverse-
mens qui se firent, il ne perdit pas un
seul enfant.

Ce qui doit paroître étonnant, c'est
l'étendue de ce pays qui s'est senti de
ce tremblement de terre; car depuis l'Isle
Percée qui est à l'embouchure du fleuve

nt Laurens, l'Acadie, la Nouvelle
gleterre; & depuis Montreal jus-
aux nations d'enhaut dont nous
ns connoissance, tous eurent part à
frayeurs, & dans le même mo-
nt selon la supputation des plus ha-
es, deux cens lieues de largeur qui
t vingt mille lieues de terrein en su-
ficie, tremblerent tout à la fois dans
même jour & à la même heure.
Les Sauvages n'en furent pas moins
rmés que les François, & dans leur
nnement n'ayant jamais rien vû de
nblable; ils crûrent que c'étoit les
es de leurs ancêtres qui revenoient
ndre possession de leurs terres, &
ils alloient voir sortir des tombeaux
s ceux qui les avoient précedés: c'est
urquoi, afin de se mettre en garde
ntre une armée qui ne paroissoit point
core, ils coururent aux armes, &
ur effrayer ces ressuscités imaginaires,
tiroient en l'air quantité de coups
rdus.
Ce tremblement de terre produisit
usieurs bons effets, il remua les con-
ences des pécheurs les plus endurcis,
les fit penser serieusément à leur salut;
mais il ne se fit de confession plus since-
, ni accompagnée de tant de marques
une véritable contrition; tout prêchoit

la pénitence, chacun étoit pénetré de componction, & on ne songeoit qu'au jugement de Dieu, on s'y préparoit comme devant bien-tôt y comparoître, plusieurs communioient comme si ce devoit être la derniere fois de leur vie, & le tems du carême ne fut jamais passé plus saintement, parceque l'on se voyoit à chaque moment sur le point d'être abymé, & que l'épouvante générale faisoit rentrer tout le monde en soi-même.

Monseigneur l'Evêque qui étoit en France avoit été fort bien reçu à la Cour, où la reputation de Sa Sainteté le rendoit beaucoup plus considérable que la noblesse de sa naissance. Le Roi Louis XIV. lui accorda ce qu'il demanda, & voulut même qu'il nommât le Gouverneur que Sa Majesté devoit envoyer ici pour rélever Monsieur le Baron Davogour, Monseigneur l'Evêque s'en excusa long tems, mais les instances que le Roi lui fit sur cela, furent si pressantes, qu'enfin ce Prélat vaincu par les bontés d'un si grand monarque, choisit Monsieur le Chevalier de Mezi, duquel il espéroit avoir toute sorte de satisfaction; c'étoit un gentilhomme de ses amis qui avoit été fort débauché, mais qui s'étoit converti d'une maniére

latante, sa vertu étoit admirée de
us ceux qui le connoissoient, ce
l'on remarquoit le plus en lui, étoit
ne profonde humilité & une charité
ns bornes, qui sans avoir égard à sa
ialité lui faisoit rendre aux pauvres les
us bas services, jusqu'à les porter
ıbliquement sur ses épaules dans les
es d'une grande ville; cette dévotion
traordinaire de Monsieur de Mezi, ne
i fournissoit point de quoi payer ses
ettes, il crût même qu'elles pouvoient
i servir d'excuse pour refuser le Gou-
ernement de Quebec, & il en allegua
usieurs autres, qui redoublerent le
ésir qu'avoit Monseigneur l'Evêque,
e le lui faire accepter, jugeant qu'il ne
en défendoit que par modestie, il ob-
nt du Roi de grosses gratifications,
pables de liberer Monsieur de Mezi,
in de lever toutes les difficultés qu'il
pposoit au voyage, & il s'embarqua
vec lui fort content d'ammener un
ouverneur.

Le Prélat fit à son arrivée l'érection
ı Seminaire, qui ne fut pourtant uni
celui des missions étrangéres de la
ie du Bac du fauxbourg Saint Germain
e Paris, qu'en l'année 1646. L'érec-
on du petit Seminaire ne se fit aussi que
nq ans après, en 1668.

Nous avions differé nos élections jusqu'au retour de Monseigneur, suivant ses ordres. Monsieur de Lauzon son grand Vicaire & Official vint y présider le 4. d'Octobre 1663. La Mere Marie Forestier de Saint Bonaventure fut élue Superieure, la Mere Jeanne Thomas Agnès de Saint Paul, Assistante, la Mere Marie-Catherine Simon de Saint Augustin, Hospitaliere, & la Mere Marie-Catherine le Contre de Saint Agnès, Dépositaire; ces deux dernieres furent aussi choisies pour Discretes.

Ces mêmes Officieres furent confirmées dans leur employ l'année suivante sous le bon plaisir de Monseigneur. Monsieur de Lauzon fut établi notre Superieur le 15. de Juillet 1664.

La foi faisoit tous les jours de nouveaux progrès parmi les Heurons & les Algonquins, c'étoit presque les seules nations de ces Contrées, où la Religion Chrétienne fut connue & professée. Les présens que plusieurs personnes de France envoyoient pour les Sauvages convertis, leur donnoient autant d'admiration que de reconnoissance, ils s'étonnoient que de gens de condition dont on leur contoit la vertu, pensassent à eux, & leur fissent du bien de si loin: ce n'est pas que les Sauvages estiment

étrangers, au contraire, ils croyent
tes les nations au dessous de la leur;
is comme ils aimoient à recevoir,
étoient touchés de la bonté des Eu-
éens, & quand ils en demandoient
cause, & qu'on leur disoit que tous
Chrétiens se devoient aimer com-
freres, & que c'étoit dans cette
nsidération qu'on les assistoit, cela
r donnoit une haute idée de la foi.
Un Capitaine Heuron disoit là dessus
n Missionnaire qu'il n'avoit pas crû,
il y eut en un monde des hommes
bons, que d'envoyer des présens à
ux qu'ils n'ont jamais vûs, & qu'il
oit que la priere & la foi eussent
e étrange force, pour de plusieurs
tions, n'en faire qu'une; il ajoutoit
e depuis qu'il étoit baptisé, il lui
nbloit qu'il s'étoit acquis une grande
renté, que quand il entroit dans
glise des François, il croyoit que tous
ux qu'il y voyoit étoient ses parens,
que si les Iroquois étoient baptisés,
les regarderoit comme ses proches,
rce qu'ils ne seroient plus méchants.
Un autre disoit à un Jesuite, puisque
sçais peindre la parole, & que ces
rsonnes d'importance qui sont au delà
grand lac, entendent des yeux (c'est
dire, puisque tu sçais écrire & qu'elles

ſçavent lire) dis leur que nous croyons en Dieu, que nous le prions comme eux & pour eux.

Les femmes montroient auſſi beaucoup d'eſtime pour la Religion, elles concevoient fort bien ce qu'on leur en diſoit; & en avoient des ſentimens de Dieu très-élevés, elles s'exprimoient avec une ſimplicité charmante pour s'inſtruire de la maniére dont elles devoient s'acquitter de leurs devoirs, & pour s'aſſurer dans les pratiques de piété qui leur étoit inſpirées. Une Sauvageſſe demandoit un jour ſi la priere qu'elle faiſoit étoit bonne, car diſoit-elle, je ne l'ai appriſe de perſonne; quand je couche ma petite fille dans ſon berceau, je fais le ſigne de la croix ſur elle, & j'adreſſe ces paroles à celui qui a tout fait; ma petite fille dit par ma bouche & par mon cœur, puiſqu'elle ne ſçauroit encore parler, c'eſt toi qui m'as donné la vie, conſerve la moi, éloigne de moi le méchant Manitou, quand je ſerai grande, je croirai en toi, je t'aimerai, je t'obéirai; voilà ce que t'a dit ma fille par la bouche de ſa mere, fais moi la grace de lui apprendre à te le dire par la ſienne quelquefois.

Une autre bonne Heuronne avoit cou-

ne quand elle allaitoit son enfant,
dresser cette priere au Saint Enfant Je-
, Ah Seigneur! que je me fusse esti-
e heureuse, si pendant votre enfance
Très-Sainte Vierge m'eût permis de
us allaiter quelques goutes de mon lait?
is puisque je n'ai pas eu le bonheur
me trouver au monde pour lors, &
vous rendre ce petit service, je vous
veux rendre au moins en la présence
mon fils, car vous avez dit que ce
'on fairoit au moindre des votres,
us le regarderiés comme fait à vous-
ême, elle s'entretenoit aussi avec No-
-Seigneur, d'une maniere si tendre &
familiere, qu'elle en avoit du scrupu-
, cette dévotion l'inquietoit, parce
'elle s'estimoit trop méprisable pour
ir avec tant de privauté, il fallut for-
ier son humilité pour la faire conti-
ier cette innocente pratique.
Une femme de la même Nation étoit
pénétrée des verités de l'Evangile, que
rsque son fils âgé seulement de trois
ns, revenoit de sa cabanne en pleurant,
en se plaignant d'avoir été battu par
s petits compagnons, bien loin d'es-
yer ses larmes en le flattant comme les
itres meres, elle lui apprenoit à offrir
Dieu ses petites souffrances, & lui di-
oit avec beaucoup de tendresse, tu pleu-

re, au lieu d'offrir à Dieu la douleur que tu sens, viens vite te mettre à genoux, fais une offrande à Dieu de ton mal, prie pour ceux qui t'ont blessé, afin qu'ils ne fassent plus de mal aux autres. Ce pauvre petit s'agenouilloit & repetoit ce que sa mere lui enseignoit, & après la priere il étoit tout gueri & consolé.

Le Pere Superieur demanda un jour à une troupe de Heuronnes Chrétiennes, si elles pouvoient bien aimer des personnes qu'elles n'avoient jamais vûes, parlant de quelques Dames de France qui leur avoient envoyé des présens, une d'entre elles répondit fort spirituellement, pourquoi non, mon Pere, nous aimons bien Dieu que nous ne voyons pas, les personnes dont vous nous parlés nous aiment aussi sans nous avoir vûes & sans que rien puisse les y engager, & nous voyons les aumônes qu'elles nous envoyent, qui nous font souvenir continuellement de l'obligation que nous leur avons.

Elles s'entretenoient toujours de bons discours, & parloient quelquefois de la sainteté de l'état Religieux dont elles faisoient beaucoup d'estime, le regardant comme infiniment élevé au-dessus des autres conditions, par rapport à la perfection à laquelle il engage; elles disoient

général des Meres Urſulines & des
s vierges, ſont ſi parfaitement à
u, qu'elles n'ont point d'autres vo-
és que la ſienne, la ſanté ou la ma-
e, la vie & la mort, tout leur eſt in-
erend, elles ſouffrent patiamment,
e rendent en toutes choſes très-agréa-
à Dieu, elles ſçavent le chemin du
l : il n'en eſt pas de même de nous ;
us n'avons pas encore de bons yeux ;
us ne connoiſſons pas tout ce qu'il
faire ; nous ne ſçavons pas, comme
s, ce qu'il faut dire à Dieu, & de quelle
niere il faut lui parler.
es bonnes Chrétiennes s'employoient
ſi à ramener les libertins de leur Na-
n, elles faiſoient tous leurs efforts
ur leur faire embraſſer la foy, & leur
loient avec beaucoup de force & de
e, elles louoient ſur-tout la charité
Miſſionnaires & des Religieuſes, &
regardoient comme une preuve cer-
ne des verités qu'on leur prêchoit,
es contribuoient quelquefois à la con-
rſion de leur compatriote ; mais il y
avoit parmi eux d'entêtés qui ne ſe
ndoient à rien, & qui ſe moquoient
ême de tout ce qu'on pouvoit leur
re pour les gagner ; un de ceux-là fut
nené dans notre Hôpital où il n'étoit
mais entré, il avoit une dangereuſe

blessure qui fut la cause de son bonheur
c'étoit un endurci & un opiniâtre, qu
vivoit dans un grand libertinage, rie
ne faisoit impression sur son esprit, &
toutes les exhortations avoient été inu-
tiles, il faisoit gloire de paroître trè
éloigné de la foy ; il fut extrêmemen
surpris du secours qu'il trouva chez nous
& bien plus encore de la douceur, d
la modestie, & de la charité avec laquell
on le servoit ; il nous examinoit ave
beaucoup de curiosité, & repétoit san
cesse ces paroles : mais que prétenden
ces filles, qu'attendent-elles de ces ma-
lades qui n'ont rien, elles donnent leurs
vivres & leurs travaux avec tant de bon-
té, & on ne leur donne rien, il faut
bien qu'elles espérent d'autres biens après
cette vie. Ces pensées & ces reflexions
amolirent ce cœur de fer qui se rendit ;
& s'étant fait bon Chrétien, il fit voir
que la charité est un excellent prédica-
teur : à ce sujet je rapporterai les servi-
ces que deux François qui sortoient du
pays des Iroquois, reçurent d'une Sauva-
gesse qui vouloit imiter les Hospitalieres
qu'elle avoit vûes dans sa jeunesse. Mais il
faut dire quelque chose des avantures
de ces deux prisonniers, pour faire voir
combien cette rencontre leur fut utile &
agréable.

eux ſoldats avoient été pris des Iro-
is en 1662. proche les trois Rivieres,
ar les bontés de la Mere de Dieu, ils
nt préſervés pluſieurs fois de la mort,
irés d'entre les mains de leurs enne-
, l'un avoit été gueri par les Barba-
d'une playe mortelle qu'il reçut en
éfendant, il lui étoit entré une balle
s le corps qui l'avoit percé d'outre
outre, les Iroquois ſonderent la playe,
yant trouvé l'endroit où la balle s'é-
arrêtée, ils y firent une inciſion, &
irerent avec une adreſſe admirable,
par une cruelle miſericorde ils le pen-
ent & le traiterent avec tant de ſoin,
enfin ils lui rendirent la ſanté, mais
n'étoit que pour mieux ſatisfaire leur
e dans leur pays, où ils ne furent pas
tôt rendus, que ceux qu'ils y avoient
ſés vinrent au-devant d'eux à l'entrée
Village armés de batons, & ſe ran-
nt en haye des deux côtés du che-
n, on fit paſſer par le milieu nos deux
ançois tous nuds, ſur qui on déchar-
a tant de batonades, qu'ils tomberent
eſque morts à quelque pas de-là. Le
ir de ce même jour un Heuron Chré-
en, captif chez les Iroquois, qui avoit
uffert un pareil traitement les années
écedentes, s'approcha des François, &
ur dit avec beaucoup d'onction qu'ils

eussent du courage, & qu'ils employassent à prier Dieu le peu de tems qu'il leur restoit à vivre, que le lendemain ils devoient être brûlés dès la pointe du jour, qu'ils seroient bien-tôt quittes des maux de ce monde, & que la recompense qu'ils recevroient du Maître de nos vies ne finiroit jamais, qu'il les prioit de se souvenir de lui quand ils seroient au Ciel; cette petite exhortation les fortifia, ils eurent beaucoup de joye d'avoir trouvé dans le centre de la Barbarie un si bon Chrétien, dont les paroles, comme autant de traits embrasés, leur avoit inspiré un ardent désir de souffrir, ils s'encouragerent l'un l'autre, & s'animerent par des motifs de foy & d'espérance, à supporter pour l'amour de Dieu tous les tourmens dont ils étoient menacés dans ces heureuses dispositions, ils s'étonnoient de ce que le jour avançoit sans qu'ils entendissent parler de rien, la cause de ce retardement étoit qu'un Ambassadeur nouvellement arrivé deDonontagué, demandoit aux anciens de la Nation les deux François prisonniers, pour aider à conclure un accommodement qu'il vouloit faire avec les François; on lui accorda ce qu'il souhaitoit, les deux François furent appellés, & au lieu d'entendre leur condamnation comme ils

attendoient, ils apprirent qu'on leur
noit la vie, on les livra à l'Ambaſſa-
r qui les avoit demandés, qui ſe char-
de les conduire en ſecret à Ononta-
; cela leur parut ſi ſurprenant, qu'ils a-
ent peine à croire ce qu'ils voyoient,
n remercierent N. Seigneur & ſa ſainte
re de tout leur cœur, & cette faveur
dit leur confiance plus aſſurée, ainſi
ſe flatterent d'être bien-tôt en liber-
mais un Iroquois fâché de ce qu'on
ôtoit la ſatisfaction de les faire ſouf-
, les pourſuivit la hache à la main
s que perſonne s'opposât à ſon inſo-
ce, les anciens Capitaines n'oſoient
rien dire, il n'y eut qu'une bonne
uronne Chrétienne, qui, toute cap-
e qu'elle étoit, les ſauva & s'expoſa
là à ſe faire caſſer la tête ſi elle eût
découverte, elle les cacha dans des
rces, dans ſa cabanne, pendant plu-
urs jours avec leur guide à l'inſçu de
furieux, & ne les laiſſa aller que quand
e crut le danger paſſé, ils ſe mirent
chemin fort joyeux, quoique tous
oulus de coups & chargés de playes,
marcherent paiſiblement quelques
urs; mais un autre accident les trou-
a beaucoup, le Sauvage qui les con-
uiſoit s'aviſa de les craindre parce qu'ils
oient deux, & s'imaginant que ces Fran-

çois pourroient bien attenter sur sa vie, il fut saisi d'une si grande terreur, qu'il les quitta pendant qu'ils dormoient, ce qui les surprit & les affligea sensiblement lorsqu'ils s'éveillerent, ils ne sçavoient de quel côté tourner, ils n'avoient ni armes, ni vivres, la saison étoit froide c'étoit au mois de Novembre, ils ne pouvoient faire de feu, leur recours ordinaire étoit la Très-Sainte Vierge, ils s'adresserent donc à elle, & la prierent d'achever ce qu'elle avoit si bien commencé. Après leur priere ils marcherent sans sçavoir où ils alloient, avec des peines incroyables qui redoublerent, quand ils se virent aux portes d'un Village Donneyout, qui étoient les plus cruels bourreaux des François, ils éleverent encore leur cœur vers la Mere de Dieu, & elle leur inspira de se jetter promptement dans une cabanne abandonnée qui se trouvoit seule hors du Village afin de s'y trouver cachés, ils y entrerent à la hâte, & ne furent pas peu surpris d'y trouver une femme ; mais leur étonnement fut bien plus grand, lorsqu'ils l'entendirent leur parler François ; elle les invita d'entrer, leur fit bon accueil, alluma du feu, leur présenta à manger, nettoya leurs playes qui n'avoient point été pensées, elle alla même chercher des

racines

ines médicinales, & en fit des appa-
s qu'elle leur appliqua ; enfin, elle
mit rien de tout ce qu'auroit pû fai-
un ſçavant & charitable Chirurgien,
pelerins ne doutoient point que ce
fût un Ange qui leur avoit été envoyé
leur puiſſante liberatrice, & ils l'a-
ent toujours crû, ſi elle-même ne les
eût diſſuadés, en leur diſant qu'elle
nommoit Marguerite, qu'elle étoit
nnue des Robbes Noires, par qui elle
oit été baptiſée, qu'elle avoit été éle-
chez les ſaintes filles les Urſulines à
ebec, & que malgré ſa captivité elle
quitteroit jamais la foy qu'elles lui
oient inſpiré, qu'il étoit bien juſte
elle conſolât les François, puiſqu'elle
oit été ſi bien traitée parmi eux, qu'il
avoit point de ſervices que ces bon-
Religieuſes ne lui euſſent rendus, elle
racontoit les plus petites circonſtan-
, & ajoutoit en les penſant, qu'elle
nployoit de grand cœur à les ſoula-
, à l'exemple des Saintes filles Blan-
es qu'elle avoit vû ſervir les malades
ec tant de charité, (parlant des Hoſpi-
ieres.) Qu'elle s'eſtimoit heureuſe de
imiter, qu'elle voudroit avoir les diſ-
ſitions avec leſquelles ces vierges, aſ-
oient le prochain, que le ſouvenir de
r vertu la ſoutenoit dans notre ſainte

Religion ; enfin, cette femme ne se las-
soit point de faire l'éloge des Religieuses,
& nos soldats l'écoutoient avec beau-
coup de plaisir & d'admiration, quoi-
que ce ne fût pas sans crainte ; en effet,
on avoit appris dans le Village que deux
François étoient entrés dans la cabanne
de Marguerite, quantité de Sauvages
vinrent les demander avec un grand
bruit qui les allarma extrêmement ; mais
comme leur confiance en la Mere de
bonté ne s'affoiblit point, elles les pre-
serva de tous les dangers qui les mena-
çoient ; car contre toutes les coûtumes de
ces barbares, nos fugitifs furent reçus pai-
siblement dans le bourg où on les con-
duisit ; ce qui ne s'étoit jamais vû à
l'égard d'aucun François captif, & par-
ce que ceux-ci étoient si épuisés qu'ils
n'avoient pas la force de poursuivre leur
chemin, la Providence permit qu'une
vieille Iroquoise demanda à les loger,
elle prit soin de les vêtir, de les penser,
& de les nourrir abondamment jusqu'à
ce qu'ils fussent en état de continuer
leur voyage, pour lequel elle leur four-
nit les provisions néceſſaires ; & après
bien des caresses elle fut les conduire bien
loin hors du Village, ils allerent à Onon-
taqué, où ils trouverent plusieurs Fran-
çois tirés comme eux de chez les Iro-

ois qui furent amenés à Montreal par
fameux Chef nommé Garacontié, dont
us avons déja parlé en 1661. qui paſ-
t pour le pere & le protecteur des
ançois captifs, il les rendit à Monſieur
Chevalier de Mezi, qui étoit pour lors
Ville-Marie.

Un autre François ſe tira des mains
s Iroquois par un artifice aſſez plaiſant,
yant que ces barbares le gardoient de
près, qu'il lui étoit impoſſible de s'é-
apper ſans s'expoſer à un plus grand
nger, s'il étoit repris en fuyant, il s'a-
ſa de leur dire par un Interprête, que
ls ne le laiſſoient point aller il brûle-
it tous les lacs & toutes les rivieres
leur pays, qu'ils n'auroient plus de
oiſſon, & qu'ils ne pourroient plus aller
canot : les Sauvages écouterent cela
riant, & répondirent qu'ils n'étoient
us ſi faciles à tromper, qu'ils ſçavoient
en que l'eau étoit incombuſtible, le
rançois continua d'aſſurer qu'il avoit un
cret infaillible pour la faire brûler, &
u'il leur en montreroit l'épreuve quand
s voudroient ; ils le prirent au mot, &
ui s'étant ſaiſi d'une très-petite chaudie-
e de cuivre qui ſervoit de taſſe à toute
cabanne où il demeuroit, s'en alla à
riviere pour chercher de l'eau, mais
u lieu d'en puiſer, il verſa dans cette

chaudiere un peu d'eau-de-vie qu'il avoit adroitement conſervé, & dont les Iroquois ne connoiſſoient point la vertu, il revint promptement, ſe mit dans une belle place, fit des mines & des contorſions horribles pour faire croire aux ſauvages qui le gardoient qu'il y avoit bien du myſtére, & après avoir dit pluſieurs paroles d'une prononciation rude & d'un ton fort élevé, il mit le feu à l'eau-de-vie qui brûla auſſi-tôt & aſſez long-tems, pour que tout le Village s'aſſemblât, afin d'être témoins de cette merveille; cela mit les Iroquois dans un étonnement non pareil, ils craignirent que cet homme ne deſſechât effectivement tout leur pays; & pour ſe garantir d'un tel malheur ils le renvoyerent bien vite, le chargerent de vivres, & s'eſtimerent heureux d'avoir bani de chez eux un ſi grand Sorcier.

Dès le commencement de l'année 1664. la Mere Marie Foreſtier de Saint Bonaventure notre Superieure, ayant très-ſagement jugé que l'augmentation conſiderable des malades que nous recevions dans notre Hôtel-Dieu, dont le nombre ſe monta en cette année à 4400. journées, nous obligeoit à une dépenſe à laquelle le revenu de notre Fondation ne pouvoit pas ſuffire, quoique nous y

ſſions paſſer auſſi les dots de nos Reli-
eufes, & quelques dettes où nous nous
ngagions, ruineroient en peu de tems
otre Communauté & notre Hôpital,
ous propoſa dans une aſſemblée Ca-
tulaire, qu'elle croyoit expédient pour
onſerver cette Maiſon, de faire la ſe-
aration du bien des pauvres d'avec ce-
i de la Communauté, afin que ſe re-
ant à l'avenir ſur ce que l'on auroit à
épenſer pour les Religieuſes & pour
Hôpital, on pût mettre des bornes aux
rands frais que nous faiſions. Nous gou-
îmes toutes ſes ſentimens, & nous con-
ûmes qu'il falloit préſenter Requête à
Ionſeigneur l'Evêque, pour proceder
vec toutes les formalités requiſes. Dès
e même jour on travailla à en dreſſer
es articles, & à exprimer les conditions
uxquelles nous demandions cette ſepa-
ation, la Requête fut préſentée le 21.
e Janvier au nom de la Superieure &
e toute la Communauté.

Vû & conſideré que le nombre des
auvres malades va croiſſant tous les
ours, & que les dépenſes ſe multiplient,
e qui auroit même déja endetté leur
Iaiſon en de notables ſommes, il vous
laiſe ordonner qu'il ſoit fait au plûtôt
iſtinction & ſeparation de tous les biens
ſitués tant en France qu'en ce pays ap-

partenans audit Monaſtére, afin que dorenavant diſtinction étant faite, & ſçachant ce qu'elles auront à dépenſer, pour les pauvres malades, l'on puiſſe par ce moyen remedier & obvier aux inconveniens ſuſdits, à condition néanmoins que leſdites Religieuſes Hoſpitalieres demeureront adminiſtratrices dudit bien, dont diſtinction ſera faite, & qu'elles ne pourront être obligées d'en rendre aucun compte, ſinon à leur Superieur, tout ainſi que ſi la ſuſdite diſtinction n'avoit point été faite, ſans quoi elles n'auroient fait la préſente Requête, ni conſenti à la ſuſdite diſtinction, ce qu'elles déclarent & demandent toutes unanimement.

Monſeigneur l'Evêque accueillit notre Requête & y répondit en ces termes : Après avoir murement examiné toutes les charges, fonds & revenus dudit Monaſtére, & trouvé qu'il s'étoit endetté en de notables ſommes, par la trop grande dépenſe qui ſe faiſoit pour ſubvenir aux pauvres dont il auroit été chargé depuis quelques années, & enſuite alloit ſe ruîner : Nous voulant obvier à ce mal, avons agréé & agréons la diſtinction du bien que les Religieuſes nous auroient demandé, à la charge d'en avoir le gouvernement & en demeurer adminiſtratrices comme ci-devant. A ces cauſes, du

nſentement deſdites Religieuſes qui
t ſouſcrit au préſent Acte, ordonnons
'au plûtôt ſera fait diſtinction & ſepa-
ion de tous les fonds & revenus dudit
onaſtére, ſitués tant en France qu'en
pays, pour être dès-à-préſent, & pour
ujours diſtingués & ſeparés; ſçavoir,
tiers pour être employé pour les pau-
es, & les deux autres tiers pour la Com-
unauté deſdites Religieuſes: enjoignons
xdites Religieuſes de n'employer do-
navant pour leſdits pauvres que le re-
enu du ſuſdit tiers: commettons le
eur de Charny notre Grand-Vicaire &
fficial, avec le ſieur du Dodouſtyt, Prê-
e, leſquels après avoir fait diſtinction de
ut le bien dudit Monaſtére en général,
etront les effets provenans dudit tiers
es pauvres, entre les mains de la Mere
Iarie-René de la Nativité, que nous
onſtituons pour être leur Dépoſitaire pour
ette année ſeulement, nous reſervant
à nos Succeſſeurs l'élection de cet Offi-
e, bien entendu néanmoins que ladite
Dépoſitaire ſera en tout & par tout ſous
obéiſſance & direction de la Superieu-
e, demeurant & reſtant ledit Monaſtére
ans l'adminiſtration & gouvernement
udit tiers, comme il l'auroit été ci-de-
ant du total, avant que la préſente diſtinc-
ion & ſeparation fût faite, lequel préſent

Reglement, voulons être insinué dans le Livre des Actes Capitulaires dudit Monastére. Donné à Quebec, dans notre demeure ordinaire le 25. Janvier 1664. ceci fut signé de Mgr. l'Evêque & de son Sécretaire, de la Mere Marie Forestier de S. Bonaventure Superieure, & de toutes les Professes de la Communauté.

Messieurs de Charny & de Dodoustye s'acquitterent de leur commission, nous fimes un état que nous envoyâmes avec la copie de notre Requête & la réponse de l'Evêque à Madame la Duchesse d'Aiguillon, qui approuva & ratifia tout ce qui s'étoit fait, voulant sur-tout que nous fussions directrices & administratrices du bien des pauvres, comme elle nous en avoit donné les Lettres confirmées par le Roi dès les premiers Contrats de cette Fondation, nous en reçûmes les assurances l'année suivante.

Nos Meres de Dieppe nous envoyerent en ce tems une copie de la Bulle de N. S. P. le Pape Alexandre VII. par laquelle il approuve notre Congregation de la Misericorde de Jesus, elle est datée du 19. Juillet 1664.

Nous avons dit au commencement de ce livre que Madame la Duchesse d'Aiguillon s'étoit adressée aux Hospitalieres de Dieppe nouvellement reformées,

s, pour avoir des Sujets propres à
r en Canada établir l'Hôtel-Dieu ;
t bon de sçavoir que cette Reforme
e fit pas pour remedier à leur dere-
nent, au contraire, ce fut pour ac-
plir le désir qu'elles avoient de vi-
dans une plus grande perfection,
oit une assemblée de filles pieuses &
itables qui s'occupoient à secourir
pauvres malades dans tous les quar-
de la Ville ; elles en avoient aussi
icoup chez elles, qu'elles servoient
une grande ferveur, depuis un si
g-tems que l'on ignore l'origine de
Maison qui avoit cependant le titre
ôtel-Dieu ; mais il est certain qu'elles
ent déja en Communauté dès l'an-
1250. & qu'elles faisoient dès-lors
fession solemnelle des vœux de reli-
n, & de servir les pauvres sous la
gle de Saint Augustin. En 1562. les
vinistes surprirent la Ville de Dieppe,
ccagerent & la brûlerent, les papiers
l'Hôtel-Dieu furent consumés, les
igieuses protegées par la Reine Mere
therine de Medicis, Regente pendant
minorité de Charles IX. furent remi-
l'année suivante en possession de leurs
ns, & reprirent leurs fonctions de cha-
é ; elles conserverent avec un singulier
pect la précieuse Relique du glorieux

Martyr Saint Bazile, qui avoit été sauv
miraculeusement de l'impiété sacrileg
des ennemis de Dieu & de son Eglise.

En 1609. le Cardinal de Joyeuse éta
blit par Constitution la triennalité de
Superieures audit Monastere; & enfin
en 1625. elles obtinrent la permission d
vivre en clôture & dans une parfaite re
gularité, on fit venir des Religieuses d
Prieuré Royal de Pontoise, qui leur ap
prirent le voyage des Maisons cloîtrées
Jusques-là elles avoient été vêtues d
noir, mais elles prirent avec la reform
l'habit blanc comme les Hospitalieres d
Pontoise, qui, depuis ce tems-là, on
toujours eu liaison avec toutes les Com
munautés de notre Ordre, on dressa de
Constitutions & des Reglemens, qui leu
furent donnés par Monseigneur l'Arche
vêque de Rouen, & elles les pratique-
rent avec tant d'édification, qu'en très-
peu d'années elles virent notre Institu-
tion s'augmenter considerablement; il y
en avoit dès l'an 1664. douze Maisons,
entre lesquelles celle-ci est la troisiéme,
aujourd'hui on en compte jusqu'à vingt.

Il parut ici en 1665. une comette qui
se montra assez long-tems aux environs
de Quebec, elle changeoit souvent de
figure, elle avoit quelquefois une queue
qui alloit presque jusqu'à la pointe de

ſi ; d'autre fois elle étoit toute cheve-
: on en vit encore une ſi differente
celle-ci , qu'on jugea que ce n'étoit
la même, chacun raiſonnoit diver-
ent ſur ces ſignes céleſtes , les uns
gnoient que ce ne fût un préſage de
lque grand malheur , d'autres le re-
doient comme une choſe indifferen-
pluſieurs s'en allarmerent beaucoup ,
cequ'on entendoit auſſi des bruits ſou-
rains qui portoient l'effroi par tout ,
s'en falloit bien cependant qu'ils ap-
ochaſſent de ce que nous avions vû &
tendu en 1663.
Le 7. de Mai 1665. mourut Monſieur
Chevalier Auguſtin de Mezi , Gouver-
ur Général de la nouvelle France , ſon
milité & ſa charité pour les pauvres lui
déſirer d'être enterré avec eux dans
tre cimetiere , il donna pour ſon inhu-
ation 300. liv. à l'Hôpital : ſes inten-
ons furent ſuivies , on éleva ſur ſa foſſe
ne grande croix qui ſubſiſte encore ,
ous avions déja parlé des vertus de
Ionſieur de Mezi , de ſes liaiſons avec
Ionſeigneur l'Evêque , & de la ſatisfac-
on du Prélat quand il l'eut obtenu pour
Gouverneur ; mais par je ne ſçai quelle
atalité il ne fut pas long-tems à ſe re-
entir de ſon choix , il reçut de ſon ami
es plus grands affrons , il le trouva op-

posé à toutes ses vûes, & l'auteur ou le fauteur de la plûpart des troubles ; mais enfin, par la grace de Dieu une sincere pénitence termina fort chrétiennement sa vie. C'est lui dont il est parlé dans la vie de la Mere Catherine de Saint Augustin, à qui Dieu donna bien des connoissances extraordinaires sur cette ame, *L. 4. c. 6.*

Le 12. d'Août de la même année, Madame Marie-Magdelaine Giffart, femme de Monsieur de Laferté, Conseiller au Conseil Souverain de Quebec, mourut, & voulut aussi par amour pour les pauvres être enterrée dans leur cimetiere.

Quoique le pays devint tous les ans plus considerable par la multiplication des habitans, c'étoit cependant si peu de chose qu'on ne comptoit dans Quebec que 70. maisons ; mais le Roi qui vouloit en faire une des plus belles Colonies n'épargna rien pour rendre le Canada florissant, il choisit pour le gouverner des personnes d'un merite très-distingué & d'une capacité reconnue, il envoya cette année un Vice-Roi, un Gouverneur Général, un Intendant, le Regiment de Carignan composé de braves soldats & de 60. ou 80. Officiers, leur arrivée causa une joye égale à l'étonnement où l'on étoit de voir leur magni-

nce. M. le Marquis de Tracy qui avoit
tre de Vice-Roi, & la commiſſion
iſiter toutes les Colonies de l'Ameri-
méridionale, ne ſejourna qu'une an-
dans la nouvelle France, le Roi lui
it donné quatre Compagnies d'Infan-
e, & voulut que ſes Gardes portaſſent
mêmes couleurs que ceux de Sa Ma-
é, & lui fit équiper pluſieurs gros na-
s chargés de vivres, de munitions de
rre, de gens propres à cultiver la ter-
de pluſieurs artiſans, & de tout ce
étoit néceſſaire pour une importan-
xpédition. Il s'embarqua dès l'année
4. ſur le Brezé, ſuivi de quantité de
bleſſes & de vaiſſeaux bien armés, il
reçu comme un Prince par tout où
aſſa; & ayant été à Cayenne, qu'il fit
trer dans l'obéiſſance du Roi, dont
Hollandois l'avoient retirée, il y laiſſa
nſieur de la Barre Gouverneur, ſelon
ordres du Roi; il paſſa par toutes les
les Françoiſes, & vint enfin en Ca-
a après avoir franchi tous les dangers
ne pénible navigation, par des rou-
, où pas un gros vaiſſeau n'avoit en-
e oſé paſſer; il trouva à l'Iſle Percée
x navires qui portoient une partie des
oupes du Regiment de Carignan dont
toit en peine.
Les Pilotes du Breſé n'oſant riſquer un

vaisseau si considerable dans le Fleu
Saint-Laurent, & croyant arriver pl
tôt & plus heureusement dans des bât
mens plus légers, firent trouver bon
M. de Tracy de décharger ce gros nav
re sur deux petits vaisseaux, ils ne laiss
rent pas d'être un mois entier dans no
tre riviere, & ne pûrent arriver à cet
rade que le dernier jour de Juin ; o
s'étoit disposé à Quebec à lui faire la pl
magnifique reception qui fût possible
mais M. de Tracy refusa tous ces hon
neurs, & se contenta des cris de joy
qui l'accompagnerent depuis sa sortie d
vaisseau jusqu'à l'Eglise où le son de
cloches l'invitoit, & où Monseigneu
Laval l'attendoit vêtu Pontificalement
& accompagné de son Clergé, après l'a
voir salué & lui avoir présenté de l'eau
benite & la croix, il le mena proche d
Choeur à la place qu'on lui avoit pré
parée sur un Prie-Dieu ; mais M. d
Tracy, quoique malade & affoibli d
la fiévre, se mit à genoux sur le pav
sans vouloir même se servir du carrea
qui lui fut offert ; on chanta le *Te Deum*
& Monseigneur reconduisit M. de Tra
cy jusqu'à la porte dans le même ordre
& avec les mêmes honneurs qu'il l'avoi
reçu, le Vice-Roi ne marchoit jamai
sans être précedé de vingt-quatre Gar

s & de quatre Pages, ſuivi de ſix La-
ais, & environné d'un grand nombre
Officiers richement vêtus, il étoit de
us toujours accompagné d'un gentil-
omme nommé Monſieur le Chevalier
Chaumont, qui depuis a été Ambaſ-
deur de France à Siam.
Les Sauvages vinrent de toutes les Na-
ons amies des François pour haranguer
. le Marquis de Tracy, & lui témoi-
ner qu'ils le regardoient comme leur
otecteur, & le vengeur des inſultes &
es cruautés qu'ils recevoient tous les
urs des Iroquois; les Heurons & les
lgonquins parurent les plus empreſſés
lui faire leur cour, comme étant les
lus maltraités de nos ennemis, ils l'aſ-
urerent qu'ils regardoient le Roi de
rance qu'ils nommoient le grand Mon-
hia, comme le maître de toute la terre,
u'ils s'eſtimoient heureux d'être ſes fi-
éles ſujets, & qu'ils eſpéroient de lui
u'étant ſon bras droit, il reſſuſciteroit
eurs Nations & les affermiroit dans une
aix durable; ils accompagnerent leurs
complimens de préſens à leur maniere,
qui furent liberalement recompenſés.
M. de Tracy prenoit plaiſir aux diſcours
des Sauvages, & trouvoit beaucoup de
bon ſens dans leur harangue, & des ex-
preſſions fortes & naïves qui le ſurpre-

noient ; il leur répondit fort obligeam-ment par un Interprête, & leur pro-mit de les secourir de tout son pouvoi dès que les Troupes qu'il attendoit de France seroient arrivées ; il ne laissa pas de leur donner un certain nombre d'hom-mes avant que tout le Regiment fût ici, afin de commencer à construire des Forts dans des endroits qui seroient trouvés convenables, en attendant qu'il pût se transporter lui-même sur les lieux & mettre les Iroquois à la raison.

Quelques jours après l'Assomption trois navires vinrent moüiller devant Quebec, ils étoient chargés de bons ef-fets, & portoient plusieurs Compagnies, & à leur tête M. de Salieres Colonel du Regiment ; enfin, le 12. de Septembre la joye fut complette par l'arrivée de deux vaisseaux, dans l'un desquels étoit Monsieur Courcelles, Gouverneur Géné-ral, & Monsieur Talon Intendant, & les dernieres Compagnies du Regiment de Carignan, un troisiéme navire le sui-vit deux jours après ; de sorte que cette Colonie ne s'étoit jamais vûe dans une si grande abondance, Monsieur le Mar-quis étoit parfaitement content, tout concouroit à le satisfaire, il ne cherchoit qu'à procurer à tout le monde les secours qu'on pouvoit espérer de lui ; il étoit ser-

vec une grande ſplendeur, Monſieur
Courcelles avoit auſſi un magnifique
ipage, & Monſieur Talon qui aimoit
urellement la gloire, n'oublioit rien
ce qu'il croyoit pouvoir faire hon-
r au Roi, dont il étoit un très-zélé
t : ces trois Meſſieurs étoient doués de
tes les qualités qu'on pût ſouhaiter,
voient tous trois une taille avantageu-
x un air de bonté qui leur attiroit le
pect & l'amitié des peuples ; ils joi-
ient à cet extérieur prevenant, beau-
p d'eſprit, de douceur & de pruden-
& s'accordoient parfaitement pour
ner une haute idée de la puiſſance
le la Majeſté Royale ; ils chercherent
s les moyens propres à former ce pays,
travaillerent avec une grande appli-
on : cette Colonie ſous leur ſage con-
te, prit des accroiſſemens merveilleux,
elon les apparences on pouvoit eſpérer
elle deviendroit floriſſante, mais par
revers aſſés fréquens, elle eſt toujours
neurée pauvre.

La Mere Marie de Saint Bonaventure
re Superieure, n'avoit pas manqué
crire à ces Meſſieurs, avant qu'ils fuſ-
t debarqués, afin de les engager à pro-
er notre Hôtel-Dieu, & dès le jour
Monſieur Talon deſcendit à terre, il
it conduire ici, ſans ſuite & fort ſim-

plement, il demanda la Mere Superieu
re sans dire qui il étoit, elle vint ave
la Mere Marie de la Nativité, il les salu
de la part de M. l'Intendant, feignan
d'être son valet de chambre, & les assur
que Monsieur Talon étoit très-disposé
leur faire tout le bien qui dépendroit d
lui; comme il parloit admirablemen
bien, & qu'il assuroit fort hardimen
tout ce qu'il disoit, la Mere de la Nativi
té qui avoit beaucoup de discernement
fit un signe à la Mere Superieure, & ell
lui dit agréablement qu'elle ne pensoi
pas se tromper en le croyant plus qu'i
ne vouloit paroître, il lui demanda c
qu'elle voyoit en lui qui lui donnoit cet
te pensée, elle lui répondit qu'il y avoi
dans son discours & dans sa physionomi
quelque chose qui l'assuroit que c'étoi
M. l'Intendant lui-même à qui elle avoi
l'honneur de parler, il ne pût dissimu
ler plus long-tems la verité, ni cache
le plaisir que lui faisoit un complimen
si juste & si obligeant, & conçut pour no-
tre Communauté & en particulier pou
la Mere de la Nativité, une estime & une
affection dont nous avons ressenti le
effets dans la suite.

Malgré la joye publique la Flotte don
l'Amiral se nommoit le Saint-Sebastien,
se trouva si remplie de malades, qu'auf-

tôt que les vaisseaux eurent mouillé
evant Quebec, on en descendit un si
rand nombre, qu'il nous en vint dans
n même jour 130. ce qui nous obligea
e redoubler nos soins, lesquels par la
isericorde divine, furent suivis d'un
rand succès par l'impression que fit dans
s cœurs de ses pauvres malades la cha-
té, la ferveur & la patience des Religieu-
s, dont les travaux continuels de nuit
: de jour en mirent sept à l'extrêmité:
lusieurs vertueuses Dames de la Ville
ui étoient venues dès le commence-
nent nous aider à servir les malades, se
endirent encore plus assidues dans ce
haritable emploi, quand elles virent que
1 moitié de nos Sœurs y avoient suc-
ombé.

Le zéle infatigable de Monsieur de
Lauzon, notre Superieur; des Ecclésiasti-
ques du Seminaire; & des Jesuites, eut une
elle bénédiction, qu'ils firent faire pro-
fession de Foy à quinze Huguenots, si
obstinés & si entêtés de leur fausse Reli-
gion, que l'on croyoit impossible de les
reduire, cependant ils furent si bien tou-
chés & si parfaitement convertis, qu'ils
causerent une édification admirable.

Nous regardâmes comme une espece
de miracle ce qui arriva à un Heretique
des plus opiniâtres, il avoit été plusieurs

fois sollicité de se convertir, mais il en devenoit plus entêté, & rebutant avec mépris & indignation toutes les charitables instances qu'on lui faisoit, il protestoit par de nouveaux sermens que jamais il ne quitteroit la Religion qu'il professoit, & dans laquelle vivoient tous ses parens, il tomba très-dangereusement malade, & on nous l'apporta, nous fûmes sensiblement touchées de son état, nous fimes pour lui beaucoup de priéres sans succès, jusqu'à ce que la Mere Marie-Catherine de Saint Augustin, s'avisa de mêler à son insçu dans son breuvage des os pulverisés du Pere Jean de Breboeuf, brûlé très cruellement par les Iroquois, elle avoit souvent éprouvé la vertu de ces prétieuses reliques; elle en eut encore en cette occasion une nouvelle preuve, cet homme intraitable devint aussi-tôt doux comme un Ange, pria qu'on l'instruisit, embrassa la Foy, & fit abjuration publiquement avec une ferveur admirable, ensorte qu'il s'étonnoit lui-même de son changement, Dieu voulut lui donner la santé du corps avec celle de l'ame, & il sortit de l'Hôpital parfaitement guéri.

Un autre Heretique que l'on avoit commencé d'instruire dans le navire, fit une faute pour laquelle on le condam-

a la cale, on lui déclara cependant
l seroit délivré de cette peine s'il
loit se convertir, il répondit que ce
tif de conversion étoit trop bas &
o interessé, qu'il vouloit recevoir ce
timent puisqu'il l'avoit merité, après
i il aviseroit à ce que Dieu lui inspi-
oit touchant sa Religion ; il le reçut
effet, & quelque-tems après il deman-
d'être pleinement instruit, fit son ab-
tion, & étant du nombre des mala-
qui nous furent apportés, il mourut
c des sentimens d'une très-rare dévo-
n, baisant tendrement le Crucifix, &
'entretenant avec N. S. jusqu'au der-
r soupir, par de fréquens Actes d'A-
ur, de Contrition & de Foy, & dans
e parfaite conformité & confiance en
eu : il mourut 35. soldats de cette trou-
, qui donnerent tous de grandes mar-
s de prédestination, & Monsieur le
evalier de Peguillon, néveu de Mon-
r le Marechal de Saint Geran.

Les soins & la charité de M. Talon,
tre nouvel Intendant, furent incom-
ables pendant que nous eûmes cette
ntité de malades, il les visitoit, les
nsoloit, & veilloit lui-même sur tous
rs besoins, ses grandes affaires ne
ant jamais diverti de ce saint exerci-
, qu'il pratiquoit autant que la provi-

dence lui en fournissoit les occasions ;
l'affection qu'il portoit aux pauvres com-
me membres de Jesus-Christ, & les gran-
des liberalités que nous en avions reçues,
nous obligea à prier pour lui comme un
de nos insignes bienfaiteurs, il ne man-
quoit pas un seul jour de visiter l'Hôpi-
tal avec une grande bonté, aussi le regar-
dions-nous comme le pere des pauvres
& le notre ; il nous donnoit mille témoi-
gnages d'amitié, & recevoit avec com-
plaisance toutes les marques de la con-
fiance que nous avions en lui, se faisant
un singulier plaisir de nous prévenir sur
tout, & de surpasser même ce qu'il nous
promettoit.

Monsieur le Marquis de Tracy, nous
faisoit l'honneur de nous venir voir sou-
vent dans l'Hôpital, & Monsieur de Cour-
celles aussi ; de sorte que la salle étoit trop
petite pour contenir tout leur suite, il
en restoit une partie dehors, & quelque-
fois l'un des deux sortoit pour faire place
à l'autre, il avoit une attention toute
particuliere aux besoins des malades pour
qu'ils ne souffrissent point de cette gran-
de affluance de monde, toutes les Reli-
gieuses s'y appliquoient beaucoup, &
leur modestie qui édifioit tous les Offi-
ciers, autant que leur charité leur atti-
roit le respect de toute cette noblesse,

sieurs Capitaines & autres Officiers du
giment de Carignan, qui se sont éta-
en Canada, ont conservé jusqu'à la
rt une estime & un attachement très-
cere pour notre Maison.

Le 9. de Novembre 1665. Monsieur
Lauzon présida à nos élections, où la
re Catherine-Simon de Saint Augus-
fut élûe Maîtresse des Novices, & la
re Marie Boulié de la Nativité Dépo-
ire de la Communauté, la Mere Ma-
des Champs de Saint Joachim, fut
se Hospitaliere pour la quatriéme fois,
deux Discrettes furent les Meres Anne
Cointre de Saint Bernard, & Catherine
ronneau de Saint Joseph.

Monsieur le Marquis de Tracy partit
le printems de l'année 1666. pour
er en personne chez les Iroquois avec
Regiment de Carignan, & le plus
and nombre des habitans du Canada
i se trouverent en état de combattre,
en laissa pour la culture des terres,
n que les travaux de la campagne se
sent pendant que l'on alloit travailler
établir la paix dans le pays, en humi-
nt ceux qui la troubloient & desoloient
Colonie.

La marche de cette année composée
bons soldats, de braves Officiers, d'une
lle milice de Heurons & d'Algonquins,

& d'ailleurs bien munis de tout, allarma toutes les Nations Iroquoiſes. La terreur ſe repandit bien encore davantage quand ils virent trois de leurs Villages brûlés, les François ſaccagerent tout leur pays ; ils perdirent beaucoup de leur fierté, & demanderent inſtamment la paix, on écouta leurs propoſitions, & après avoir pris toutes les meſures pour les contenir dans le devoir, on conclud la paix à des conditions qui leur étoient avantageuſes auſſi-bien qu'aux Sauvages amis des François.

Comme le principal deſſein que l'on avoit en apprivoiſant ces Barbares, étoit de leur faire embraſſer la Foy, on profita de cette occaſion pour leur donner des Miſſionnaires ; & afin qu'ils y fuſſent reçus avec plus de conſideration, Monſieur de Tracy les chargea de tous ſes préſens, ce fut les Peres Jacques Frémin, François Strupas, & Pierron, qui furent choiſis pour ſuccéder à ceux qui avoient tenté les premiers la converſion des Iroquois, & qui après leur avoir donné une teinture de l'Evangile, étoient morts dans les tourmens que ces inhumains leur avoient fait ſouffrir ; c'eſt ſans doute le ſang de ces zélés Miniſtres qui attira tant de bénédictions du Ciel ſur les travaux de leurs Confreres, ils eurent la conſolation

on de voir leurs prédications suivies
changement de quantité d'Iroquois.
manieres des Missionnaires, leur
ceur, leur charité, leur application
prière, & leur vie pénitente, les
toit dans l'admiration. La moisson
nt si abondante, qu'ils appellerent
nouveaux ouvriers pour leur aider,
s Missionnaires ne suffisant pas, il
t l'année suivante en envoyer plu-
rs autres pour instruire les Sauvages
vouloient se convertir, & pour en-
enir la ferveur de ceux qui l'étoient
; on établit cinq ou six Missions dans
érentes Bourgades, pour soutenir ceux
professoient la Religion Chrétienne,
ce que malgré tout le succès, les In-
les dont le nombre étoit beaucoup
s grand, persécutoient les Chrétiens,
etenoient quantité de leurs compa-
otes qui n'avoient pas le courage de
oncer à leurs superstitions, quoiqu'ils
connussent l'abus dans la crainte de
poser aux railleries qu'ils entendoient
e de ceux qui les avoient quitté.
Dieu leur ouvrit un chemin pour fa-
ter leur conversion : la paix que l'on
oit fait avec les Iroquois donnoit la
erté à plusieurs de venir chasser fort
s des François, quelques-uns vinrent
qu'à la prairie de la Magdelaine, où ils

trouverent des Jesuites qui leur parleren
du soin qu'ils devoient prendre de leu
salut ; & ayant sçu que le principal obs
tacle qu'ils avoient à vaincre pour se fai
re Chrétiens étoit la censure de ceux qu
ne vouloient pas changer de Religion
les Missionnaires leur proposerent de re
noncer à leur Patrie , & les assureren
qu'ils trouveroient dans le voisinage de
François leurs amis, plus d'avantages qu'il
n'en avoient dans leur pays , ils accep
terent ce parti , & formerent la fameus
Mission de saint François Xavier , qui es
présentement au Sault , elle devint for
nombreuse par le soin que prirent le
Iroquois qui l'avoient habitée les pre
miers , d'engager les autres à suivre leu
exemple , ils ne se contentoient pas d'em
ployer tout ce qu'ils avoient d'éloquen
ce pour persuader à leurs parens qui le
visitoient de rester avec eux & d'embras
ser la Foy , ils alloient sous divers pré
textes dans les Bourgades Iroquoises ; &
bien loin de rougir du Christianism
dont ils faisoient profession , ils en par
loient hautement , & avec tant de forc
& d'onction , que leurs discours en tou
choient toujours plusieurs qui venoien
au Sault pour être participans du mêm
bonheur. Un des plus fervens Chrétien
de cette nouvelle Mission fut dans un seu

es voyages un Capitaine de trente
quois qu'il avoit gagnés à Jesus-Christ
l amena au Sault, tous ceux qui y ve-
ent y étoient reçus avec une charité
ment Chrétienne, ceux qui étoient
lis partageoient avec ces étrangers
s vivres & leurs deserts, & ils vivoient
s dans la pratique des plus excellentes
us. Les macérations leur étoient com-
nes, ils expioient leurs péchés par des
itences volontaires très-rigoureuses.
Ionsieur le Marquis de Tracy revint
ette campagne avec son armée triom-
nte : les Sauvages qui l'avoient ac-
npagné publioient sa valeur, & com-
nt il avoit dompté la fureur des Iro-
ois, ils ne se lassoient point de l'en re-
rcier ; on avoit pris plusieurs captifs
s cette guerre, & on fit présent à
Talon, Intendant, d'une petite Iro-
oise qu'il fit baptiser, & la nomma
rie, il nous la donna pour en avoir
, jusqu'à ce qu'il pût l'envoyer en
nce ; elle partit par la premiere oc-
ion, & il l'adressa aux Hospitalieres
la rue de la Raquette à Paris, où elle
ourut deux ans après.
Monsieur de Tracy s'embarqua pour
ourner en France après avoir charmé
it le Canada par ses manieres, ses soins
ses bienfaits, tout le monde lui té-

moigna la reconnoiſſance qu'on devoi
à ſes bontés, il promit de les continue
& de ſe ſouvenir toujours de ce pays-c
dont il paroiſſoit très-ſatisfait.

Monſeigneur l'Evêque ayant fait tra-
vailler à la bâtiſſe de l'Egliſe Cathédral
de Quebec, depuis ſon retour de France
elle ſe trouva enfin achevée cette anné
1666. & il la dédia & conſacra le 18. Juil
let, ſous le titre de *l'Immaculée Concep-
tion*, avec toutes les magnifiques céré-
monies qu'on obſerve en de ſemblable
Dédicaces.

Il avoit jugé à propos de differer no
élections juſqu'au 16. Mars * 1667. quoi-
que le premier Triennal de la Mere Ma-
rie Foreſtier de Saint Bonaventure, fût
expiré le 4. Octobre de l'année préce-
dente, il voulut bien les honorer de ſa
préſence, accompagné de Monſieur de
Bernieres, on choiſit la Mere Marie-Ca-
therine-Simon de Saint Auguſtin pour
Scrutatrice, puis on proceda à l'élection
d'une Superieure, la Mere Marie de Saint
Bonaventure fut continuée, ainſi que
toutes les autres Officieres. Les Novices
étant en fort petit nombre, le Prélat les
mit ſous la conduite de la Mere aſſiſtan-
te, ſans qu'il fût beſoin d'une Maîtreſſe

* 1667.

rticuliere jusqu'à nouvel ordre, il vou-
aussi que toutes les Professes de Choeur
sent vocales dans cette élection, at-
ndu que nous n'étions que treize. Les
ux années suivantes nous le priâmes de
ouver bon que les principales Officie-
restassent dans leurs charges sans nou-
lle élection.

Plusieurs personnes en 1667. mouru-
nt dans notre Hôpital, dans de très-
ntes dispositions, & voulurent être
terrées dans le cimetiere des pauvres,
nnant pour cela des sommes propor-
onnées à leurs moyens, Madame Du-
ont fut une de celles qui eut cette dévo-
on, Monsieur Annet Goumin, Chirur-
en, fort affectionné au service des pau-
es, le désira aussi, il fit un legs de
o. liv. à l'Hôpital.

Vers la fin d'Avril * 1668. la Mere Ma-
e-Catherine-Simon de Saint Augustin,
t attaquée d'un crachement de sang qui
ous allarma, parce qu'elle nous étoit
ès-chere, elle avoit fort peu de santé;
ais son courage & sa mortification ne
issoit paroître de ses infirmités que ce
u'elle n'en pouvoit cacher. On lui fit
romptement des remedes qui la soula-
nt assez pour nous faire espérer que

* 1668.

cela n'auroit point de ſuites. Cependant le 3. Mai qui étoit l'anniverſaire de ſa naiſſance, Fête de la ſainte Croix, qu'elle célébroit toujours avec une dévotion extraordinaire, elle reſſentit de ſi violentes douleurs qu'elle fut obligée de ſe rendre à l'Infirmerie, elle s'alita après avoir renouvellé le ſacrifice qu'elle avoit fait d'elle-même tant de fois à Notre Seigneur, elle ſupplia la Mere Marie des Champs de Saint Joachim, Infirmiere, de ne la point conſulter ſur ſes propres beſoins, afin qu'elle ne ſe procurât aucun ſoulagement par ſon choix, déſirant pratiquer l'obéiſſance en toutes choſes juſqu'à la mort, à l'exemple de Jeſus-Chriſt; elle donna dans cette maladie, ainſi qu'elle l'avoit fait toute ſa vie, des marques de ſes grandes vertus, ſa ſoumiſſion, ſon humilité & ſa patience furent miſes à de rudes épreuves; car, comme nous l'avons ſçu depuis, outre ſes ſouffrances corporelles qui étoient extrêmes, elle eut encore à ſoutenir des peines intérieures qui augmenterent à meſure qu'elle approchoit de ſa fin. Le mépris qu'elle avoit d'elle-même lui faiſoit recevoir les petits ſervices que chacune de nous s'empreſſoit de lui rendre, avec des ſentimens ſi pleins de reconnoiſſance, qu'il ſembloit qu'elle s'eſtimât indigne de tout.

n mal devenant tous les jours plus
ngereux, on jugea à propos de lui
nner les derniers ſacremens, qu'elle
ut avec des diſpoſitions charmantes.
Pere Chatelain notre confeſſeur étoit
t aſſidu auprès d'elle ; notre Supe-
ure n'en ſortoit que pour aller au
œur ſe proſterner devant le Saint
crement, & demander la gueriſon
cette chere malade ; toutes la viſi-
ent autant que leurs occupations le
uvoient permettre, afin de profiter
s derniers momens que l'on avoit à
poſſeder ; enfin, après une grande
ibleſſe dont on eut de la peine à la
re revenir, elle tomba dans un état
elle n'avoit ni poulx ni mouvement,
fit les priéres des agoniſans, toute la
ommunauté étoit préſente & fort at-
ntive à la conſiderer, parce qu'elle avoit
s yeux élevés au Ciel comme une per-
nne bien appliquée, & que nous ju-
ons qu'il ſe paſſoit en elle quelque cho-
d'extraordinaire, elle revint un peu,
prononça quelques paroles fort intel-
gibles qu'elle adreſſa à Dieu, pour lui
moigner ſa ſoumiſſion & ſon amour ;
uis ſe tournant vers nous avec un viſa-
e gay, elle demanda qu'elle heure
étoit, on lui répondit qu'il étoit
ois heures du matin ; *voilà qui va*

bien, dit-elle, *entre cinq & six il y aura du changement dans nos affaires*, *mais cependant je suis guérie, on me vient d'assurer que tous mes maux sont passés, que tout est fait, qu'il n'y a plus de douleurs*. Ce qui parut admirable, c'estqu'en effet elle n'avoit plus aucune apparence de mal, elle demanda agréablement à la Mere Superieure permission de prendre sa robbe & d'aller au Chœur, pour remercier Notre-Seigneur, parce qu'il ne falloit point être ingrat d'un bienfait reçu : notre Mere lui dit que ce seroit pour une autrefois, la malade se soumit avec douceur, la pria seulement de trouver bon qu'on chantât le *Te Deum*, ce qui lui fut accordé, elle l'entonna elle-même avec sa belle & ravissante voix, toute la Communauté poursuivit avec elle jusqu'au verset *in te Domine speravi*, qu'elle repéta trois fois ; elle nous remercia ensuite, nous dit que c'étoit tout de bon qu'elle étoit guérie & qu'on pouvoit lui donner à manger, on lui apporta un boüillon qu'elle prit, disant en riant : ce n'est pas assez pour une personne qui se porte bien. Peu de tems après elle demanda à se coucher afin de se reposer, car elle avoit été pendant toute sa maladie dans un fauteüil à cause de la difficulté qu'elle avoit à respirer, elle renvoya

gracieusement nos Pensionnaires, par amitié pour elle, avoient veillé me nous. Quand elle fut au lit on ira bien consolé, dans la pensée le alloit jouir d'une parfaite santé: me il étoit près de cinq heures & on alla au Chœur dire l'Office, la rieure resta auprès de la malade avec nfirmieres & le Pere Chatelain, on gardoit fixement, n'osant se flatter le se portât mieux, quoiqu'elle ret avec la tranquillité d'un enfant, eau vermillon lui couvroit les joues, i donnoit un air d'embonpoint. Comon craignoit de l'éveiller on gardoit ence; mais l'Infirmiere ayant mis ain sur la bouche, trouva qu'elle ne roit plus.

seroit difficile de dire combien cette t consterna toute la Maison, la Mere t Bonaventure, que la douleur ema long-tems de parler, courut au eur où elle entra pendant qu'on di- None; on vit aisément à son air ce étoit arrivé, elle se prosterna devant aint Sacrement, en exprimant par e combien elle étoit accablée, sans te que ne pouvant proferer aucune ole, elle offrit à Notre-Seigneur l'atume dont son cœur étoit rempli: eligieuses qui recitoient l'Office cesse-

rent, se trouvant doublement touch
de la perte que faisoit la Communaut
& de l'aveu de leur Superieure qui ét
pénétrée d'affliction, on n'entendit c
soupirs, chacune donna cours à ses l
mes, & ce fut une désolation générale
Cependant il fallut exposer au Chœ
cette chere défunte pour la consolati
des Séculiers qui venoient en foule da
notre Eglise pour la voir. Après les cé
monies ordinaires qui furent souvent
terrompues par les sanglots de toutes n
Sœurs, nous portâmes le corps dev
la grille du Chœur, où il demeura vin
quatre heures, pendant lesquelles no
lui rendîmes tous les devoirs de pi
que notre tendresse nous pût inspire
elle avoit eu toute sa vie un abord f
agréable, mais après sa mort elle dev
encore plus attrayante.
Elle mourut en odeur de sainteté
8. de Mai 1668. âgée de 36. ans &
jours, regrettée universellement de tou
la Colonie, comme une ame qui attir
de grandes graces sur ce pays; elle a p
sé 20. ans en Canada édifiant tout le mo
de & rendant à Dieu bien de la gloire par
Actes héroïques de sa vertu, quoiqu'à l'e
térieur elle menât une vie commune c
cachoit soigneusement les trésors des grac
que Dieu avoit mis en elles: le Pere Pa

eneau a composé l'hiſtoire de ſa vie,
on peut voir les voyes extraordinai-
ar leſquelles Notre-Seigneur l'a con-
, & les ſouffrances exceſſives qu'elle
porté. Sa memoire ſera éternelle-
t en bénédiction dans cette Maiſon,
ous la regardons comme une de
plus cheres protectrices.
outes les perſonnes qui l'avoient
ue pendant ſa vie donnerent à ſa
t de grands témoignages de l'eſtime
les faiſoient de ſa vertu, M. de
al n'en parloit qu'avec éloge. Le
Chatelain ſon Confeſſeur & plu-
s autres Jeſuites avec qui elle avoit
es communications ſpirituelles, lui
donné des louanges d'autant plus
es qu'elles étoient ſincéres & vérita-
, fondées ſur ſon merite éminent,
ſa rare vertu. La Mere Marie Fo-
ier de Saint Bonaventure & pluſieurs
igieuſes en ont écrit à Bayeux dont
étoit profeſſe de la maniere la plus
chante, & dans des termes les plus
ins de vénération.
M. Talon repaſſa en France cette an-
1668. & nous conſola de ſon départ
nous faiſant eſpérer ſon retour. M.
Bouteroue venoit d'arriver en Cana-
en qualité d'Intendant à ſa place, il
voit pas cependant tant d'autorité que

M. Talon, mais il ne laissa pas d'y fa
beaucoup de bien; il nous favorisa
tout, ce fut lui qui prit la peine de coll
tionner & de légaliser la copie de tous n
Contrats, chacun sçait que de telles c
pies servent autant que les originaux
avoit amené Mademoiselle sa fille c
demeura chez nous pendant tous
voyages que fit son pere dans la Col
nie.

M. de Bouteroue étoit un homm
grand & bien fait, d'une physionom
fort spirituelle, sçavant, poli & gracieu
qui prevenoit tout le monde, & qui sç
voit se faire craindre & se faire aimer.

M. de St. Sauveur notre ancien Ch
pelain & Confesseur, vint malade à l'H
pital, où il resta plusieurs mois dans u
espéce de langueur, on le croyoit mie
lorsque la Mere Superieure eut un son
mystérieux, où il lui sembla entendr
Levez-vous, allez à l'oint du Seigne
qui va disparoître, elle s'éveilla,
jugea que c'étoit M. de St. Sauveur do
on vouloit parler; & avec sa fidélité o
dinaire elle se leva aussi-tôt, & alla
l'Hôpital, il étoit environ 11. heures
elle trouva en effet ce bon Prêtre à l'e
trêmité, elle envoya chercher un Co
fesseur, qui n'eut que le tems de lui do
ner l'absolution, l'Extrême-Onction

t Viatique qu'il avoit déja reçu
urs fois pendant ſa maladie, il ex-
n moment après le 29. Novembre
ayant ſervi avec aſſiduité & bon
ple plus de 30 ans.
us reçûmes cette année deux Poſ-
es Converſes, la mere & la fille,
re ſe nommoit Marie Tavernier,
toit demeurée veuve fort jeune,
ſeulement deux enfans, qu'elle avoit
bien chrétiennement, elle laiſſa
e monde un fils qui eſt devenu un
ere de famille, & lorſque ſa fille
ée Magdelaine Bacon, fut en âge
Religieuſe, elles entrerent toutes
ici, prirent l'habit, & firent pro-
n enſemble, la mere prit le nom
nteMonique,& la fille celui de la Re-
ction, ce fut le Pere Jerôme Lalemant
rêcha à leur cérémonie, il prit pour
de ſon Sermon, ces paroles du Le-
ue : *On n'offrira point en ce même
la vache ou la brebis avec leurs*
: il nous fit des reproches au com-
cement de ſon diſcours ſur ce que
faiſons contre la Loi de Dieu, en
ffrant dans un même jour la mere
nfant ; & après avoir fort ingenieu-
nt fait alluſion à ces paroles de l'E-
re, il fit voir avec beaucoup d'élo-
ce que ce qui étoit défendu dans la

Loi écrite, étoit permis dans la Loi d
grace, & qu'ainsi l'action de la fille
de la mere étoient fort louables, il l
exhorta ensuite à profiter d'une si granc
faveur, ce qu'elles n'ont pas manqué d
faire.

* Une vertueuse Heuronne nomm
Cecile Gannondaris, fut apportée mal
de dans notre Hôpital où elle mour
le 6. Fevrier 1669. d'une maniere fo
édifiante, après avoir mené une vie trè
chrétienne; elle avoit la moitié du cor
paralytique, & de plus elle souffroit d
douleurs si étranges, qu'elle faisoit pit
à toutes celles qui la servoient, & l'o
admiroit en même-tems son héroïqu
patience, elle avoit une idée si élevée d
la Religion, qu'elle charmoit tous ceu
à qui elle en parloit, non-seulement el
avoit converti plusieurs Sauvages, ma
elle les encourageoit à vivre parfaite
ment, & ses exemples achevoient de l
gagner; elle étoit si solidement instruit
dans les mystéres, & même si éloquent
à les expliquer, qu'on lui adressoit l
Sauvages étrangers qui demandoient
embrasser la Foy, & en peu de jours el
les rendoit capables de recevoir le Bap
tême; elle reduisoit les plus opiniâtres &

* 1669.

ettoit hors de défenſe, en quoi elle
beaucoup les Miſſionnaires, &
étoit encore d'un grand ſecours
bien apprendre la langue quand
oient nouvellement arrivés : ſon pre-
mari mourut en ſaint, étant enco-
ſez jeune, elle l'exhorta elle-même
un courage plein de grace & d'onc-
lui fit faire des Actes très-fervens,
t la force de retenir ſes larmes de
de le diſtraire du ſouvenir de Dieu ;
re de ſes enfans à qui elle inſpiroit
grande haine du péché, moururent
entre ſes bras dans des ſentimens
e devotion extraordinaire ; elle avoit
on particulier pour aſſiſter les mou-
, quoique les Sauvages ne ſoient pas
utumés à châtier leurs enfans avec
verges, Cecile n'épargnoit point ce
iment aux ſiens quand ils le meri-
nt, & lorſqu'ils pleuroient pendant
ems-là, elle leur diſoit : helas ! mon
enfant, comment ſupporterois-tu
ſupplices des damnés, puiſque tu ne
x ſupporter une ſi légere punition ?
retombe plus dans cette faute de peur
tu ne ſois condamné à des peines
rnelles.

Comme elle étoit fort bien faite, elle
ſouvent ſollicitée au mal & toujours
torieuſe. Une fois entr'autres elle prit

un tiſon ardent pour chaſſer un jeune homme qui la vouloit ſeduire, & l pourſuivit juſques dehors en lui jettan ce feu à la tête, de ſorte qu'il devint l riſée publique, tous les Sauvages étan ſortis en foule pour être les ſpectateur du courage de cette femme contre ce inſolent.

Son ſecond mari lui étoit redevabl de ſon ſalut, car par ſes preſſantes ſolli citations elle l'avoit retiré de plusieur vices, il en reſta ſi reconnoiſſant qu'il ne l'a point quittée dans ſa derniere ma-ladie, ſe tenant bien payé des peines qu'il ſe donnoit pour elle par le bien qu'elle lui avoit fait.

Sa piété étoit ſi généralement recon-nue, que ceux de ſa nation venoient la conſulter quand ils doutoient de quel-que article de la Foy, & elle les éclair-ciſſoit avec une netteté & un diſcerne-ment qui n'avoit rien de ſauvage; elle étoit auſſi fort eſtimée parmi les François des perſonnes même les plus conſidera-bles, Monſeigneur l'Evêque l'ayant viſi-tée dans ſa cabanne, elle prenoit de-là occaſion de s'affectionner davantage au Chriſtianiſme, diſant qu'une Religion qui enſeigne à ceux qui la ſuivent, quel-ques nobles, riches & puiſſans qu'ils ſoient, de s'abaiſſer juſqu'à venir conſo-

une miserable créature dans une pau-
cabanne, devoit sans doute être la
le veritable.
Un grand nombre de Dames la vin-
t voir chez nous, & lui envoyerent
rafraîchissemens qu'elle recevoit avec
ucoup de reconnoissance & d'humili-
, recompensant toujours ceux qui la
itoient par quelques paroles consolan-
qui les portoient à Dieu, elle se re-
mmandoit aux priéres de tous les gens
bien; & avant que de mourir elle
ssa le plus beau colier qu'elle eut aux
mes de la Sainte Famille de Quebec,
ondition qu'elles lui donneroient part
ns leurs devotions puisqu'elle étoit de
te Confrairie.
Aussi-tôt que cette illustre Chrétienne
t expiré, Monseigneur l'Evêque fit
nner toutes les cloches de la Paroisse
Quebec, ce qui ne se pratique point
ur les Sauvages qui meurent à l'Hôpi-
, & lui fit faire un Service solemnel
ns la Cathédrale, on fit aussi pour elle
s priéres publiques chez les Heurons,
le principal Chef fit son éloge fune-
e, exhortant ses compatriotes à ne pas
rdre le souvenir de Gannondaris, elle
erite bien en effet que l'on conserve
memoire, puisqu'elle s'est si fort dis-
nguée dans la fidélité que tous les Chré-
ens doivent à Dieu.

M. Madrid, premier Chirurgien de ce pays qui se noya en allant à Montreal en 1669. fut trouvé près de Quebec, & inhumé dans le cimetiere des pauvres, comme il l'avoit désiré. M. Gerribond, Conseiller au Conseil Souverain, mourut à l'Hôpital fort chrétiennement, & fut enterré dans le même lieu. * En 1670. Mademoiselle Françoise de Tartre, femme de M. Denis l'aîné, demanda aussi d'y être enterrée, donna à l'Hôpital pour son inhumation environ deux arpens de terre.

Le 8. de Mars 1670. les six années de la Superiorité de la Mere Forestier de Saint Bonaventure étant finies, elle fut déchargée & choisie dans nos élections pour Scrutatrice, puis elle fut élûe Assistante; & la Mere Marie-René Boulié de la Nativité Superieure: les Discrettes furent les mêmes, Anne le Cointre de Saint Bernard, Catherine Vironneau de Saint Joseph, & Jeanne-Agnès-Thomas de Saint Paul, qui fut aussi Dépositaire de la Communauté: on donna le soin de l'Hôpital à la Mere Saint Bonaventure, aussi elle fut Assistante & Hospitaliere, la Mere Saint Joseph l'avoit été depuis la mort de la Mere Marie-Catherine de

* 1670.

aint Augustin : la Sœur Jeanne-Françoise Jucherau de Saint Ignace, fut ommée par Monseigneur l'Evêque Dépositaire des pauvres, M. de Lauzon préda à cette élection, assisté de M. Caumont Prêtre.

* M. l'Abbé de Quelus, qui nous hooroit toujours d'une singuliere affection, oulut qu'à perpétuité la Communauté e ressentit de sa bienveillance, il nous voit déja fait plusieurs liberalités ; mais désira pour lors de fonder un dot en honneur de l'Incarnation du Verbe, & des anéantissemens de Notre-Seigneur, fin qu'il y eût toujours dans cette Maison une Religieuse qui lui fut redevable le son bonheur, il nous donna pour cette Fondation la somme de 6000. liv. dont nous nous contentâmes, parce que nous avions reçu de lui plusieurs autres bienfaits.

Monseigneur l'Evêque nous obligea de donner sur cette somme 1000. liv. à l'Hôpital, quoique l'intention du Donataire fût que la Communauté joüit du total ; ainsi il ne nous resta que 5000. liv. que nous employâmes à l'acquisition d'une terre de Monsieur Repentigni, qui est un fief noble.

* 1671.

M. Talon qui avoit été ici Intendant & qui aimoir beaucoup les Recolets, les avoit appellés en Canada pendant qu'il y étoit encore, on leur avoit rendu leur premiere demeure de Notre-Dame des Anges, qui est à présent l'Hôpital général, ils étoient fort bien venus dans notre Maison, & la Mere Marie-René de la Nativité notre Superieure, avoit une grande estime pour eux, particulierement pour le Pere Gabriel de la Ribourde, leur premier Commissaire, c'étoit un très-saint homme, qui, en reconnoissance de toutes les charités que nous leur faisions, nous obtint de leur Provincial nommé le Pere Germain Allart, des lettres de filiation du 20. Mai 1671. pour notre Communauté à perpetuité, par laquelle il nous donne pleine & entiere participation à toutes les graces, faveurs & indulgences à eux concedées, comme à toutes les bonnes œuvres, Messes, Communions, Offices, Priéres, Jeûnes, Mortifications, Prédications, Confessions & autres biens spirituels qu'il plaira à la divine grace d'opérer, tant en commun qu'en particulier, de tous les Religieux & Religieuses de leur Ordre.

Nous n'étions encore que douze professes de Chœur, & comme nous rece-

ions des poſtulantes aſſez rarement,
Ir. de Laval craignant que le pays ne
ous fournit pas aſſez de ſujets pour
outenir nos grands travaux, manda à
os Maiſons en France de nous en en-
oyer, il n'y eut que les Communautés
e Rennes & de Treguier en Bretagne,
ui ſe trouverent en état de le ſatisfaire,
lles en envoyerent trois le 17. de Juillet
671. On nous apprit qu'un vaiſſeau
enoit de mouiller devant Quebec, dans
equel il y avoit trois Hoſpitalieres pour
ous, cela nous ſurprit d'autant plus,
ue nous ne ſçavions pas qu'on les eût
emandées, & que nous ne les atten-
ions point, cette nouvelle cauſa une
etite émotion qui troubla un peu la
Iaiſon : on aſſembla le Chapitre pour
çavoir comment on feroit, pluſieurs
Religieuſes étoient d'avis qu'on ren-
oyât celles qui n'étoient pas encore
lebarquées, puiſqu'elles venoient ſans
otre agrément; cependant après avoir
ien examiné toutes choſes, on ſe dé-
ermina à les recevoir, nous leur fimes
out le bon accueil qu'il nous fut poſſi-
le, en leur avouant pourtant notre
tonnement de ce qu'elles étoient ve-
ues ſans être demandées.

C'étoit la Mere Anne-Marie de Coit-
ogon de Saint Charles de Vemus, & les

Meres Guillelmette-Marie Bodin de Saint Auguſtin, & Marie Fiquenet du Sacré Cœur, elles avoient toutes trois de la vertu ; mais quoiqu'elles tachaſſent de ramener les eſprits, & que de notre côté on s'efforçât de leur témoigner de l'amitié, elles ne laiſſerent pas d'avoir de la peine dans ces commencemens & de nous en cauſer, ce qui nous obligea d'écrire à toutes nos Maiſons de France, que ſi elles nous envoyoient des Religieuſes ſans qu'on leur en demandât par un Acte ſigné de tout le Chapitre, nous les leur renvoyerions. Comme le pays eſt devenu aſſez peuplé pour ne nous point laiſſer manquer de Sujets, nous n'en avons point demandé en France depuis ce tems-là, ce ſont les dernieres qui en ſont venues, elles s'accoutumerent peu-à-peu aux manieres du pays, il n'y en eut qu'une, qui ne pouvant s'y faire, nous obligea de la faire repaſſer à très-grands frais, la plus jeune étoit la Mere Marie du Sacré Cœur, elle n'avoit que 22. ans, ſon amour pour la vie Religieuſe parut admirable dès ſon noviciat qu'elle fit avec beaucoup de ferveur, & qui fut prolongé de pluſieurs années à cauſe des Edits du Roi, qui, dans ce tems-là, obligeoient les Monaſtéres à recevoir des filles avec des penſions via-

eres, ce que les parens ne voulurent
point, aimant mieux payer ſon dot tout à
la fois, la Communauté de Treguier s'ac-
commodoit mieux auſſi de cela, ainſi elle
porta le voile blanc environ quatre ans,
juſqu'à ce que les choſes ayant changé,
chacun fut ſatisfait, & elle fit ſes vœux
plus joyeuſe que ſi elle les eut prononcé
un an après ſa vêture, parce que ſon atten-
te n'avoit ſervi qu'à lui faire eſtimer da-
vantage le bonheur de ſon état, & que
ce qui coute beaucoup à obtenir, eſt tou-
jours infiniment plus priſé que ce que
l'on acquiert ſans peine.

M. de Bouteroue s'en retourna en Fran-
ce en 1671. après avoir demeuré trois
ans en Canada, où il s'étoit acquis l'eſti-
me de tous les gens de bien, M. Talon
revint Intendant, comme il l'avoit pro-
mis, il ſeroit même revenu plûtôt ſans
l'accident qui lui arriva en 1670. car
s'étant embarqué pour ce pays-ci, ſon
vaiſſeau fit naufrage ſur les côtes du Por-
tugal où il ſe ſauva miraculeuſement,
après avoir fait un vœu à ſainte Anne,
qui le ſecourut ſenſiblement. Pour mar-
quer ſa reconnoiſſance il fit faire un ta-
bleau où il eſt dépeint, & où l'on voit
les dangers qu'il courut dans cette oc-
caſion, & les aſſiſtances qu'il reçut du
Ciel : ce tableau fait le fonds de la Cha-

pelle de sainte Anne de la Cathédrale de Quebec, toute cette Colonie sembla reprendre une nouvelle face à son arrivée, il étoit si connu & si estimé, qu'il portoit la joye par tout, il continua de nous faire du bien, & nous mit dans l'impossibilité de reconnoître toutes ses bontés.

Nous élevions depuis l'âge de six ans Mademoiselle de Lauzon de Charny, elle suivoit les traces de sa famille qui s'étoit distinguée par tout par sa vertu, cette jeune vierge ne soupiroit qu'après la vie Religieuse, Monsieur de Lauzon son pere, notre Superieur, ravi de voir que les inclinations de sa chere fille, favorisoient celle qu'il avoit de nous faire du bien, passa un contrat avec nous, par lequel il nous donnoit 12000. liv. monnoye de France pour la dot de sa fille, à condition seulement, qu'attendu qu'elle étoit d'une complexion délicate, on lui serviroit une entrée de table, il avoit dessein aussi de nous faire ses héritieres, après avoir donné à ses neveux ce qui devoit leur revenir; mais quelques-unes de nos Religieuses craignirent que cette petite distinction que Monsieur de Lauzon demandoit pour sa fille ne causât de la jalousie & du trouble dans la Maison, elles en parlerent à Monseigneur l'Evêque qui entra dans leurs raisons, voulut

ulut retrancher cet article du contrat,
de Lauzon s'opposa, il eut là-dessus
elque differend avec M. de Laval; en-
, pour terminer la dispute il se resolut
mmener en France sa fille, elle partit
te année avec Mlle. Charlotte-Magde-
ne de Laferté, sa cousine germaine, il
conduisit toutes deux aux Hospita-
res de la Rochelle où elles ont été Re-
ieuses, & ont beaucoup édifié & ser-
e Couvent, M. de Lauzon les gratifia
tout ce que nous aurions peu espé-
; ainsi pour une bagatelle nous
·dîmes deux bons s uets & plusieurs
antages temporels.

* Après le départ de Monsieur de Lau-
n, nous eûmes pour Superieur Mon-
ur Dudouit, Prêtre du Seminaire de
iebec, il présida à nos élections le 9.
rs 1672. la Mere le Cointre de Saint
rnard fut élûe Assistante, la Mere Bo-
n de Saint Augustin Maîtresse des No-
ces, la Mere Forestier de Saint Bona-
nture fut continuée Hospitaliere, la
ere Thomas de Saint Paul Dépositaire
la Communauté depuis deux ans, fut
core chargée par l'Evêque du dépôt
l'Hôpital, comme il y avoit alors
oins d'affaires dans cet emploi qu'il n'y

* 1672.

en a préſentement, elle s'acquitta ſans peine de ces deux Offices, on la fit auſſi Diſcrette avec la Mere Saint Bonaventure.

FIN DU PREMIER LIVRE.

HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU DE QUEBEC.

LIVRE SECOND.

L'Application de Monſieur Talon à chercher tous les moyens d'augmenter la Colonie, lui fit faire de nouvelles entrepriſes, & de grandes dépenſes pour faciliter le commerce avec les autres pays; & Dieu ayant béni ſes travaux par de grands ſuccès. Le Canada en peu de tems ſe vit dans l'abondance, le nombre des habitans croiſ-

ſoit tous les jours ; en ſorte que notr
ſalle ne pouvant contenir les malade
qui ſe trouvoient dans ces quartiers
Monſieur l'Intendant volontairement
& par le mouvement de ſon extrêm
charité & compaſſion pour les pauvres
entreprit de faire ajoûter à notre Hô
pital une double ſale avec un pavillo
& autres commodités ; il en avança tou
les deniers, & ne voulut pas que l
Mere Superieure ſe mit en peine de le
rembourſer, l'aſſurant qu'il trouveroi
bien le moyen de ſe faire payer ſans in
commoder cette maiſon.

Après avoir fait amaſſer tous les ma
teriaux, on prit jour pour commence
le bâtiment, ce fut le 5. Mai 1672
fête de la converſion de notre glorieu
Pere Saint Auguſtin, en préſence d
Monſeigneur l'Evêque, de Monſieu
Dudouyt notre Superieur, du Pere
Chaumont Jeſuite, du Pere Simple Re-
colet, & de pluſieurs autres perſonne
de merite. Monſieur l'Intendant voulant
ſignaler le zéle avec lequel il ſe portoi
aux œuvres de piété & à l'utilité de l
Nouvelle France, prit lui-même le ho-
yau, & commença l'ouverture des fon-
demens du nouveau bâtiment ; ce que
Monſieur Talon ſon Neveu, & Meſ-
ſieurs les Eccléſiaſtiques & Religieux

ırſuivirent avec beaucoup de zéle & dification.

Le 20. du même mois, Monſieur ıtendant pour faire connoître à tout monde la conſidération particuliére il avoit pour la Ducheſſe d'Aiguillon, re illuſtre Fondatrice, & voyant les ntages que tout le pays tire des monens de ſa piété & dévotion au préıx ſang de Jeſus-Chriſt, auquel elle edié cet Hôtel-Dieu, fit poſer deux rres dans les fondations au bout du non vers le jardin; l'une par Mada- Daillebout, veuve d'un ancien Gourneur du Canada, au nom & en la ce de Madame notre Fondatrice; & ıtre par Madame Pairot, gouvernan- de Montreal, & niece de Monſieur ıtendant. Monſieur Talon ſon neveu pliqua ſur une de ces pierres une que de cuivre ſur laquelle il avoit graver par ordre de Monſieur l'Indant les armes de Madame la Duelle d'Aiguillon avec une inſcription ine en l'honneur du précieux ſang, 'il avoit compoſé lui-même quoiqu'il encore fort jeune, telle que la voici.

EFFUSO CHRISTI SANGUINI ET misericordiæ Matri, sedente Clemente X.

REgnante invicto, pacifico Reg[e] Christianissimo, LUDOVICO XIV. benedicente FRANCISCO, primo Canadensium Episcopo, & precante virginum Hospitalariarum, præside RENATA à Nativitate, complaudent[e] Colonia universa; nec non pro singu[lari] gulari sua in pauperes & ægros inco[...] las charitate, procurante Illustrissim[o] Viro D. D. JOANNE TALON, Æra[rio], Juri, ac Politicæ-Rei, Nov[æ] Galliæ summo Præfecto. Quod olim piè fundarat Nosocomium augescent[i] Colonia; hoc novo liberaliter auge[t] Hospitio. Immortalis memoriæ & om[ni] laudum genere Eminentissimi Duci[s] Cardinalis ARMANDI superstes, & sorore neptis dignissima, MARIA [de] VIGENEROT, Ducissa, cui salus & gloria sempiterna. Anno Salutis ins[taurato]. M. DC LXXII.

Monsieur Talon qui ne cherchoit qu'[à] nous obliger, ainsi que Monsieur l'In[tendant] son oncle, voulut bien tradui[re] cette piéce en françois, & nous l[a] donna en ces termes.

Eſt en l'an depuis l'Incarnation 1672.
memoire & à l'honneur du précieux
g que Jeſus-Chriſt verſa pour nous,
pour plaire à ſa ſainte Mere, la Mere
miſéricorde, que ſous le Pontificat
Clement X. & le regne de l'invin-
e & pacifique Monarque LOUIS
V. Roi Très-Chrétien, avec la bé-
liction de Meſſire François de La-
, premier Evêque de Canada, pen-
t la ſuperiorité de la Reverende
re René de la Nativité, & les féli-
tions de ſes filles, au bruit des aplau-
ſemens de toute la Colonie, & par
ſoins infatigables de Meſſire Jean
lon, Intendant de Juſtice, Police
Finances de la Nouvelle France, vû
croiſſement qu'il plait à Dieu de don-
au nombre des habitans; on a a-
té ce nouveau logement à l'Hôtel-
eu, par une continuation des cha-
és de ſa célébre Fondatrice, l'illuſ-
Marie de Vignerot Ducheſſe d'Ai-
illon, niece de l'incomparable Miniſ-
d'immortelle memoire, l'Eminentiſ-
ne Cardinal Armand Duc de Richelieu,
ſquels ſoit honneur & ſalut éternel.
L'affection de Monſieur l'Intendant
ur cet ouvrage ſi avantageux au pu-
c, fut ſi grande qu'il y paſſoit lui-

même des nuits entieres dehors à la
pluye pour ne point perdre la char-
pente du bâtiment, que le peu de pru
dence & d'induſtrie des travailleurs
avoit expoſée mal à propos ſur un ca
yeux.

Il voulut encore nous procurer de
l'eau abondamment, & ce qui eſt non-
ſeulement utile, mais abſolument né
ceſſaire pour le bien & la propreté
d'un Hôtel-Dieu. Ainſi avec le ſecour
de ces avances, du Frere Anſelme Re
colet & d'un Fontanier, nous fime
faire des pierriers juſqu'à plus de trent
arpens de chez nous, & on conduiſi
l'eau des ſources dans des canaux de
plomb ou de bois juſqu'ici, ce qui nou
donna des fontaines très-commode
dans pluſieurs endroits de l'Hôpital
dans la ſale des hommes & dans cell
des femmes, dans le jambage de l
cheminée, qui couloit en toutes ſaiſons
quand on vouloit elle étoit chaude en
hyver; une autre dans la cave, & en
fin une buanderie, ce qui coûta plu
de 3000. liv. Le Fontanier entretenoi
ces canaux, & pendant qu'il a vécu
nous n'avons point manqué d'eau, mai
depuis ſa mort les fortifications qu
l'on a faites ont détourné les ruiſſeau
& deſſeché les ſources, de maniere qu
nou

s souffrons beaucoup de la seche-
e de notre terrein, & qu'il nous en
te considérablement pour faire appor-
eau dont on a continuellement besoin
s une maison aussi nombreuse, dans
ems des chaleurs, ou quand la ri-
ur du froid fait tarir les puits.
Nous ne pourrons jamais trop pu-
r les bontés que Monsieur Talon a
s pour nous, & les services qu'il
us a rendus. Il avoit été autrefois
endant du Quesnoi en Flandre où il
oit employé à la bâtisse de plusieurs
pitaux avec le même zéle qu'il fit
oître en Canada. Il avoit un talent
ticulier pour distribuer les liberali-
du Roi d'une maniere noble & dé-
eressée qui charmoit autant ceux qui
recevoient, que le don même dont
es gratifioit; en un mot on peut
n dire de lui en le comparant à ceux
l'ont suivi; *Non est inventus simi-
illi*, il n'a point eu son semblable.
ous gardons son portrait dans notre
ôpital avec un grand soin, comme
mage de celui à qui nous avons d'é-
nelles obligations. Nous ne manquâ-
es pas d'informer Madame la Duches-
d'Aiguillon de tout ceci qu'elle a-
it avec une grande joye, elle prit
peine d'écrire à Monsieur l'Intendant

pour le remercier de ſes bontés à notre égard; & comme elle rapportoit tout à Dieu, elle loua beaucoup la divine providence, qui ſans doute inſpiroit à Monſieur Talon de nous faire tous les biens dont il nous combloit.

Monſieur de Courcelles Gouverneur général ayant demeuré 7. ans en Canada, s'en retourna en France en 1672. il s'étoit appliqué ainſi que Monſieur Talon à tout ce qui pouvoit être avantageux à cette Colonie; ils ſe joignirent tous deux pour repreſenter à Monſieur Colbert la néceſſité de ſoûtenir l'Hôtel-Dieu, & ils engagerent ce grand Miniſtre à proteger la Nouvelle France. Monſieur de Courcelles depuis ſon départ a continué de nous donner des marques de ſon affection, & nous a fait préſent d'une lampe d'argent pour notre Egliſe où ſont ſes armoiries. C'étoit un homme populaire & affable à tout le monde, qui gagnoit tous les cœurs, & qui étoit toujours obéi ponctuellement & agréablement. Monſieur le Cointre de Frontenac vint à ſa place Gouverneur général.

Madame Daillebout vivoit en Canada depuis la mort de Monſieur ſon époux, fort eſtimée quoiqu'elle cachât ſes grandes vertus ſous les apparences

une vie commune. Plusieurs person-
s d'un rang distingué l'avoient re-
erchée dans son veuvage ; Monsieur
Courcelles Gouverneur & Monsieur
lon Intendant la demanderent tous
ux en mariage, mais comme elle
oit vouée à Jesus-Christ dès sa jeunes-
, & que le tems qu'elle avoit passé
ec son mari ne l'avoit pas empê-
ée de garder une perpetuelle virgini-
, elle refusa constament les partis
plus avantageux ; & pour vivre d'une
aniere plus retirée, plus conforme à
perfection dont elle faisoit profession,
e se donna à notre Communauté en
ualité de Pensionnaire perpetuelle ; son
essein étoit de nous donner tout le
en dont elle pouvoit disposer sans
ire tort à ses heritieres ; il consistoit en
usieurs terres, une maison à Quebec,
ne autre à Montreal, quelques fonds en
rance & quantité de meubles. Mais M.
Evêque ne nous permit de la recevoir
u'à condition qu'elle partageroit le
out entre notre Communauté & l'Hô-
ital, & fallut en passer par là, ayant
oujours été très-éloignées de disputer
our des intérêts temporels. Nous eûmes
ans notre lot la terre de Coulange que
ous avons vendue au Seminaire, celle
e Saint Ville-May que nous avons en-

core à la côte de Lauzon, & la maison de Quebec que nous avons cedée à Monsieur Chartier pour des terres à la grande allée.

L'Hôpital eut les Grondines & Argentenai, on a jugé qu'il étoit plus avantageux de vendre ces deux Seigneuries, que d'y avoir des habitans qui ne payoient quasi jamais. Les Grondines ont été vendues mille écus, & Argentenai a été donné pour 400. liv. de rente, les meubles furent partagés également selon l'intention du Prélat.

Cette bonne Dame vint donc chez nous & nous la logeâmes dans un appartement dépendant de notre Communauté, qui n'étoit pas cependant dans la maison, où nous la visitions souvent, étant très-édifiées de sa conversation, & on ne sortoit jamais d'avec elle sans ressentir de grands desirs d'être tout à Dieu, & de ne rien épargner pour cela.

Notre Seigneur honoroit cette sainte ame de plusieurs connoissances extraordinaires, & comme elle prenoit grand soin de les tenir secretes, fort peu de personnes sçavoient les faveurs qu'elle recevoit de Dieu. Le Reverend Pere Chatelain son Confesseur & le notre, lui avoit permis de les communiquer à

uelques Religieuses de cette maison, ont la vertu & la discretion lui étoient onnues, jugeant bien que cela pouoit servir à augmenter leur amour our Dieu & leur ardeur pour la vertu. ussi ces communications produisoient lusieurs biens, comme la conversion e plusieurs pécheurs, la délivrance es ames du purgatoire, la reconnoisnce envers Dieu des graces qu'il faioit à certaines personnes, & enfin pluieurs pratiques de devotion pour apaiser la justice, ou pour flechir la miéricorde de Dieu en faveur de ce pauvre ays. Nous en rapporterons quelques raits dans la suite qui pourront édifier elles qui les liront.

Monseigneur l'Evêque s'occupoit sans esse au bien de son Diocèse, & se trouoit accablé de travaux; il s'y emplooit avec un si grand zéle, qu'il vouloit tre par tout; il souhaitoit que nos lections qui devoient se faire le 8. de Mars 1673. fussent differées jusqu'au retour d'un voyage qu'il alloit entreprendre; nous ne le fimes que le 14. d'Octobre, encore ne pût-il y présider. Ce fut Monsieur Dubouyt notre Superieur assisté du Pere Chatelain & de Monsieur Martin, Prêtre du Seminaire de Quebec. C'est le premier Canadien

qui ait été honoré de ce ſacré caractére. La Mere Marie-René de la Nativité fut continuée Superieure; on élût la Mere Foreſtier de S. Bonaventure Aſſiſtante; on laiſſa la Mere Guillelmete de Saint Auguſtin Maîtreſſe des Novices; la Sœur Jachereau de Saint Ignace fut élue Dépoſitaire de la Communauté; la Mere Agnès de Saint Paul fut Hoſpitaliere & Dépoſitaire des pauvres, une des deux Diſcretes, la ſeconde fut la Mere Catherine le Cointre de Saint Agnès.

* L'année ſuivante nous priâmes Monſieur Dubouyt pour le bien de la Communauté de confirmer les principales Officieres dans leurs charges, afin que par un plus long exercice elles puſſent y ſatisfaire encore plus parfaitement.

Il fit auſſi la viſite en qualité de Superieur, après laquelle il ordonna que la Sacriſtaine n'entreroit dans l'Egliſe qu'une fois la ſemaine & la veille des grandes fêtes, & que la Portiere de l'Hôpital auroit ſoin de la lampe, & du feu néceſſaire pour des Prêtres, qu'on faiſoit changer les couleurs de l'autel par un domeſtique; cela ſubſiſta pendant quelque tems, mais comme il étoit difficile de faire ainſi les choſes, & que

* 1674.

glise étoit mal propre; il fallut bien-
t nous donner la permiſſion d'y en-
er toutes les fois que la néceſſité le
queroit, ne pouvant pas en Canada
ouver des tourrieres comme en France.
Nous reçûmes le jour de l'Aſſomption
74. deux Poſtulantes, Marie-Gabrielle
enis qui prit le nom de l'Annoncia-
on, & nous lui appliquâmes le dot
ne Monſieur l'Abbé de Quelus avoit
ndé, elle le regardoit comme ſon
arrain ayant été nommée Gabrielle
u baptême à cauſe de lui; & Marie-
Marguerite Glorin on lui donna le nom
u précieux Sang, elles prirent l'habit
t firent profeſſion enſemble. Comme
es ſortes de cérémonies étoient rares,
t que tout le monde ſe faiſoit un plai-
r d'y aſſiſter, on publioit à la Paroiſ-
e nos vétures & nos profeſſions, com-
ne on publie les bancs de mariage,
fin d'en informer toute la Ville. Cela
e repandoit dans les côtes voiſines,
d'où l'on accouroit comme à une fête
publique.

* Nous eûmes à l'arrivée des vaiſ-
ſeaux une affliction des plus accablan-
tes, ce fut la nouvelle du décès de no-
tre illuſtre Fondatrice, Madame la Du-

* 1675.

cheſſe d'Aiguillon qui étoit morte le 17. d'Avril de cette année; nous regardions cette pieuſe & vertueuſe Dame comme l'appui de notre maiſon, ſans lequel il nous ſembloit que nous ne pouvions pas nous ſoutenir. En effet nous perdîmes en elle une grande protection, une ſolide conſolation & un rare exemple de vertu, elle nous animoit par ſes lettres d'une maniere qui reſſentoit bien plus une perſonne conſommée en ſpiritualité, qu'une Dame de la Cour. Nous la pleurâmes toutes âmerement comme notre mere, parce que l'attachement reſpectueux que nous avions pour elle étoit très ſincere, & que nous étions conſternées & penétrées d'une très vive douleur.

Nous crûmes ne devoir pas ſeulement lui donner des larmes & des regrets, nous lui fimes dire un annuel des meſſes & pluſieurs ſervices; un entr'autres où nous invitâmes tout le monde, que nous fimes avec le plus d'appareil qu'il nous fut poſſible; nous avions tendu en noir toute notre Egliſe depuis la voute juſqu'en bas, il y avoit au milieu un Mozolée élévé ſur pluſieurs marches & entouré de quantité de bougies avec les armoiries de Madame la Ducheſſe d'Aiguillon pein-

& attachées par tout, nous n'é-
rgnâmes rien pour témoigner com-
en sa memoire nous étoit chere, &
els étoient nos sentimens d'estime,
vénération & de gratitude; les biens
'elle nous a faits meritent qu'on s'en
uvienne ici éternellement, & ses let-
es pleines de pieté & d'affection que
ous conservons soigneusement donnent
ie haute idée de sa vertu; & font
ie nous avons pour elle la même ten-
esse quelles produisoient en nous lors-
ie nous les recevions.

Monsieur Talon repassa en France
1675. il fut regretté de tout le mon-
où il avoit fait des biens sans nom-
e à toute sorte de personnes & aux
ommunautés en particulier, tout ce
ie nous en avons dit n'est qu'un le-
er crayon de ce qu'on en pourroit dire;
merite d'être loué par des personnes
us éloquentes que nous, qui ne pouvons
ie prier Dieu de recompenser nos bien-
iteurs. Mais quoique nous n'entrepre-
ions pas de faire son éloge, nous ne de-
ons point passer sous silence ses belles
ialités, celle qui doit tenir le premier
ing est sa grande pieté dont il donna
éclatantes marques en plusieurs ren-
ontres, tant par sa fidélité à servir
ieu d'une maniere exemplaire, que

par la confiance qu'il avoit en la divi-
ne providence à laquelle il attribuoi
tous ses succès, & à laquelle il recou
roit dans tous les dangers. Sa charit
pour les pauvres en est une preuve con
vainquante; il avoit un soin infatigabl
pour les soulager; il s'informoit ave
une bonté de pere de la maniere don
il pourroit les secourir, afin d'augmen
ter cette Colonie; il entroit pour cel
dans le détail des moindres choses.
faisoit venir chez lui les habitans, alloi
souvent les visiter, vouloit sçavoir c
que chacun recueilloit, faisoit vendr
avec avantage à ceux qui avoient d
bled, aidoit ceux qui en manquoient,
& encourageoit tout le monde.

Il avoit fait venir des ouvriers de tou-
te sorte de mêtiers pour faire à Quebe
une manufacture; en un mot, on n
peut s'imaginer avec qu'elle vigilance i
prévoyoit tout ce qui pouvoit être util
ou agréable au public, avec quel bon-
heur il s'employoit à le procurer, & ave
quelle générosité il repandoit ses faveurs.
Sa sortie du Canada ne mit pas fin à so
zéle, il ne négligea aucune occasion e
France de faire du bien à ce pays & à
nous en particulier, nous en produirons
des témoignages dans la suite.

En 1675. N. S. P. le Pape Clement X.

s accorda pour 15. ans une Indul-
ce attachée au maître Autel de no-
Eglise lorsqu'on y offriroit le saint sa-
ce de la Messe pour les ames du
gatoire le jour de la Commemora-
n des morts, pendant toute cette octa-
& tous les lundis de l'année, avec
autre Indulgence pleniere que tous
fidéles pourroient gagner dès les pre-
eres Vêpres de la Fête de notre Egli-
qui est l'Invention de la Sainte Croix,
. de Mai. Sa Sainteté renouvella aussi
ns une même Bulle les deux Indul-
nces que nous avions eû autrefois de
ainte Echelle & des sept Autels, avec
te difference seulement, que nous ne
itions nos sept Chapelles que trois fois
nnée, mais nous montions toujours la
Echelle quatre fois l'an.

Angelique Bruguiere se heurta un jour
rt rudement la tête contre une chemi-
e, & après avoir rendu une quantité
sang avec de grandes douleurs, elle
vint très-dangereusement malade, &
condamnée du Médecin. Une de nos
eurs eut la pensée de s'adresser pour sa
erison au Pere François Regis, mort
puis peu d'années en odeur de sainte-
: la reputation de ce grand serviteur
Dieu s'étendoit jusqu'en Canada, où
n racontoit ses héroïques vertus, &

le nombre prodigieux de miracles qu
se faisoient tous les jours à son tombeau
Elle commença donc une neuvaine, pen
dant laquelle le mal empira beaucoup
le cinquiéme jour on la trouva si mal
qu'on lui fit donner l'Extrême-Onction
jugeant qu'elle ne devoit point passe
la journée ; la Religieuse ne se rebut
pas, elle redoubla sa confiance & sa fer
veur, & fit prendre à la malade un pe
de la poussiere du tombeau du P. Regis
& lui attacha au col une de ses images
ce qui n'eut d'abord aucun succès ; cett
femme languit encore quatre jours, ave
tous les simptomes de mort les plus cer
tains, des frissons violents & fréquens
joints à des convulsions horribles, obli
gerent à la veiller de fort près, comptan
de moment à autre qu'elle alloit expirer
La nuit du dernier jour de la neuvaine
elle fit un cri qui allarma toutes les salles
on courut à elle promptement, & l
voyant extrêmement agitée, on cru
qu'elle faisoit les derniers efforts ; on lu
fit encore les priéres des agonisans ; o
lui mit en main le cierge beni, & pen-
dant que les Religieuses prioient pou
elle, & lui suggeroient des actes selon
la coutume, elle revint à elle & dit for
tranquillement, qu'elle ne mourroit pa
de cette maladie, & qu'elle étoit gué-

on lui demanda comment elle aſſu-
ie le Pere Regis lui étoit apparu, qu'il
ivoit dit d'avoir bon courage, &
Dieu vouloit bien prolonger ſes
s, qu'enſuite il l'avoit touchée à la
avec une croix qu'il tenoit dans
ain, & que c'étoit ce qui lui avoit
etter un ſi grand cri; on lui mon-
pluſieurs eſtampes de ſaint François
ier & de quelques autres Jeſuites
n dépeint un crucifix à la main, en
demandant ſi c'étoit ceux-là qui l'a-
ent guérie, elle répondit toujours
non, juſqu'à ce que l'on lui fit voir
petite image du Pere Regis qu'elle
nnut auſſi-tôt, en diſant, voilà ce-
qui m'a guérie; elle repoſa fort pai-
ement le reſte de la nuit. Et ce mi-
é étant devenu public, dès le lende-
n on vint ici de tous côtés pour la
, elle alla auſſi dans toutes les Egli-
le la Ville pour en remercier Dieu.
Cependant pluſieurs perſonnes dou-
ent de la verité de cette merveille,
uſant cette femme d'avoir feint du
plus qu'elle n'en avoit; d'autres ont
qu'après une telle grace elle auroit
mener une vie plus ſainte dans la
e, il eſt vrai qu'elle n'a rien fait voir
traordinaire pour la pieté, mais elle
oit pas vicieuſe; & quand elle l'au-

roit été, c'eſt une mauvaiſe raiſon pour ne pas croire que Dieu lui avoit fait cette faveur, puiſqu'il en fait à tant de perſonnes qui en abuſent. Quoiqu'il en ſoit, nous en rendîmes graces à la divine bonté, & ſur la petite image qui avoit opéré ce miracle. Nous fimes faire un portrait du Pere Regis par un jeune Sauvage qui avoit appris à peindre d'un François, & c'eſt celui que nous gardons encore dans notre avant-Chœur.

Ce miracle eſt rapporté dans la vie du bienheureux Jean-François Regis, nouvellement écrite par le Pere Daubenton Jeſuite, Confeſſeur du Roi d'Eſpagne; mais il s'eſt mépris pour l'année, car il le dit arrivé en 1695. & c'étoit en 1675. c'eſt une petite erreur qui ne détruit pas la verité du fait.

On ne fit point ici d'autre élection en 1675. que de donner à la Mere Foreſtier de Saint Bonaventure Aſſiſtante pour ſurcroit d'office, le ſoin du Noviciat, à la place de la Mere Guillelmette de Saint Auguſtin qui étoit fort malade, & qui mourut en effet peu de jours après le 14. de Novembre âgée de 31. ans, elle avoit vécu en Canada un peu plus de 4. ans, dans de douleurs preſque continuelles, cauſées par un crachement de ſang auquel elle étoit ſujette, avant mê-

e que de partir de France. Ce que
ous avons dit de ſon arrivée en ce pays
doit rien diminuer de l'eſtime que
erite ſa vertu, elle en avoit beaucoup;
ous avons ſouvent admiré ſa patience,
ferveur & ſa regularité; elle a été très-
ile à cette Maiſon, elle a toujours été
ns l'emploi de Maîtreſſe des Novices,
elle étoit d'un très-bon exemple;
mort de cette chere Sœur nous affli-
ea beaucoup avec raiſon.

Nous avons dit qu'en 1664. on fit la
paration du bien de l'Hôpital d'avec
elui de la Communauté. M. Laval
voit ordonné qu'on employeroit pour
s pauvres le tiers de notre revenu, mais
omme cela nous obligeoit à un compte
rt exact, & que nous avions peur de
anquer à la moindre choſe, nous ju-
eâmes qu'il ſeroit plus avantageux que
partage en fût fait entierement, &
e maniere que chacun eût ſoin de reti-
er ſes rentes; ainſi à la requête de la Me-
Marie-René de la Nativité Superieure,
Monſeigneur l'Evêque conſentit au par-
ge, & convint qu'il falloit faire eſti-
mer & lotter tous nos biens par des ar-
itres, afin d'en faire une juſte ſepara-
ion conforme à ſon ancienne Ordon-
ance: nous choiſimes pour nous Mon-
ſieur Jachereau de Laferté, & Monſieur

Gautier de Comporte , & on nomma pour les pauvres Monſieur Hazeur, Marchand, & Monſieur Pinquet, ancien habitant, tous quatre s'acquitterent parfaitement de leur commiſſion , & ſuivant leur eſtimation les partages furent faits.

* Monſeigneur l'Evêque nous avoit fait ſeparer avec l'Hôpital tous les ornemens de la Sacriſtie, il y avoit déja pluſieurs années , à la reſerve d'un ornement de toile d'argent que nous gardâmes, parce qu'il nous avoit été donné par notre Fondatrice , on le fit auſſi eſtimer, & nous donnâmes 150. liv. à l'Hôpital pour le dédommager de ce qu'il ne partageoit pas cela avec nous; cette entiere & parfaite ſeparation ſe fit en 1676.

Nous avions alors pour Superieur Monſieur de Bernieres, néveu de l'Auteur du *Chrétien intérieur*, & Grand-Vicaire du Diocéſe, il accompagna le Prélat à nos élections le 1. de Decembre 1676. Monſieur Dupré, Prêtre du Seminaire, étoit ſon ſecond aſſiſtant, ils entrerent tous trois dans notre infirmerie, parce que la Mere Superieure étoit actuellement malade en danger de mort,

* 1676.

elle

e demanda pardon ſelon la coutume,
a la déchargea de la Superiorité, puis
a lui préſenta la boëte des ſuffrages
our y mettre ſon billet pour l'élection
une nouvelle Superieure, le Prélat ne
ermit point qu'on choiſit une Scruta-
ce. Après le *Veni Creator*, au tems de
Communion, levant le ſaint Ciboire,
nous fit une courte exhortation pour
ous porter à faire nos élections ſelon
s deſſeins de Dieu, nous dépouillant
tout autre interêt que de ſa gloire &
bien de la Communauté; on donna
s ſuffrages, & on élut pour Superieu-
la Mere Jeanne-Thomas-Agnès de
int Paul, & enſuite on proceda à l'é-
ction d'une Aſſiſtante: pour cet effet
Evêque entra une ſeconde fois dans
nfirmerie pour prendre le ſuffrage
la Mere de la Nativité, & la chargea,
ute malade qu'elle étoit, du dépôt
l'Hôpital, juſques à ce que Notre-
eigneur diſposât d'elle; & pour lui
ppléer pendant ſa maladie, & lui ſuc-
eder en cas de mort, il nomma la Sœur
chereau de Saint Ignace; la Mere Fo-
eſtier de Saint Bonaventure fut conti-
uée Aſſiſtante; la Mere de Saint Agnès
ûe Maîtreſſe des Novices; la Sœur Ma-
e-Anne Cocëtlogon de S. Charles, Dépo-
taire de la Communauté; la Sœur An-

toinette du Larthu de la Visitation, Ho
pitaliere ; les deux Discrettes furent l
Mere Anne le Cointre, de Saint Ber
nard, & la Mere Marie-René Boulié d
la Nativité, dont la maladie bien loi
de diminuer, augmenta considerable
ment ; & devenant tous les jours plu
dangereuse, nous fumes bien-tôt san
espérance de sa guérison ; elle mouru
le 13. de Fevrier 1677.* âgée de 47. ans
d'une paralysie causée par un coup qu'ell
reçut en parant le reposoir de la Cha
pelle de Notre-Dame de Pitié. Un cadr
lui tomba sur la tête, elle s'évanouit
perdit connoissance, & depuis ce mo
ment fut toujours malade, sa paralysi
l'empêcha de parler plusieurs mois avan
sa mort ; il se joignit à ce mal une hydro
pisie qui la fit beaucoup souffrir, san
donner jamais le moindre signe d'im
patience ou de chagrin ; au contraire
elle faisoit entendre ce qu'elle avoit sou
vent dit, qu'elle ressentoit une joye inex
plicable d'avoir tout quitté pour Dieu
elle produisoit continuellement des acte
de la plus ardente charité, & tenoit tou
jours son cœur uni à Dieu. Sa langu
étant devenue libre sur la fin, son mo
le plus ordinaire dans sa maladie & dan
sa santé, étoit, *ad majorem Dei gloriam*

* 1677.

qu'elle repétoit avec un ton & un sen-
nent qui, en exprimant sa dévotion,
inspiroit aux autres; elle étoit de no-
Maison de Quimper en Bretagne,
après avoir donné de grands exemples
regularité, de charité & de ferveur, &
toutes les vertus, elle vint en 1654.
ntinuer en Canada l'exercice de ses
aux talens; elle a gouverné plus de six
s avec la satisfaction de toute la Mai-
n, se faisant aimer & estimer du de-
ns & du dehors par toutes les person-
s qui la connoissoient, ou qui en en-
ndoient parler. Madame sa mere qui
ourut jeune, la laissa orpheline; Ma-
me la Marquise de Cornouaille sa mar-
ne la voulut avoir pour l'élever avec
enfans, comme sa fille; elle avoit
aucoup d'esprit, qui, cultivé par une
s-bonne éducation, la rendit un sujet
compli; toute cette famille conserva
ujours pour elle une estime & une
nitié sincere. Madame la Comtesse de
andbois, Madame la Comtesse de La-
che, & Monsieur le Marquis de Mo-
, tous enfans de la Marquise de Cor-
uaille, ne manquerent jamais de lui
rire avec beaucoup d'affection comme
une sœur: nous avions dans sa person-
l'exemple d'une sublime perfection,
plus on l'examinoit, moins on pou-

voit trouver en elle de défaut. Elle étoi
pénitente & dure à elle-même, & re-
servoit toute sa douceur pour les autres
dont elle sçavoit exciter la dévotion pa
des pratiques aisées & profitables; ell
joignoit à ses rares vertus un esprit ga
& agréable, une conversation charman
te, ayant une facilité admirable pour s'é
noncer, & pour écrire en prose ou e
vers. M. Talon, Intendant, qui se mê
loit de poësie, lui adressoit quelquefoi
des madrigaux ou épigrammes, auxquel
elle répondoit sur le champ fort spirituel
lement en même style, & ses piéce
étoient estimées de tous les connoisseurs

Elle étoit fort généreuse, & sage dan
ses liberalités, & Dieu sembla même ap
prouver son penchant à donner à pro
pos par le trait merveilleux que je vai
dire. Quand le Pere Chaumonot, Jesuite
fit bâtir en Canada la premiere Chapell
de Lorette par reconnoissance enver
la Très-Sainte Vierge, de laquelle il avoi
reçu une insigne faveur dans l'Eglise d
Lorette en Italie; plusieurs personne
dévotes à la Mere de Dieu, vouluren
contribuer à cet édifice: la Mere Ren
de la Nativité qui ne cedoit en ce poin
à personne, eut aussi un grand désir d'ai-
der à la bâtisse de cette Eglise, mais nou
avions très-peu de moyens; cependan

elle ne crut pas que notre Communauté pût s'appauvrir en donnant quelque chose à la Reine du Ciel, elle promit au Pere Chaumonot 25. écus qu'elle avoit dans une caſſette, c'étoit là tout notre argent; & comme il étoit alors fort rare, chacun ſçavoit bien ſon compte; elle alla donc le lendemain ouvrir ſa caſſette pour envoyer ſon offrande, mais au lieu de 25. écus elle en trouva 50. ſa ſurpriſe fut agréable, & elle ne douta point que cette augmentation ne fût miraculeuſe; ainſi elle écrivit au Pere Chaumonot qu'elle ne lui avoit promis que 25. écus, parce que certainement elle n'en avoit pas davantage, mais puiſque la Sainte Vierge les avoit multipliés au double elle en profiteroit, & qu'elle lui envoyoit la ſomme entiere qu'elle avoit trouvée.

Elle lui donna auſſi une écuelle que nous tenions de Madame Daillebout, encore vivante, cette écuelle étoit faite de la terre de Lorette, pétrie dans la veritable écuelle de la Sainte Vierge, & faite de la même figure & grandeur, c'eſt celle que l'on montre aujourd'hui aux pelerins qui vont à cette Chapelle, parce que les Sauvages ayant changé de demeure, ont tranſporté de l'ancienne Lorette à la nouvelle, tout ce qui pouvoit entretenir la piété.

La mort de la Mere René de la Nativité nous laissa dans une grande consternation, sa memoire doit être en singuliere vénération dans cette Communauté, pour le bien de laquelle elle n'a rien négligé. Dès cette même année nous reçumes pour l'entretien de l'Hôpital 2000. liv. de gratification annuelle que le Roi accorda aux pressantes sollicitations des amis que la Mere de la Nativité avoit employés auprès de Sa Majesté : ce fut aussi une suite des bontés de Monsieur Talon qui s'étoit joint aux autres patrons, & qui ne borna pas là ses soins ; car peu d'années après il obtint encore une augmentation de 3000. liv. ce qui le remboursa peu à peu de ce qu'il avoit avancé pour nos salles, & ces 5000. liv. qui ne nous ont jamais manqué depuis, fait aujourd'hui le meilleur fonds de l'Hôtel-Dieu.

Peu de jours après le decès de la Mere de la Nativité, Monsieur de Bernieres, Superieur, présida à l'élection que nous fimes de la Mere Cathérine Vironneau de Saint Joseph, pour Discrette, à la place de notre chere défunte.

Nous étions encore toutes pénétrées d'affliction lorsque Notre-Seigneur nous enleva notre jeune Sœur Marie-Magdelaine Gagnon des Anges, elle étoit veri-

blement comparable aux Anges pour
pureté, sa douceur, son obéissance,
regularité, & l'empire absolu qu'elle
voit sur les passions; de sorte qu'en peu
e tems elle étoit parvenue à une haute
erfection, elle mourut d'une fluxion
e poitrine le 22. de Mars âgée de 22.
ns.

Les personnes de qualité qui avoient
ormé la Compagnie de Montreal, &
ui avoient contribué par des sommes
ès-considerables à augmenter cet éta-
lissement, jugerent dès le commence-
nent, que pour le rendre durable elles
e pouvoient mieux faire que de donner
Isle de Montreal au Seminaire de Saint
ulpice de Paris, fondé par Monsieur
Abbé Olier, qui étoit aussi de cette
Compagnie, & qui après avoir gouver-
é plusieurs années cet illustre Semi-
aire & cette grande Paroisse de
aris où il fit des biens innombrables,
nourut en odeur de sainteté le 2. Avril
e l'année 1657. regretté universelle-
nent. Monsieur de Bretomvilliers qui lui
ucceda dans la Superiorité, & qui avoit
es mêmes engagemens dans la Com-
agnie de Montreal, resolut d'ériger une
Communauté de Prêtres à Ville-Marie,
ui fut unie au Seminaire de Saint Sulpi-
e de Paris, le Roi donna pour cet effet

des Patentes cette année 1677. elles furent enregiſtrées au Conſeil Superieur de Quebec ; Monſieur l'Abbé Quelus avec Monſieur Souart, tous deux Prêtres de Saint Sulpice commencerent cette nouvelle Maiſon qui a été ſoutenue depuis par les Sujets que le Seminaire de Paris lui envoye tous les ans, qui édifient le peuple par leurs vertus, qui l'aident & le conſolent par leurs inſtructions, & qui le ſoulagent par les abondantes aumônes qu'ils repandent dans toute l'étendue de cette Iſle dont ils ſont regardés comme Seigneurs, quoique en effet ce ſoit le Seminaire de Saint Sulpice de Paris à qui elle appartient en propre, ces Meſſieurs ici ne faiſant que les repréſenter.

Monſieur Souart a toujours été ami de notre Communauté, & nous en a donné des preuves dans toutes les occaſions. On ne ſera pas fâché d'apprendre quelle fut l'occaſion de ſa converſion. C'étoit dans ſa jeuneſſe un homme du monde qui ne ſongeoit qu'à paſſer ſon tems agréablement, & à s'enrichir. Il fiança une riche Demoiſelle, le contrat étoit paſſé, & il étoit à la veille de l'épouſer, lors qu'un jour de l'Aſſomption le Prédicateur de la Paroiſſe Saint Sulpice à Paris étant tombé

ſubitement

itement malade à l'heure du Sermon.
Sacriſtain fachéque l'Auditoire deja
mbreux fut privé de la parole de Dieu
ns une ſi belle fête, s'aviſa de faire un
ur dans l'Egliſe, pour voir ſi dans un
nd nombre de Prêtres & de Religieux
i y étoient, il n'en trouveroit point
elqu'un qui voulût prêcher; ils s'en
fendirent tous ſur ce qu'ils n'étoient pas
éparés. Le Sacriſtain apperçût Monſieur
eſter qui étoit un Prêtre particulier
i faiſoit beaucoup de bien dans Paris,
qui ne refuſoit jamais de faire une
nne œuvre; il le pria de venir dans
Sacriſtie prendre un Surplis, & de
re ce qui lui ſeroit inſpiré. Monſieur
eſter le ſuivit ſimplement, monta en
aire, fit un exorde ſur les Grandeurs
le Triomphe de la très-ſainte Vierge,
enſuite parla ſur la néceſſité d'exami-
r ſa vocation, & fit voir la difficul-
qu'il y avoit de ſe ſauver dans un
t où Dieu ne nous appelloit pas. Ce
nt homme étoit plein de l'eſprit de
ieu, ne prêchoit jamais ſans fruit,
n diſcours fit impreſſion ſur Monſieur
nard, qui étoit un des auditeurs, il fit
e réflexion, qu'il alloit ſe marier ſans
oir conſulté Dieu ſur ſa vocation. Plu-
urs penſées lui roulerent dans l'eſprit
i l'agiterent extrêmement, & enfin

pour n'avoir rien à ſe reprocher ; il re
ſolut de faire une retraite à St. Sulpice
pendant laquelle il demanda inſtammen
les lumieres du Saint Eſprit pour con
noître la volonté de Dieu, & il en ob
tint d'aſſez claires pour ne point dou
ter qu'il ne fût appellé à l'état Eccléſiaſ
tique, ainſi il renonça au mariage &
s'engagea au ſervice de l'Egliſe dans l
Seminaire même de Saint Sulpice ; i
fut envoyé en Canada où il a long-tem
exercé ſon zéle, il retourna après e
France où il eſt mort très-ſaintement.

Ma Sœur Marie-Magdelaine Gloria d
l'Aſſomption, entra vers la fin de l'a
1677. & ma Sœur Anne-Claire Turgeo
Sainte Marthe ; & quelques mois aprè
au commencement de l'année ſuivante
nous reçûmes mes Sœurs Marie-Magde
laine Hazeur de Saint François Xavier
& Louiſe Soumande de Saint Auguſtin
Dans l'élection que nous fimes en 1678
le 1. de Decembre, où Monſieur Henr
de Bernieres Superieur préſida, aſſiſt
du Pere Chatelain notre Confeſſeur, &
de Monſieur Paul Gaignon, Prêtre d
Seminaire de Quebec. La Mere Cathe
rine Vironceau de Saint Joſeph fut Ho
pitaliere : la Sœur Antoinette du Tartr
de la Viſitation, Dépoſitaire de la Com
munauté ; & la Sœur Jeanne-Françoiſ

chereau de Saint Ignace, continuée
conome des Pauvres par la nomina-
n de Monseigneur l'Evêque.
La Mere Marie-René de la Nativité,
oit commencé ici à faire des fleurs, la
ere Guillelmette avoit encheri sur elle,
ais à dire vrai toutes les deux n'excel-
ient pas dans cet ouvrage, elles fai-
ient des bouquets plats attachés sur du
rton, qui ressembloient à de petites
quettes. Cela n'avoit rien de naturel,
pendant on les estimoit, on les trou-
oit assez beaux. Quand ces deux maî-
esses fleuristes furent mortes, la Mere
e Saint Paul Superieure, qui ne vouloit
as laisser périr cet art dans la Maison,
nargea la Sœur Juchereau de Saint Igna-
e d'y travailler, elle rappella ce qu'elle
voit vû faire, & s'avisa de monter les
eurs autrement, sur-tout des œillets,
ont elle fit quelques petits buissons qui
rent admirés par ceux même qui en
voient vû en France, elle s'adressa aux
Couvens où nous avions quelque rela-
ion, pour avoir des memoires & des
atrons, & ils nous envoyerent des re-
ettes pour faire les couleurs, & des pa-
rons de toutes sortes de fleurs. Quelques-
ines y joignirent des assortissemens pour
y travailler, nous en profitâmes, & de
nous-même nous avons trouvé plusieurs

méthodes plus faciles & plus belles pour les teintures. Depuis ce tems-là on s'y est si bien perfectionné, que nos fleurs passent pour être très-naturelles, délicates, bien assorties, bien montées; & sont si recherchées, que nous ne pouvons en fournir à tous ceux qui nous en demandent, non-seulement en ce pays, mais en Angleterre, aux Isles de l'Amerique, & en France, où il ne se passe point d'années que quelqu'un ne se fasse un plaisir d'en emporter à la Cour même, où un grand nombre de Dames du premier rang ont été curieuses d'en voir; il est vrai que ce qu'elles y trouvent de plus admirable, c'est que des Canadienes travaillent avec tant d'art & de propreté, car on nous regarde comme des Sauvages. On nous a plusieurs fois demandé des bouquets d'Autel pour des Seminaires & pour des Couvents, & ceux que nous leur avons envoyés ont été fort goûtés. Nous avons eu aussi l'honneur de couronner Notre-Seigneur en quantité de Provinces & de Villes de France, où l'on préfere nos fleurs à celles qui se font en ces endroits-là.

Nous connoissons les Religieuses de la Visitation à l'occasion de la Mere Marie-Catherine de Saint Augustin. Une Dame fort pieuse étoit demeurée veuve à l'âge

ẻ 22. ans, elle aimoit tendrement ſon
nari, & ſa mort lui cauſa une grande
fliction qui lui fut très-ſalutaire, car
le prit la reſolution de ſe retirer dans
n Couvent pour le reſte de ſes jours,
n qualité de penſionnaire perpétuelle,
fin de ne penſer qu'à Dieu, ſans s'en-
ager dans la profeſſion de Religieuſe,
uoique plus parfaite, elle accoucha ſix
emaines après d'une fille qui devoit être
unique héritiere de ſes grands biens,
: dont elle confia l'éducation à ſes ver-
ieux parens, puis elle entra à la Viſita-
on. Quand ſa fille fut en âge d'être au
ouvent, on la mit auprès d'elle, & elle
âcha de lui inſpirer l'eſtime de la vie
eligieuſe, ſans pourtant gêner ſon in-
lination. Cette jeune Demoiſelle ſe ſen-
oit attirée à la religion, mais elle étoit
étenue par pluſieurs liens qui l'attiroient
u monde, en ſorte que ſa mere crai-
noit pour ſa vocation. Dans ce tems-
a la vie de la Mere Marie-Catherine de
aint Auguſtin, Hoſpitaliere de l'Hô-
el-Dieu de Quebec, lui tomba entre les
nains, & l'ayant lûe avec goût, elle eſ-
éra que par l'interceſſion de cette ſainte
eligieuſe, elle obtiendroit à ſa fille la
ermeté dont elle avoit beſoin pour ſe
éterminer; elle apprit auſſi par quel-
ques Jeſuites qui lui avoient prêté ce

livre, que la Sœur Jeanne-Françoise Ju
chereau de Saint Ignace, avoit été no
vice de la Mere Saint Auguſtin, & qu
c'étoit par ſes ſoins & les prieres de cett
ſainte maîtreſſe, qu'elle avoit ſurmont
les difficultés qui s'oppoſoient à ſon bon
heur : Madame Dupleſſis lui écrivit, &
l'engagea à faire une neuvaine ſur le tom
beau de la Mere Saint Auguſtin, pou
obtenir à ſa fille le courage néceſſair
pour vaincre tous les obſtacles qui l
faiſoient balancer. La Sœur de Saint Igna
ce s'acquitta de cette commiſſion, &
pluſieurs Religieuſes de la Maiſon ſe joi-
gnirent à elle pour le même ſujet, elle
le manda à Madame Dupleſſis qui l'en re
mercia l'année ſuivante, l'aſſurant que
la Mere Saint Auguſtin lui avoit accorde
ce qu'elle ſouhaitoit, que ſa fille avoit
enfin renoncé au monde, qu'elle étoit
Religieuſe de la Viſitation, dans le mê-
me Couvent où elle étoit penſionnaire,
& qu'elle conſervoit toujours beaucoup
de reconnoiſſance de ce que nous lui
avions obtenu cette grace. En effet, de-
puis ce tems-là elle ne laiſſa paſſer au-
cune année ſans nous envoyer des pré-
ſens conſiderables, nous avons ici des
ornemens, des tableaux, & des livres
qu'elle nous a donnés : elle donna à la
Viſitation tout ce dont elle pouvoit diſ-

oſer ſans faire du tort à ſes héritiers ; & n affection pour cet Ordre la porta à rire la vie de la Mere Louiſe-Eugenie e Fontaine qu'elle avoit beaucoup aiié, & qui nous honoroit auſſi tous les ns par ſes lettres des témoignages de on eſtime.

* Le 5. d'Août de cette année, la Iere Anne le Cointre de Saint Bernard, nourut d'une fiévre violente âgée de 8. ans, elle avoit parfaitement rempli a carriere, c'étoit une des trois premieres Religieuſes venues de France pour foner cette Maiſon, où elle travailla 40. ns avec un grand zéle & des fatigues inroyables à notre établiſſement ; elle étoit dmirable dans les vertus propres de nore Inſtitut, & par leſquelles nos Conſtiutions veulent que l'on nous reconnoiſe, la douceur, l'humilité, la charité, a paix ; c'étoit là ſon veritable caractére, & ce qui eſt toujours fort eſtimable, fort utile dans les Communautés, auſſi étoitelle fort aimée, & elle fut bien regrettée.

Le premier triennal de la Mere Jeanne-Thomas de Saint Paul, devoit finir au mois de Decembre 1679. elle ſouhaitoit beaucoup qu'on ne lui en fit pas recommencer un ſecond, & nous nous atten-

* 1679.

dions toutes à faire nos élections dans l
tems prescrit pour continuer la Mer
Saint Paul dont on étoit fort content
mais Monsieur de Laval qui passa e
France, écrivit en partant à Monsieur d
Bernieres, notre Superieur, & lui té
moigna qu'il désiroit que les élection
des Communautés fussent differées jus
qu'à son retour, malgré ce que disen
nos Constitutions contre ces sortes d
retardemens, parce qu'il vouloit, disoit
il, y changer tout ce qu'il ne lui plaisoi
pas avant que de les approuver, & qu'a-
près nous les observerions exactement.
Nous ne pûmes lui refuser ce délai, &
nous l'attendîmes un an.

* L'année suivante 1680. le 17. Avril,
la bonne Catherine Tegahkouita, Iro-
quoise, mourut en odeur de sainteté au
Sault Saint-Louis, où elle demeuroit de-
puis plusieurs années, sa mere étoit une
Algonquine Chrétienne, qui avoit été
baptisée aux trois Rivieres, & élevée
par des François; elle fut prise fort jeu-
ne par les Iroquois, & menée captive
dans leur pays où elle conserva sa foy
jusqu'à sa mort, quoiqu'elle fût devenue
femme d'un Iroquois très-opiniâtre dans
ses superstitions; elle eut de lui deux en-

* 1680.

ns, il n'en resta que Catherine qui
emeura orphéline à l'âge de quatre ans.
a petite verole ayant desolé toute sa
ation, lui enleva son pere, sa mere &
on frere, elle fut elle-même fort mal-
aitée de cette maladie qui pensa lui fai-
e perdre la vûe. Ce fut le commence-
nent de son bonheur, car cet accident
contraignit de vivre retirée, parce-
u'elle ne pouvoit supporter le grand
our; & comme la solitude est toujours
n grand avantager l'envie de se desen-
uyer fit qu'elle s'appliqua à faire de pe-
ts ouvrages pour lesquels elle étoit fort
droite. Cette vie laborieuse & solitaire
éloigna du vice, & la disposa à recevoir
es premieres semences du Christianisme.

Les Missionnaires qui furent envoyés
ux Iroquois après que Monsieur le Mar-
uis de Tracy eut fait la paix avec eux en
666. logerent dans sa cabanne, & quoi-
u'elle fût encore bien jeune, on la char-
ea d'en avoir soin, elle s'en acquitta
vec une modestie & une charité qui
révint les Peres en sa faveur; elle de
on côté étoit charmée de tout ce qu'elle
emarquoit en eux. Leur discours l'eût
ien-tôt gagnée si la crainte de ses pa-
ens ne l'eût empêchée de se déclarer
Chrétienne, elle le fit pourtant peu de
ems après, malgré un de ses oncles de

qui elle dépendoit, & qui étoit grand ennemi des Chrétiens, elle souffroit avec beaucoup de patience & de courage tous les mauvais traitemens qu'on lui fit pour l'ébranler sur la Foy, ou la distraire de ses devoirs. On l'accusa de paresse, parce qu'elle refusoit de travailler les Fêtes & Dimanches; & pour l'obliger à faire comme les autres, on ne lui donnoit point à manger : elle aima mieux se passer de nourriture que de manquer au Commandement qui oblige de les sanctifier, & ne se plaignoit jamais de l'injustice du procedé, ni des autres persécutions que lui attiroit son attachement au service de Dieu. On la poursuivoit à coups de pierres, & les enfans de son pays ne la voyoient point passer pour aller à la priére, qu'ils ne l'appellassent la Chrétienne; ils assembloient par leur bruit plusieurs méchans hommes qui étoient yvres, ou qui feignoient de l'être, pour se donner la liberté de lui faire mille insultes, elle s'est vûe quelquefois exposée à la mort, par la fureur de ceux qui haïssoient notre Religion. Un jeune homme transporté de colere se mit un jour en devoir de lui casser la tête, il avoit déja la hache levée, & son emportement ne fut calmé que par la douceur de Catherine, qui se mit paisiblement à genoux,

t qui baissa le col pour recevoir la
nort sans lui marquer aucune émotion,
le reçut le baptême le jour de Pâques
676. & l'année suivante elle vint au
ault, & se sauva adroitement de son
ays, malgré la recherche que fit son
ncle sans en rien apprendre.

Elle resista fortement aux instances
éiterées que plusieurs personnes lui fi-
ent pour la marier, parce que avant
nême qu'elle connût le prix de la virgi-
ité, elle cherissoit cette vertu ; & dans
ne occasion où elle fut accusée d'un
rime énorme sur cette matiere, elle
vouoit ingenument à son Confesseur,
u'elle ne craignoit point d'être reprise
ır cet article au jugement de Dieu,
uisqu'elle avoit toujours conservé la
ureté de son corps avec une grande
igilance. Aussi-tôt qu'elle eut vû des
Religieuses à Montreal, & qu'elle eut
ppris comment elles s'étoient consacrées
Dieu, elle importuna le Missionnai-
e du Sault pour obtenir la permission
le faire voeu de chasteté, il la lui accor-
la après avoir éprouvé son désir & s'être
ssuré de la solidité de sa resolution. La
ie qu'elle menoit étoit si édifiante, qu'en
ı voyant seulement on se sentoit porté
la vertu, il n'y en a aucune à la prati-
que desquelles elle ne s'appliquât. L'o-

raiſon faiſoit ſes délices, elle étoit preſque continuellement devant le ſaint Sacrement où elle verſoit une abondance de larmes, tantôt de contrition de ſes péchés & de ceux des autres, tantôt de reconnoiſſance pour l'amour que Notre-Seigneur nous témoigne dans ce myſtére qu'elle croyoit très-fermement, quelquefois de joye, parce qu'elle recevoit des conſolations ſpirituelles, ſi délicieuſes, que ſon ame toute tranſportée hors d'elle-même, goutoit en Dieu des douceurs qui rendoient ſon corps preſqu'inſenſible au froid exceſſif, & aux autres peines dont elle l'affligeoit.

Elle ſe plongeoit ſouvent dans l'eau glacée, ſe couchoit ſur des longues épines, ſe déchiroit par des ſanglantes diſciplines, jeûnoit quaſi continuellement, & préferoit la diſette qu'elle éprouvoit dans le Village, à une meilleure chere qu'elle auroit pû faire dans le bois, parce que, diſoit-elle, l'ame languit quand le corps eſt bien traité; & au contraire, quand le corps ſouffre, l'ame trouve ſes délices auprès de Jeſus-Chriſt. Ses diſcours étoient toujours ſur quelque bon ſujet, elle ne s'entretenoit qu'avec deux ferventes Chrétiennes Iroquoiſes, Therèſe & Anaſtaſie, parce qu'elles parloient bien de Dieu, c'étoit tout ce qui ſoula-

oit ses maux, car elle étoit fort infir-
e, soit que naturellement elle fût mal
ne, ou que ses fréquentes & rigoureu-
pénitences eussent affoibli son tem-
ramment.

Enfin, après avoir été plusieurs an-
es consumée de fiévres & de douleurs
estomach, qui lui causoient de grands
omissemens, sans que ses violentes mala-
es eussent rien diminué de son applica-
tion à Dieu; elle mourut comme elle
oit vêcu, dans des sentimens de con-
nce & d'amour pour Dieu, qui char-
oient ceux qui entendoient ses dernie-
s paroles, elle expira sur les trois heu-
s après-midi, le mercredi de la semai-
Sainte, en disant les doux noms de
sus & Marie, elle étoit âgée de 24. ans.
on visage quoiqu'extenué par ses mala-
es & ses austérités, parut si agréable
rès son trépas, que les Sauvages ne
ouvoient assez admirer ce changement,
lui donnerent des marques de leur vé-
ération, en lui adressant dès ce jour-
des priéres. Les François qui la virent
orte l'honorerent aussi comme une
inte, ils lui firent même faire un cer-
eil, ce qui n'est pas en usage parmi
s Sauvages. Depuis ce tems-là on a
cours à elle de tous les quartiers de
anada, & Dieu a fait par son interces-

ſion pluſieurs guériſons miraculeuſes.

Ma Sœur Anne-Marie de Coëtlogon de Saint Charles, qui étoit ici depuis 1671. ne ſe faiſoit point au climat, elle avoit fort peu de ſanté; & les Superieures de l'Hôtel-Dieu de Vannes, d'où elle étoit profeſſe, ayant été informées des difficultés qu'elle avoit de s'accoutumer en Canada, la preſſerent de s'en retourner. Monſieur de Laval lui apporta à ſon retour de France des lettres de leur part qui lui faiſoient cette offre; elle l'accepta, ſi nous voulions y conſentir: nous ne jugeâmes point à propos de nous y oppoſer, & nous lui fournîmes tous les moyens de faire ce périlleux voyage avec le plus de commodités qu'il nous fût poſſible. Nous payâmes une femme qui étoit à notre ſervice, la même qui avoit été guérie miraculeuſement dans nos ſalles par le bienheureux Regis, & dont nous avons parlé en 1675. pour l'accompagner juſques dans ſon Couvent où elle ſe rendit fort heureuſement, elle partit de Quebec le 18. Novembre 1680. Toutes les Religieuſes qui nous venoient de France ſe reſervoient le droit d'y retourner quand bon leur ſembleroit; ainſi il y auroit eu de l'injuſtice & de la dureté d'arrêter ici contre ſon inclination une fille infirme; elle nous quitta à regret,

oique par ſon choix, & nous lui donmes toute ſorte de marques d'affecon, & il nous parut qu'elle s'en alloit ès-contente de nous.

Les élections que nous avions differé ſe firent que le 19. Decembre 1680. onſeigneur l'Evêque y préſida, aſſiſté Monſieur de Bernieres, ſon Grandicaire & notre Superieur, & de Moneur Brulon, Prêtre du Seminaire de uebec, après avoir déchargé de la Suriorité la Mere Jeanne-Thomas-Agnès Saint Paul, il célébra la ſainte Meſſe, rès laquelle nous donnâmes nos ſuffraes pour une nouvelle Superieure ; la ere Marie Foreſtier de Saint Bonavenre, fut élûe & reconnue de toute la aiſon ; la Mere Agnès de Saint Paul, t miſe Aſſiſtante ; la Sœur Juchereau Saint Ignace, Maîtreſſe des Novices ; s autres Officieres furent continuées.

Nous avions toujours ici quelques enſionnaires qui vivoient comme des ovices, elles ſervoient les malades en qui étoit le plus facile ; elles ſervoient refectoir, recitoient l'Office avec nous, aidoient dans les petits offices. Plueurs avoient de grands déſirs d'être Regieuſes, & nous en avions déja reçu uelques-unes qui avoient été élevées ans cette Maiſon, elles y paſſoient quel-

ques années, & quand elles avoient l'âge, on les admettoit au postulat. De ce nombre fut ma Sœur Catherine-Denis de Saint Charles, elle étoit fille d'une de nos premieres pensionnaires, & qui avoit eu quelqu'envie d'être Religieuse, elle l'offrit à Dieu, comme devant prendre la place qu'elle regrettoit de ne pas occuper dans la religion.

L'année 1682. fut mémorable par un malheur dont Quebec se ressentira longtems, le feu prit à une maison de la basse Ville, & comme elles n'étoient bâties que de bois, & la saison étant fort seche, le feu se communiqua si vite, qu'en peu de tems toute la basse Ville fut reduite en cendres, c'étoit le 5. d'Août fête de Notre-Dame des Anges. A dix heures du soir nous nous éveillâmes aux cris effroyables que nous entendîmes ; & nous ne fumes pas peu allarmées de voir qu'il faisoit aussi clair qu'en plein midi, tant les flames étoient ardentes & élevées, on ne pût rien sauver de tant de marchandises dont les magasins étoient remplis, & on perdit plus de richesses dans cette triste nuit, que tout le Canada n'en possede à présent.

Il y avoit alors une bénédiction sur le commerce du pays, les Marchands ne cherchoient que l'avantage de la Colonie,

, & trouvoient beaucoup mieux leur
ofit que n'ont fait depuis plusieurs au-
s qui leur ont succedé sans marcher
leurs traces, leur piété les faisoit esti-
r de tout le monde, on vivoit dans
e cordialité qui rendoit la nouvelle
ance tout à fait agréable, on n'y con-
issoit point toutes les miseres que nous
ons expérimenté depuis, & qui croiss-
t tous les jours.
Cet incendie mit la consternation par-
ut, il n'y eut dans toute la basse Ville que
maison de M. Aubert de Lachenaye qui
sauvée, & Dieu lui conserva sans dou-
ses biens pour aider ses concitoyens
e rebâtir ; c'étoit un très-riche Mar-
nd, qui avoit l'ame noble & géné-
se, & qui épuisa ses fonds pour prê-
à tout le monde ; de sorte qu'il n'y
presque aucune maison de la basse
le qui ne lui soit redevable, il le fit
n-seulement pour suivre son humeur
nfaisante, mais parce qu'il s'y crut
igé par reconnoissance envers Dieu,
sa grande piété lui suggera toujours
nouveaux motifs pour lui en rendre
actions de grace, il fut même frap-
d'une parole que lui dit une femme
ensée qui étoit l'objet de la risée du
olic; elle le rencontra un jour, & lui
avec son air égaré ; ne crois pas que

ce soit le secours qu'on a donné à ta maison qui l'a empêchée de brûler, elle n'a été sauvée qu'à cause que tu es fort soigneux de faire tous les ans un reposoir à la Fête du saint Sacrement; cela ranima son zéle, & le rendit encore plus exact à préparer magnifiquement le reposoir à la Fête-Dieu, jusqu'à ce qu'il y ait eu une Eglise à la basse Ville.

Il est aisé de juger combien nous fut sensible une affliction si générale, nous fimes tous nos efforts pour consoler & soulager tous ceux qui furent enveloppés dans ce malheur, autant que nos petites commodités nous le permirent. Nous logeâmes ceux qui ne sçavoient où se retirer; nous prîmes soin de nourrir les plus pauvres; nous nous dépouillâmes pour revêtir ceux qui avoient tant perdu; & enfin, nous reçûmes dans l'Hôpital ceux que la fatigue ou l'effroi avoit rendus malades. On admira comme quelque chose de surprenant qu'il n'y eût péri personne, Dieu vouloit appauvrir le Canada, & non pas le dépeupler.

Lorsque cet accident arriva nous avions déja commencé une reparation indispensable, le pignon de notre Maison du côté du nord étoit fort mauvais, tout le monde nous conseilloit de le faire rebâtir, notre pauvreté nous faisoit tou-

urs differer ; mais enfin, la crainte nous
termina à faire cette dépenſe : nous fi-
es étayer tous les planchers en dedans
our ſoutenir la maiſon, & bien nous
prit, car dès que l'on eut commencé
abattre ce mur, un coup de marteau
ttoit par terre pluſieurs toiſes de mu-
ille : les ouvriers étoient expoſés à un
and péril, & nous regardâmes com-
e un miracle de ce qu'il n'en perit au-
in, auſſi le demandions-nous à Dieu
rec de ferventes priéres. Auſſi-tôt qu'on
it mis les maçons en train, on n'é-
argna rien pour les faire avancer, le
gnon fut rebâti ſolidement. Quand il
t élevé, notre Superieure plaça une
inte Vierge dans une niche qu'on avoit
atiquée dans la muraille proche le feî-
de la maiſon où elle ſe voit encore
ijourd'hui, où on la trouvera avec plu-
eurs reliques & un écrit en ces termes.
Le 12. de Septembre 1682. dans la
conde année du premier triennal de la
lere Marie Saint Bonaventure de Jeſus,
yant été ci-devant 18. ans Superieure,
la ſeconde de cette Maiſon, la Mere
larie de la Viſitation étant Dépoſitaire
u bien des Religieuſes, a été par ladite
everende Mere Superieure poſée cette
etite figure en relief, repréſentant la
acrée & immaculée Mere de Dieu, tenant

ſon cher Fils entre ſes bras, avec de[s]
reliques qui ſont attachées au tour, &
ce pour la ſupplier que comme Mere &
Superieure de ce Monaſtére, il lui plaiſe
de prendre toutes les Religieuſes ſous ſa
ſpéciale & maternelle protection, & que
par le pouvoir qu'elle a auprès de Jeſus-
Chriſt ſon Fils notre divin redempteur,
elle empêche & éloigne de cette Maiſon
toutes les choſes qui pourroient ruïner
& détruire ſon adorable eſprit dans le
cœur de toutes les filles qui y ſont & y
ſeront à l'avenir : la ſuppliant en outre
de donner à cette Communauté les
moyens temporels, néceſſaires & ſuffiſans
pour maintenir la regularité de notre
ſaint Inſtitut ; lui promettant que de
notre part nous nous employerons avec
zéle à l'augmentation du regne de Jeſus-
Chriſt en nos ames, & qu'à perpétuité
elle ſera reconnue pour Dame & Regente
de ce Monaſtére.

La Cour fit en cette année 1682. de grands
changemens en Canada, en y envoyant
un nouveau Gouverneur & un
nouvel Intendant. M. le Comte de Frontenac
fut rappellé, il nous honnoroit de
ſon amitié & de ſon eſtime, & nous faiſoit
tous les ans quelque liberalité ; il
regaloit les pauvres pluſieurs fois l'année,
& les venoit ſervir lui-même avec une

ombreuſe ſuite : celui qui prit ſa place
t M. de Labarre, le même que M. le
arquis de Tracy avoit laiſſé Gouver-
ur à Cayenne en 1669.
M. du Cheneau, Intendant, s'en alla
ſſi, il avoit beaucoup de piété, &
ous affectionnoit aſſez pour nous faire
aiſir s'il en eût trouvé les occaſions ;
nous aſſiſta de tout ſon pouvoir pen-
nt 7. ans qu'il fut en ce pays, tant par
s conſeils que par ſa protection, M. de
eule lui ſuccéda.
Le R. P. Pierre Chatelain notre Con-
ſſeur, étant extrêmement vieux, & in-
me, demanda à ſe décharger du ſoin
nous confeſſer, il aſſuroit les Reli-
euſes qui vouloient le retenir, que c'é-
it la volonté de Dieu, & il diſoit aux
us diſcrettes que Notre-Seigneur le lui
oit fait connoître. Il pouvoit bien par-
r ainſi, car il étoit très-ſouvent favo-
ſé de Dieu par des communications
ès-particulieres, c'étoit un Saint qui
ignoit à beaucoup de génie une dou-
eur inaltérable, une ſimplicité char-
ante, une charité ſans bornes envers
prochain, & un amour pour Dieu
ès-ardent, qui le tenoit toujours occu-
é de ſa préſence. Un jour entr'autre
ue les Jeſuites alloient à leur maiſon de
mpagne, le Pere Chatelain marchoit

derriere un peu éloigné, s'entretenoit à son ordinaire de quelque bonne pensée, Notre-Seigneur se fit voir à lui, le salua comme autrefois ses Disciples, en lui disant la paix soit avec vous, ce qui laissa une sainteté imprimée dans l'ame du bon Pere qui ne s'effaça jamais.

Il étoit venu en Canada avec plusieurs Missionnaires que les Sauvages firent beaucoup souffrir & mourir enfin, en recompense de leur extrême charité pour eux & par l'éloignement pour la Foy : lui seul n'avoit point eu de part à cette grace qu'il regardoit comme une signalée faveur; il racontoit en pleurant la vision qu'il avoit eue dès le commencement de sa carriere, par laquelle Notre Seigneur lui avoit montré qu'il seroit exclus de cet honneur, ce qu'il attribuoit à ses péchés, & avoit vû une porte fort étroite par où passerent tous ceux de ses freres qui prêchoient alors l'Evangile aux Iroquois; il voulut faire comme les autres, mais il lui fut impossible d'y passer, quoiqu'il ôtât, ce lui sembla, sa soutane & sa ceinture pour se rendre plus mince, & croyoit en disant cela, rabattre l'idée qu'on avoit de sa sainteté, & faisant voir qu'il étoit un grand pécheur, qui n'avoit pas été trouvé digne de souffrir pour Jesus-Christ & de sortir du monde par la porte du

rtyre. Son mot le plus ordinaire étoit
nons Dieu, il terminoit par-là toutes
conversations.
Il avoit été Confesseur de cette Com-
unauté environ 30. ans, & dans tou-
s les occasions il nous avoit donné des
arques d'une affection fort sincére, il
cherchoit uniquement que la gloire
Dieu & le bien des ames; sa conduite
oit douce & tranquille, & ses manieres
eines d'amitié. Peu de tems après qu'il
ous eut quittées, il mourut très-sainte-
ent & paisiblement.
Il nous choisit pour Confésseur à sa
ace le Pere Jacques Fremin qui sortoit
es Missions, nous eûmes assez de peine
l'accepter, parce que nous ne le con-
oissions point, & qu'il passoit pour
voir été homme de guerre avant que
être Religieux, nous le regardions com-
e un vieux Capitaine de Cavalerie dont
ous avions peur, quoiqu'en verité il
'eût jamais été enrolé que dans la Com-
agnie de Jesus, où il étoit entré fort jeu-
e. Sur le témoignage du Pere Chatele-
ier, qui nous assura que personne ne
ous convenoit mieux que lui, nous le
eçûmes volontiers, & nous nous en som-
nes très-bien trouvées.
Le 18. de Mars 1683. * notre Sœur
* 1683.

Marie-Clemence du Hamel de l'Incarnation, Sœur Converſe, mourut âgée de 44. ans, elle étoit naturellement craintive, & l'ombre même du péché lui faiſoit peur ; elle avoit une grande facilité pour l'oraiſon, & pour l'entretien intérieur avec Dieu, ſon exactitude à s'acquitter de ſes exercices ſpirituels, & ſon obéiſſance prompte aux ordres des Superieurs, étoient un grand ſujet d'édification pour la Maiſon ; elle ſupporta de terribles peines d'eſprit avec beaucoup de patience & d'humilité, mais Notre Seigneur l'en délivra entierement avant ſa mort, & elle paſſa avec une paix & une tranquillité admirable, ce qui fut ſans doute une recompenſe anticipée de ſa fidélité.

Mgr. l'Evêque jugea à propos de changer notre Superieur, il nous ôta M. Henry de Bernieres, très-ſaint homme, & digne néveu de M. de Bernieres, Tréſorier de France, & il nous donna en cette qualité M. Louis Ango des Mezerets, dont la vertu étoit auſſi fort connue.

Le tems de nos élections approchoit, & ſi on en eût voulu croire notre Mere Marie Foreſtier de Saint Bonaventure, on les eût bien avancées, car elle repréſentoit ſouvent que ſon grand âge ne lui permettoit plus que de ſoupirer après le repos, & elle ſouhaitoit ardemment qu'on

la

lechargeât d'un fardeau ; elle l'obtint
in le 13. Novembre 1683.
Monseigneur l'Evêque présida à cette
rémonie , assisté de Monsieur de
ezerets & du Pere Fremin , notre
nfesseur ; & après la Messe du Saint
prit , qui avoit été précedée d'une
ve & touchante exhortation sur l'im-
rtance de l'élection que nous allions
re. La Sœur Jeanne-Françoise Jachereau
Saint Ignace, fut élue Superieure; la
ere Marie de Saint Bonaventure, As-
ante, la Sœur Marie Fiquenel du
cré cœur , Maîtresse des Novices ;
a Sœur Antoinette du Tartre de la
sitation, Hospitaliere ; elle fut aussi
screte avec la Mere Jeanne-Thomas-
gnès de Saint Paul, que le Prélat
omma Econome du bien des pauvres ;
a Sœur Marguerite Gloria du pré-
eux Sang fut élue Dépositaire de la
ommunauté.

* Les forces de M. de Laval ne pou-
oient suffire à son zéle, les fatigues
ontinuelles qu'il essuyoit dans les vi-
tes de son Diocèse qu'il faisoit quel-
uefois l'hyver en Jacquette, lui avoient
éja fait contracter plusieurs infirmités :
t par dessus tout cela, son humilité

* 1684.

lui persuadoit qu'un autre en sa place
feroit plus de bien que lui, quoiqu'i
en fit veritablement beaucoup, parc
qu'il ne cherchoit que la gloire de Dieu
& le salut de son Troupeau. Sa doctri
ne & ses éminentes vertus le faisoien
regarder comme un très-digne Prélat
lui seul souhaitoit d'être dechargé : i
partit pour la France en 1684. dans l
dessein de faire sa démission ; il eut ce
pendant plus de peine qu'il ne croyoit
obtenir un Successeur ; le Roy con
noissoit parfaitement son merite, & l
besoin que le Canada avoit, d'un vi
gilant Pasteur : mais enfin après bien
des instances, le Roy consentit à c
qu'il desiroit, & lui laissa le choix d
la personne qu'il jugeoit digne de cett
place. M. de Quebec s'adressa au Per
Valois, Jesuite, pour trouver un hom
me vertueux & zélé qui continuât en
Canada le bien qui étoit commencé
le Pere Valois lui dépeignit Monsieu
l'Abbé de Saint Valier, Aumônier du
Roy, comme un homme d'une gran
de pieté, d'un rare exemple & d'un
zéle ardent. En effet, il s'étoit fort dis
tingué à la Cour par sa modestie & s
régularité ; Monsieur de Laval crût qu'i
ne pouvoit faire un meilleur choix
il en parla à Monsieur de Saint Vallier

Roy lui donna ſon agrément, &
faire fut concluë. : on reſolût que
onſieur de Saint Vallier viendroit en
nada avant que d'être ſacré, qu'il
rroit le Pays, & prendroit des meſu-
s pour y faire tout le bien poſſible.
* Pendant que cela ſe paſſoit en Fran-
, nous recommandions ici les affai-
s de Canada à Notre Seigneur, & il lui
ût en ce temps là d'appeller à lui Ma-
ıme d'Aillebout, dont nous avons par-
; elle avoit un nom barbare de Bou-
ogne; elle mourut comblée de méri-
e, le 7. de Juin 1685. âgée de 70.
ns: l'odeur de ſes vertus avoit em-
aumé non ſeulement notre Commu-
auté, qui s'eſtime heureuſe de poſſe-
er ſes cendres dans notre caveau; mais
out le Pays la regarde & l'invoque
omme une Sainte, qui a attiré bien
les graces ſur la Colonie. Elle avoit
vec Dieu une union très-intime, &
lle en recevoit des grandes faveurs.
C'étoit une ame prévenue de grace dès
le berceau; elle ne ſe maria que par le
conſeil de ſon Confeſſeur, & à con-
dition que Monſieur d'Aillebout, qu'el-
le épouſa, lui laiſſeroit garder invio-
lablement le vœu de virginité qu'elle

* 1685.

avoit fait dès ſon enfance. Ce Confeſſeur étoit un Jeſuite, grand ſerviteur de Dieu, qui apparamment n'agiſſoit pas en cela, ſans l'avoir conſulté. Il dit à Monſieur d'Aillebout en lui montrant ſa future épouſe : voici une Vierge que Dieu vous confie pour en être le gardien ; ſi vous oubliés la promeſſe que vous lui faites, & que vous ayés la hardieſſe de donner quelque atteinte à ſa pureté, Dieu vous châtiera terriblement. Ces paroles menaçantes confirmerent Monſieur d'Aillebout dans la reſolution où il étoit de vivre en continence.

Cependant après quelques années, il fit des grandes peines à ſon épouſe, au ſujet de ſon vœu qu'il vouloit rompre ; mais ſa patience, ſon courage la firent triompher. Son époux rentra dans les ſentimens de fidélité dont il vouloit s'écarter ; de ſorte qu'après cette attaque, qui fut longue, il la laiſſa paiſible, & mourut fort chrétiennement en Canada, où il avoit été Gouverneur. Dès qu'elle ſe vit libre, elle redoubla ſes pratiques de pieté, ne ſe menagea plus avec Dieu, & cherchoit avec adreſſe tout ce qui pouvoit l'humilier ou la faire ſouffrir.

Je crois qu'une choſe que nous avons

emarquée, & qui peut-être n'a pas été
pperçue de toutes les perſonnes qui
ont connues, pourra donner une idée
e ſa vertu. Quand elle ſe retira chez
ous, elle y fut reçue avec tant d'agré-
nent, que voyant que de notre part
lle n'auroit rien à ſouffrir, & qu'elle
neneroit une vie fort douce. Elle con-
erva une femme de chambre dont les
nanieres incommodes & l'humeur fa-
heuſe étoit un continuel exercice de
atience. Quoique cette fille l'aimât &
'eſtimât, elle la traitoit durement, &
ui refuſoit quelquefois les choſes les
lus néceſſaires avec des reproches fort
groſſiers que Madame d'Aillebout ſup-
portoit avec une douceur & une égali-
é admirable, ſe paſſant volontiers de
out ce que cette ſervante ne lui vou-
oit point donner, ne ſe plaignant ja-
mais, & lui cedant toujours; ce qui
étoit d'autant plus louable en elle,
qu'elle étoit naturellement fort vive &
fort prompte, & que ſa modération ne
venoit que de l'empire qu'elle avoit
acquis ſur elle-même. Peu de Maîtreſ-
ſes veulent endurer quelque choſe de
leurs domeſtiques; & il eſt encore plus
rare d'en trouver qui choiſiſſent exprès
des eſprits difficiles, afin de ſouffrir.
Madame d'Aillebout nous laiſſa dans ſa

vie l'exemple d'une Séculiere plus fervente & plus interieure, que beaucoup de Religieuſes. Dieu lui avoit donn l'eſprit de Prophétie, le don des larmes le diſcernement des eſprits, & plusieur autres graces gratuites, à la vûe de quelles elle s'humilioit profondement.

Son oraiſon étoit preſque continuelle & toujours accompagnée d'une parfaite abnégation & d'une très-baſſe eſtime d'elle même, ne s'attribuant jamai le ſuccès des choſes qu'elle avoit recomandées à Dieu. Quoique nous ayons vû des effets merveilleux de ſes prieres elle ſe trouvoit portée ſelon que l'eſprit de Dieu agiſſoit en elle, à prier pour differens ſujets, tantôt pour les enfans qui étoient dans le ſein de leur mere, afin qu'ils reçuſſent le ſaint Baptême, & qu'ils conſervaſſent leur innocence; tantôt pour que les malades profitaſſent de leurs maux, & trouvaſſent du ſoulagement; quelquefois elle prioit pour ceux qui devoient mourir ce jour là, & demandoit à Dieu que ce fut dans ſa ſainte grace.

Une fois qu'elle étoit malade, pluſieurs Religieuſes allerent paſſer la recréation du ſoir dans ſa Chambre; & comme les ſouffrances de ſon corps n'abattoient point ſon eſprit, elle deſi-

it plus qu'a lordinaire d'être ſeule pour
ier Dieu a ſon aiſe ; cependant elle
e dit rien qui pût le faire connoître.
ſept heures les Religieuſes ſe retire-
nt, & Madame d'Aillebout demeura
ule avec Dieu ; elle profita de ſa
olitude & donna toute liberté à ſon
œur. Elle fut vivement preſſée de
rier pour les perſonnes qui devoient
nourir ſubitement cette nuit là, afin
ue leur mort ne fut pas imprévûe. Elle
aſſa plus d'une heure à convier amou-
euſement N. S. de leur appliquer le
merite de ſon précieux Sang, & ſe ſervît
des raiſons ſi fortes, & des paroles ſi
endres, qu'elle ne s'endormît qu'a-
vec une ſainte confiance, que ſon orai-
ſon ne ſeroit pas rejettée; après avoir
recommandé fort affectueuſement ces
ames à la Sainte Vierge, & à leur
ſaint Ange-Gardien.

Cette nuit même deux hommes ſe
batîrent en l'air dans Quebec; l'un re-
çut un coup d'épée, & on l'apporta à
l'Hôpital, c'étoit un Huguenot. Com-
me on le jugea en grand danger, on
ne perdit point de temps; M. de Ber-
nieres fut appellé, & lui parla ſi effica-
cement de la néceſſité de renoncer à
ſon héréſie, & de rentrer dans le ſein
de l'Egliſe, s'il vouloit ſauver ſon ame

qu'il fit ſon abjuration avec beaucou
de ſincerité & de reconnoiſſance de l
grace que Dieu lui faiſoit. On lui ad
miniſtra les derniers ſacremens, &
mourut dans de très-bons ſentimens a
vec toutes les marques qui pouvoien
nous faire juger que Dieu lui faiſoi
miſericorde, tant cela fut prompt, &
ne dura pas plus de deux heures. Le len
demain le médécin ayant ouvert le ca
davre pour faire un procès-verbal de c
meurtre, trouva qu'il avoit le cœu
percé de part & d'autre, & s'ètonn
de ce qu'il n'étoit pas tombé mort ſu
la place; parce que naturellement il eſ
impoſſible qu'on ſurvive à un tel coup.
La conduite de la Providence, nous parût admirable ſur cet homme; mais
nous ignorions alors qu'elle étoit la
cauſe de cette merveille : Mde. d'Aillebout n'ayant confié qu'à ſon Directeur
le ſecret de cette faveur.

Les fréquentes larmes qu'elle repandoit en la préſence de Dieu, étoient ſi
douces, qu'elles ne lui rougiſſoient pas
les yeux; cependant elles lui affoibliſſoient la vûe, & pendant un certain
temps, elle fut entierement aveugle; &
de plus dans de telles peines d'eſprit
qu'elle ne pouvoit exprimer ce qu'elle
ſouffroit. Elle avoue dans ſes écrits,

e Dieu ſeul ſçait combien l'épreuve
'elle ſoutint alors, lui fut ſenſible,
en quel danger elle croyoit être
en perdre l'eſprit. Elle s'adreſſa dans
tte perplexité au ſaint homme Tobie,
à ſainte Braſara, à l'un à cauſe de ſon
euglément, & à l'autre à cauſe de
s peines d'eſprit pour obtenir de Dieu
ır leur interceſſion ou la fin d'une vie
ui lui étoit ennuyeuſe, ou la grace
e faire un bon uſage de ſes afflictions.
lle vit l'effet d'une de ſes demandes,
ır la vûe lui fut rendue; & elle dit
ıême dans ſes écrits que ces ſaints lui
btinrent plus qu'elle n'oſoit ſouhaiter,
: que bientôt après le ſujet de ſes pei-
es ſe diſſipa, & ſes affaires tournerent
heureuſement pour elle, qu'elle en
emeura auſſi ſurpriſe que recon-
ıoiſſante.

Une de ſes prédictions dont toute no-
re Communauté a vû l'accompliſſe-
nent, c'eſt qu'en l'année 1682. Monſieur
oſeph de la Colombiere, étant arrivé
ı Quebec avec pluſieurs Prêtres qui ve-
ıoient pour Montreal, & nous étant ve-
ıus voir tous enſemble, nous les me-
nâmes chez Madame d'Ailleboût, com-
me chez une perſonne que nous eſti-
mions beaucoup; elle les entretint des
choſes ſpirituelles, ſelon ſa coutume,

& demeura fort édifiée de leur conver-
ſation, en les reconduiſant, elle dit
une Religieuſe, avec qui elle avoit un
étroite liaiſon, parlant de Monſieur d
la Colombiere. Cet Eccléſiaſtique gou
verna un jour cette Maiſon, & il fu
envoyé de Dieu pour cela: il n'y avo
alors aucune apparence, car Monſieu
de la Colombiere ſortoit du Seminair
de ſaint Sulpice de Paris, & alloit de
meurer à Montreal, où en effet il
reſté long temps avant qu'il nous ai
été donné pour Superieur & pour Con
feſſeur; mais nous l'avons eu plusieur
fois en ces deux qualités, & ſon affec
tion pour notre Maiſon prouve la ve
rité de la Prophétie. Mais pour qu'ell
s'accomplit, il eſt arrivé des renverſe
mens à quoi on ne pouvoit pas raiſon
nablement s'attendre, & qui ont mi
aſſez long temps la vertu de pluſieurs ſain
tes ames à des rudes épreuves.

Elle a prédit à pluſieurs Religieuſe
des choſes très-ſingulieres, & elles on
veu avec admiration l'effet de tout c
qu'elle leur avoit promis, ſans qu'il y
manquât une ſeule circonſtance. Ell
connoiſſoit parfaitement le caractere
de toutes les filles, qui entroient ic
pour être Religieuſes; & pour peu
qu'elle les vit, elle jugeoit très-ſainte-

ent de leur vocation, & quoiqu'elle
t extrêmement reservée à s'en expli-
er. Elle a fait voir quelquefois son
scernement, en assurant que certai-
s Novices sortiroient, quoiqu'elles
ssent commencé de la maniere la plus
rfaite. Elle connoissoit encore les cho-
s cachées; Notre-Seigneur lui faisoit
oir l'état de plusieurs ames après leur
ort. En voici quelques traits qui nous
gardent.

Elle ne demeuroit pas chez nous en
568. quand la Mere Marie-Catherine
e Saint Augustin mourut; elle vint
omme bien d'autres dans notre Eglise
our la voir, & comme elle contem-
loit ce corps pénitent, qui avoit été
Temple du Saint Esprit, il lui parut
ne image de la paix & de la sainteté,
elle fut remplie d'un sentiment assuré
e la gloire, dont cette Religieuse
ouissoit déjà dans le Ciel. Notre Sei-
neur lui dit fort intelligiblement: ô!
na chere fille, si tu voyois la beauté de
on ame, & combien le jugement
u'elle a reçû a été doux & favorable,
& de quelle joye elle joüit, & les recom-
enses de ce qu'elle a souffert. Madame
l'Aillebout conçût par là une idée de la
Mere Saint Augustin, & rentra en elle
même avec une componction qui la

tint plusieurs jours dans les larmes
pensant à la difference du jugeme
qu'elle éprouveroit, croyant meriter u
traitement des plus severes, à cause d
son infidélité, qu'elle tâcha d'expier pa
des nouvelles mortifications, & pa
une contrition amere de ses plus legere
fautes.

Quand la Mere Guillemette de Sain
Augustin mourut en 1675. nous fime
le plus promptement qu'il nous fut pos
sible les prieres que nous lui devions
& nous en ajoutâmes d'autres, & de
pratiques de pénitence, afin de la soula
ger. Madame d'Aillebout nous disoi
toujours que cette ame étoit rétenue
dans le Purgatoire: trois mois se pas
serent, sans que Dieu lui fit connoître
autre chose là-dessus, si non qu'elle souf
froit. Nous redoublions nos devotions,
& nous nous étonnions de ce qu'une
fille vertueuse, qui avoit mené une
vie souffrante avec une grande patien-
ce, étoit si rédévable à la justice de
Dieu. Quatorze mois s'écoulerent dans
cette inquiétude; & enfin au bout du
temps, la Mere de la Nativité mourut.
Elle avoit été Superieure de la Mere
Guillemette, celle-ci lui resistoit quel-
quefois dans ce qui concernoit la con-
duite des Novices, dont elle avoit le

: elle la blâmoit auſſi dans l'ordre
la maiſon, qu'elle vouloit que l'on
en bien des choſes, ſur le pied de
Communautés de France, ce qui
comme impoſſible en Canada; &
oiqu'elle n'agit ainſi que par zele, la
re de la Nativité la trouva pour cela
ore en Purgatoire, & Notre Seigneur
dit; ma fille, comme cette ame ne
us a pas été auſſi ſoumiſe, qu'elle de-
t; je vous ai reſervé ſa derniere ſen-
ce; vous pouvés la retenir auprès
vous juſqu'à ce que vous ſortiés
us-même du Purgatoire, afin qu'elle
n ſorte qu'avec vous; & vous pou-
z l'élargir dès à préſent ſi vous vou-
. La Mere de la Nativité, repondit,
e puiſqu'il la laiſſoit maîtreſſe du ſort
cette ame, elle ne vouloit pas retar-
r d'un ſeul moment ſon bonheur, &
'elle deſiroit lui donner dès cet inſ-
nt la jouiſſance de Dieu.

Pour la Mere de la Nativité, voici
que Dieu en fit connoître à Madame
Aillebout; cette bonne Religieuſe
ourut en reputation de ſainteté; elle
oit donné des exemples de vertu dont
ut le monde étoit édifié, & elle ſor-
de cette vie avec une joye & une
nfiance qui nous fit croire qu'elle al-
it bientôt joüir de Dieu. Dans l'inſ-

tant qu'elle expira, Madame d'Aille
bout la vit en posture de suppliante
genoux devant Notre Seigneur qui éto
assis, & deux Chœurs de Religieuse
Hospitalieres rangées comme nous som
mes au Chapitre, accuserent la Mer
de la Nativité sur trois chefs 1°. D'avoir ac
cordé trop facilement des permissions
crainte de chagriner ses inferieures. 2
D'avoir trop recherché, & de s'êtr
trop appuyée sur la protection de
grands du siécle. 3°. D'avoir trop favo
risé les pauvres au préjudice de la Com
munauté. Notre Seigneur écouta ce
plaintes auxquelles la Mere de la Nati
vité ne repliqua rien; elle fut envoyé
en Purgatoire: mais elle fut vue par l
même personne toute brillante de gloi
re six semaines après. Il est remarqua
ble que cette sainte Défuncte ne fu
reprise au Jugement de Dieu que de
fautes qu'elle avoit commises dans s
charge de Superieure, & qu'on ne lu
dit rien des manquemens où elle pou
voit être tombée dans sa conduite par
ticuliere; il est vrai qu'elle étoit très
reguliere, & que nous la regardion
comme une Religieuse parfaite: son
beau naturel la rendoit apparammen
trop complaisante envers ses Sœurs, &
elle leur disoit quelquefois en leur per

ttant ce qu'elles demandoient avec
pressement, je brûlerai en Purga-
re, Purgatoire pour ce que je vous
corde, mais j'aime mieux que Dieu
e punisse pour vous avoir été trop
uce, que pour vous avoir été trop
ere. Comme elle avoit été élevée
rmi des personnes de qualité, qui
stimoient beaucoup, elle conserva
ujours leur amitié & leur faveur, &
cquit encore celle de plusieurs Sei-
eurs dont elle tira de grands secours
our votre Communauté.

Nous avons toujours attribué à sa
ndresse pour les pauvres, le panchant
'elle avoit à les gratifier, qui nous
roissoit louable; d'ailleurs il faut a-
ouer que ce n'étoit pas d'elle-même
'elle ôtoit aux Religieuses pour don-
er aux pauvres; mais dès que Madame
aval le vouloit, elle s'y soumettoit
ns replique; quoique cela ne lui pa-
it pas toujours comme juste, quand
Monsieur l'Abbé de Quelus fonda une
ot à perpetuité, pour la somme de
000. liv. On nous obligea de donner
ur cette somme 1000. liv. à l'Hôpital,
uand Monsieur d'Aillebout, vint de-
meurer chez nous, & vouloit donner
out son bien aux Religieuses, on par-
agea ce qu'elles nous distribuoient en-

tre la Communauté & l'Hôpital. Un
Officier, avoit laiſſé par teſtament, aux
Religieuſes de cette Maiſon, une ſom-
me aſſez conſidérable qu'il fallut en-
core partager avec l'Hôpital pour obéir
au Prélat, ainſi en quantité d'autres oc-
caſions; on a cru ſe devoir conformer
à la volonté des Evêques: Je ne crois
pas au reſte que le recit diminue l'eſti-
me que l'on doit à la Mere de la Nati-
vité, au contraire, il eſt aiſé de juger
de la pureté de ſon ame, par le ſujet
des reproches qui lui furent faits, puiſ-
que aucune ne regardoit ſes mœurs, mais
ſeulement ſa conduite, envers le pro-
chain, trop douce pour ſes inferieu-
res, trop humaine auprès des grands,
& trop condeſcendante envers ſes Supe-
rieurs, en ce qui ne s'accordoit pas avec
l'équité que Dieu demande des hom-
mes en toutes choſes.

Madame d'Aillebout qui étoit extrê-
mement vive avoit quelque fois de la
peine de ce que le Reverend Pere
Chatelein ſon Confeſſeur ne paroiſſoit
pas même ému des accidens qui arri-
voient, & qui affligoient tout le mon-
de; il ſembloit à le voir qu'il fût in-
ſenſible aux miſéres du prochain, & à
celles qu'il éprouvoit lui-même; Mada-
me d'Aillebout le lui reprochoit ſou-
vent

nt, & comme il ne repondoit à
ut ce qu'elle lui difoit pour animer
n zele & fa compaffion, que ce peu
mots qui lui étoient ordinaires : ma
e aimons bien Dieu ; elle fe trouvoit
afi choquée de fa tranquillité. Un
ur qu'elle s'en plaignoit à Notre Sei-
eur. & qu'elle lui repréfentoit que
n ferviteur pourroit aifément remé-
er à certains maux, s'il vouloit feu-
ment parler, mais qu'il ne le faifoit
s pour des raifons qu'elle ignoroit,
qu'elle ne pouvoit accorder avec la
ande vertu du pere. On lui montra
e agréable verdure où couloit un pe-
ruiffeau avec un murmure doux &
nquille, & Notre Seigneur lui dit,
ilà l'image de ton Confeffeur, il
coule en moi avec un prix inaltera-
e, malgré les differens évenemens de
vie ; fa tranquillité me plaît plus
e tout le mouvement que tu vou-
ois qu'il fe donnât, parce que ce n'eft
s par une inaction naturelle & im-
rfaite qu'il conferve ce repos, mais
r une fublime vertu acquife aux dé-
ns de la vivacité de fon tempera-
ent. Cette vûe modera les empreffe-
ens de cette Dame, & ne fervit qu'à
gmenter l'eftime qu'elle avoit de fon
irecteur.

Elle vit un jour dans son oraison
cœur du Reverend Pere Paul Rague
neau; Dieu lui donna la connoissanc
des aimables qualités qu'il possedoit :
lui dit dans l'admiration où elle éto
de tant des richesses spirituelles, que c
cœur n'avoit presque point son éga
Elle connut que ce qui en relevoit
prix, étoit l'amour que ce Pere por
toit aux ames, & le talent admirabl
qu'il avoit de les gagner & les condui
re à Dieu par des voyes si pures &
douces, qu'il rendoit la vertu facile
applanissant toutes les difficultés, o
inspirant tant de courage & tant d
joye qu'on les franchissoit sans peine
Il cherissoit sincerement les ames
les aidoit en tout sans s'épargner, n
se plaisoit point à les chagriner, sou
pretexte de les éprouver. Il sçavoit le
connoître, & les faire avancer, sans le
laisser languir dans les abattemens o
tombent souvent les foibles qui ne re
çoivent aucun secours de ceux qui de
voient leur en donner. Il y auroit beau
coup plus à raporter, si nous faision
un recueil complet de sa vie; ce que
nous en avons dit peut suffire pour ju-
ger que nous avions grande raison de
la reserver. Nous conservons avec vé-
nération les dons qu'elle nous a faits,

ant partagé entre les pauvres & les
eligieuſes tout ce qu'elle poſſedoit ; le
ableau de la Sainte Famille qui eſt à
Autel du S. Enfant Jeſus, vient d'elle ;
eſt un ouvrage de Raphael qu'on ne
eut aſſez priſer.

Vers la fin de Juillet de la même
nnée 1685. le Vaiſſeau du Roy a-
nena M. l'Abbé de S. Vallier, nom-
né à l'Evêché de Quebec, M. le Mar-
uis de Denonville en qualité de Gou-
erneur Général, nombre de Sol-
ats de recrue, & pluſieurs Officiers
d'un mérite diſtingué. La maladie s'étoit
miſe parmi eux, de ſorte que dès que le
Navire eut mouillé, on remplit de ma-
ades non ſeulement nos ſales, mais no-
re Egliſe, nos greniers, nos engrais
oulalliers & tous les endroits de l'Hô-
ital où nous pûmes leur trouver place,
n dreſſa même des Tentes dans la
our. Nous redoublâmes notre ferveur
les ſervir, auſſi avoient-ils grand be-
oin de nos ſoins, des fiévres ardentes
& pourprées, des délires terribles &
beaucoup de ſcorbut ; il paſſa dans
notre Hôtel-Dieu plus de trois cens ma-
ades, la ſale des femmes étoit pleine
d'Officiers de qualité.

Au commencement, il en mourut
vingt ; on nous les apportoit même à

demi morts : nous éprouvâmes pou
les ſoulager pluſieurs remedes, dont l
meilleur fut de les ſaigner à la temple
nous en ſauvâmes par là un grand nom
bre, qui ne donnoient plus aucune e
perance de gueriſon, & qui dès le len
demain de la ſaignée étoient gais à mer
veille; nous les renvoyâmes parfaite
ment gueris, & fort reconnoiſſans d
nos peines.

Les fatigues extrêmes que nous eû
mes, firent tomber malade beaucou
de Religieuſes. Les Prêtres & Religieu
qui avoient le plus aſſiſté à l'Hôpital
fûrent auſſi frapés de cette maladie, &
en guerirent par la ſaignée à la temple
ceux de tous ces malades à qui on n'oſ
pas faire ce remede, parce qu'on déſi
roit beaucoup les conſerver, & que l'o
ne vouloit rien riſquer, moururent for
promptement. Nous nous cachions pou
ſaigner auſſi les autres : nous les faiſion
porter dans la Sacriſtie, afin de les ſau
ver, comme à la derobée; & nous eû
mes la conſolation d'en échaper tou
ceux à qui nous fimes ce remede.

Monſieur le Marquis de Denonville
avoit amené toute ſa famille, & com-
me Madame la Marquiſe avoit pris en
France le deſſein de ſe mettre dans une
Communauté, pendant que Monſieur

n Epoux feroit le voyage de Mont-
al. Le Pere Voutier notre Procureur,
ui l'étoit auſſi des Urſulines, alla lui
ffrir à Paris nos deux maiſons, pour
u'elle choiſit celle qui lui plairoit, il
ous écrivît ce qu'il avoit fait : nous
e manquâmes pas de lui preparer
hez nous un appartement le plus
ommode, & le plus propre que
ous pûmes, ce que firent auſſi les
Urſulines; mais comme M. de Denon-
ille ne monta pas cette année à Mont-
eal, nos preparatifs furent inutiles;
Madame la Gouvernante nous en remer-
ia, elle nous donna de grandes mar-
ues d'affection, ne paſſant aucun jour
ans venir dans l'Hôpital ſervir elle-mê-
me les malades, & leur diſtribuer les
ouceurs qu'elle leur apportoit. Sa cha-
ité nous édifia beaucoup, car elle s'ex-
poſoit ſans crainte au danger de ga-
gner le mal contagieux. Malgré tout ce
qu'on pouvoit lui dire pour la retenir,
elle continua cet exercice juſqu'à la fin
ſans en être incommodée.

D'un autre côté M. l'Abbé de Saint
Vallier fit paroître ſon grand zéle dans
toutes les occaſions, étant toujours occu-
pé de quelque bonne œuvre. Il viſitoit
frequemment les malades, les embraſ-
ſoit tendrement, faiſoit beaucoup d'au-

mônes, & charmoit toutes les person-
nes qui lui parloient par ses honnête-
tés.

Le Vaisseau qui avoit amené M. l
Marquis de Denonville ramena M. d
Labam, il avoit toûjours protegé l'Hô-
tel-Dieu ; mais il étoit particulieremen
affectionné aux Religieuses. Ce fut lu
qui nous obtint du Roy une gratifica-
tion annuelle de 1500. liv. que nous re-
çûmes cette année là. Une personn
qui se disoit de nos amis jugea que ce
la nous mettoit trop à notre aise, &
deux ans après il nous en fit retran-
cher 500. liv.

Ma Sœur Marie-Magdelaine le Gar-
deur de Sainte Catherine, entra le 8.
Décembre de cette année le jour de
l'Immaculée Conception, & quelques
mois après ma Sœur Louise Fournier
de la Miséricorde.

Nos travaux augmentoient tous les
jours, & nous recevions peu des filles,
de quoi notre Superieure se plaignant
un jour au R. P. Crepicul, elle l'enga-
gea de prier la Mere Catherine de Saint
Augustin de nous obtenir de Dieu des
sujets, il le leur promit, & lui vint dire
quelque temps après avec un air de
simplicité, qui l'accompagnoit par tout,
qu'elle ne se mit point en peine, qu'il

viendroit en abondance, que la
ere Saint Auguftin lui en avoit don-
des affurances. En effet, depuis ce
mps là notre Noviciat a toujours été
en rempli, nous y avons veu jufqu'à
. filles tant Profeffes que Novices &
oftulantes.

Ce bon Pere étoit particulierement
vot à la Mere de Saint Auguftin, de-
iis qu'ayant lu fa vie & d'autant qu'el-
eut fouffert les peines interieures,
ont il eft parlé; elle lui apparut en fon-
de la maniere qu'elle eft repréfentée
ans une image, tenant une grande Croix
tre fes bras, du bout de laquelle,
le la toucha, & dès qu'il fut éveillé
fe trouva dans des peines d'efprit ter-
bles qui lui ont duré plufieurs années,
qui lui fit comprendre qu'il n'étoit
as impoffible que cette vertueufe fille
ut fouffert, tout ce qui eft marqué dans
vie; il ne manquoit pas tous les ans
n revenant de fa miffion de dire la
Meffe dans notre Eglife pour remer-
ier Dieu des graces qu'il lui avoit fai-
es.

Il fût encore porté à cette devo-
ion par une merveille qui lui arriva
n retournant à fa miffion vers Ta-
ouffac; fes Sauvages ayant laiffé fon
agage, & furtout la Caffete, ou é-

toit ſa chapelle, ſur le bort de l'ea
la mer ſouffla de telle ſorte par le ve
qu'elle emporta bien loin tout ce q
ſe trouva ſur le rivage, le Pere Crep
cul, bien affligé fit un vœu à la Me
de Saint Auguſtin, pour la conſerva
tion de la Chapelle, & le lendemai
on la trouva fort loin ou les vague
l'avoient pouſſée ſans être endommagée
ni même mouillée de quoi ils reçu
rent tous une grande conſolation reme
ciant Dieu, qui lui avoit accordé cet
te grace par l'interceſſion de ſa fidell
ſervante, il donna en reconnoiſſanc
de ce bienfait, les deux petits ouvrage
ſauvages qui ſont aujourd'hui au Cal-
vaire.

Le 10. Juillet 1686. Une Sœur con-
verſe nommée Jeanne-Françoiſe Poiſſon
de la préſentation mourut d'une groſſe
fievre, elle étoit d'un naturel fort doux
& ſincere agiſſant ſimplement, & fai-
ſant bien toutes les obédiences, promp-
te au travail, fort adroite, ſoigneuſe,
ſingulierement devote à la très-ſainte
Vierge, ce qui lui ſervit beaucoup dans
les grandes peines interieures, dont
Dieu l'éprouva pendant trois ans, il les
lui ôta quelques temps avant ſa mort
d'une maniere ſi ſenſible qu'elle ad-
miroit elle-même, elle joüit d'un grand
calme

me de cœur & d'eſprit, juſqu'à ſon
ès qui fut fort paiſible.
Dans le mois de Septembre ſuivant,
de Champigni nouvel Intendant ar-
a; nous lui étions bien recomman-
s par M. de Lauzon ſon parent,
cle de notre Superieure, il nous pro-
t ſa protection avec bonté, Mada-
ſon épouſe nous honora auſſi de ſon
itié dès ſes premieres viſites qu'elle
dit très-fréquentes dans la ſuite.
M. de Meules s'en retourna peu con-
t de la Cour, qui avoit écouté des
intes mal fondées qu'on avoit écrit
ntre lui, quoiqu'il eut fait fort bien
devoir, étant très-équitable, & ren-
nt bonne & prompte juſtice à tous
ux qui s'adreſſoient à lui: pour nous
re éviter les frais, il terminoit obli-
amment nos petits procès; il étoit zé-
pour la police, faiſoit attention aux
intes des Curés, afin de reprimer les
ordres, & puniſſoit le crime ſans
miſſion: ce ſont là aſſurement de
les qualités dans un homme établi
ur faire obſerver les loix; & c'eſt ce qui
voit lui attirer les louanges de tout
Canada, puiſque de ſon temps le
e n'oſoit ſe montrer.
Le 21. d'Octobre 1686. Fête de Ste.
ſule, pendant la Grand'Meſſe qui ſe

difoit chez les Urfulines, le feu prit
leur Maifon, fans que l'on pût fçavo
comment, & elle brûla fi vite, & av
tant d'activité, qu'on ne fauva prefq
rien.; de forte qu'elles fe trouverent e
fort peu d'heures fans maifon, fa
provifion, fans linge & fans habits, q
ce qu'elles avoient fur elles. Nous le
envoyâmes promptement offrir not
Communauté, qu'elles accepterent;
on nous les emmena au nombre c
25. nous les traitâmes le mieux qu'
nous fut poffible, & nous n'oubliâm
rien pour leur temoigner la part qu
nous prenions à leur affliction; elles r
çûrent nos amitiés & nos fervices av
beaucoup de reconnoiffance, & penda
trois femaines qu'elles demeurerent che
nous, nous fimes tous nos efforts pou
les regaler & pour les confoler.

Comme Monfieur de Saint Vallie
paffoit en France, & qu'il vouloit pr
fider à nos élections, il nous les f
avancer de deux mois; nous les fime
le 24. Octobre. La Mere Juchereau d
Saint Ignace fut continuée Superieure
dès qu'elle fut nommée, les Religieu
fes qui n'étoient pas du Chapitre, vin
rent la reconnoître: les Urfulines vin
rent auffi au Chœur, & nous aideren
à chanter le *Te Deum*, pendant la ce

nonie ordinaire de la reception de la
perieure, après laquelle elles se reti-
ent avec celles de la maison qui
toient pas vocales, pour nous laisser
oceder aux autres élections. La Sœur
urdon de Saint Jean-Baptiste fut élue
istante; la Mere Agnès de Saint Paul
aîtresse des Novices; la Mere Viron-
au de Saint Joseph Hospitaliere, ma
eur de Gloria du précieux Sang dé-
ositaire de la Communauté. Monsieur
Saint Vallier nomma ma Sœur Ma-
e Fiquenel du Sacré Cœur Econo-
e de bien de pauvres. Les deux dis-
ettes furent les Meres forestier de St.
onaventure, & le Cointre de Ste. Agnès.
hacun s'empressa de reparer la perte
'avoient fait les ursulines: Monsieur l'Ab-
é de Saint Vallier, Monsieur le Gouver-
eur, Monsieur l'Intendant, Les Je-
ites tous y contribuerent: on fit tra-
ailler à leur maison, & on leur me-
agea un petit logement pour passer
hyver; nous partagâmes avec elles nos
oiles, nos voiles, nos matelas, tours
e lit, vaisselle, baterie de cuisine,
rovisions, ne croyant pas pouvoir
rouver une plus belle occasion d'exer-
er la charité, que d'assister les Epou-
es de Notre Seigneur, pour qui d'ail-
eurs nous avions beaucoup d'estime, &

qui nous édifierent extrêmement pen
dant leur sejour chez nous, quoiqu
nous les connussions déja particuliere
ment presque toutes : plusieurs d'en
tre nous leur étant alliés par parenté
& les autres ayant été élevées che
elles, nous renouâmes nos ancien
nes amitiés, & de part & d'autr
on se donna mille assurances d'une ste
& solide union.

Elles ne purent se resoudre à nou
quitter sans que quelques unes de nou
allassent les accompagner jusques chez
elles, il ne fut pas difficile d'obteni
cette permission de Monsieur de saint
Vallier qui avoit tous les pouvoirs de
M. l'Evêque. Notre Superieure avec
les plus anciennes les reconduisirent,
& visiterent leur Maison; nos Meres
s'en revinrent le soir fort lasses : ayant
marché toute la journée, elles se cou-
cherent pour se reposer, & la Mere
Supérieure fut à peine dans son lit,
qu'elle se souvint n'avoir pas dit les Li-
tanies de Saint Joseph, comme elle s'y
étoit engagée en se mettant sous la pro-
tection de ce grand saint. Elle se leve,
va au Chœur, & s'acquitte de son ob-
bligation; cependant la Mere saint Paul
qui avoit le soin de faire la visite tous
les soirs, & qui s'étoit couchée a cau-

de ſa laſſitude fut inſpirée de ſe le-
r pour la faire, & crut ſentir qu'on
tiroit de ſon lit; elle alla donc, &
ne fut pas envain, car elle trouva
ſeconde chambre qu'elle ouvrit tou-
en feu, c'étoit celle de ma Sœur
ouiſe Soumande de ſaint Auguſtin De-
enciere, & qui avoit beaucoup fati-
né ce jour-là, elle s'étoit endormie,
ant laiſſé ſur ſon Oratoire, un pain
bougie qui ſe conſumoit ce qui fai-
it un grand feu; la Viſiteuſe fut bien
nbarraſſée pour l'éteindre par bon-
eur elle trouva de l'eau, qu'elle jetta
ur tout, elle mouilla un tablié avec
quel elle étouffa le reſte, & reveilla
Sœur qui avoit penſé nous mettre
ans la peine ou étoient les Urſulines,
jour même qu'elles ſortirent de chez
ous, la mere ſaint Paul courut au
hœur en rendre graces à Dieu, elle
trouva la Mere Supérieure à qui
le le raconta, elles en remercie-
ent toutes Notre-Seigneur, la très-
ainte Vierge & ſaint Joſeph notre
rotecteur, & le lendemain elle l'ap-
rit à toutes les Religieuſes, dont au-
une ne s'étoit reveillée, de ſorte que
on ſeulement la Maiſon auroit brulé,
nais ſans doute pluſieurs y auroient pé-
, car il auroit été impoſſible de les

ſauver, ſi on n'y eut remedié au
promptement.

* Nous vîmes l'année ſuivante 168
le commencement de l'accompliſſeme
de la Prophétie du Pere Crepicul, & d
promeſſes de la Mere ſaint Auguſtir
Dieu nous envoya cinq poſtulantes, El
zabet de Hallot, d'hemicile de ſai
Joſeph, Marie-Magdelaine Maufix
ſaint Louis, Marie-Françoiſe Biſſon
ſaint Pierre, Marie-Anne Gaverſau
Jeſus & Marie-Magdelaine Soumanc
de la Conception ; la premiere éto
une fille de qualité que Madame la Ma
quiſe de Denonville avoit amenée
France, pour faire compagne à Ma
demoiſelle Briſcy ſa fille, qui voulu
être de la partie ; elle entra ici pou
faire une retraite, pendant laquelle, el
eut de fortes touche pour executer
déſir qu'elle avoit depuis long-tems d'
tre Religieuſe dans cette Communauté
ſon bon eſprit, ſes heureuſes diſpoſi
tions, la protection que cela nous pro
mettoit, pouvoit ce ſemble nous ten
ter : mais graces à Dieu, nous ne fime
aucune démarche pour l'engager ; quo
que Madame la gouvernante temoig
nât qu'elle en auroit beaucoup de joye

*1687.

e venoit même tous les jours s'en
former ; cependant quelques perſon-
s pouſſées par l'eſprit du monde re-
éſenterent à Madame Denonville,
ie ſi ſa fille ſe faiſoit Religieuſe ici,
e n'y ſeroit pas plus conſiderée que
fille d'un marchand, cette penſée de-
outa cette Dame & la fit changer,
le reſiſta aux inſtances de ſa chere fille,
s'y oppoſa fortement dans la ſuite, &
omme les obſtacles ne ſont ſouvent qu'a-
mer les deſirs. Mademoiſelle Briſcy,
affermiſſoit de plus en plus dans ſa vo-
ation ; elle demanda même ſi elle ne
ourroit pas s'engager malgré ſa mere ;
ous la connoiſſions aſſés courageuſe
our en venir là comme l'ont fait pluſieurs
aintes ames : nous lui conſeillames de
eder pour lors aux volontés de Mada-
me la Gouvernante, l'aſſurant que Dieu ne
ermettroit pas qu'elle fût jamais à d'au-
res qu'à lui, qu'il falloit conſerver la paix
qu'en agiſſant autrement, elle nous at-
ireroit peut-être de grandes perſécu-
tions, qu'on pourroit obtenir une lettre
de cachet pour la faire repaſſer en Fran-
ce, & que cela ſeroit facheux pour
nous · elle ſe rendît à nos raiſons, &
remit l'exécution de ſon deſſein à un
temps plus favorable.

Monſieur le Marquis de Denonville
conſentoit avec plaiſir à nous donner

Mademoiselle sa Fille, & s'il souff l'opposition de Madame son Epous ce ne fut que pour ne pas troubler paix; il étoit trop penétré des maxim de l'Evangile, pour croire que la distinctio fut utile au salut, il sçavoit au contrai combien elle est préjudiciable à ta de Religieuses en France, qui sont pl enyvrées de leur qualité, que les pl mondaines séculieres, il nous a souve fait connoître ses sentimens là-dessus d'une maniere si chrétienne qu'il ne fa loit que l'entendre pour comprendr qu'il étoit aussi bon serviteur de Dieu que fidéle sujet du Roy.

Mademoiselle de Brisсy ne perdi rien de sa pieté, ni de son amitié pou nous, sa sortie de notre Communaut & son retour en France ne l'ont poin refroidie; Dieu qui la vouloit, lui facilita le moyen d'entrer aux Carmelites de Chartre, où elle est fort aimée & estimée; elle y a déjà exercé six ans la charge de Prieure d'une maniere fort édifiante, elle regarde notre maison comme le lieu de sa premiére vocation, & nous écrit tous les ans avec une tendresse si cordiale, & d'un stile si humble, & si devot, que la seule lecture de ses lettres est capable de lui gagner l'estime de tous ceux qui les lisent.

Le 29. Août 1687. la mere Viron-

au de ſaint Joſeph mourut âgée de . ans, elle étoit venue de France en alité de Sœur converſe; on a vû en 45. que ſon bon eſprit fit juger à nos emieres Meres, qu'il ſeroit avantageux 'elle fut Religieuſe de Chœur, & fit vœu d'Hoſpitalité, dont elle s'eſt acuitée parfaitement, ayant reçû de Dieu n talent particulier pour ſervir les malades avec adreſſe, & propreté, elle ous a donné l'exemple de toutes les ertus, elle étoit ſur tout très exacte ux obſervances, qu'elle n'a jamais omies quelque occupation qu'elle ait eu, le a rempli avec beaucoup de ſoin es charges de Superieure, d'Aſſiſtante, e Diſcrete & d'Hoſpitaliere. Sa devoon envers la Paſſion & le précieux ang de Notre Seigneur étoit très tenre & ſa fidélité aux plus petites regles dmirables.

Le 6. de Novembre notre affliction ut redoublée par la mort de la Mere Catherine le Cointre de Sainte Agnès, qui contracta un mal de côté en aſſiſtant un moribond. Son naturel vif lui faiſoit faire toutes ſes actions avec une grande ferveur. Elle étoit très devote au Saint Sacrement, à la Très-Sainte Vierge & à Saint Joſeph, qu'elle appelloit ſon bon Pere, & en parloit

d'une maniere si éloquente, qu'elle e
inspiroit de l'amour aux autres. Elle s'e
bien acquittée de l'emploi de Maîtres
des Novices prenant des soins nompa
reils à cultiver ces jeunes plantes,
leur inspirer l'estime des moindres r
gles, & la fidelité à les observer, s'apl
quant à connoître le naturel de cha
cune, afin de leur donner des principe
conformes à ce que Dieu demandoi
d'elles, de celui d'Hospitaliere, où ell
se signaloit dans l'assistance des mou
rans. Notre Seigneur lui ayant donn
une grace particuliere pour cela, ell
avoit une louable pratique dont Dieu
la recompensa même dès cette vie,
c'est de procurer des Messes autant
qu'elle pouvoit aux ames du Purgatoi-
re, recommandant à tous les Prêtres,
les personnes qui mouroient dans l'Hô-
pital. Elle en eut aussi beaucoup après
sa mort, selon cette parole de l'Evan-
gile, de la même mesure dont nous
nous servirons pour les autres, on s'en
servira pour nous; mais ce qu'il y eut
de remarquable, c'est que pendant son
agonie, il se dit trois Messes pour elle
dans notre Eglise, ce que nous regar-
dâmes comme une récompense visible
de sa charité. Elle avoit 63. ans & en
avoit passé 30. en Canada

La Mere Marie Trouin de la Concep-
on étoit fort son amie, elles étoient
enues de France ensemble, & servoient
ieu toutes deux avec une grande fidé-
é, Notre Seigneur étant le lien de
ur union. La Mere de la Conception
ria la Mere Sainte Agnès avant sa mort
e l'appeller aprés elle, ce que celle-
lui promit, & lui obtint fort promp-
ement; car le jour même qu'elle fut
nterrée, la Mere de la Conception,
omba dangereusement malade, & nous
isoit agréablement, j'ai demandé à
na Sœur de Sainte Agnès qu'elle m'ap-
pellât, mais je ne comptois pas que ce
eroit si-tôt: elle est dans l'autre mon-
de aussi pressée qu'elle l'étoit dans celle
ci. Elle mourut 8. jours après, fort
saintement, & d'une maniere qui re-
pondoit à la vie vertueuse qu'elle avoit
menée, nous en avons parlé en 1642.
& en 1647. Elle étoit d'une des pre-
mieres maisons d'Ecosse, alliée de Ma-
rie Stuart, Reine d'Angleterre, une de
ses Sœurs avoit épousé M. le Marquis
de Bagni, Italien; & ce qui relevoit
infiniment la Noblesse de sa famille,
c'est que ses parens n'avoient quitté leur
patrie, que pour conserver leur Reli-
gion. Nous avons admiré dans la Sœur
de la Conception, une obéïssance sim-

ple, une déférence très-respectueu
pour ses Superieures, une douce
inaltérable, une patience & une éga
té d'esprit surprenante; & pour faire
peu de mots son éloge, elle a excel
dans une profonde humilité, ne se ju
geant jamais capable de rien, quoiqu'e
le reussit par tout, s'offrant toujou
aux travaux les plus penibles & les plu
bas, & faisant paroître son contente
ment dans ces occupations où elle s
croyoit plus propre qu'aux emplois re
levés. Elle étoit âgée de 61. an.

La mort de ces trois saintes filles, en
si peu de temps nous affligea beaucoup,
elles furent les victimes de la charité
que nous exerçâmes cette année envers
la prodigieuse quantité des malades dont
notre Hôpital fut rempli; il se mêla
plusieurs maux ensemble, la pleuresie,
la rougeole, la fievre maligne, tout
cela devint populaire & enleva bien
du monde dans cette Colonie.

* Dès le printemps de l'année 1688.
M. de Laval arriva dans un Vaisseau,
nommé le Soleil d'Afrique; il étoit fort
souhaité ici; & ce fut sans doute ce qui
le détermina à revenir, car on fit en
France tout ce qu'on pût pour le re-

* 1688.

ir. Il ne s'arrêta que peu des jours à
ebec, & alla promptement à Mont-
l. M. de Saint Vallier arriva aussi
utomne, il avoit été sacré Evêque
25. de Janvier de cette année ayant
ses Bulles assez heureusement, dans
temps où le Pape n'en donnoit à au-
n Evêque de France, à cause du dif-
end survenu entre Sa Sainteté &
ouis XIV. au sujet de la Regle. On
it à Rome que c'étoit sans consé-
ence pour les affaires du temps d'ac-
rder les Bulles à un Evêque d'un Pays
ranger; & par la même raison, le
oy permit à M. de Saint Vallier de les
cevoir.

Peu de temps après son arrivée le 16.
écembre 1688. il présida à nos élec-
ons: ma Sœur Fiquenel du Sacré
œur fut élue Maîtresse des Novices;
a Sœur Denis de l'Annonciation,
ospitaliere; ma Sœur Antoinette du
artre de la Visitation, Discrete; & Dé-
ositaire des Pauvres, ma Sœur Sou-
nande de Saint-Augustin.

Notre Communauté s'augmenta par
entrée des Sœurs Genevieve Gosselin,
e sainte Magdelaine & Catherine Ber-
nier de sainte Genevieve, mais nous
erdîmes le 6. Janvier. * Ma Sœur

* 1689.

Magdelaine du Poutrel de Saint Michel qui mourut âgée de 45. ans ; elle avoi fort peu de santé, & ses continuelle infirmités avoient engagé les Superieu res à la dispenser de se lever à 4. heu res, & à lui accorder des petits mena gemens qui lui aidoient à suivre la Com munauté, & à suporter la fatigue de offices dont elle s'acquitoit avec beau coup de soin & de propreté, malgre la foiblesse de sa complexion. Mais plus sa ferveur étoit grande, plus elle se reprochoit les soulagemens qu'elle étoit obligée de prendre, ainsi s'accusant de lâcheté, & de paresse, elle demanda instamment la permission de faire comme les autres, & sur tout de se lever à 4. heures, ce qu'elle ne fit que 8. jours, étant tombée dangereusement malade, elle mourut à son septiéme, qui étoit la Fête de l'Epiphanie, ce qu'elle regarda comme une faveur du très-Saint Enfant-Jesus, qu'elle appelloit son petit Roy, auquel elle étoit extrêmement devote, ainsi qu'à sa Sainte Mere. Elle avoit une singuliere adresse pour exciter la ferveur, & la devotion des autres ; elle representoit admirablement bien les Mysteres de la Naissance de l'Enfant-Jesus, de l'adoration des Rois, & de sa presentation au Temple, cha-

n en ſon temps avec un arrangement
ujours noüveau : ſon humeur douce,
iſible, & condeſcendante la faiſoit fort
mer, elle étoit auſſi très charitable
our les pauvres, fort pieuſe, aimant
aucoup la ſolitude & la priere.

Monſieur le Marquis Denonville, dont
piété étoit connue par tout, fut
oiſi par le Roy pour être Gouver-
eur de trois Princes, Monſeigneur le
uc de Bourgogne, Mgr. le Duc
Anjou, & Mgr. le Duc de Berry,
nfans de Monſeigneur le Dauphin.

Il partit de Quebec en 1689. pour
ler exercer cette charge, dont il s'eſt
arfaitement bien acquité; on ne peut
ſez loüer ſa vertu, ſa douceur, ſa
nodeſtie, ſon équité, ſon affabilité,
on zele pour la religion, ſa ſolide de-
otion; il ſe rendit aimable à tous les
ens de bien, il ſe montra fort affec-
ionné pour le Canada, il y ſignala ſa
aleur, allant en perſonne à la guerre
les Iroquois où il s'expoſa avec beau-
coup de généroſité, menageant ceux
qui l'accompagnoient, les faiſant cacher
pendant la decharge des ennemis, &
paroiſſant ſeul avec Monſieur le Che-
valier de Calliere; comme s'ils euſſent
été invulnairables, il commanda ſon mon-
de avec tant de prudence, & combatit

avec un si grand courage qu'il étonna les Iroquois, les mit en fuite, & revint victorieux ; il continua en France de proteger le Canada, & empêcha que des Religieux soupçonnés d'une mauvaise doctrine, ne vinssent s'y établir, comme ils en avoient formé le dessein : la pureté de la foi dont on fait profession dans la nouvelle France, lui parut plus avantageuse pour cette colonie que le bien que ce nouvel ordre feignoit d'y vouloir procurer, nous avons reçu en particulier des biens marqués de sa bonté pour notre Communauté : il nous a écrit jusqu'à sa mort avec une bienveillance singuliere.

M. le Comte de Fronténac revint dans ce Gouvernement qu'il avoit déja occupé dix ans; & comme il étoit connu & estimé en Canada, il y fut reçu avec joye, quoiqu'on regrettât M. le Marquis de Denonville.

L'estime & la veneration que nous avons pour la Mémoire de notre chere & Sainte Mere Marie-Catherine de Saint Augustin, croissoit tous les jours par les temoignages avantageux que nous recevions de tous côtés, sur tout depuis que sa vie eût été imprimée ; plusieurs personnes de merite & de vertu lui donnerent de grands éloges ; cette lecture produisit

oduisit de bons effets. Elle inspira
mour des souffrances à plusieurs per-
nnes affligées; elle fit naître un grand
ésir du Ciel à plusieurs ames tiédes;
le reveilla la ferveur dans plusieurs
ommunautés; elle augmenta la con-
nce aux miséricordes de Dieu, & ins-
ra un respect pour la sainteté de cette
euse fille. Ce livre deplût pourtant
quelques personnes qui censurerent
eaucoup ce qui est écrit à la fin du
hap. 3. L. 5. pag. 314. de cette pé-
hereſſe abandonnée, qui étant morte
ns secours, avoit obtenu miséricorde,
omme si la pécheresse avoit été sau-
ée sans contrition; quoiqu'il soit dit
xpressement que la Sainte Vierge lui
btint la grace de faire un acte de con-
ition.

Ces Messieurs voudroient que les mi-
ricordes de Dieu se mesurassent sur la
etitesse de leur cœur; mais Dieu mer-
elles ont bien une autre étendue. Au
este leur critique ne diminua rien de
ardeur avec laquelle on se porta à cet-
lecture; & ce livre est non seule-
ent l'approbation des gens de bien:
lais la sainte, dont les actions vertueu-
s y sont écrites, en témoigna sa re-
onnoissance au P. Paul Raguenau, en
i faisant donner par une personne à

qui elle se faisoit voir quelquefois, de
assurances du zéle qu'elle avoit pour lui
ce qu'il témoigne dans une de ses Let-
tres, où il avoue qu'il a fort peu con-
tribué à cet ouvrage, & que le choi
des matieres aussi bien que leur arran-
gement lui a été inspiré d'une façon
toute extraordinaire dans très-peu de
temps. Nous avons vû depuis peu d'an-
nées un fervent Missionnaire Jesuite, (le
P. Jean Chardon) qui a vieilli dans le
Pays d'en haut dans les travaux aposto-
liques, qui nous assure qu'en lisant la
vie de la Mere de Saint Augustin, il
avoit ressenti de si vives impressions
des graces & des douceurs si ravissantes
qu'il n'oublieroit jamais les consolations
dont il avoit été comblé par le mo-
yen de cette lecture, aussi est-il un fi-
déle dévot de sa Bienfaitrice.

Il faut encore dire à ce sujet une cho-
se, qui nous a paru singuliére. Un jeu-
ne homme oisif se promenant dans
Paris, rencontra par hazard sur le pa-
rapet d'un Quay, ou des Libraires éta-
lent quelque fois des vieux livres, la
vie de la Mere Catherine de Saint Au-
gustin, il s'arrêta pour la lire, & Dieu
permit qu'il y lût un article, où il est
parlé des excessives souffrances que cet-
te ame choisie du Ciel a suportées en

nada, ce qui eſt ſurprenant : c'eſt
e dans cet inſtant ce jeune homme
inſpiré de venir dans ce pays pour
aire ſon ſalut, & pour mieux ſuivre
vocation, il ſe donna aux Jeſuites
ur être envoyé en Canada au ſervice
s miſſions, où il mene encore au-
urd'hui une vie fort édifiante, plein
reconnoiſſance de la grace qu'il avoit
cûe par l'entremiſe de la Mere Saint
uguſtin. Ceux qui liront ſa vie avec
lication y gouteront certainement
onction que Dieu y a repandue, & en
tireront du profit, comme l'ont déjà
prouvé un grand nombre de perſon-
es, & l'on n'aura nulle peine à croire
ue Dieu l'a élevée à une gloire très é-
inante ; ainſi qu'il l'a fait connoître
plusieurs ames qu'il favoriſe.

Avant même qu'elle fut inhumée,
le donna à quelques Religieuſes de cet-
maiſon des marques de ſon bonheur.
a Mere de la Nativité avoit été fort ſon
mie, elles étoient admonitrices l'une de
autre, & comme elles marchoient
outes deux à grand pas dans le chemin
e la perfection, elles ne ſe paſſoient
ien tant ſoit peu contraire à quelque
ertu qu'elles ne s'en repriſſent auſſi-tôt ;
vrai qu'elles avoient peu de choſe à
e dire, car leur attention ſur elles-mê-

mes ne pouvoit aller plus loin; m
leur zele pour la perfection leur fo
niſſoit aſſez de lumiere pour trouve
corriger ce qui n'étoit pas même a
perçû des autres : elles prenoient g
de à un geſte, à un accent, à un pe
retardement dans quelques devoirs, à
empreſſement trop naturel, même po
de ſaintes pratiques, & par ce moy
elles ſe rendirent des modeles de vert
en qui on ne voyoit rien qui ne donn
de l'admiration. A la mort de la Me
Saint Auguſtin, la Mere de la Nativi
vit bien qu'elle perdoit non ſeulement
ne ſainte amie, mais une grande aide po
ſon avancement, & dans le temps q
ce ſaint corps étoit expoſé au Chœu
elle ſe ſentit portée de l'aller embraſſ
pour ſe recommander à elle, la pri
par la parfaite union qu'elles avoient
enſemble de lui obtenir de Notre Se
gneur quelque grace ſpéciale dont el
avoit beſoin; s'offrant à faire de to
ſon cœur ce qu'elle lui feroit conno
tre qui pourroit mieux lui marquer ſo
affection. Comme ſon viſage étoit co
ſur celui de cette chere défuncte, el
crut ſentir quelques mouvemens,
crut entendre parfaitement que ſon
mie lui diſoit qu'elle avoit reçu de
grandes graces de Notre Seigneur

heure de sa mort; que le plus grand
émoignage d'amitié qu'elle lui deman-
oit étoit d'en remercier son infinie bon-
é, ce qu'elle fit bien volontiers, en
edant à cette intention, tout ce qui
toit en sa disposition pour un an; elle
eçut dans la suite de grands secours de
a Mere Saint Augustin, pour le spiri-
uel & pour le temporel; c'est ce que
ous trouvons dans un écrit de la Me-
e de la Nativité, où elle dit expres-
ement que la Mere Saint Augustin lui
st fidéle, & qu'elle en ressent les effets.

Un autre écrit de la Mere de Saint
Paul, pour lors assistante, nous ap-
prend qu'elle souhaitoit après la mort
de la Mere Saint Augustin, sçavoir quel-
que chose de son état, parce qu'elle
l'avoit beaucoup aimée, & qu'elle n'a-
voit rien omis depuis sa mort, de tout
ce qu'elle avoit cru lui devoir procu-
rer bientôt la joüissance de Dieu; elle
disoit dedans son cœur, ô ma chere
Sœur! si je pouvois sçavoir par quel-
que voye qui fut agréable à Dieu, si
vous êtes entierement libre des souf-
frances du Purgatoire; la nuit suivante
étant endormie, il lui sembla voir la
Mere Saint Augustin, avec un visage
serin, & tranquille, qui lui disoit
d'un air fort doux; enfin Dieu vous

accorde ce que vous desirés, je vou
assure que je suis entierement libre, l
Mere Saint Paul la consideroit avec
une grande satisfaction, & lui demanda
de qu'elle façon la créature est devan
Dieu; la Sainte lui repondit, un pu
néant, mais pourtant lui dit la Mere
Saint Paul, vous êtes quelque chose de
grand puisque Dieu vous a fait tant
de graces, elle lui repartit, je ne suis rien
en moi-même, ni toutes les creatures:
tout vient de Dieu, & retourne à Dieu,
restant toujours un pur néant, elle lui
prouva cette verité par un long dis-
cours que la Mere Saint Paul écoutoit
avec un grand plaisir, & quoiqu'elle
n'ait pû nous en dire d'autres parti-
cularités, elle assure dans ce même é-
crit, qu'il lui resta de cet entretien une
connoissance claire & évidente que tou-
tes les créatures ne sont rien, & que
Dieu est tout en elles dans l'ordre de la
nature, de la grace & de la gloire, en-
sorte quelle ne l'avoit jamais si bien
connu, elle en conserva toujours le sou-
venir 15. jours après elle vit encore
en songe la Mere Saint Augustin, qui
lui présentoit à boire, la Mere Saint
Paul lui dit, cela ne deplaît pas à Dieu,
puisque vous me la présentés, vous ê-
tes en lieu ou vous connoissés sa vo-

nté, & ſi cela étoit contraire, vous
uriés garde de m'exciter, elle ne re-
ndit rien, elle lui fit ſigne de la tête
la prendre avec liberté.

Il faut ſçavoir que la Mere Saint Paul,
ant eu une grande maladie dans la-
ielle on jugea que le lait lui ſeroit
on, on le lui fit prendre pluſieurs fois
ec ſuccès, mais penſant qu'elle pour-
it s'en paſſer, & craignant qu'il n'y
it trop de ſenſualité, elle refuſoit d'en
endre depuis quelques années, la Me-
Saint Auguſtin encore vivante, ſça-
ıant que ce remede lui étoit utile, la
nvioit avec ſa charité ordinaire, de
e point deſiſter, & ne paroiſſoit pas
ntente de ſon refus, deux jours a-
rès ce ſonge, elle en vit l'accom-
liſſement, car on lui fit donner du
it ſans qu'elle en eut parlé, ce qu'elle
egarda comme une marque de la vo-
nté de Dieu, qui inſpira à ſa Supe-
eure, elle le prit ſimplement, bien
eſolue de s'abandonner à l'obéïſſance
lus que jamais.

La Mere Saint Auguſtin, a ſecouru
nt de perſonnes qui ſe ſont recom-
nandées à elle, & leur a obtenu des gra-
es ſi grandes dans de preſſans beſoins,
ue nous ne douterions point de ſon
onheur, quand même elle n'auroit don-

né depuis ſa mort aucune autre preu
de ſa beatitude, & de ſon pouvoir a
près de Dieu, mais la divine bonté
bien voulu manifeſter la ſainteté de ſ
épouſe par des guериſons miraculeuſes
France & en Canada, nous en rapo
terons ſeulement deux.

Une Religieuſe de la Viſitation
Caën, nommée Anne-Suſanne De
maires, depuis trois mois incomm
dée d'une chûte où elle s'étoit bleſſ
un genouil ſur lequel elle ne pouvo
ſe ſoutenir, ni s'appuyer, ni ſe remu
ſans une bequille, fut inſpirée de fai
une neuvaine à la Mere S. Auguſtin do
elle avoit entendu parler; elle pr
pluſieurs de ſes Sœurs de ſe joindr
à elle, mais elle ne reçut aucu
ſoulagement. Cependant bien loin d
perdre courage, elle en fit une ſecon
de avec plus de confiance, & mettan
un morceau de voile de la ſainte ſu
la partie malade, elle pria avec u
grand redoublement de ferveur juſqu'a
dernier jour de la neuvaine, que s'é
tant fait conduire au Chœur, pou
y recevoir la bénédiction du très-Sain
Sacrement; elle reſſentit d'étranges dou
leurs, & on entendit un fracas qui al
larma autant que le mal qu'elle ſouf
froit. Dans cette ſurpriſe, elle ſe jett
à

enoux avec impétuosité, & dans le mo-
nt se trouva parfaitement guerie. Le
irurgien qui la pensoit voulant voir
verité de ce miracle, visita ce genou
ny trouva ni enflure ni rougeur, mais
lement une peau nouvelle : toute la
ommunauté en rendit grace à Dieu.
Un habitant de Dombour nommé
colas Malte, entendant parler de la
ere Saint Augustin, & raconter quel-
es merveilles de sa vie, fit reflexion
e cette grande Servante de Dieu pour-
it bien le tirer de la peine que lui causoit
nfirmité d'un de ses enfans, qui de-
is sa naissance avoit un branlement
tête auquel les Chirurgiens assuroient
'il n'y avoit point de remede, il s'a-
essa à elle, commença une neuvaine,
pria instamment, & avec foi de vou-
ir guerir son fils : le dernier jour de
neuvaine, l'enfant se trouva gueri, &
s'est jamais ressenti de cette incom-
odité, de quoi le pere très recon-
oissant, donna une attestation & s'of-
it à la signer de son sang.
Ce fut la continuation de ses merveil-
es qui nous porta à demander en 1689.
Monsieur de Saint Vallier Evêque de
uebec, la permission de deterrer le corps
e cette sainte Religieuse, pour le pla-
er plus dûement dans quelque endroit

de notre maiſon, où on pût le viſi
par devotion, ce que ſa Grandeur no
accorda, nous ouvrîmes donc ſa foſ
& nous recueillîmes avec grand ſoin to
ſes os que nous mîmes dans un pe
cercueil proprement couvert, & no
portâmes cette chaſſe au pied d'u
Croix à l'Oratoire dedié au Calvaire,
geant que cette illuſtre défunte q
avoit tant cheri la Croix, & qui en
voit ſouffert de ſi ſenſibles, ſeroit
vie de repoſer auprès d'un morceau
la vraye Croix que nous révérons da
le Chœur, qui nous a été envoyé com
me un riche préſent par Madame
Ducheſſe d'Aiguillon. Notre Comm
nauté de Bayeux d'où la Mere Sai
Auguſtin étoit profeſſe, ayant app
ce que nous avions fait, voulut avo
quelqu'un de ſes os, & nous en d
manda avec tant d'inſtance que no
ne pûmes les refuſer. Nous leur fim
part de ce tréſor qu'elles eſtimoie
infiniment. En 1717. quelques Rel
gieuſes de cette Maiſon firent faire u
plus belle Chaſſe pour mettre les R
liques de cette grande ſervante de Die
& elle fut poſée dans le même endro
que la précedente, avec beaucoup d
ſolemnité, la veille de l'Exaltation d
la Sainte Croix. La Mere S. Auguſt

oit parente de ſaint Thomas de Can-
rbery, & ſes proches ſe nommoient
ecquet, comme lui. On aſſure que par
ut où on poſſede des perſonnes de
tte famille, on eſt preſervé du feu;
ieu veuille continuer ſa protection ſur
otre Maiſon, comme nous l'avons dé-
tant de fois reſſentie contre ce terri-
le élément.

En 1689. N. S. P. le Pape Innocent
I. renouvella pour ſept ans l'Indulgen-
e que Clement X. nous avoit accor-
é pour les ames du Purgatoire, lorſ-
u'on diroit la Sainte Meſſe au Maître
utel de notre Egliſe, à cette intention,
e jour des Morts, & chaque jour de
ette Octave, & tous les Lundis de l'an-
ée. Il joignit une Bulle qui accordoit
es mêmes jours la même Indulgence
en particulier aux ames des Religieuſes
décedées; à celles de leurs parens au
premier & ſecond degré; & à celles des
Bienfaiteurs de notre Monaſtere. Celle-
ci étoit pour 15. ans, ainſi que l'In-
dulgence Pleniere des 7. Chapelles de
notre Couvent, de même qu'en mon-
tant 4. fois l'an à genoux la Sainte E-
chelle. Une autre Bulle nous accordoit
une Indulgence Pleniere pour la Fête
de notre Glorieux Pere Saint Auguſtin,
mais comme c'eſt un privilége com-

mun à tout notre Ordre, nous ne faiſons plus renouveller.

* En 1689. il ne ſe fit point ici d'éle tions, mais en 1690. les deux trie naux de la Mere Juchereau de S. Igna étant expirés, nous élûmes pour Sup rieure la Mere du Tartre de la Viſit tion; M. de Saint Vallier préſida à cet cérémonie. Le 9. Janvier la Mere Ignace fut élue Aſſiſtante; ma ſœu Magdelaine Hazeur de ſaint Franço Xavier, Dépoſitaire de la Communau té; & mes ſœurs Bourdon de ſai Jean-Baptiſte Jachereau de ſainte Th rèſe; les autres Officieres reſterent com me auparavant.

Nous reçûmes en cette année 1690 mes ſœurs Genevieve Dupui de la Croix Jeanne Louiſe Haſeur de ſainte Anne & Romaine Buiſſon de ſaint Nicolas.

Le premier de Mai 1690. la Mer Marie Deſchamps de S. Joachim mou-rut âgée 79. ans. Ce qu'on admiroi en elle le plus, c'étoit ſa rare humilite dans laquelle elle s'eſt perfectionnée juſ-qu'à la mort d'une maniere qui a beau-coup édifié tous ceux qui l'ont connue: cette belle vertu qui n'eſt jamais ſeule dans une ame, lui en avoit fait acque-

* 1690.

r un grand nombre d'autres. Son exac-
tude, sa dépendance dans les moin-
es choses, sa ferveur au service des
alades ne s'est jamais ralentie, sa gran-
e dévotion étoit au Verbe Incarné, à
très-sainte Vierge, & à l'Archange
int Michel. Elle s'est acquittée très-
eligieusement de tous les emplois dont
n l'a chargée, & sur tout de celui
Hospitaliere qu'elle a exercé 11. ans.
Dans le mois de Juin 1690. il vint
i 8. ou 10. Matelots qui disoient s'ê-
e sauvés des Navires Pêcheurs, que
s Anglois avoient pris à l'Isle Percée.
s assuroient que les Anglois faisoient
projet d'aller prendre le Port-Royal,
t ensuite de venir assiéger Quebec; mais
ersonne ne voulut les croire. Cepen-
ant soit que les filles soient plus cré-
ules ou plus craintives, nous resolû-
nes de faire des prieres & des péniten-
es pour obtenir de Dieu l'éloignement
e ce fleau. Nous nous adressâmes à la
rès-sainte Vierge, à saint Joseph, & aux
ints Anges dont nous recitions les Li-
anies tous les jours, avec une ferme
onfiance qu'ils combattroient pour
ous s'il étoit nécessaire. Des Sauva-
es de l'Acadie vinrent dans le mois
'Août dire à M. Prevôt ancien Offi-
ier du Regiment de Carignan, & Lieu-

tenant de Roy de Quebec & qui com-
mandoit en l'absence de M. le Com
de Frontenac, que le Port-Royal éto
pris par le Anglois & qu'ils devoie
venir ici; qu'il se preparât à les bi
battre & qu'il ne se rendit pas sans
rer, comme avoit fait le Gouverne
de l'Acadie. On prit encore cela po
des reveries; on crut que les Sauvag
vouloient avoir quelque présent, on le
donna quelque chose, & on les renv
ya sans les croire, dont ils s'apperçûre
fort bien. Les prisonniers que nos p
tits partis faisoient dans le pays d'en hau
disoient la même chose, & ne le pe
suadoient pas mieux. Enfin le 7. Octo
bre, Fête de Notre Dame de Victo
re, M. de Cananville arriva, qui d
avoir compté 33. voiles Anglois pr
d'ici, qu'assurement ils faisoient la rou
te de Quebec, & qu'ayant eu depu
un vent favorable, il ne doutoit pa
qu'ils ne parussent incessamment; o
les vit enfin, & on envoya prompte
ment à Montreal avertir M. le Comt
de Frontenac qui descendit en diligen
ce.

Aussi-tôt que cette nouvelle fut répan
due, chacun chercha un logement à l
haute Ville en abandonnant les Maison
de la basse. On fit des retranchemen

ec des barques pleines de pierres, qui
roient tué plus de monde, ſi le ca-
n eut donné dedans, qu'elles n'en
roient ſauvé. On nous ſignifia de nous
nir prêtes au ſortir de la Ville pour
er à Lorette. Nous fimes nos paquets
us conſervâmes ce que nous avions
meilleur; trois Religieuſes firent ce-
ndant une foſſe dans le Jardin dans la-
elle on enterra l'Argenterie de l'Egli-
, & ſur tout les vaſes ſacrés, pour
npècher la profanation. Nous ne re-
rvâmes qu'un petit Calice pour dire
ſainte Meſſe; nous étions dans la plus
rande conſternation. Deux Religieu-
s conſentirent à garder la Maiſon, &
jour du départ étant arrivé, les char-
ettes étant déja dans la Cour, nous
ous aſſemblâmes dans l'Avant-Chœur
our nous dire à dieu; on ſe deman-
a pardon les unes aux autres avec un
œur ſi attendri, qu'on n'entendoit que
anglots; celles qui devoient reſter vo-
ant cette affliction generale, ne pou-
voient plus ſe reſoudre à ſe ſeparer des
utres. Sur ces entrefaites, on nous vint
dire d'attendre que M. de Frontenac fut
rrivé, afin qu'il jugeât lui même ſi
notre ſortie étoit néceſſaire; cela nous
fit reprendre un peu nos eſprits. M. le
Gouverneur ne fut pas plûtôt à Quebec,

qu'il nous envoya dire qu'il ne voulo
pas que nous sortissions de la Ville, q
notre fuite allarmeroit tout le mond
qu'il esperoit que Dieu nous fairoit
grace de vaincre nos ennemis, & qu
falloit la lui demander avec confianc
Il visita tous les remparts pour voir l
fortifications, encourageant les habitan
& rassurant par sa bonne contenance
tous ceux qui étoient effrayés. Les An
glois venoient fort lentement; Dieu san
doute les arrêtoit pour donner le temp
aux Montrealistes de descendre, car i
ne profiterent pas du vent favorable pou
nous surprendre, comme ils auroien
peu faire.

Ils avoient pris vers Anticoste, M
de Grandville qui avoit été Officie
dans le Regiment de Carignan, & qu
étoit alors Lieutenant en ce pays. Ma
dame de Lalande & Mademoiselle Joliet
& plusieurs autres, s'informerent de
quelles fortifications il y avoit à Que-
bec, elles qui ne doutoient nullement
point qu'ils ne s'en rendissent maîtres,
leur repondîrent fort simplement, &
sincerement qu'il n'y en avoit point,
& que le peu de Canons étoient enter-
rés dans le sable, cela les flatoient beau-
coup, & ils croyoient déjà nous tenir.
Ils se mirent en devoir de debarquer à

a Riviere Ouelle : mais Monſieur de
Francheville qui en étoit Curé raſſembla
es Parroiſſiens, leur repreſenta vive-
nent qu'il y alloit de leur bien ſpiri-
uel, & temporel leur fit prendre à tous
es armes, & les commanda ſi heureu-
ement, qu'ayant dreſſé ſon embuſcade
lans l'endroit où les ennemis pouvoient
aire leur debarquement, ils attendî-
ent les chaloupes qui venoient bien
remplies : dès que la premiere fut à la
portée du mouſquet, il fit faire une
décharge qui tua tous les hommes, dont
elle étoit chargée, à la reſerve de deux
qui s'enfuirent bien vite, les autres cha-
loupes ne jugerent pas à propos de
s'expoſer au même danger, ils tente-
rent encoreplusieurs autres fois de deſcen-
dre ſur nos côtes ; & ce fut toujours
ſans ſuccès. Monſieur de Longueil
ayant obtenu de Monſieur de Fronte-
nac la permiſſion d'aller au devant d'eux,
s'y tranſporta ſi promptement qu'il les
joignit à l'Iſle, & les accompagna juſ-
ques vis-à-vis Quebec, les ſuivant le
long du Rivage, & faiſant avec une
poignée de monde qu'il avoit avec lui
des decharges ſi à propos, lorſque les An-
glois vouloient debarquer, qu'ils crurent
que ces campagnes étoient remplies
d'Indiens, c'étoit le nom qu'ils donnoient

au Peuple de Canada, en effet dès qu'il
approcherent de terre, ils virent for
tir de tous les bois qui bordoient la Gre
ve, des coups de fusil dont ils étoien
fort incommodés: Monsieur de Lon
gueil avec sa petite troupe, amena le
habitans d'en bas à la Ville, après avoi
cotoyé la flotte; & ce fut par sa pru-
dence, & par son courage, qu'il sauva
du pillage, tous les habitans qui sont au
bord du fleuve.

Enfin le 15. d'Octobre à 6. heures du
matin, les Vaisseaux parurent, & se pla-
cerent dans le bassin; dès qu'ils eurent
mouillé, le Général de la flotte nommé
Guillaume Phips envoya un trompette
sommer Monsieur le Comte de Fron-
tenac de lui rendre la place; cet envo-
yé fut reçu d'une maniere plaisante, &
on se servit pour le tromper de bien des
ruses que la guerre permet: Monsieur
le Major qui l'attendoit sur le bord de
l'eau lui fit bander les yeux afin qu'il
ne vit pas la foiblesse de nos retranche-
mens, puis le fit conduire par deux Ser-
gens qui le soutenoient, & qui le firent
passer exprès par des chemins imprati-
cables pour aller au Fort; on couroit
de tous côtés, on alloit se ranger comme
si la foulle eut fermé le passage, & pour
mieux lui persuader que le monde abon-

oit dans Quebec, dix ou douze hom-
es eurent ſoin de le preſſer & de le
ouſſer pendant tout le chemin, ſans
u'il s'apperçut que c'étoit toujours les
mêmes qui ne faiſoient que paſſer & re-
aſſer au tour de lui. Les Dames qui
urent la curioſité de le voir l'appel-
oient en riant, Colin Maillard, & tout
e qu'il entendoit lui paroiſſoit ſi reſo-
u qu'il en trembloit de peur. Quand
l entra dans la chambre du Gouver-
neur où tous les Officiers l'attendoient,
ls s'étoient tous habillés le plus pro-
rement qu'ils pûrent, les galons d'or
& d'argent, les rubans, les plumets,
a poudre & la friſure, rien ne man-
quoit, de ſorte que quand ce pauvre
Anglois eut les yeux libres, il vit quan-
tité d'hommes bien faits & bien mis qui
n'avoient point la mine craintive, mais
au contraire la joye ſe liſoit ſur leur
viſage; & l'air martial de tous ces bra-
ves gens le rendit tout interdit. Il ſalua
M. le Comte de Frontenac, le pria fort
humblement de trouver bon qu'il s'ac-
quittât de la commiſſion dont ſon
maître l'avoit chargé, s'excuſant ſur la
néceſſité où il étoit de faire un com-
pliment qu'il jugeoit ne devoir pas être
agréable

Il dit donc à Monſieur le Gouver-

neur que Guillaume Phips le somm
de la part du Roy Guillaume de re
dre la Ville dont il avoit le comma
dement, & qu'il lui donnoit une he
re pour y repondre: en même tem
il tira de sa poche une montre & la p
sa sur la table. Monsieur de Fronten
qui avoit beaucoup d'esprit, repond
qu'il ne connoissoit point le Roy Gui
laume, qu'il ne connoissoit pour Ro
d'Angleterre que le Roy Jacques II. &
que pour la Ville qu'il demandoit, i
n'étoit pas d'avis de la lui rendre, qu
tous ces braves Officiers s'y opposoient,
qu'ainsi il ne feroit point d'autre repon-
se que par la bouche du Canon. Aussi-
tôt l'Anglois reprit sa montre, on lui
remit son bandeau, & il fut reconduit
avec les mêmes précautions qu'on avoit
prises pour le mener.

La réponse genereuse de M. le Gouverneur fut admirée, on eut lieu de croire qu'elle surprit beaucoup nos ennemis; car ils tinrent plusieurs conseils pendant trois jours, & garderent un profond silence. On voyoit seulement les Chaloupes de tous ces Vaisseaux aller souvent à bord de l'Amiral, ce qui ne se fit point sans une providence de Dieu bien particuliere sur le Canada; puisque ce délai donna le loisir aux ha-

tans de Montreal de venir à notre ſe-
urs avec les Troupes que M. le Che-
lier de Callieres, Gouverneur de
ontreal commandoit. Ils firent une ſi
odigieuſe diligence, qu'ayant appris
haut la nouvelle de la venue des
nglois le 13. Octobre à 6. heures du
ir, le lendemain matin 800. hommes
més ſe trouverent prets à partir &
nrent ce jour-là coucher aux trois
ivieres.

M. de Lacolombiere Grand-Archi-
acre deſcendit avec eux ayant arboré
r ſon Canot un étendart où étoit peint
Saint Nom de Marie, afin d'animer
s guerriers par la confiance en la très-
inte Vierge. On leur dit le 16. à ſept
eues d'ici que la Flotte ennemie étoit
evant Quebec, que le Général avoit
it ſommer M. de Frontenac, & la
elle reponſe qu'il lui avoit faite. M.
Chevalier de Callieres jugea qu'il fal-
oit amener ſon monde par terre, pour
e pas expoſer les Canots à l'artillerie
es Anglois; il mit les Troupes & la
lilice en bon ordre & les fit marcher
mbour battant juſqu'à Quebec.

Les Anglois entendirent de leur Vaiſ-
aux le bruit que faiſoit cette belliqueu-
jeuneſſe qui venoit en ſautant & avec
es grandes démonſtrations de joye;

ils appellerent M. de Grandville, le
prisonnier, & lui demanderent ce q
c'étoit; il écouta les fifres & les caisse
& voyant bien d'où cela venoit, il le
dit cavalierement, ma foi, Messieur
vous ne tenés rien, c'est M. le Gouve
neur de Montreal qui arrive avec l
gens d'en haut, vous n'avés qu'à pli
bagage, ce secours pour Quebec vo
fera perdre vos peines. Ils commen
cerent à tirer le 17. veille de Saint L
sur les 4. heures du soir. On fit un fe
de part & d'autre si continuel, q
plusieurs Officiers qui s'étoient trouv
en France à quantité de Siéges, assu
rerent qu'ils n'en avoient jamais vû
si vif. Ils s'efforcerent sur tout, com
me nous l'avons sçû depuis, de tirer su
un tableau de la Sainte Famille que l'o
avoit exposé sur le Clocher de la Ca
thédrale, mais ils n'y firent aucun m
& cela même nous garentit, parce qu
tous les coups qu'ils visoient sur l'imag
passoient par dessus Quebec. Les An
glois croyoient nous effrayer, mais i
furent plus allarmés que nous, quan
ils virent que nos batteries étoient
bien servies, & qu'on leur renvoyoit d
boulets de 18. & de 24. Ils les mon
troient aux Dames qui étoient prison
nieres chez nous, & ils leur disoient

ſt-ce là les Canons, que vous diſiés
nterrés dans le ſable, elles étoient auſ-
étonnées qu'eux, car elles s'étoient
maginées que leur priſe n'avoit précedé
ue de quelques jours celle de tout le
anada.

Il eſt aiſé de juger combien nos allar-
nes redoublerent, lorſque nous enten-
îmes le bruit du canon; nous étions
lus mortes que vives, toutes les fois
ue le combat recommençoit. Les bou-
ets tomboient ſur notre terrein en ſi
rand nombre, que nous en envoyâmes
uſqu'à 26. en un jour à ceux qui avoient
oin des batteries pour les renvoyer
ux Anglois. Pluſieurs Religieuſes pen-
erent en être tuées; le danger étoit ſi
vident, que les plus braves Officiers re-
ardoient la priſe de Quebec comme
névitable, on ſe croyoit tous les jours
la veille d'être pris. Le Pere Fremin
notre Confeſſeur ne ſortoit point de
chez nous, il y paſſoit la nuit pour con-
ſumer les hoſties conſacrées, ſi les An-
glois ſe rendoient maîtres de la place,
afin d'empêcher la profanation. Il nous
donnoit la derniere abſolution dès que
le peril augmentoit, s'efforçoit de nous
raſſurer par des motifs de confiance.
Malgré toutes nos craintes, nous pré-
parâmes differens endroits pour rece-
voir les bleſſés, parce que le combat

avoit commencé d'un air à faire croi
que notre Hôpital ne feroit pas cap
ble de contenir ceux qui auroient b
foin de notre fecours: mais Dieu m
nagea le fang des François, il y eut pe
de bleffés encore moins de morts.

Quebec étoit fort mal muni pour u
Siége, il y avoit très peu d'armes, poi
de vivres, & les habitans venus c
Montreal avoient confumé les petit
provifions qui s'étoient trouvées da
la Ville. Notre enclos étoit entouré d
Corps-de-Gardes, & les Officiers com
me les Soldats s'eftimoient heureux
quand nous leur donnions une écuel
de légumes cuites; nous en faifior
bouillir dans des chaudieres qui tenoier
une barrique, & on les leur diftribuoit
ils venoient nous demander du Pain
& le prenoient dans le four avant mé
me qu'il fut cuit; nous leur donnior
des fournées de pommes cuites qu'i
recevoient avec joye. Pour nous,
nous étoit impoffible de manger le pe
que l'on nous préfentoit; car on fu
obligé de nous retrancher le pain, nou
n'en avions à chaque répas qu'un foi
petit morceau. Les fruits & les légume
de notre Jardin furent pillés par le
Soldats; ils fe chauffoient à nos dépens
& nous brûlerent notre bois. On enlév
no

nches & nos madriés que nous don-
nes volontiers, tant pour contribuer
soulagement des combattans, que
ur aider à construire les petites forti-
ations qu'on opposa à l'ennemi. Tout
us paroissoit doux, pourvû que nous
sions préservées de tomber entre les
ins de ceux que nous regardions
mme les ennemis de Dieu, aussi bien
e les notres. Nous n'avions pas de Ca-
niers, deux Capitaines, M. de Mari-
urt & M. de Labiniere prirent soin
s batteries & pointoient le canon,
ais si juste qu'ils ne perdoient point
coups. M. de Maricourt abattit avec
boulet le pavillon de l'Amiral, &
ôt qu'il fut tombé, nos Canadiens
erent temerairement dans un Canot
écorce l'enlever, & le tirerent jus-
'à terre à la barbe des Anglois: on
porta en triomphe à la Cathédrale,
il est encore.

Ce qu'il y eut d'admirable, & qui
urement attira la bénédiction du Ciel
r Quebec, c'est que pendant tout le
ége on n'interrompit aucune dévotion
ublique, & chacun redoubla celle qui
faisoit en particulier. La Ville est
sposée d'une telle maniere, que les
emins qui conduisent aux Eglises sont
ues de la Rade; de sorte qu'à plusieurs

Ee

heures du jour, on voyoit des Proc
ſions d'hommes & de femmes aller
les cloches les invitoient. Les Anglo
les remarquoient, ils appellerent M
de Grandville, & lui demanderent ce q
c'étoit ; il leur dit naïvement, c'eſt
Meſſe, les Vêpres & le Salut. Sur cet
aſſurance, les Citoyens de Quebec l
deſoloient, ils s'étonnoient de ce qu
les femmes oſoient ſortir: nos dévotio
ne leur plaiſoient pas, ils jugeoient
là que nous étions fort tranquilles, quo
qu'il s'en fallut beaucoup, car tout c
minuoit dans la Ville, excepté la fain
nous n'avions plus ni vivres, ni mun
tions. Les Anglois s'appauvriſſoie
auſſi; par bonheur pour nous, ils n
chargeoient plus leur canon que de m
traille; enfin voyant qu'ils ne gagnoie
rien à canoner la Ville, ils réſolure
de faire deſcendre ſur les Terres de Beau
Port une partie de leur armée. Ils de
tachérent 1500. hommes qui dreſſere
là une batterie de canon: ce deſſei
nous allarma, parce que rien ne le
étoit plus facile que d'entrer par ce cô
té dans Quebec. M. de Saint Denis
tout vieux qu'il étoit, avec 60. hom
mes qu'il commandoit dans cet endroit
les empêcha d'aller plus loin, & les con
duiſit battant jusqu'à la Canardiere, o

onſieur de Longueil paſſa, faiſant de-
er ſon monde pour ſecourir ce
oſte important.

Il falloit que Dieu s'en mêlat pour
imer le courage des François qui man-
uoient preſque de tout ; & pour effra-
r les Anglois par des terreurs pani-
ues : ce ne fut point la valeur de nos
fficiers, ni la multitude de nos Sol-
ats qui les firent retirer. 40. Sémina-
ſtes qui étoient à Saint Joachim & qui
rûloient du deſir de combattre, obtin-
ent la permiſſion de venir à Beau-Port ;
s ſçavoient fort bien tirer, & dès la
remiere décharge qu'ils firent ſur le
amp de nos ennemis ; l'épouvante les
aiſit, ils ſe perſuaderent que toutes les
Montagnes voiſines étoient peuplées
'Indiens qui venoient les prendre par
erriere, de ſorte que ſans tenir conſeil
ls s'embarquerent confuſement & pré-
ipitamment, laiſſant leurs munitions,
& leur canon, dont deux ſont demeu-
és à Beau-Port, un à Saint Joachim,
& les autres ont été apportés à Que-
bec.

On dit qu'ils prirent encore pour des
hommes armés des troncs d'arbres dont
a plaine de l'Hôpital Général étoit
couverte ; & qu'un Sauvage transfuge
s'étant ſauvé dans leur camp, leur fit

part de la peur dont il étoit lui-mên
ſaiſi. Dieu voulut avoir tout l'honne
de la victoire, & ſa Providence par
ſi viſiblement qu'il n'y eut perſonne q
ne confeſſat hautement que le Ciel avo
pris notre deffenſe, & qui ne lui e
rendit toute la gloire. Ces fuyards alla
merent le reſte de la Flotte, qui apr
une prompte délibration, fit une hon
teuſe retraite le 21. d'Octobre 7. jou
depuis ſon arrivée.

Nous n'avons pû donner une juſt
idée de la conſternation que nous cau
la venue des Anglois, ni des aſſauts qu
nous eûmes pendant le ſiége par le
différentes allarmes que l'on prit de tou
ce que l'on craignoit; mais il ne nou
eſt pas plus poſſible d'exprimer la joy
de toute la Colonie. Quand on les vi
partir en déſorde, on avoit de la pein
à ſe perſuader qu'ils ſe retiraſſent; & dè
qu'on ne les vit plus, on penſa au
moyens de rendre à Dieu des action
de graces publiques. Monſieur le Com
te de Frontenac fut un des plus zélés
pour en marquer ſa reconnoiſſance, i
fit chanter le *Te Deum* dans la Cathé-
drale avec toute la ſolemnité requiſe.
On fit après une Proceſſion magnifique
dans toutes les Egliſes de Quebec; on
leur porta l'image de la Très-Sainte

ierge en Triomphe, comme notre
iberatrice, qui avoit vaincu nos en-
emis; tout retentiſſoit des louanges de
Reine des Anges, & des hommes
ui venoient de nous donner des té-
oignages ſi ſinguliers de ſa maternelle
rotection. On établit la Fête de Notre
ame de la Victoire, dans l'Egliſe de
baſſe Ville, pour mémoire éternelle
e la défaite des Anglois. M. de La-
olombiere, Archidiacre y precha avec
on éloquence ordinaire & en fidéle
erviteur de Marie. Les obligations que
ui avoit la Nouvelle France, & ce qu'on
evoit faire pour en meriter la conti-
uation; on lui attribua toute la gloire
e cette victoire, ſans parler de la pru-
ence des Gouverneurs, de la valeur
es Officiers, ni de la bravoure des Sol-
ats & des habitans, ce que pas un ne
rouva mauvais, tant on étoit perſuadé
u'elle ſeule avoit repouſſé nos enne-
is. La dévotion envers Marie s'aug-
enta beaucoup en ce Pays.

Quand les Anglois furent à quelques
ieues d'ici, on eut avec eux des con-
érences pour parler ſur l'échange des
riſonniers qu'ils avoient dans leurs
aiſſeaux, on leur rendit pluſieurs hom-
es que nous avions pris dans le Pays
'en haut, & vers l'Acadie; mais ils

demanderent à la place de M. Trouvé, Prêtre, qu'ils avoient pris au Port-Royal, une jeune fille de condition nommée Sara Guerioche, c'étoit une petite Angloise que Madame de Champigni, Intendante nous avoit donné depuis un an; elle n'avoit que 8. ans mais sa raison devançoit son âge, elle avoit beaucoup d'esprit & le plus aimable naturel, un air noble & de petites manieres si engageantes que nous l'aimions toutes fort tendrement elle s'étoit particulierement attachée à la Mere Saint Ignace, qu'elle regardoit comme sa maîtresse, & lui disoit avec une naïveté charmante ses doutes & ses pensées; elle étoit bien instruite de notre sainte Religion, & avoit fait sa premiere Communion avec une grande ferveur & dans une grande innocence. On lui disoit quelquefois que l'on s'étonnoit qu'une fille raisonnable comme elle eut tant de peur des Sauvages, car elle pâlissoit & trembloit dès qu'elle en appercevoit; si vous aviés vû, disoit-elle, tuer votre pere par ces gens là, comme j'ai vû tuer le mien, vous les craindriés autant que moi; puis elle ajoutoit en sanglottant, qu'ils avoient eu la cruauté de la faire passer nue en chemise par dessus le corps mort de son grand pe-

. On ne ſçauroit dire toutes les gentilleſſes de cet enfant, elle parloit également bien Anglois, Iroquois & François; elle ne nous quitta qu'à regret, jettoit de haut cris en nous diſant à dieu, & nous promit qu'elle conſerveroit toujours la Religion que nous lui avions inſpirée; elle emporta un petit Crucifix à ſon col, qu'un de ſes freres qui étoit dans l'armement, voulut lui ôter, ce qui lui fut impoſſible, tant elle s'en deffendit bien; elle le cacha ſous ſon aſſiette, afin de le conſerver. L'année ſuivante elle écrivit à la Mere Saint Ignace, & lui envoya une piéce d'or, ce qui eſt, dit-on, chez les Anglois, une marque de diſtinction. Nous avons ſçû depuis par des priſonniers, qu'elle étoit morte 18. mois après ſon retour en ſon Pays.

On avoit envoyé vers Tadouſſac au devant des vaiſſeaux de France, dont il n'étoit venu aucune nouvelle, du moins pour le preſerver du danger de tomber dans la Flotte ennemie; car on doutoit encore alors qu'elle feroit iſſue du ſiége. Monſieur Aubert très habile Navigateur qui y alla pour les conduire dans la Sagné, rencontra le Glorieux à l'Iſle au Coudre: il y avoit dans un Navire un équipage Baſque,

dont le langage a du raport à l'Anglois ;
& comme à toutes les marées en le-
vant l'Ancre, ils faiſoient grand bruit.
nos Decoureurs n'oſerent aborder le
Vaiſſeau, & ſe contenterent de crier
pendant deux jours : ſi vous êtes Fran-
çois, Montrés du feu ? Le Capitaine
nommé Aviſmindy, qui depuis a été
fait Officier dans la Marine pour ſes
belles actions, étoit de fort mauvaiſe
humeur, parce qu'il y avoit très long-
temps qu'il étoit en mer, & qu'à l'en-
trée du Fleuve Saint Laurent, après
s'être vû dans les terres, quand le Pi-
lotte prit hauteur, il trouva que le
Vaiſſeau avoit dérivé 45. lieues hors de
la Riviere, cela penſa le mettre au de-
ſeſpoir, car les vivres leurs manquoient ;
on fut à la veille de relacher ; mais
comme ce Navire étoit chargé des fonds
du Roy, & par conſequent du bien
de ſa Colonie, on ſe détermina à pour-
ſuivre la route ; ils venoient à petites
journées juſqu'a l'Iſle au Coudre, où
les cris des Coureurs & les coups de
fuſils qu'ils tiroient, pour qu'on leur
repondit, ne faiſoient aucune impreſ-
ſion ſur le Capitaine. Deux Officiers de
Canada qui étoient dans le Navire con-
ſeillerent à une Dame qui étoit avec
eux, de montrer du feu, elle fit allu-
mer

er un fanal, & le montra par un Sabot.
es que les Découvreurs l'eurent aperçu,
criérent qu'on envoyât la Chaloupe,
'ils avoient bien des choſes à dire.
Capitaine voyant que l'on avoit agi
ns ſon ordre, deſcendit de la cham-
e, & demanda d'un air fort courrou-
qui avoit montré du feu ; la Da-
e repondit hardiment que c'étoit elle,
qu'il falloit ſçavoir ce que ces gens
vouloient, qu'étant chargée des fonds
Roy, & de pluſieurs paſſagers, il
devoit pas les faire perir au Port ;
tâcha de l'adoucir : enfin il conſen-
à envoyer ſa Chaloupe. Elle ame-
pluſieurs perſonnes avec Monſieur
ubert, & on leur dit que tout étoit
feu & à ſang dans Quebec, que les
nglois aſſiégeoient la Ville. Cette nou-
elle les conſterna, & au lieu de pro-
ter de la marée montante, on jetta
ncre pour ſe cacher dans le Saguené.
n y plaça le Navire, après l'avoir
emâté, on dreſſa une batterie de
anon ſur la gréve à Tadouſſac, on
ta du Vaiſſeau 313. mille liv. en ar-
ent monoyé, que l'on enterra dans le
ble. Il ſe paſſa fort peu de temps à
ire tout ce dérangement, & comme
s Anglois ſe retirerent aſſez promp-
ment de devant Quebec, on les vo-

yoit defiler en défordre de ce pet
Camp. Quantité de bleffés étoient fu
le pont des Vaiffeaux ; avec de longue
vûes, on diftinguoit les têtes bandées
les bras en écharpe, & leurs manœu
vres toutes rompues : tout l'appare
qu'on avoit fait pour les empêcher d
defcendre fut inutile, ils ne penferen
pas à débarquer, ils acheverent mêm
de brifer plufieurs de leurs Navires, le
plus délabrés étoient pour fournir d
bois au refte de la Flotte qui en avoi
befoin. On eut cependant une allarm
pendant la nuit, le Sentinelle cria au
armes, parce qu'il lui fembloit enten
dre le bruit des rames de plufieurs Cha
loupes; on fe leva très vite, & aprè
s'être mis en état de deffenfe, il fe trou
va que c'étoit les lames de la maré
qui battoient les rochers avec beaucou
de bruit, parce qu'il ventoit bien fort

M. de Bonaventure qui commandoi
le Vaiffeau du Nord, vint jufqu'à l
Riviere du Loup, où il apprit que Que
bec étoit affiégé; il ne crut pas devoi
expofer les effets de la Compagnie d
Canada dont fon Navire étoit chargé
Il prit des vivres dans cet endroit, qu
appartenoient à M. de Lachenaye fon
beau-frere, & fit un Procès verbal fu
les raifons qu'il avoit de relâcher en

rance, qu'il envoya à la Ville; puis partit fort touché de sçavoir sa pa-ie dans un si grand danger, & alla orter en France la Nouvelle du siége e Quebec.

Quoique nos ennemis nous fissent pi-é, tant ils étoient en desordre; on crai-nit qu'ils ne fissent un dernier effort our se vanger de leur defaite, & qu'ils e déchargeassent leur rage sur quel-u'une de nos côtes. En s'en allant, M. Comte de Frontenac les envoya re-onduire sans qu'ils le sçussent jusqu'à 'adoussac, par plusieurs des plus bra-es Officiers qui observerent leur route, t qui avoient ordre de les empêcher e s'en détourner, s'ils eussent tenté e le faire. Les uns allerent du côté du ud, les autres du côté du Nord, & e revinrent tous à Quebec, qu'a-rès avoir laissé la Riviere nette d'An-lois.

On remâta le Glorieux qui vint en-in, après une traversée de 113. jours. On peut admirer encore ici la protec-ion de Dieu sur le Canada, car si le Capitaine Avismindi avoit eu les vents avorables pour faire un prompt voya-ge, il n'auroit pas évité la Flotte An-gloise, & se seroit jetté entre les mains des ennemis. Nous avons regardé com-

me un grand bonheur par les person-nes qui étoient dans ce Vaisseau, ce qu'elles croyoient leur être fort con-traire; nos prieres furent mieux écou-tées que les leurs, nous demandions à Dieu qu'il les conservât, ce qu'il fit en les retardant par des évenemens qu'ils ne sçavoient à quoi attribuer, & dont ils étoient fort affligés.

Les autres Vaisseaux qui avoient eu le même sort arriverent aussi heureuse-ment; mais comme la saison étoit fort avançée, ils hyvernerent ici. On risqua seulement un petit Bâtiment nommé la Fleur de Mai, pour porter en Fran-ce les nouvelles de la défaite & de la retraite des Anglois; il partit le 5. de Décembre, se rendit à bon port à la Rochelle où l'on étoit fort en peine de ce Pays, parce que l'on sçavoit Que-bec assiégé. Ceux qui porterent à la Cour les Lettres de M. le Comte de Fron-tenac y furent reçus comme des Anges; quand le Canada auroit été la plus ri-che Province du Royaume, le Roy n'auroit pas eu plus de joye de sa conser-vation. Tout le monde parut sensible à notre bonheur; cela redoubla l'affec-tion de Sa Majesté pour cette Colonie, dont nous avons ressenti de si bons effets dans la suite. Le Roy n'ayant jamais

oulu abandonner le Canada, quoi-
u'il en ait été fortement ſollicité par
es Miniſtres intereſſés, qui lui repré-
ntoient qu'il y faiſoit beaucoup de
épenſe ſans en tirer aucun avantage. Le
ul deſir d'étendre la foi, & de voir
Dieu ſervi & adoré dans ces contrées,
ngageoient ce grand Prince à ſoute-
ir ce Pays.

On ne parloit ici que des ſecours
miraculeux que la Providence avoit
mployée pour nous delivrer de nos
nnemis; nous fimes entre nous quan-
té de dévotions pour remercier Notre
eigneur & ſa Sainte Mere du bienfait
ue nous en avons reçu. Nous deman-
âmes à Monſeigneur l'Evêque d'inſti-
uer chez nous la Fête du Sacré Cœur
e Marie, ce qu'il nous accorda, & nous
n expedia la patente le 15. de No-
embre 1690. Comme elle explique les
vantages de cette devotion & que la
eule lecture doit renouveller le ſouvenir
les faveurs de la Mere de Dieu, & reveil-
er la ferveur des ames pour la S. Vier-
e, nous en raporterons ici la copie.

Jean par la grace de Dieu & du Saint
iége Apoſtolique de Quebec, à tous
eux que ces préſentes verront. Com-
ne il n'y a rien de plus doux & de plus
alutaire aux fervens Chrétiens, &

ſur - tout aux ames Religieuſes qu
d'entrer dans le ſacré Cœur de la Très
Sainte Vierge, & que le vrai moyen
de parvenir à un ſi grand bonheur
c'eſt de l'honorer autant qu'on le peut
Nous ne pouvons nous empêcher d'ap
prouver la demande que nous ont fai
nos très cheres filles en Notre Seigneur
les Religieuſes Hoſpitalieres de cett
ville de Quebec, d'en celebrer la Fête
avec toute ſa ſolemnité, & toute la fer-
veur dont elles ſont capables. Nous ju-
geons par là qu'elles connoiſſent les in-
clinations de leurs époux, puiſqu'elles
ne ſçauroient rien faire qui lui plaiſe
davantage, ni qui l'oblige plus effica-
cement à leur communiquer les graces
dont elles ont beſoin pour ſoulager ſes
membres qui ſont les pauvres. D'ailleurs
ce Cœur Sacré étant la ſource prétieu-
ſe d'un ruiſſeau encore plus prétieux,
qui eſt le ſang de Jeſus-Chriſt, auquel
elles ſont obligées par leur inſtitut, &
par leur fondation de rendre des hom-
mages particuliers; elles ne pouvoient
choiſir une devotion plus conforme à
l'eſprit de leur Regle & aux intentions
de leur Fondatrice.

Nous avons même ſujet de croire
que la Mere de Dieu, qui par pluſieurs
miracles vient de nous délivrer des An-

ois, ſes ennemis & les notres, a inſ-
iré à ſes filles de rendre à ſon aimable
œur des honneurs nouveaux dans la
ouvelle France, pour graver plus
rofondement dans tous les cœurs le
ouvenir d'un bienfait ſignalé. Ainſi pour
tisfaire à un devoir ſi pieux & ſi propre
immortaliſer la victoire dont nous
ommes rédévables à la Reine du Ciel,
près avoir vû & examiné l'Office & la
Meſſe du très-ſacré Cœur de la Bien-
eureuſe Vierge Marie compoſés par le
ere Eudes, dont la mémoire eſt en be-
ediction, & approuvée par pluſieurs
luſtres Prélats. Nous permettons à nos
ites filles qui nous les ont préſentées
e chanter l'un & l'autre ſolemnelle-
nent tous les ans le 3. Juillet, ainſi
u'elles l'ont ſouhaité, leur accordant en
nême temps l'oraiſon des quarante heu-
es qui commenceront le même jour,
& l'indulgence de quarante jours à tous
eux, qui pendant ce tems-là, ſe confeſ-
eront, communieront & diront leur
chapelet devant le Saint Sacrement
dans leur Egliſe, pour remercier Dieu
des dons immenſes dont il a orné cet
auguſte cœur, donné à Quebec le 15.
Novembre 1690. ſigné Jean Evêque de
Quebec.

* Nous célébrâmes cette Fête pou
la premiere fois le 3. Juillet 1691. ave
les prieres des quarante heures ; ma
nous les avons réïterées, depuis qu
nous avons obtenu de Rome une In
dulgence pleniere, qui nous fut accor
dée par le Pape Innocent XII.

Meſſieurs de la Congrégation, com
me particulierement dévoués au ſervic
de la mere de Dieu, voulurent auſſi don
ner des marques éclatantes de leur re
connoiſſance. Ils fonderent à perpetui
té dans la Cathédrale de Quebec, un
Meſſe du Saint Sacrement, le lendemain
des cinq principales Fêtes de la Très
Sainte Vierge. La premiere fois qu'on
la chanta ce fut le 16. d'Août 1691.
M. Glandelet y fit un Sermon, où après
avoir parlé des grandeurs de la Reine
des Anges & des hommes, & des raiſons
que l'on avoit de l'honorer. Il expli-
qua le ſujet de cette devotion, loua
beaucoup la pieté des Congréganiſtes,
& les exhorta à aimer plus que jamais
celle à qui ils avoient l'honneur d'ap-
partenir.

Tout cela ne s'exécuta qu'après le
départ de Monſeigneur l'Evêque, qui
paſſa en France, dès le printemps de
cette année. Mais avant que de s'embar-
quer, il préſida à nos élections le pré-

ier d'Avril, assisté de Monsieur de
Iorlac, notre Superieur. Ma Sœur
Iarguérite Gloria du précieux Sang,
it élue Maîtresse des Novices; ma Sœur
Iarie Fiquenel du sacré Cœur, Hospi-
aliere & Discrete avec ma Sœur Mar-
uerite Bourdon de Saint Jean.

Le Prélat avoit de démêlés assez vifs
vec Messieurs du Séminaire, le contre-
oup en rétomba sur nous. Pour leur
ire sentir son mécontentement, il leur
ta la superiorité de notre Maison,
x nous donna un Prêtre qui n'étoit
as de leur corps. La Superieure s'y
pposa, elle ne croyoit pas ce Prêtre
ropre à conduire une Communauté,
i l'Evêque plus en droit de nous donner
nalgré nous un Superieur. mais malgré
os remontrances, il lui donna par un
imple billet tous ses pouvoirs, dont
elui-ci se servit, comme il lui plût,
endant l'absence de l'Evêque, & même
près son retour, sans pourtant avoir
té réconnu avec les cérémonies ordi-
aires.

Quoique nous eussions beaucoup per-
lu au siége des Anglois, & qu'une grande
herté eut succedé à la guerre; nous
ûmes obligées de faire une dépense
onsidérable pour réparer les bâtimens.
Nous fimes bâtir en pierre une ména-

gerie pour l'hyvernement des beſtiaux. Cependant nous avons expérimenté que rien n'eſt moins propre à cet uſage, que les bâtimens de pierre, parce qu'il ſe fait un amas de frimat ſur les murailles, qui donne une fraîcheur mal ſaine aux animaux. Il auroit mieux valû que nous l'euſſions faite de bois, il en eut moins coûté; les réparations n'auroient pû être conſidérables, & nous aurions logé nos beſtiaux plus chaudement l'hyver. Un des ouvriers qui travailloit à ces étables, prit le deſſein d'enſorceler les Religieuſes; il ſe mit pluſieurs fois en devoir de l'accomplir, & ce fut par ma Sœur du précieux Sang qu'il voulût commencer; mais toutes les fois qu'il approchoit d'elle, il ſe ſentoit répouſſé par une force inviſible, de ſorte qu'il lui fut impoſſible d'en venir à bout; ce fut lui même qui le déclara avant que de mourir, en s'accuſant du commerce qu'il avoit eu avec le Diable. Nous redoublâmes notre devotion pour en remercier Notre Seigneur & ſa ſainte Mere; car nous lui attribuâmes avec raiſon la délivrance, ou plûtôt la préſervation de tous les malefices; parce que quand les Religieuſes Urſulines de Lodun, furent poſſedées du Demon, nos Meres de Dieppe,

aignant un ſemblable accident, s'a-
eſſerent à la très-ſainte Vierge, &
i promîrent de chanter tous les jours
ſon honneur le *Salve Regina*. Nos
remieres Religieuſes apporterent cette
onne coutùme de France, & nous
avons toujours continuée, nous le
hantons avant Matines à cette inten-
on; & voilà l'effet de la protection
e la très-ſainte Vierge. La vertu de
na Sœur du précieux Sang peut auſſi
voir arrêté le pouvoir du Demon,
ar elle étoit extrêmement reguliere,
ort interieure, & toujours unie à
Dieu, ne perdant jamais ſa préſence
armi ſes differentes occupations.

Vers la Fête des Roys de l'année
690. la Mere Agnès de Saint Paul
omba tout à fait paralitique, ſans pou-
voir s'aider de la moitié du corps. De-
uis près de deux ans qu'elle avoit eu
ne violente apoplexie, tous les jours
lle devenoit plus infirme. Elle conti-
nua de nous édifier dans ſa maladie,
comme elle avoit fait dans ſa ſanté, par
a patience, par ſes frequens & amou-
eux ſoupirs vers le Ciel. Elle deſiroit
ſincerement de quitter ce monde, pour
ller jouir de Dieu. Les approches de
a mort redoubloient ſon allegreſſe, &
croyant que nous devions toutes avoir

part au plaiſir qu'elle reſſentoit. Ell
pria la Superieure de vouloir accorde
une recréation à la Communauté avan
qu'elle nous quittât, afin diſoit-elle
que toutes ſe rejouiſſent de ce qu'ell
alloit voir Dieu. Elle mourut le 4
Juillet dans des ſentimens ſi vifs, qu'ell
embraſoit d'amour de Dieu tous ceu
qui la voyoient. Pluſieurs ſéculiers lu
donnerent en cette occaſion des mar-
ques de leur ſincére eſtime; ils deman-
derent à la voir, entr'autres, Monſieur
le Gouverneur ayant appris qu'elle étoit
à l'extrêmité, voulut lui parler ſeul à
ſeul, & ſe retira d'auprès d'elle les lar-
mes aux yeux, ſi touché de ce qu'elle
lui avoit dit, qu'il parût bien par l'é-
loge qu'il en fit, qu'il reconnoiſſoit
par ſon expérience, & qu'il reſpectoit
l'eſprit de Dieu, dont elle étoit animée.
Il ſeroit difficile de dire en qu'elle ver-
tu elle a excellé. Elle les poſſedoit toutes
en un éminent degré. La douceur,
l'humilité, la charité envers les pauvres,
le ſuport du prochain, l'obéïſſance,
l'exactitude à l'obſervance de nos regles,
la ferveur dans les exercices, la morti-
fication, l'aſſiduité à la priere : voilà
ce que nous lui avons vû pratiquer conſ-
tament toute ſa vie. Elle étoit ingenieuſe
à cacher, & à excuſer les défauts des au-

s. Cet aimable caractere la faisoit
mer de toute la Communauté, où
e a exercé les charges de Superieure,
Assistante, de Maîtresse des Novices,
 Dépositaire & de Discrete ; les a
utes remplies d'une maniere qui sa-
faisoit tout le monde. Elle étoit d'une
es petite taille, fort caressante, & af-
ctive. L'affliction que sa mort nous
usa, fut mêlée d'une sainte joye par
 bonne odeur de ses vertus, & par la
nquilité de son trépas. Il n'y avoit
cune de nous qui ne desirât d'imiter
 vie, afin de mourir comme elle dans
s transports d'amour de Dieu, & de
oûter dans ce rédoutable moment la
ix & le contentement que l'on avoit
miré en elle.

Nous fimes pour cet effet un vœu
 glorieux Saint Joseph, après une dé-
beration du Chapitre ; nous promî-
es de faire faire un Tableau, où son
gonie seroit representée, de lui dédier
ne Chapelle, où nous lui rendrions
ous les jours nos devoirs, pour qu'il
ous obtint de Dieu la grace de mourir
omme lui, assisté de Jesus & Marie.
Nous le priâmes aussi de disposer celles
ue Notre Seigneur voudroit retirer de
e monde ; & nous avons reconnu en
lusieurs occasions que ce grand Saint

notre Protecteur, nous avoit exaucées
Toutes celles qui ſont mortes depuis c
temps-là, ſont preparées au dernier paſ
ſage, les unes par une confeſſion géné
rale, les autres par une retraite, quel
ques unes par une pratique plus exact
de nos Regles, d'autres par la correc
tion de quelque défaut ; enfin toute
par un certain preſſentiment qui le
détachoit de la vie. Les moins appli
quées à leur intérieur, nous ont parû
toutes changées avant que Dieu en diſ
poſât ; c'eſt ce que nous avons ſouven
admiré avec beaucoup de conſolation
& ce qui redouble tous les jours notre
reconnoiſſance envers l'Epoux de la
très-Sainte Vierge & le Pere nourricier
de Jeſus.

Le Pere Jacques Fremin, notre Con-
feſſeur, mourut 16. jours après la Me
re Saint Paul, c'eſt-à-dire le 20. juillet
Fête de Sainte Marguerite : quelque
mois avant ſa derniere maladie, il eut
la penſée de quitter ſon emploi, ju-
geant que l'augmentation conſidérable
de ſes infirmités, lui marquoit aſſez
que Dieu vouloit qu'il ne s'occupât plus
qu'à ſe diſpoſer à la mort. Il y trouva
de la reſiſtance de notre côté, & pria
Notre Seigneur de l'éclaircir là-deſſus.
Un jour qu'il venoit de dire la Meſſe

ette intention, ſans qu'il eût parlé
ez lui de ſon deſſein, le Pere Supe-
ur lui alla dire pendant ſon action
grace qu'il ne vint plus nous confeſſer,
qu'il regarda comme la déclaration
ordres de Dieu. On ne peut dire
e de bien de ce ſaint homme, quoi-
e nous ne l'euſſions accepté qu'avec
ine, ne le connoiſſant point. Il s'at-
a bientôt l'eſtime & la confiance
toute la Maiſon par ſon éminente
rtu, & par la douceur avec laquelle
procuroit notre avancement dans la
rfection; il prenoit part à tout ce
i nous regardoit; nous viſitoit ſou-
nt, entroit dans le détail de tout, &
bornoit pas ſon zéle à nous confeſ-
malgré ſes grandes infirmités; il
ſoit de grands biens dans nos ſales
rmi les pauvres, qu'il viſitoit exac-
nent tous les jours, pour les inſtrui-
, les conſoler, & les exciter à mieux
vre. Il leur faiſoit faire des confeſ-
ons générales, après leſquelles ils
oient tous changés, & s'en retour-
oient chez eux parfaitement convertis.
eu de jours après ſa mort, le Pere Chau-
ont priant pour lui, & diſant ces pa-
les de l'Evangile de la Meſſe des Morts;
*i quis manducaverit ex hoc pane vi-
et in æternum*; entendit le Pere Fre-

min qui lui dit distinctement; Où je vis, je vivrai éternellement dans celui qui m'a donné l'être. Ce qui repandit une consolation admirable dans l'ame de ce Pere, & ranima sa foi & son amour pour Notre Seigneur.

On nous donna pour Confesseur le P. François Vaillant, qui nous fut ôté presqu'aussi-tôt après la mort du Pere Fremin, qui arriva un an après, parce qu'il fut envoyé à Montreal pour y prendre possession de l'emplacement, que les Jesuites avoient acheté à Ville-Marie du consentement de Messieurs de Saint Sulpice, de M. l'Evêque, pour y commencer l'établissement de la résidence qu'ils y avoient auparavant. Tous les Missionnaires qui venoient, ou qui alloient dans les Pays d'en haut, logeoient au Séminaire, & ils y étoient reçus avec une affection singuliere ; ces Messieurs ayant toujours entretenu une parfaite union avec la Compagnie de Jesus.

Ce fut aussi en 1692. que M. François Charon commença l'établissement de l'Hôpital-Général de Montreal, comme il en avoit fait le projet depuis quelques années. Il y fut porté par une tendre pieté & une ardente charité. Plusieurs personnes du Pays se joignirent

à lui

i, consacrerent leurs biens & leurs
onnes au service des pauvres; mais
s la suite ils se retirerent, il n'y eut
M. Pierre Leber qui fut constant,
qui vécut d'une maniere très édifiante
s cette nouvelle Maison où il est
t en réputation de sainteté. On ob-
des Lettres Patentes dès l'année
4. Le Roy accorda tout ce qu'on
demanda pour cette fondation, qui
érigée sous le titre des Freres Hos-
liers de Saint Joseph de la Croix,
r avoir soin des pauvres vieillards,
ans, François & Sauvages. Ces Let-
ont été depuis ratifiées par Louis
. en 1718. M. Charon qui avoit fort
œur l'augmention de cette œuvre,
qui étoit passé en France pour la fai-
réussir, s'embarqua & revint en Cana-
en 1719. avec un grand nombre de
eres de bonne volonté. Il eut un
ond lui même en la personne de fre-
Chrétien, qu'il chargea de la condui-
de cet Hôpital. Pour lui il mourut
ns le Vaisseau assez près de la Rochel-
, sans avoir eu la consolation de re-
ir sa chere maison, & d'y faire tout
bien qu'il souhaitoit. On lui rendit à
ontreal des grands témoignages d'estime
de reconnoissance dans les prieres pu-
ques que l'on fit pour le repos de

ſon ame. Il étoit originaire de Blo
ſes parens l'avoient amené tout jeune
ce Pays, & l'avoient renvoyé faire
études en France, puis il revint a
près d'eux, & ſe livra à l'exercice
œuvres de pieté pour leſquelles il ſe
bloit être né, tant il y trouvoit
goût. Le Canada lui eſt rédévable
ſoins & des moyens qu'il a pris po
ſoulager les pauvres, qu'il fit par ſ
teſtament, ſes héritiers, après les av
aimés comme ſes enfans pendant ſa v

Le 8. Janvier 1693. nous fimes n
élections; M. de Saint Vallier y pr
ſida. La Mere Juchereau de Saint I
nace fut élue Superieure; ma Sœur Lo
ſe Soumande de Saint Auguſtin, Aſſ
tante; ma Sœur Marguerite Gloria
précieux Sang, continuée Maîtreſſe d
Novices, elle l'étoit dès l'année 169
Ma Sœur Marie Fiquenel du ſac
Cœur, qui depuis le même temps éto
Hoſpitaliere, fut nommée Dépoſitai
des pauvres, & élue Diſcrete avec n
Sœur Marguerite Bourdon de Saint Jea
Baptiſte, qui fut auſſi Hoſpitaliere. Ma
il fallut peu aprés recommencer p
les raiſons que nous allons dire.

Depuis quelques années, Monſie
l'Evêque avoit jugé qu'il ſeroit avant
geux d'établir un Hôpital-Général po

vir d'azile à tous les pauvres, & la
iſon que les Recolets avoient proche
Quebec, nommée Notre-Dame
Anges, ayant parû propre à ce deſ-
n, il leur en procura un autre, à
oi ils s'accorderent volontiers, parce
ils ſe trouvoient trop loin de la Vil-
Pour faire reuſſir cette entrepriſe;
fallut en rompre un autre, bien plus
le: on avoit établi dans Quebec un
reau des pauvres de l'année 1688.
aque citoyen, & chaque Commu-
uté fourniſſoit tous les ans une cer-
ne ſomme, & ce revenu ſe montoit
plus de 2000. livres que des ſages
lminiſtrateurs diſpenſoient ſi bien à
us ceux qui en avoient beſoin, qu'on
voyoit point des pauvres mendier;
la même étoit défendu. Les Paroiſ-
de la campagne à l'imitation de
uebec, ſoulageoient auſſi leurs indi-
nts: on repreſenta à Monſieur de Saint
allier, que ce qu'il vouloit faire, ne
udroit pas ce qui étoit déjà fait; il
ſura qu'il ſe chargeroit de tous les
uvres, & qu'on en feroit encore
oins incommodé: on ſe rendit à ce
'il vouloit, & les mêmes Adminiſ-
ateurs du Bureau des pauvres, furent
oiſis pour l'être de l'Hôpital-Général:
étoit Meſſieurs Aubert de Lachenaye,

Conseiller au Conseil Superieur, Dou-
tevil, Procureur-Général du Puy
Lieutenant-Particulier, & Duplessis
Trésorier.

Monseigneur l'Evêque donna le soi
de cette nouvelle maison au Sœurs d
la Congregation, qui s'en acquiteren
fort bien, tant qu'elles en furent char-
gées; mais dès l'année 1692. il voulu
en ôter les Sœurs, & y mettre de
Hospitalieres, il nous en parla, & com-
me notre Institut regarde particuliere-
ment le service des malades, & qu
nous nous y obligeons par un vœu ex-
près, nous ne goutâmes pas sa propo-
sition, parce que cela apportoit du chan-
gement dans notre maniere de vivre
bien d'autres raisons nous en éloigneren
encore, nous jugeâmes dès lors que
cet établissement pourroit troubler la
paix de notre Maison, & nous ôte-
roit plusieurs bons sujets, dont notre
Communauté se trouveroit incommo-
dée, nous lui proposâmes d'employer
le fond qu'il destinoit pour cet établis-
sement, à faire bâtir quelques Sales joi-
gnant notre Hôtel-Dieu pour y mettre
des Invalides, que cela pourroit s'accor-
der avec le soin des malades; plusieurs
maisons de notre Ordre en France, a-
yant uni ces deux sortes de fonctions;

ais que nous ne devions pas ſelon nos
egles, abandonner les malades pour
igner les Invalides, il avoit fort à
œur, ſon entrepriſes, & il applanit
outes nos difficultés ; cependant nous
e pûmes nous y reſoudre, les ad-
iniſtrateurs ſçachant ce qui ſe paſ-
oit, & voulant nous faire plaiſir, di-
ent qu'ils ne vouloient point des Hoſ-
talieres, mais il perſiſta à nous preſ-
r ſi vivement que nos amis nous con-
illerent de ceder pour éviter les gran-
es peines que ce refus pourroit nous
tirer dans la ſuite : on prit ſeulement
outes les meſures que l'on crut néceſ-
ires pour rendre ſtable les engagemens
ù l'on ſe mettoit de part & d'autre : le
rélat nous le demanda, & nous nous
bligeâmes de les lui donner, & de
s remplacer, quand il en mourroit
ne, on fit un contrat ; où on ſtipula
out ce qui concernoit cette affaire, la
aiſon de l'Hôpital général devoit telle-
ent dépendre de celle-ci, que la Su-
erieure devoit en toutes choſes avoir
pport à celle d'ici : de ſorte qu'elle ne
ouvernoit que comme une Subdele-
uée ; ce contrat fut ſigné de l'Evêque,
u Gouverneur, de l'Intendant, des Ad-
iniſtrateurs, de tout notre Chapitre,
 dans la ſuite il fut ratifié de la Cour ;

après toutes ces formalités nous crû-
mes que rien n'étoit plus ſolide que ce
que nous avions accordé, & qu'on ne
pourroit plus nous rien demander.

On choiſit donc à la pluralité des
vois 4. Religieuſes pour l'Hôpital Gé-
néral, qui furent mes Sœurs Margue-
rite Bourdon de Saint Jean-Baptiſte,
Hoſpitaliere; Louiſe Soumande de Ste.
Agnès, Aſſiſtante; Genevieve Gaſſelin
de Sainte Magdelaine qui étoit encore
au Novitiat, & Magdelaine Baron de
de la Reſurrection converſe: leur obé-
dience eſt du 31 de Mars 1693. Dès
qu'elles eurent été nommées, on proce-
da à lélection de celles qui devoient les
remplacer; ma Sœur Marie Jucherau de
Ste. Therèſe fut élue aſſiſtante, ma Sœur
Marie Magdelaine Gloria de l'Aſſomp-
tion Hoſpitaliere, & ma Sœur Marie
Magdelaine Hazurd de Saint François-
Xavier, Diſcrete. Monſeigneur l'Evêque
préſida à toutes ces Elections; &
comme il montroit beaucoup d'ardeur
pour l'exécution de ſon deſſein, dès
le premier Avril, la Mere Saint Ignace
notre Superieure, alla à l'Hôpital Géné-
ral, accompagnée de quelques Religieu-
ſes pour introduire celles qui devoient
y reſter: elle y demeura huit jours, &
pendant le cours de l'Eté, l'Evêque y

t aller tour-à-tour toutes les Vocales, our voir l'endroit, & pour entretenir union entre nos deux maisons. Ma Sœur larguerite Bourdon de Saint Jean, conuisoit l'Hôpital Général en qualité d'anenne seulement; malgré toutes les préautions que nous avions prises, pour u'on ne pût rien changer aux condiions du Contrat. Monsieur de Saint 'allier voulut encore peu de temps arès que nous lui donnassions des Regieuses; nous nous défendîmes le mieux u'il nous fut possible; mais enfin après uelques discussions, pour le bien de paix, nous nous lui en accordâmes eux qui furent mes Sœurs Marie-Gariel Denis de l'Annonciation, & Marie lagdelaine Soumande de la Concepon, elles y allerent l'une après l'autre uelque temps après.

* Nous reçûmes en l'année 1693. mes œurs Louise Roussel de Saint Gabriel, Marguerite Cote de Saint Paul; & n 1694. mes Sœurs Ursule Toupin de ainte Françoise, Marie Charlotte Auert de la Chenaye de Saint Michel, & larie Cote de Sainte Gertrude.

La guerre étoit alors extrêmement alumée entre la France, & l'Angleterre, nous en ressentions souvent de tristes ffets par la prise de nos Vaisseaux;

nos ennemis vinrent croiser jusques dans notre Riviere, & prirent le Saint Joseph assez près d'ici, ils mirent tous les passagers dans la chaloupe, ils les envoyerent à Quebec, ils les pillerent avec beaucoup de dureté, sans se laisser toucher par les instances de quelques filles & femmes qui venoient de France, qui les prioient avec larmes de leur donner quelques hardes: l'arrivée de cette chaloupe, & la nouvelle qu'elle apporta, surprit, & affligea tout le monde; on parût plus sensible à la perte de ce Vaisseau qu'à celle de plusieurs autres, aussi étoit-il richement chargé.

Les Anglois ne se contenterent pas du gain considérable qu'ils firent dans cette prise, ils ôterent l'Image de Saint Joseph, qui tenoit au Navire, & la deshonorerent par mille insultes, un Officier de l'Acadie, nommé Monsieur Robino de Vilbon, qui n'étoit pourtant pas devot par excès; touché de ce traitement indigne que Saint Joseph son Patron avoit reçû des Héretiques, racheta cette image des Anglois, & après une procession solemnelle, la fit remettre avec beaucoup d'honneur dans l'Eglise, pour reparer les injures que ces malheureux lui avoient faites, esperant que Saint Joseph lui obtiendroit le par-

de ses péchés. Nous apprîmes ce
les Anglois avoient fait; & comme
s sommes très particulierement sous
rotection de Saint Joseph, & que
s faisions profession de l'aimer & de
norer, nous crûmes que ce n'étoit
assez d'être vivement touchées des
rages qu'il avoit reçus; mais qu'il
oit lui en faire quelque satisfaction.
i nous lui fimes tour à tour amen-
honorable au refectoir où l'on avoit
é son image: voici la copie du par-
a que nous lui demandions.
Grand Saint vous voyés à vos pieds
filles pénétrées de douleur, à cau-
des insultes qu'on a faites à une de
images, dans la ville de Baston.
puis que nous l'avons appris, nous
vons fait que penser aux moyens de
arer l'injure que vous avés reçue.
us vous faisons amende honorable
ur ces pauvres aveugles qui ne connois-
t ni l'énormité de leurs crimes, ni l'é-
due de votre pouvoir & de votre gran-
ır. Agréés, notre bon pere, que nous
ions pénitence pour ces insensés, qui
orent les châtimens rigoureux que
rite une conduite si detestable. Pour
ıs témoigner la peine que nous en
sentons, nous nous prosternerons
ndant quelques jours devant un de

vos tableaux, dans la vûe d'obteni
ces hérétiques la grace d'ouvrir les ye
à la lumiere de la verité, & à l'éc
de vos prérogatives. Lorſque les Phi
tins eurent pris l'Arche d'Alliance, da
laquelle étoient renfermées les tables
la Loi, la Manne du deſert, & la B
guette de Moïſe, & qu'ils l'eurent m
dans leur Temple, l'Idole de Dag
fut renverſée. Vous êtes la veritable A
che d'Alliance, parce que vous avés p
té dans vos bras le très-ſaint Enfant J
ſus, l'auteur de la nouvelle Loi, la Ma
ne & le Pain Celeſte des Fidéles &
ſource du Sacerdoce. Préſentement q
votre image eſt dans la nouvelle Ang
terre, daignés-y renverſer l'Idole de l'h
réſie à laquelle cette Nation eſt dévoué
Tous les lieux où vous avés porté
trés-ſaint Enfant Jeſus ont été fécon
en Saints, non ſeulement les Idoles
l'Egypte furent briſées, lorſque vous
portâtes ; mais depuis elle a peup
le Ciel par un nombre prodigieux
Solitaires qui s'y ſont ſanctifiés. Pou
quoi ne feriés-vous pas le même m
racle dans l'Egypte de ce continent. He
reux Pere Nourricier de Jeſus, glorieu
époux de Marie, nous vous offrons n
larmes pour reparer autant que nous
pouvons les offenſes qui ont été con

ſes à votre égard, ne vous vengés
s des coupables, qu'en établiſſant ſo-
ement chez eux le culte du fils de
eu, celui de votre incomparable
ouſe & le votre ; & qu'au lieu qu'on y
ontroit votre image en dériſion, on l'y
rte au contraire en triomphe : que
ute cette vaſte contrée retentiſſe de
gréable ſon de ces belles paroles, VI-
E JESUS, MARIE ET JOSEPH.

Le Tableau que nous avions deman-
en France, où l'agonie de ce Saint
oit repréſentée, vint fort à propos en
temps là ; il fut placé avec grande cé-
monie par M. de Lacolombiere, de-
is peu notre Superieur, qui avoit
é reconnu en cette qualité le 17. de
illet 1694. Nous eumes d'autant plus
joye de le revoir, qu'il nous déli-
a de celui que l'on nous avoit don-
é malgré nous. C'étoit un homme
ngereux & corrompu qui pouvoit en-
aîner pluſieurs de nos Religieuſes,
i écoutoient avec ſimplicité ce qu'il
ur diſoit pour les ſéduire. Ce fut ſur
dépoſition qu'elles en firent par écrit,
ie la Superieure demanda qu'on l'é-
ignât de cette Communauté. On trai-
ſecretement cette affaire pour l'hon-
eur de l'Egliſe. M. l'Evêque qui paſſa
France, l'emmena la même année ;

Comme ce Prêtre avoit de l'eſprit,
auroit pû ſe juſtifier par des menſong
de tout ce qu'on avoit prouvé ici con
tre lui. La Superieure écrivit par l
derniers Vaiſſeaux, combien elle appre
hendoit ſon retour. Le Prélat lui repond
dès le printemps de l'année 1695. que
le lui faiſoit injure de le croire capabl
d'écouter la juſtification de cet homme
que bien loin d'avoir envie de le rame
ner en Canada, il avoit informé le Sé
minaire où il étoit de ſa mauvaiſe con
duite. Depuis ce temps là on n'a poin
entendu parler de lui, quoiqu'on eu
fait pluſieurs enquêtes pour en appren
dre des nouvelles.

Cette année 1695. N. S. P. Innocen
XII. nous continua pour 15. ans un
Indulgence pleniere, qui nous avoit de
ja été accordée par ſes Prédeceſſeurs pou
toutes les perſonnes qui viſiteroient no
tre Egliſe le jour de la Fête de l'Inven
tion de la Sainte Croix le 3. de Mai,
commencer dès les premieres Vêpres

Notre Maiſon étoit alors trop petit
& avoit toujours été peu commode
Le nombre des Religieuſes devenan
plus conſidérable, nous étions à l'étroit
d'ailleurs comme pluſieurs endroits tom
boient en ruine, tout nous obligeoit à
bâtir, mais nous n'avions pas le moyen,

s amis nous encourageoient depuis
ng temps à l'entreprendre, & Mgr.
vêque qui en connoiſſoit parfaite-
ent la néceſſité, nous y avoit beau-
up exhortées avant de partir pour la
ance; il nous citoit l'exemple de la
eur Bourgeois, qui n'avoit pour tout
gent que quarante ſols quand elle
mmença ſa Maiſon; & qui par ſa
ande confiance en Dieu a élévé avec
ſecours de la Providence une des
us belles Communautés du Canada.
voulut que ſans avoir rien, nous en-
epriſſions de bâtir, il nous l'ordonna
vertu de la ſainte obéïſſance, nous
ſurant que notre ſoumiſſion attireroit
bénédiction du Ciel. Cependant pour
der notre eſpérance, il nous fit prêter
000. l. dont nous avons payé la rente;
ec ce ſecours ſur lequel nous comptions
oins que ſur celui de Dieu, nous cher-
âmes quelqu'un capable de conduire
ouvrage, & d'en faire un plan qui nous
tisfit. M. François de Lajoue, habile
rchitecte s'offrit de bonne grace; il eut
docilité de ſuivre nos vûes, dreſſa
n deſſein ſelon les commodités que
ous deſirions, nous fit un petit relief
u plan de cette maiſon, comme elle
t aujourd'hui; car nous reſolûmes dès
rs de n'en faire qu'une aîle & demi,

& quoique nous y ſoyons encore peti-
tement, on diſoit que nous allions bâ-
tir une cage, qui ne ſeroit jamais rem-
plie. Au mois d'Octobre 1695 on creu-
ſa les fondemens, M. de Lajoue fit tail-
ler la pierre pendant l'hyver, amaſſer les
materiaux pour bâtir auſſi-tôt que la
ſaiſon le permettroit.

Nous reçûmes en 1695. mes Sœurs
Catherine Tiberge de Saint Joachim,
& Louiſe-Angelique d'Aillebout de S.
Raphael. En 1696. ma Sœur Angelique
Tiberge de Sainte Agnès, celle-ci étoit
l'aînée; elle ne ſentoit aucun penchant
pour la Religion quand ſa ſœur entra
mais quelques mois après, ſon maria-
riage étant conclu, Dieu permît que
celui qu'elle devoit épouſer mourut;
cette mort la frapa, elle crut que Dieu
ne la vouloit point dans le monde, &
elle fit ſes pourſuites pour être Religieu-
ſe. On examina ſa vocation, & enfin
ayant reconnu que la grace agiſſoit en
elle, on la reçut.

La Mere Saint Ignace qui avoit été
continuée Superieure aux deux élections,
prit toutes les meſures néceſſaires pour
faire avancer le nouveau bâtiment, que
l'on commença au printemps de l'année
1696. M. de Lacolombiere, notre Su-
perieur en poſa la premiere pierre, il

t deſſus 100. écus; l'année d'aprés
nous donna pareille ſomme, & dans
ſuite il donna 1500. écus pour aider
dotter une fille. On plaça auſſi dans le
gnon du côté du Nord-Eſt, vers les
rloirs, une plaque de plomb ſur la-
elle on avoit fait graver un écrit com-
ſé par M. de Lacolombiere, qui
arque le jour & l'année que l'on à
mmencé ce bâtiment, le nom de la
perieure qui l'a entrepris, & l'inten-
on que l'on a eu en le faiſant, les
ins de M. de Lajoue, l'application
la Mere Saint Ignace & l'affection
s ouvriers pour avancer cet ouvrage,
firent élever en peu de temps. Dieu
mit une telle bénédiction, que nous
ouvâmes toujours de quoi fournir à
prodigieuſe quantité d'argent qu'il
ous falloit avoir toutes les Semaines
our payer les ouvriers, nous en trou-
ions plus que nous n'en pouvions em-
loyer. Les années 1696. 1697. & 1698.
paſſerent à bâtir. On travailla au de-
ans de la maiſon dès que les murailles
urent aſſez hautes & que les poutres
urent placées, ainſi tout avançoit éga-
ement.

Le 9. de Janvier 1697. nous fimes
nos élections. Ma ſœur du ſacré Cœur
ut élue Aſſiſtante; ma ſœur Jean De-

nis des Anges, Hospitaliere; & ma sœu
Gloria de l'Assomption, Dépositai
des pauvres.

La Mere Marie Juchereau de Saint
Thérèse avoit fort peu de santé; sa fer
veur lui inspiroit un courage qui lu
faisoit cacher de très-grands maux; il
devinrent enfin si violens, qu'elle fu
obligée de ceder à un crachement d
sang, à un grand mal de poitrine, & à
des douleurs excessives. Elle ne pouvoi
à l'extrêmité prendre aucune nourri-
ture. Elle vomissoit beaucoup avec des
efforts terribles. Elle mourut le 25. de
Mars 1697. âgée de 37. ans. Elle étoit
d'un naturel vif, tendre & affectueux, at-
tentive à ses devoirs sans se mêler des o-
bligations des autres, indifferente pour
tout ce qui ne la regardoit point, fort
zélée pour la régularité, appliquée à l'o-
raison, pénitente & mortifiée plus que
sa complexion ne sembloit le permettre.
Elle avoit surmonté de grandes diffi-
cultés dans sa vocation avec beaucoup
de générosité. Dieu lui avoit donné une
très belle voix qu'elle employoit à chan-
ter ses louanges avec devotion. Elle
étoit toute dévouée au Verbe incarné,
& à la très sainte Vierge, à qui elle
avoit demandé la grace de mourir une
de ces Fêtes; ce qui lui fut accordé. Le

ur de l'Annonciation, consacré à l'hon-
ur du fils & de la mere, il y eut une
rconstance remarquable dans son heu-
ux trépas. Elle fut assistée par M. de
acolombiere en qui elle avoit une par-
te confiance ; il lui aidoit à faire des
tes qu'il n'étoit pas nécessaire de lui
ggerer, car elle en produisoit de tou-
les vertus, & sur tout d'amour.
uand elle fut reduite à une telle foibles-
qu'elle ne pouvoit plus parler, elle
manda par signe du papier & de l'en-
e, & elle écrivit d'une main tremblan-
qu'elle prioit que l'on fut attentif à
bserver, parce qu'elle joindroit les
ains quand il seroit temps de lui don-
la derniere absolution : en effet quel-
es momens aprés, elle fit un petit
ort, joignit les mains en inclinant
tête, & fermant les yeux ; M. de La-
lombiere lui donna l'absolution, &
e expira aussi-tôt fort doucement dans
te posture. Cette mort nous affligea
aucoup, quoique nous y eussions été
éparées par la longueur de sa maladie.
Peu de jours aprés, elle fut suivie de
le de ma sœur Marie Marguerite
oria du precieux sang, qui étoit de
ême âge, & sa compagne de Religion.
e Mourut d'un Cancer oculte qui l'é-
nfa tout d'un coup, le 7. d'Avril un

jour de Pâques aprés avoir fait ses devotions, elle étoit actuellement à l'Infirmerie pour quelqu'autre indisposition. M. le Gouverneur avoit la pieuse coutume de regaler les pauvres de l'Hôpital ce jour là ; & pendant que toute la Communauté étoit dans les sales à servir les malades, elle voulut se lever. Elle étoit fort douce & accommodante, d'un exterieur trés religieux, qui lui attiroit l'estime, & le respect de tous ceux qui la voyoient. Cette grave modestie étoit un effet de la présence de Dieu qui l'occupoit sans cesse. Elle aimoit extrêmement la retraite & l'oraison ; Notre Seigneur l'avoit faite passer par de grandes peines interieures, qu'elle avoit suportées avec une admirable patience & conformité à ses ordres. Le saint usage qu'elle en a fait, l'a sans doute élevée en un haut degré de gloire. Sa mort suivit de si prés celle de ma sœur de Sainte Thérèse, sa compagne de Novitiat, qu'on peut dire qu'elles se joignirent dans le tombeau, pour être inseparablement unies dans le Ciel. Elles nous laisserent dans une grande consternation, parce que notre Communauté perdoit en ces deux vertueuses filles des sujets d'un grand exemple, qui leur étoient utiles.

Comme ma sœur Marguerite du pré-
eux Sang étoit Maîtresse des Novices,
fallut en élire une autre, ce fut ma
eur Marie-Anne Gauvereau de Jesus,
i fut choisie le 13. d'Avril qu'on fit
e élection exprès.
Au mois de Juillet de cette année,
placa en grand appareil l'image de
int Joseph au dessus de la porte des
rloirs. Nous le prîmes tout de nou-
au pour notre protecteur. On mit sous
pieds une pierre où sont gravés les
rs que M. de Lacolombiere a com-
sés. Huit jours après, ma sœur Ange-
ue Tiberge de Sainte Agnès fit pro-
sion, & dans le temps qu'elle étoit
osternée sous le drap mortuaire, la
ere Saint Ignace, Superieure en priant
ur elle, renouvella la demande qu'el-
avoit faite autrefois à Saint Joseph,
preparer les Religieuses que Notre
igneur voudroit appeller à lui; elle
a même suplier ce grand Saint de lui
nner quelque marque sensible par la-
elle elle pût connoître qu'il l'avoit
aucée. Dans cet instant la jeune pro-
se entendit trois coups qu'on donna
plancher, en même temps elle fut
pée d'un pressentiment qui lui disoit
'elle n'avoit plus que trois mois à
vre. Elle le raconta à la Mere Supe-

rieure qui jugea que c'étoit-là une preuve que Saint Joſeph lui donnoit de l'enterinement de ſa requête. Cependant elle ne lui en fit rien connoître, & l'exhorta ſeulement à bien employer le temps, & à ſe diſpoſer à tout ce que Dieu voudroit. Il parût bientôt que ce n'etoit pas une imagination, car M. de Quebec arriva de France pendant l'automne, dans un Vaiſſeau ſi rempli de malades, que nos ſales ſe trouverent trop petites pour les loger ; on les plaça comme on avoit déja fait pluſieurs fois en pareille conjoncture, dans tous les endroits de la dépendance de l'Hôpital ; nos ſœurs redoublerent leur ferveur pour les ſervir. Ma ſœur de Sainte Agnès entre toutes, après s'être exercée pluſieurs ſemaines dans ce laborieux emploi, gagna elle-même le pourpre. Dès qu'elle ſe vit priſe de ce mal, elle fit un ſacrifice de ſa vie, jugeant bien qu'elle n'en releveroit pas. En effet elle mourut le 28. Octobre 1697. âgée de 19. ans & quelques mois. Elle avoit reſiſté à Notre Seigneur qui la vouloit à ſon ſervice, parce qu'elle ſentoit de grandes inclinations pour le monde. Mais Dieu qui étoit jaloux de ſon cœur, traverſa ſi bien les meſures qu'elle prenoit pour s'y établir, & lui

sentir si vivement les reproches inte-
urs qu'il lui faisoit, qu'elle se resolut
être toute à lui, ce qu'elle exécuta,
algré les combats que le Démon lui
ra pour l'en détourner; car elle eut
ndant son Noviciat de fortes tentations
'elle surmonta courageusement, rem-
rtant sur elle même des victoires qui
i firent bientôt goûter la paix que
eu accorde aux ames qui travaillent
se vaincre.

Les habitans des Trois Rivieres re-
nnoissant depuis long temps la nécess-
é de faire instruire & former les jeu-
s filles à la pieté, pressoient M. de
int Vallier de faire une fondation
Ursulines dans leur Ville; comme
tte bonne œuvre ne pouvoit être que
rt agreable à Dieu, & avantageuse au
ochain, il y consentit. Il auroit vou-
fonder aussi des Hospitalieres, mais
oyant qu'un si petit lieu ne seroit pas
pable de fournir d'occupation à deux
fferens instituts, que les services des
nes & des autres seroient d'ailleurs fort
iles au public. Il crut devoir réunir
une seulemaison ces deux differentes
nctions d'instruire la jeunesse & soigner
s malades. Il proposa ce dessein aux
rsulines de Quebec, qui l'accepterent
fournirent des Religieuses pour éta-

blir cette nouvelle Communauté. L
Mere de Jesus fut nommée Superieure
la Mere de Sainte Cecile, Assistante; l
Mere de la Conception, la Mere de S
Michel, & une Converse, nommée d
Sainte Anne, pour les autres emplois
La Mere des Anges, Superieure de l
maison de Quebec, voulut les condui-
re elle-même, accompagnée de M. d
Montigni leur superieur. Elles partiren
le 8. d'Octobre 1697. & arriveren
heureusement aux Trois Rivieres, où
on les attendoit avec empressement.
Elles y furent reçûes avec toute sorte
de témoignages de joye & d'estime
de toute la Ville. Dés ce commence-
ment plusieurs filles du lieu se présen-
terent pour être Religieuses, & depuis
ce temps là elles se sont beaucoup aug-
mentées par la reception de trés bons
sujets. Elles ont toujours été gouvernées
par une Mere de la Communauté de
Quebec. Cette maison a eu des Lettres
patentes du Roy, conformement à l'in-
tention des deux Instituts d'Ursulines &
d'Hospitalieres qu'elles exercerent avec
succès & édification, quoique le der-
nier se fasse sans obligation de vœu.
Ce Monastere est le plus bel ornement
de la petite ville des Trois Rivieres.

L'année suivante, Dieu nous visita

ncore par la mort de deux de nos
Religieuses ; la premiere fut la Mere
Marie Foreſtier de Saint Bonaventure de
eſus, qui mourut le 25. de May 1698.
gée de 82. ans, elle en avoit 74. de
Religion: étant entrée dès l'age de 8.
ns dans un Couvent, & n'ayant jamais
té expoſée aux dangers du monde,
ont elle avoit toujours eu un grand éloi-
gnement ; c'étoit une de nos trois pre-
nieres Meres venues de France, pour
onder notre Hôtel-Dieu ; elle ſucceda
 la Mere Guenet de Saint Ignace dans
a ſuperiorité & elle a exercé cette char-
ge 21. an dans différens triennaux: c'eſt
lle à qui Dieu fit voir l'entrée de la
Mere Saint Auguſtin au Ciel, il lui
donna connoiſſance de pluſieurs choſes
cachées, & elle recevoit des graces très
ſingulieres de ſa divine bonté ; il ne ſe
pouvoit rien ajoûter à la charité, à la
douceur, & au zele avec lequel elle ſer-
voit les pauvres ; elle étoit naturellement
bienfaiſante, affective & accommodan-
te, ſuportant les foibleſſes du prochain
avec une grande patience, aimant beau-
coup les jeunes Religieuſes qui ſe por-
toient au bien, les traitant avec une
cordiale honnêteté, & gagnant pluſieurs
filles à Dieu par l'exemple de ſes ver-
tus, quoique ſon humilité lui fit cacher

avec ſoin tout ce qui pouvoit lui faire honneur : elle a travaillé infatigablement pour l'établiſſement de ce Monaſtére ; & Notre Seigneur a tellement beni ſes ſoins & ſes prieres, qu'elle a vû cette maiſon floriſſante ; nous devons par reconnoiſſance la cherir, l'eſtimer en conſerver le ſouvenir : ſon grand âge avoit affoibli ſon éſprit, elle etoit tombée dans l'enfance ; mais la Sainte Habitude de la vertu d'obeïſſance qu'elle avoit contractée, la rendit ſi ſoumiſe, que quand elle demandoit quelque choſe qu'on ne jugeoit pas lui devoir accorder, celle qui avoit ſoin d'elle n'avoit qu'à lui dire notre Mere ne le veut pas ; c'étoit aſſez pour qu'elle n'en temoignât plus aucune envie & qu'elle demeurât paiſible, elle avoit encore dans ſa grande vieilleſſe l'air du viſage fort agreable, & les Sauvages l'avoient toujours appellée la belle, la bonne, la gentille.

La ſeconde que nous perdîmes cette année le 21 d'Octobre, fut ma Sœur Catherine Berthier de Sainte Genevieve, agée de 24. ans ; elle fit paroître beaucoup d'inclination pour être Hoſpitaliere dès ſes plus tendres années : ayant conſervé ce deſir dans un âge plus avancé, elle refuſa tous les partis qui la chercherent

rcherent, & demanda avec instan-
'entrée de sa sainte Religion, où
s la reçûmes malgré la delicatesse
sa complexion qui paroissoit foible.
joye qu'elle eut de se voir au rang
Epouses de Jesus-Christ, l'a mit
s un embonpoint, qui nous fit
ire qu'elle avoit changé de tempe-
nment. La nature lui avoit donné
corps bien fait, & des traits regu-
s, ce qui relevoit cet air de santé;
étoit fort aimable par sa douceur,
obéïssance, & sa ferveur à remplir
s ses devoirs : elle prenoit un singu-
plaisir à chanter les louanges de
eu, & ne s'épargnoit point dans cet
rcice. Sa pureté étoit angelique, &
son enfance, elle avoit montré un
nd attrait pour cette belle vertu,
elle cultiva toûjours avec soin. En-
après avoir servi les pauvres avec
ucoup de charité, & d'application;
e souffrit avec une grande patience
mal de poitrine qui lui resta d'une
ladie qu'elle avoit contractée auprès
ux, se disposant à la mort, & fai-
t à Dieu le sacrifice de sa vie & de
jeunesse, avec toute la soumission
ssible. Des morts si fréquentes nous
ligeoient sensiblement; mais comme
ne peut rien contre les ordres de

Dieu, & que d'ailleurs la vertu des R
ligieuſes qui nous quittoient, nous do
noient lieu de croire qu'elles devie
droient bientôt nos protectrices dans
Ciel, nous nous conſolions par l'eſp
rance de les y joindre un jour.

Après le depart des Vaiſſeaux, Mo
ſieur le Comte de Frontenac, Go
verneur général, mourut le 19. Noven
bre 1698. il nous avoit toujours temo
gné de l'affection, & nous gratifio
tous les ans de quelque préſent pour l
Religieuſes, & d'un autre pour les Pa
vres qu'il traitoit, & qu'il ſervoit lu
même le jour de Pâques, c'étoit u
homme plein d'eſprit, qui avoit co
ſervé toute la politeſſe d'un Seigneu
de la Cour : il avoit de grandes quali
tés naturelles, ſes manieres étoient e
gageantes & gracieuſes, il vouloit que
maiſon fut bien reglée, tous les ſoirs
faiſoit lui-même les prieres en publi
ſans qu'aucun de ſes domeſtiques oſât
manquer, il obſervoit fidélement plu
ſieurs pratiques de devotion, & chaqu
année faiſoit exactement une retraite d
huit jours, il fut enterré chez les Re
colets ; le Pere Olivier alors Commi
ſaire, fit ſon Oraiſon funebre, on en
voya ſon cœur à Madame la Comteſ
de Frontenac ſon épouſe : comme dan

ſaiſon ſi avancée, on ne pourroit
e ſçavoir cette mort en France par
un Bâtiment, on fit partir des Cour-
s par l'Angleterre ; Monſieur le
evalier de Cailliere, Gouverneur de
ntreal, deputa Monſieur de Courte
nche, Monſieur de Champigni In-
dant, envoya Monſieur de Vincelote,
doute que Monſieur le Comte de
llere qui étoit Secretaire du Roy te-
t la plume, ſollicitant fortement
ır Monſieur ſon frere, car il obtint
gouvernement pour lui, il y avoit
g-tems qu'il étoit Gouverneur de
ntreal, il étoit connu & eſtimé, &
peut dire qu'il meritoit l'honneur
le Roy lui fit de le nommer au
ıvernement général de la nouvelle
nce, il en reçut la commiſſion l'an-
ſuivante.

En 1698. nous reçumes mes Sœurs
gelique Aubert de Lachenaye de Ste.
erèſe, Catherine Guvereau de Saint
guſtin, Marie-Angelique Nancy, de
nte Agnès & Anne Cote de Sainte
nevieve, & en 1699. mes Sœurs An-
que Denis de Saint Simon de Saint
acinte, Marie-Françoiſe le Duc de
nte Barbe, & ſa Sœur Marie-Mag-
aine le Duc de Sainte Agathe.

Dès le mois de Janvier 1699. Mon-

ſeigneur l'Evêque nous propoſa un nou-
veau deſſein pour l'Hôpital général
qui nous parut tout-à-fait onereux, i
voulut que pour l'augmenter, nous lu
donnaſſions 12. Religieuſes 1200. liv.d
rente. Nous venions de perdre plusieur
ſujets, cela nous en auroit encore ôt
d'autres, & le plus net de notre revenu
ainſi nous lui repréſentâmes, combie
ſon projet ſeroit préjudiciable ; il y eu
ſur ce ſujet pluſieurs conteſtations, &
comme les refus ſont toujours facheu
il s'offença du notre, nous tenions tou
tes ſes diſcuſſions aſſez ſecretes, pour n
pas troubler la paix de la Maiſon, &
pour n'effrayer perſonne, ce qui fit qu'
trouva moyen de gagner de ces Reli
gieuſes qui croyoient leur devoir être in
different d'être là où ici, il en emmen
une que ſes parens firent revenir quinz
jours après ; cela déplût extrêmemen
au Prélat & l'irrita beaucoup contr
nous, il s'en prit particulierement à l
mere de Saint ignace qu'il accuſoit d
faire joüer tous ſes reſſorts, & deteni
tous les eſprits de cette Communauté.

Les élections que l'on fit le vingt d
Mars de cette année, ſe rencontreren
dans ce tems-là, il y préſida, & dechar
gea bien volontiers la Mere St. Ignac
de la ſuperiorité qu'elle occupoit de

is six ans ; la Mere Fiquenel du Sacré
œur fut élue à sa place, après qu'elle
t été reconnue, il déclara qu'il ne
uloit pas que l'on passat outre, par-
qu'il ne jugeoit pas à propos que la
ere Saint Ignace eut aucun office ; ainsi
suspendit la suite des élections, &
omma un mois aprés ma sœur Mar-
uerite Pelerin de la Nativité, Déposi-
ire des pauvres, par un billet adressé
M. Angodes Mezerets qu'il nous avoit
onné pour superieur. Pendant cet ora-
e nous étions fort unies entre nous,
hacune craignoit de s'éloigner de son
evoir, & toutes se tenoient sur leur
arde pour ne pas donner lieu à de
ouvelles peines.

Quand il fut temps d'écrire en Fran-
e, nous ne manquâmes pas de part &
'autre de faire des memoires pour in-
ormer la Cour de ce qui s'étoit passé
u sujet de l'Hôpital général. Nous fimes
oir les notres à M. Laval, ancien Evê-
ue, qui n'y trouva rien que de vrai &
e juste. Nous demandions qu'il fut
ermis à M. de Saint Vallier de rece-
oir des Religieuses jusqu'à 12. & que
eur nombre fut fixé là, sans que l'on
ous obligeât à en donner davantage de
hez nous. Nous lui fimes sans doute
l'autres propositions dans l'espérance

qu'elles feroient goûtées. Il avoit déja reçu plufieurs Novices, nous le priâmes envain d'attendre la reponfe de la Cour pour les faire Profeffes. Il ne jugea pas devoir les tarder, quoique nous lui euffions déclaré que fi les chofes ne réuffiffoient pas comme nous le demandions, nous ne regarderions pas ces filles comme Profeffes de notre Maifon, & qu'il ne pourroit jamais nous contraindre à les y recevoir.

Cependant l'hyver fe paffa affez paifiblement, le Prélat nous laiffa faire nos élections au temps prefcrit avec toute forte de liberté, fans exclure la Mere S. Ignace, comme l'année précedente; elle eut voix active & paffive, & fut mife Affiftante le 20. Mars 1700. & ma fœur Catherine Denis de Saint Charles, Hofpitaliere.

Peu de temps auparavant il nous étoit mort une fœur Converfe, nommée Marie Tavernier de Sainte Monique âgée de 65. ans. Elle étoit d'une trés-vertueufe famille, elle avoit été mariée & avoit eu deux enfans, une fille & un garçon qu'elle éleva fort chrétiennement: étant devenue veuve elle & fa fille entrerent ici pour être Religieufes, elles prirent l'habit & firent profeffion enfemble, comme il a été dit cy-devant.

Cette chere sœur étoit très laborieu-
, obligeante, paisible, obéïssante &
opre à tous les offices. Elle avoit ve-
ablement l'esprit de son état, n'agis-
nt que par des vûes de soumission &
humilité. Elle avoit conservé sa fer-
ur jusqu'au dernier moment. Elle
ous édifia toutes extrêmement pendant
maladie, souffrant avec patience les
uleurs qui l'accabloient, prenant les
medes avec un courage & une morti-
cation généreuse, quoiqu'elle souhai-
t de mourir plutôt que de vivre. Elle
ous témoignoit tant de reconnoissance
s services que nous lui rendions,
'elle paroissoit toute confuse de notre
mpressement pour la soulager. Elle
oua à la Superieure qu'elle s'occupoit
ec plaisir de la pensée de la mort,
e sa conscience étoit dans une grande
ix, qu'elle avoit une sincere confian-
en Dieu, & qu'elle comprenoit
ieux que jamais le bonheur qu'il y a
le suivre, & de vivre sous l'obéïs-
nce. Elle pria que le dernier acte de
vie fut de cette belle vertu; sa mort
riva le 2. Fevrier, Fête de la Purifi-
tion.

Dès le petit printems de l'année 1700.
Sœur Marie Barbier de l'Assomption,
ongreganiste, descendit de Montreal,

pour se faire guerir chez nous d'un Cancer qu'elle avoit au sein, elle avoit déja demeuré quatre mois dans notre Communauté en 1698. où on la traita pour ce même mal, qui étant depuis considérablement augmenté, l'obligea d'y revenir, & après quelques préparations Monsieur Sarrazin aussi habile Chirurgien que sçavant Medécin, lui fit trés heureusement l'opération. C'étoit le seul remede qui pût l'empêcher de mourir; nous eumes un très grand soin d'elle. Pendant tout le temps de sa maladie, elle coucha dans nos Infirmeries, & toutes les Religieuses qui connoissoient déja sa vertu, s'empressoient de lui faire compagnie, & de lui rendre service pour profiter de ses saints entretiens. Elle s'en retourna l'automne à Montreal parfaitement guérie, très satisfaite, pleine de reconnoissance, d'estime & d'amitié pour notre Communauté, où elle a toujours été depuis fort cherie & considérée.

Les nouvelles de France dont nous étions inquiétés, nous apprirent enfin que la Cour bien loin d'accorder ce que nous avions demandé, envoyoit ordre de casser l'Hôpital général. Dès que M. le Chevalier de Calliere, Gouverneur-Général eut reçû les

Paquets du Roi, il se mit en devoir
lui obéïr; il étoit fort exact & fort
uitable & agissoit en tout avec beau-
up de réflexion. Comme il nous ho-
roit de son amitié, il vint nous voir
ur sçavoir ce qui seroit avantageux à
tre maison; nous lui dîmes que nous
souhaitions pas retirer les Religieu-
de l'Hôpital général, parce que les
ferends que nous avions eu avec M.
vêque, les avoient réfroidies à notre
ard; que leur retour dans cette Com-
unauté seroit une semence de discor-
; que pour les jeunes Professes de la
uvelle maison, nous avions fait de
s humbles remontrances pour qu'on
ferât leur profession jusqu'à l'arrivée
s Vaisseaux, afin qu'elles ne s'enga-
assent pas légérement; qu'on n'y avoit
nul égard, & qu'ainsi il pouvoit
poser d'elles comme bon lui semble-
it mais que nous ne nous en chargions
s. M. de Calliere qui desiroit nous
liger, & qui vouloit aussi que la Cour
obéïe, proposa de faire venir ici
Superieure de l'Hôpital général, &
Novices en voile blanc, & de laisser
autres Religieuses; que c'étoit là
mpre cette nouvelle Communauté,
'il instruiroit la Cour qu'il avoit exé-
té ses ordres, & que l'on pourroit

écrire pour obtenir ce que l'on croiroit plus utile aux unes & aux autres ; nous nous rendîmes à cet avis.

M. de Quebec apprit ces nouvelles avec un déplaisir très sensible, il vint nous témoigner sa douleur avec des expressions si touchantes, & un maintien si affligé, qu'il nous fit pitié ; car avec ses manieres insinuantes & son air affectif, il pleuroit d'une telle abondance, que nous ne pouvions retenir nos larmes. il prit la resolution de passer en France pour solliciter lui-même les affaires de sa maison. Nous l'assurâmes que nous ne demanderions que ce que nous avions déja démandé pour le nombre des Religieuses qu'il vouloit avoir, ce que nous fimes. On nous amena donc la Superieure de l'Hôpital général, qui étoit ma sœur Marie-Gabrielle Denis de l'Annonciation, & deux Novices, l'une de Chœur & l'autre Converse, que nous consentions de garder jusqu'à l'année prochaine. M. l'Evêque s'embarqua le 10. d'Octobre dans le Vaisseau du Roi, nommé la Seine, commandé par Monsieur le Comte d'Arguian, & arriva heureusement à Rochefort la veille de Saint André le 29. Novembre, après avoir couru de grands risques au sortir de la Riviere. Cette

ême année 1700. M. le Duc d'Orleans
ere du Roi voulut avoir le revenu
s coches & carroſſes, & rembour-
: tous les intereſſés de cette France;
la leur fit un tort conſidérable, quoi-
ıe ces rentes euſſent beaucoup dimi-
ıé depuis les dernieres guerres, on
s croyoit encore meilleures que tou-
s celles qu'on pouvoit acquerir ailleurs.
out le principal de notre fondation
oit là. M. Henri Tremblai, Prêtre du
éminaire des Miſſions Etrangéres, no-
e Procureur à Paris, zélé pour nos
terêts, ſe deffendit tant qu'il pût de
cevoir nos fonds; mais comme il eſt
utile de diſputer avec les grands, &
ı'il faut enfin tout leur ceder, il ne
que gagner du temps, alleguant qu'il
avoit pas la procuration pour cela.
nous en écrivit, & nous lui donnâ-
es là-deſſus tous les pouvoirs. Il alla
onc à la Chambre des Comptes pour
rendre la quittance de nos premiers
ontrats de fondation; mais il ne les
trouva point, on vit ſeulement des
uillets dechirés dans le Livre où elles
evoient être, cela ne ſuffiſoit pas, ainſi
nous manda que nous courions riſ-
ıe de perdre notre principal à cauſe
e cet incident. Cette nouvelle nous
larma, & comme les moyens humains

nous manquoient pour prouver que nou
avions fourni la ſomme qu'on devoi
nous rembourſer , nous eumes recour
aux Divins , nous adreſſames nos prie
res à Madame la Ducheſſe d'Aiguillon
pour la prier de nous conſerver ce
qu'elle nous avoit donné & de faire trou-
ver les quittances néceſſaires. Comme
elle avoit été très-devote au précieux
Sang de Notre Seigneur , nous fimes
des pratiques de vertu & des prieres.
Ce qui eſt ſingulier, & qui nous fit
voir que notre pieuſe Fondatrice s'in-
tereſſe encore pour nous dans le Ciel,
c'eſt que notre Procureur nous manda
l'année ſuivante qu'après avoir fait inu-
tilement toute ſorte de pourſuites pour
trouver nos quittances, il lui étoit ve-
nu dans l'eſprit d'aller viſiter de grands
ſacs de vieux papiers jettes à l'écart dans
un coin de grénier de la Chambre des
Comptes, & qu'en les feuilletant, il y
avoit trouvé ce qu'il cherchoit. Il eut
bien de la peine à verifier que c'étoit
nos veritables quittances ; mais malgré
toutes les oppoſitions qu'on fit, il ob-
tint qu'on les raprochât des Livres d'où
elles avoient été dechirées, & on recon-
nut leur place , en ſorte qu'il les y fit
remettre. Il nous marqua le jour & le
mois que cette inſpiration lui étoit ve-

e, & ce fut juſtement dans le temps
e nous fimes notre neuvaine. Notre
ocureur reçut notre fond & le plaça
: l'Hôtel de Ville où nous avons per-
depuis, tantôt le dixiéme pour cent,
ntôt les deux cinquiémes, une autre
is la moitié, & le reſte ſi mal payé
e nous le comptons quaſi comme
rdu.

Il y eut pendant cet hyver 1700. de
ngereux rhumes qui firent mourir
antité de vieillards, fort peu de tems
rès Monſieur Rouſſel, Chirurgien de
Hôpital y mourut après avoir rendu
rvice aux pauvres un grand nombre
années, avec beaucoup de ſoin & de
arité. Ses enfans ſouhaiterent qu'il fut
terré à la Paroiſſe; M. de Chambal-
n, Notaire de Quebec & Gendre du
ort, qui agiſſoit pour la famille, or-
onna ſes funerailles; & quoiqu'on l'a-
ertit qu'il devoit demander à la Supe-
eure de l'Hôtel-Dieu la permiſſion de
ire enlever le corps de ſon beau-pere;
crut que c'étoit une formalité ſuper-
ue, & ne voulut faire là deſſus aucu-
ſoumiſſion, il laiſſa venir le Cler-
é juſqu'ici, mais pour maintenir les
roits de l'Hôpital, on fit fermer la
orte de la ſale, & la portiere repon-
t qu'on n'ouvriroit point, & qu'on

ne laiſſeroit point enlever le cercueil que M. de Chamballon n'eut fait ſon devoir en demandant cette permiſſion. C'étoit au mois de Decembre, la ſaiſon étoit très froide, les Prêtres attendirent dehors & firent des reproches à M. de Chamballon, de ce qu'il les mettoit en chemin ſans avoir fait les démarches néceſſaires. Il ſe vit enfin contraint d'aller promptement & tout confus ſoner au Parloir; ayant demandé à notre Superieure, & obtenu d'elle la permiſſion qu'il ſouhaitoit, il lui fit bien des excuſes, & auſſi-tôt on ouvrit les portes, le Clergé entra, & enleva le corps qui fut enterré honorablement, comme ſes parens le deſiroient.

Il mourut dans Quebec beaucoup de perſonnes conſidérables, de ce nombre fut M. Henri de Bernieres, qui étoit venu de France tout jeune Ecclésiaſtique, avec M. de Laval qui l'ordonna Prêtre en Canada, où il eſt toujours demeuré pour ſervir cette Nouvelle Egliſe avec un grand zéle, & d'une maniere très édifiante, faiſant voir par ſes vertus le fruit qu'avoit produit en lui l'éducation qu'il avoit reçue de ſon ſaint oncle, M. de Bernieres, Tréſorier de France, retiré à Caen, & très connu pour l'ineſtimable Livre intitulé le Chrétien inte-

eur, dont il eſt l'auteur. Il avoit été
ong temps Curé de Quebec, Superieur
u Séminaire & le notre ; & nous avoit
oujours donné des marques de ſon ami-
é. C'étoit un homme pacifique, deſin-
ereſſé, & qui ne cherchoit que la gloi-
e de Dieu.

Le Pere Jean Chaumont étoit mort
e 21. Fevrier de l'année 1692. Nous
vons oublié de le marquer en ſon temps.
on nom ſeul rapelle le ſouvenir de ſa
ainteté, & toutes les perſonnes qui
ont connu, ont admiré en lui ce qu'on
 veu dans les plus grands Saints, une
umilité profonde, une douceur inalté-
able, une charité ſans borne, un zé-
e infatigable, une union continuelle
vec Dieu, une tendreſſe pour la très-
ainte Vierge qu'il inſpiroit à tous ceux
ui l'approchoient. Une confiance en
Dieu, & une foi vive lui ont fait ope-
er pluſieurs miracles. C'eſt lui qui a
ait bâtir le premier en Canada une
Chapelle de Notre Dame de Lorette,
ur le modéle de la veritable Lorette,
qui eſt en Italie, en reconnoiſſance des
graces ſignalées qu'il reçut de la très-
ainte Vierge dans ce ſaint lieu, étant
encore jeune ſéculier. Il a beaucoup
contribué à l'établiſſement de la Con-
frerie de la ſainte Famille en ce pays

& il n'a rien negligé de tout ce qu'il a cru glorieux à Dieu & utile au prochain. Les Hurons nos voisins ont été l'objet de ses soins fort long temps; c'étoit sa mission favorite, il étoit venu en Canada avec nos premieres Meres en 1639. & il avoit toujours conservé pour notre Communauté une affection singuliere, que nous devons le prier de nous continuer dans le Ciel, où l'opinion publique le plaça honorablement. Il a écrit lui-même sa vie par obéïssance, cette lecture peut faire juger de sa rare humilité car il n'a omis rien de tout ce qu'il a pensé, qui devoit donner une basse idée de lui. Il raporte les avantures de sa jeunesse dans les termes les plus propres à le faire mépriser ; mais comme la vraye humilité sçait reconnoître les dons de Dieu, & lui rendre gloire : Ce saint homme avoue aussi quantité des faveurs qu'il a reçues du Ciel, dont le recit fait adorer la bonté de Dieu, & la fidélité de son serviteur.

Le jour de la Fête qui se rencontra cette année 1701. Le 26. de Mai nous envoyâmes pour la premiere fois à la Cathédrale les quatre fanaux de verre que nous avons fait faire pour être portés devant le très saint Sacrement, afin de témoigner à Notre Seigneur que nous

ſuivions d'eſprit & de cœur, & que
us voudrions lui rendre tout l'hon-
ur qu'il merite, ſi nous en étions ca-
bles. Ce qui nous donna cette idée,
ſt que nous avions ſouvent entendu
ner la pieté de pluſieurrs Seigneurs
France, qui ne ſe contentant pas
ller à la Proceſſion du ſaint Sacrement,
font porter par leurs domeſtiques des
rches allumées, où ſont attachées
ırs armoiries. Nous voulûmes ſeule-
ent imiter leur devotion, & non pas
ır faſte; & depuis ce temps là nous
vons point manqué d'envoyer nos
naux, & d'y mettre dedans quelques
lles bougies. Nous en avons enco-
fait faire depuis deux plus petits, par-
que pendant les maladies populaires
i ſont très frequentes en ce Pays: Les
êtres qui aſſiſtent les malades prenent
ſaint Sacrement dans les Egliſes les
ıs prochaines, afin de donner le ſaint
atique plus promptement; le mau-
is temps empêchant ſouvent que l'on
eut porter aucune lumiere, & ces pe-
s fanaux y ſont fort propres, on s'en
rt auſſi quand on communie nos Re-
gieuſes dans l'Infirmerie.
On peut juger par la peine où étoit
. l'Evêque de la rupture de ſa maiſon
ſon départ de Quebec; de combien

de moyens il se servit en France pou
faire réussir ses poursuites auprès du Roy
& M. le Comte de Pont Chartrain, Mi-
nistre d'Etat, de qui tout dépendoit.
demanda ce qu'il voulut, & n'obtin
cependant que ce que nous souhaition
qu'on lui accordât. On suivit en tout le
memoires que nous avions envoyés. M
de Latouche, premier Commis de M. l
Comte de Pont Chartrain, nous en in-
forma; M. de Callieres reçut les ordre
de la Cour, qui portoient que l'on re-
tablit l'Hôpital général, que nous en
prissions le soin si nous voulions; que
les Religieuses qui étoient revenues chez
nous y retournassent si elles vouloient;
que les Novices que l'on nous avoit
amenées, & que nous gardions depuis
un an fissent profession dans notre com-
munauté, si elles le souhaitoient, &
que nous y voulussions consentir, ou
qu'elles allassent faire leurs vœux dans
la maison où elles avoient pris l'habit,
si leur inclination les y portoit, ou
enfin qu'elles sortissent tout à fait du
Couvent si bon leur sembloit; & qu'il
étoit permis à l'Hôpital général de re-
cevoir des Religieuses juqu'au nombre
de 12. y comprenant la Superieure,
sçavoir dix Religieuses de Chœur &
deux Converses, & que cette maison

oit indépendante de la notre sans pou-
ir y rien prétendre à l'avenir. Ce fut
l'acte de l'entiere séparation de nos
ux Communautés, qui confirme ir-
vocablement celui que les Religieu-
s de l'Hôpital général avoient fait dres-
: par un Notaire quelques années au-
ravant dans le temps de nos differends
r lequel elles renonçoient à leur dot
à leur retour dans notre maison. Ma
eur Marie-Gabrielle Denis de l'Annon-
ation s'en retourna avec la Novice qui
evoit être Religieuse de Chœur; car
elle qui devoit être Converse se plai-
nt chez nous demanda d'y rester, les
rands Vicaires ne voulurent point lui
ermettre d'y faire profession sans le
onsentement de l'Evêque, n'osant se
harger de cette affaire, ainsi elle se
esolut d'attendre sa reponse, & de pro-
onger son Noviciat d'une année, ce
ue nous lui accordâmes; mais en étant
nformé, il écrivit que puisque cette
lle ne vouloit pas retourner dans sa
remiere maison, il ne jugeoit pas sa
ocation bonne, que nous lui otassions
habit, & que nous la missions dehors.
Nous exécutâmes ses ordres malgré les
nstances & les larmes de ce pauvre
nfant qui persista dans son desir plu-
ieurs années, jusques là qu'en 1705.

elle alla se jetter aux pieds de M. l'In-
tendant pour le suplier d'écrire & de
lui obtenir la permission de retourner
dans notre Communauté : M. l'Intendant
le fit, mais le Prélat repondit qu'il fini-
roit cette affaire quand il seroit en Ca-
nada ; ce qui étoit remettre la chose à
un terme où elle ne pouvoit plus s'exé-
cuter.

Le 15. Novembre 1701. le feu pri[t]
au Seminaire de Quebec, & consuma
en fort peu de tems cette belle maison
pendant l'absence de tous les Prêtres,
qui étoient allés à Saint Michel. ils n'en
trouverent, à leur retour que les cen-
dres, & montrerent leur desinteresse-
ment par la tranquillité avec laquelle ils
prirent cette perte, Monsieur de Meze-
ret, leur Superieur, en remerciat Dieu,
comme d'un bienfait, on tacha de sau-
ver plusieurs choses, mais ce qu'on pré-
servoit des flâmes étoit volé par des
personnes qui s'empressoient de se ren-
dre utile pour mieux faire leur coup ;
Le Seminaire perdit considérablement
& les particuliers furent obligés de re-
tirer leurs enfans ; ces Messieurs n'ayant
pas même à se loger, ils allerent à l'E-
vêché, où l'on porta aussi Monsieur de
Laval ancien Eveque, que l'on avoit
fait sortir de chez lui à demi vetu pour

ſauver, il ſupporta cette affliction,
c une ſoumiſſion parfaite, aux vo-
tés de Dieu, ſans former aucune plain-
, cela devoit lui être d'autant plus
ſible, que c'étoit lui qui avoit érigé
fait bâtir le Seminaire, qu'il en étoit
Pere & le Fondateur, & qu'il vo-
it ruiner en un jour le fruit de ſes
vaux de pluſieurs années; quoique les
iſſeaux ne fuſſent pas loin, il fût im-
ſſible de ſe ſervir d'eux pour faire ſça-
ir en France cet accident; ces Meſ-
urs envoyerent par l'Angleterre un
urrier qui porta des mémoires à leur
mmiſſaire bien plus amples que ceux
'ils avoient envoyés par les Navires:
Cour leur accorda une penſion de
oo. liv. pour leur aider à ſe rebâtir.

Aux élections de cette année 1701.
a Sœur Marie-Magdelaine Gloria de
ſſomption fut élue Maîtreſſe des No-
ces, ma Sœur Marie-Françoiſe-Jean
enis des Anges, Hoſpitalliere, & la
ere Antoinette du Tartre de la Viſi-
ion diſcrete.

L'année ſuivante 1702. que nous de-
ons faire nos grandes élections, nous
anquâmes pas de beaucoup les recom-
ander à Dieu, nos amis joignirent leurs
ieres aux notres, & pluſieurs perſon-
es de pieté affectionnées à notre Mai-

ſon, nous écrivirent par une eſpece d
Prophetie que tout iroit bien, & qu
Saint Joſeph s'en mêleroit. Le 21. Ma
jour de l'élection, après que la Mer
Fiquenel du ſacré cœur, fut déchargée
ma Sœur Hazeur de Sainte Anne Sacri
taine ſans ſçavoir ce qui nous avoit ét
mandé, expoſa Saint Joſeph ſur l'Aute
du Chœur, avec la très Sainte Vierg
ſur un petit banc qu'elle avoit couver
d'un tapis; la Mere Saint Ignace, aſſiſ
tante, l'appella pour lui demander qu
lui avoit dit de faire cela, la Sacriſ
taine lui repondit tout ſimplemen
que perſonne ne lui en avoit parlé
mais qu'elle avoit été inſpirée de met-
tre là Saint Joſeph, afin qu'il préſidat à
l'élection, & la Sainte Vierge, afin qu'on
la reconnut pour la premiere Superieu-
re de la Maiſon; la Mere Saint Ignace
la laiſſa faire, & ayant été élue Supe-
rieure, elle fit aller toutes les Religieu-
ſes baiſer les pieds de la Sainte Vierge
avant que de lui baiſer la main, ce qui
s'eſt toujours obſervé depuis. En cette é-
lection, où Monſieur de Mezeret préſida,
la Mere Antoinette du Tartre de la Vi-
ſitation fut élue aſſiſtante, la Mere Ma-
rie Fiquenel du ſacré Cœur Maîtreſſe
des Novices, ma Sœur Marie-Magde-
laine le Gardeur de Sainte Catherine,

ſpitaliere, & ma Sœur Marie-Mag-
aine Gloria de l'Aſſomption diſcrete.
Monſieur Charles Aubert de la Che-
re, Conſeiller au Conſeil Superieur
Quebec, mourut au commencement
l'Automne 1702. ce que nous avons
de lui au ſujet de l'incendie de la
ſe Ville en l'année 1682. a dû faire
ger de ſon grand cœur; notre Com-
nauté lui a des obligations ſingulie-
pour l'avoir aſſiſtée pendant plus de
nte ans en nous prêtant des ſommes
s conſidérables avec une bonté de
re, ſans nous preſſer jamais de le pa-
r, aimant mieux ſouffrir que de nous
quietter, il nous faiſoit ſouvent des
éſens, & dans le tems de cherté, il
rtageoit ſon pain avec nous, deux de
filles ſont Religieuſes ici, & par
ection pour la Maiſon, il a donné
l'aînée 10000. de dot, il en auroit
nné autant à la cadette ſans la deca-
nce qui arriva dans ſes affaires, par
malheurs de la guerre, & du com-
erce: il voulut être enterré dans le ci-
etiére des pauvres, & depuis Madame
n épouſe & pluſieurs de ſes enfans y
nt été mis auprès de lui; nous ne de-
ons jamais oublier nos bienfaiteurs, &
eſt pour en perpetuer la mémoire que
ous marquons ici ce qui doit exciter
otre reconnoiſſance.

Monſeigneur de Quebec, qui pen-
dant ſon abſence n'oublioit pas ſo
Dioceſe, forma & exécuta en 1702.
deſſein de nous ôter les Peres Jeſuit
qui avoient été nos Confeſſeurs depu
l'établiſſement de la maiſon ; il prit pou
cela Conſeil de Monſeigneur le Cardi
nal de Noailles, & de quelqu'autre
Prélats de cette eſpece, qui l'aſſurerent
que pour conſerver la paix dans le
Communautés, il falloit en éloigne
les Jeſuites : ce fut la raiſon qu'il don
na à notre Superieure dans ſa reponſe
lorſqu'après avoir obeï à ſes ordres
elle lui manda la peine que reſſentoi
toute la maiſon de ce changement ; il en a
voit en effet cauſé une grande par la crain
te que cela n'apportât quelque dérange-
ment à notre Spirituel, où les Jeſuite
avoient toujours entretenu la paix
l'union & la regularité, ils nous avoien
donné mille témoignages d'une ſincere
affection, nous avions prèſque toute
été inſtruites par eux ; ils avoient notre
confiance, & nous reſſentîmes vivement
dans cette occaſion, tout ce que la re-
connoiſſance, & l'amitié peuvent inſpi-
rer pour des perſonnes à qui on a des
obligations, & que l'on quitte avec re-
gret : il eſt vrai qu'on avoit nommé
Monſieur de Mezeret, pour nous con-
feſſer

er, & que l'eſtime que nous avions
ır lui adoucit un peu notre affliction,
oiqu'il fut notre Superieur, il ſe char-
de notre confeſſional, ce qui dans un
erieur moins vertueux, ne ſeroit pas
inconvenient, mais par une bonté
ıne prudence qui lui étoit naturelle,
ıiſoit naître ſouvent des affaires qui
ligeoient à s'abſenter, & nous envo-
un Jeſuite à ſa place pour nous fai-
plaiſir.

n cette même année 1702. Monſieur
ı Bochard de Champigni, repaſſa en
nce, pour être Intendant du Havre
grace, il y avoit 16. ans qu'il l'étoit
Canada, ou il étoit fort aimé; c'é-
un homme dont la bonne mine,
'air noble annonçoit l'ancienne mai-
d'où il étoit ſorti, il étoit bon,
ıain & populaire; il nous affection-
beaucoup, Madame ſon épouſe nous
oit tendrement, elle avoit auſſi des
lités bien eſtimables, ſa charité étoit
ême, les pauvres la regardoient com-
leur mere, & les criminels comme
avocate, elle ne pouvoit entendre
er de ſupplices, de ſorte que ſa com-
ion étoit quelquefois blâmée parce
lle importunoit les Juges d'une ma-
e qui les empêchoit de punir le vi-
mais comme cela ne venoit que d'un

bon principe, elle n'en étoit que pl
aimée, elle visitoit les malades les pl
pauvres, & leur fournissoit les chos
dont ils avoient besoin. Sa pieté a to
jours été d'un rare exemple, sa mode
tie en ses habits, son assiduité aux I
glises, son respect & son affection po
les personnes consacrées à Dieu, étoie
des preuves de sa religion. Elle prenc
un singulier plaisir d'entendre parler
Dieu; elle venoit souvent à nos recré
tions, & partageoit avec nous ces p
tits divertissemens avec une simplici
d'enfant, jouant les jeux innocens, con
me auroit fait une Religieuse; elle ma
geoit quelquefois au refectoir, où el
vouloit être servie comme nous, ma
sur tout le vendredi Saint elle ne ma
quoit pas de venir dîner à terre av
nous, ce qui nous édifioit beaucoup
car elle le faisoit avec le recueillemen
& l'esprit de mortification; & bi
loin de nous distraire, elle nous po
toit à Dieu. Elle se deroboit des pl
nombreuses compagnies pour pass
quelques momens dans notre Commu
nauté où elle étoit sincerement aim
de toutes les Religieuses. Elle a toujou
conservé les mêmes sentimens po
nous depuis son retour en France, r
grettant la paix dont elle jouissoit en

s, & nous écrivant avec une veri-
e amitié jusqu'à sa mort, qui arri-
e 25. Octobre 1718.
Monsieur de Beauharnois qui venoit
endant, arriva le 29. d'Août, il fut
avec de grands honneurs, il étoit
ent de Monsieur le comte de Pont-
rtrain, ce qui étoit dans ce tems là
grand moyen de faire fortune; il pas-
pour la premiere année le plus cruel
er qui se soit peut-être jamais vû en
ada, non pas par la rigueur du froid,
fut assez temperé, mais par la fa-
use Picote, qui desola toute la nouvel-
France; ce fut un Sauvage venant d'O-
ge, qui nous l'apporta l'Automne,
n mourut à Quebec, & on l'en-
a honorablement comme un Chef.
a maladie commença par la maison
il avoit demeuré, & se communiqua
peu de tems par tout, avec une fu-
r incroyable, il n'y eut point de
son épargnée dans la Ville, ceux
conservoient leur santé ne suffisoient
pour soulager les malades; les fa-
les entiéres se trouvoient frappées,
le peu de soin qu'ils recevoient,
nt à l'infection & à la malignité de cet-
peste, les faisoient mourir fort promp-
ent: il est vrai qu'il en mourut un
nd nombre à qui rien n'avoit man-

qué; & que l'effroi s'étant mêlé da
cette affliction générale, plusieurs mo
rurent de peur, sans qu'on pût rema
quer sur leur corps aucune apparen
de petite verole. La mortalité fut
grande que les Prêtres ne pouvoient su
fire à enterrer les morts, & assister le
mourans. On portoit chaque jour
corps dans l'Eglise de la basse Ville, o
dans la Cathédrale sans aucune cére
monie, & le soir on les inhumoit en
semble quelquefois jusqu'à 15. 16. & 18

Cela dura plusieurs mois, ensorte qu
l'on comptoit sur les Registres mor
tuaires plus de deux mille morts dan
Quebec, sans parler des environs qu
n'eurent pas un meilleur sort. Jamais o
n'a tant vû de deuil, chacun pleuroi
ses proches, l'un sa femme, l'autre son
mari; celui-ci son frere, celui-là ses en
fans; les orphelins pleuroient leur pe
re & leur mere; tout le monde étoi
dans les larmes, & pendant tout l'hy
ver, on ne fit des assemblées que pour
des funerailles; ceux qui n'étoient pas
attaqués de ce mal, fuyoient les mai
sons, où il y avoit des malades; mais
malgré leurs précautions ils étoient pris
à leur tour, & mouroient comme les
plus exposés.

Notre Hôpital fut rempli d'une si

rande quantité de malades, que ne
ouvant les y loger tous, & n'ayant pas
endroit chaud pour les y mettre, nous
s plaçames dans le Chœur : on inter-
ompit les obſervances, & nous retar-
âmes les vêtures de mes ſœurs Jeanne
enevieve Baudry de la Conception, &
rançoiſe Auclair de Saint Bernard qui
toient entrées dans le cours de l'Eté,
arce que dans cette déſolation publi-
ue, nous n'avions pas le temps de
ous reconnoître. Nos Religieuſes tom-
erent malades, en ſi grand nombre
ès le commencement, qu'il n'en reſta
as aſſez de ſaines pour ſoigner les ma-
des de nos ſales & de nos infirmeries.
Nous acceptâmes l'offre que pluſieurs
onnes veuves nous firent de nous ren-
re ſervice ; elles venoient pour avoir
oin des Religieuſes malades, & les Re-
gieuſes qui ſe portoient bien, avoient
oin des ſales; car nous ne voulumes
as faire ſervir les pauvres par des ſécu-
eres. Ce fut une eſpéce de bonheur de
e que nous eſſuyâmes les premieres
es rigueurs de ce fleau, parce que ce-
a nous mit en état de ſoulager les au-
res dans le temps qu'ils en eurent le
lus de beſoin, & cela nous donna auſſi
expérience qu'il falloit pour les traiter,
en mourut peu à l'Hôpital en com-

paraiſon de ce qui mouroit dans la Ville, ce qui redoubloit l'empreſſement qu'on avoit de venir chez nous.

Nous perdîmes en fort peu de temps cinq Religieuſes ; la premiere qui mourut le 5. Decembre, fut ma ſœur Marie-Magdelaine Mauſis de Saint Louis, âgée de 32. ans. Elle avoit beaucoup d'eſprit, d'enjouement & d'adreſſe, & étoit extraordinairement ingenieuſe pour toute ſorte de choſes. On lui avoit fait apprendre à peindre, elle auroit ſurpaſſé ceux qui lui montroient, ſi elle eut vécû, tant elle avoit des diſpoſitions. Il y a encore dans la maiſon quelques païſages qui ſont de ſa main ; la mort l'a empêchée d'en achêver pluſieurs, qu'elle avoit ébauchés. On a toujours remarqué en elle une grande obéïſſance, une aimable ſincerité, un humeur gaye, & une converſation fort agréable trouvant ſur toutes choſes de quoi rejouir ſes ſœurs. Elle étoit particulierement devote à la très ſainte Vierge & à Saint Joſeph. Onze jours après, ma ſœur Marie-Angelique Mony de Sainte Agnès, mourut âgée de 20. ans. Elle étoit fort ſilencieuſe, interieure & extrêmement modeſte dans les ſales, où elle édifioit tout le monde par ſon air recueilli, autant que par ſa ferveur & ſa grande

arité envers les malades. Le lende-
ain ma ſœur Marguerite Cote de S.
ul, Converſe mourut âgée de 29. ans.
le étoit pleine de belles qualités d'un
n eſprit, douce, agréable, labo-
euſe, adroite, ſoumiſe & toujours prê-
à faire ce qu'on ſouhaitoit, & très
vote à la paſſion de Notre Seigneur.
Il eſt aiſé de juger de la conſternation
toute la Communauté en voyant des
orts ſi frequentes, & ſi ſubites : car
ns le temps que nous croyons nos
œurs hors de danger, elles tomboient
ans l'agonie, & mouroient en fort peu
heures : on prenoit la précaution de
s munir des Sacremens avant qu'il y
ît à craindre, afin de ne les point ef-
ayer, & de calmer auſſi nos inquie-
ıdes ; nous nous flattions que Dieu ſe
ontenteroit des trois qui venoient de
nourir ; & nous ne penſions pas que
Marie-Anne Gaverane de Jeſus dût nous
uitter ſi-tôt, parce qu'elle étoit bien
uerie de la petite verole. Cependant
e 2. Février elle mourut à l'âge de
2. ans. Son exterieur étoit très agréa-
le & prevenant ; ſa douceur, & ſa
omplaiſance la rendoient aimable à
out le monde ; elle ne perdoit point les
ccaſions d'obliger ſes Sœurs, & obéiſ-
oit à ſes Superieures avec beaucoup

de facilité & de promptitude : elle avoit suporté avec une grande patience la longue maladie par laquelle Notre Seigneur l'avoit diſpoſée à la mort. Le 2. de Juin ma Sœur Louiſe de Saint Gabriel jeune Religieuſe, âgée ſeulement de 30. ans, mourut encore; il y avoit long-tems qu'elle ſouffroit d'étranges douleurs, dont ſa grande modeſtie l'empêcha de ſe plaindre pendant que l'on auroit pû y remedier; elle ne déclara ſon mal que lorſqu'il fut incurable; elle ſuporta cette facheuſe maladie avec une patience, & une reſignation admirable. Elle étoit reguliére, obéïſſante, & fort exacte à tous ſes exercices ſpirituels, malgré les employs diſſipans où l'on l'a quelque fois occupée, & dont elle s'eſt toujours acquitée avec beaucoup de ſoin : elle avoit été élevée en France dans un Couvent où elle avoit quelques parentes Religieuſes. Elle apprit à faire de petits ouvrages pour leſquels elle avoit aſſez d'adreſſe, puis elle revint en Canada pour ſe donner à Dieu.

Nous pouvons mettre cette année au nombre de celles où Dieu nous a les plus viſitées, puiſque nous eumes tant de part à l'affliction commune, & qu'en particulier nous perdîmes cinq de nos ſœurs toutes jeunes; la mortalité fut générale

nérale ; le Montreal, les Trois Rivie-
, les Paroiſſes de la Campagne, les
tions ſauvages, tout s'en reſſentit.
eu nous enleva M. le Chevalier de
llieres Gouverneur général, homme
n merite très diſtingué. Il avoit des
alités pour gouverner, qui devoient
rendre cher à toute la Colonie, un
n eſprit, une rare prudence & un
nd diſcernement pour connoître,
ur aimer, & pour favoriſer les gens
bien. Son deſintereſſement parfait
fit ſacrifier tout à la gloire du Roy,
à l'avantage du Pays; il avoit de gran-
s vûes pour l'augmentation de la Nou-
le France, & pour y établir le bon
dre. Il vouloit que tout le monde fit
devoir, & quoiqu'il fut fort mo-
ré, il étoit craint & obéi par tout.
avoit peu de ſanté, la goutte le tour-
entoit ſouvent ; mais ce qui le fit
ourir, fut un vomiſſement de ſang
i le prit dans la Cathédrale pendant
Grand'Meſſe le jour de l'Aſcenſion,
ne vécut que fort peu de jours, il
enterré aux Recolets à côté de ſon
édeceſſeur ; le Pere Gelaſe Commiſ-
re fit ſon oraiſon funebre, il lui don-
de très juſtes louanges, car on ne
ouvoit dire aſſez de bien de ce grand
mme.

Une bonne Sauvagesse qu'on appelloit la précieuse, qui mourut au mois de Juin 1703. dans notre Hôtel-Dieu merite bien que nous en disions ic quelque chose. Elle étoit Heurone du Pays d'en haut, & avoit été prise à la fleur de son âge par les Iroquois, grands ennemis de la Nation. Le malheur de la guerre fut pour elle une source de salut; car elle trouva dans le lieu de sa captivité le Pere Jacques Fremin, qui l'instruisit de la Religion Chrétienne. Elle reçut avec une sainte ardeur tout ce qu'il lui apprit de notre créance; elle disoit à ce Missionnaire, je n'ai point de peine à croire tout ce que tu me dis, je l'écoute avec plaisir, parce que depuis mon enfance, j'adore sans le connoître celui qui a tout fait; & il ne s'est point passé de jour que je n'aye fait plusieurs fois cette priere: Toi qui as tout fait, aime moi, & m'apprend à t'aimer & à te servir comme tu le desire. Dans cette disposition, elle avoit mené une vie si innocente, que le Pere Fremin, nous assura que dans la Confession générale qu'elle lui fit, il n'avoit pas trouvé matiere d'absolution. Elle devint en peu de temps une fervente Chrétienne, & si-tôt qu'elle fut baptisée, elle s'appliqua à tous les exercices

la Religion avec aſſiduité: elle fit
ns, car elle alloit ſouvent à Orange,
entroit dans le prêche des Anglois.
 commencement ils crurent qu'elle
uloit embraſſer leur Secte, mais elle
 detrompa en leur diſant qu'elle y
noit pour prier la Mere de Dieu dans
 endroit où elle n'avoit jamais été
norée. Ils la maltraiterent ſans pou-
ir l'empêcher de continuer. Elle en-
oit hardiment ſon Chapelet à la main
 le recitoit tout haut à genoux fort
votement, en préſence des héretiques
i n'oſoient plus lui rien dire. Son pre-
ier mari la laiſſa veuve fort jeune, &
le fut recherchée par un Sauvage
hrétien, à qui elle repondit qu'elle
oit fait vœu de chaſteté, & qu'elle
 pouvoit pas l'épouſer, à moins qu'il
 conſentit de vivre en continence
ec elle. Il s'y obligea, & ils cache-
nt tous deux ſous le voile du mariage
ne pratique de perfection, fort rare
armi les Sauvages. Dans la ſuite elle
eſcendit ici & s'établit à Lorette, d'où
lle venoit quelquefois à Quebec; &
omme ſa vertu la faiſoit aimer de tout
 monde; elle alloit dans toutes les
aiſons, les maximes de l'Evangile
toient ſi avant gravées dans ſon cœur,
ue plus elle y remarquoit des richeſſes,

plus elle plaignoit ceux qui les poss
doient. Elle dit une fois à la Mere Sai
Ignace, dont M. de Lachenaye avo
épousé une sœur ; tu es bien plus he
reuse que la sœur de Lachenaye, tu
songes qu'à Dieu, tu meprises les bie
de la terre, & elle est dans l'abonda
ce de toutes choses. Il est bien diffici
de faire son salut dans cet embarras c
on est occupé par le soin de conserv
son bien. Ah ! que ton état est bie
meilleur que le sien. Cette sainte fem
me mourut dans des sentimens de d
votion extraordinaire, & comme pe
dant toute sa vie elle avoit bien ser
Dieu, on la regarda dès lors comm
une prédestinée, & l'odeur de sa sai
teté se repandit dans tout ce voisinag
Nous l'avons souvent invoquée depu
comme une de nos protectrices, parc
qu'elle nous aimoit beaucoup.

Ayant appris durant le cours de l'ét
1703. que les Anglois avoient fait d
très grandes insultes à la très sainte Vie
ge, dont ils avoient traîné une imag
dans la boue, & dans les endroits le
plus sales à l'Acadie, pressées du desi
de reparer le mepris qu'elle avoit reç
de ses ennemis de l'Eglise ; nous fime
une amende honorable, & chaque Re
ligieuse la fit, prenant son jour selo

rang de sa profession. Celle qui étoit
stinée à cette action de pieté, jeûnoit
jour là, prenoit la discipline, dî-
it à terre aux pieds de la très sainte
erge, exposée à la place de la Su-
rieure, & venoit nuds pieds la corde
col & la torche à la main, pronon-
: à haute voix, à genoux la priere
vante.

Vierge sainte nous ne sçaurions expri-
er la douleur dont nous avons été sai-
s, lorsque nous avons appris les mau-
is traitemens que les héretiques ont
t à une de vos images au Port de
inte Marie de Cadis. Comme ils l'ont
inée la corde au col, nous nous
ésentons ici à vos pieds la corde au
l pour vous satisfaire autant que nous
pouvons de l'outrage que vous avés
çu. Recevés, Mere de miséricorde,
s soumissions, quelques incapables
e nous soyons d'en faire de convena-
es à votre bonté, prenés le desir que
us avons de vous honorer, comme un
pplement de ce qui manque à notre
mmage; & daignés nous regarder en
tié, car si nous sommes les plus in-
gnes de vos servantes, nous croyons
nous osons vous assurer que nous ne
mmes pas les moins affectionnées,
les moins sensibles aux injures que

vous font vos ennemis.

Nous nous obligeâmes de plus, af
de nous ſouvenir toujours de l'outrag
que la Mere de Dieu avoit reçu, c
mettre ſon image une fois le mois a
Refectoir, où elle ſeroit ſervie la pr
miere avec promeſſe de donner ſon d
ner aux pauvres, voilà ce qui a donn
lieu à cette devotion.

Nous reçumes en cette année 170
ma ſœur Genevieve de Launay de ſai
Jean-Baptiſte, & au commencemen
de 1704. ma ſœur Barbe-Françoiſe Jo
rian de ſaint André.

Dans les élections que nous fimes e
1703. on avoit élû Hoſpitaliere m
ſœur Marie-Magdelaine Gloria de l'A
ſomption, & en 1704. on reçut Hoſpi
taliere ma ſœur Marie-Magdelaine Le
gardeur de ſainte Catherine.

M. de Quebec qui étoit en Franc
depuis 1700. ſouhaitoit ardamment d
revenir en Canada, il prit ſes meſure
pour partir, & fut prendre congé du
Roy, qui fit tout ce qu'il pût pour l'ar-
rêter, il lui repréſenta pluſieurs raiſon
qui devoient l'engager à differer ſon
retour; ſur tout il lui dit que la guerre
étoit fort allumée, qu'il ſeroit fâcheux
qu'un Evêque tombât entre les mains
des ennemis, qu'il ne s'en tireroit peut-

e pas si-tôt qu'il voudroit, il le quit-
même en lui repetant plusieurs fois
il lui conseilloit de ne point partir.
tte opposition ne fit qu'augmenter le
ir qu'il avoit de revenir en ce Pays.
écrivit au Roy, que si Sa Majesté vou-
t se charger de repondre à Dieu du
ché qu'il feroit en ne residant point
ns son Diocèse, il demeureroit volon-
rs, le Roy consentit pour lors à son
part.

Le Prélat vint donc à la Rochelle,
s'embarqua dans un Vaisseau de Roy,
mmé la Seine, commandé par M. le
evalier de Maupoux qui conduisoit plu-
urs Vaisseaux Marchands qui venoient
Quebec; ils eurent assez de bonheur
ns le commencement de leur voyage,
ais après quelques semaines de naviga-
on, le jour de Sainte Anne ils ren-
ntrerent une petite Flotte Angloise
i les serra de si près, que nos Vaisseaux
archands déployerent toutes leurs voi-
s pour se retirer du danger; ils laisse-
nt la Seine aux prises avec l'ennemi,
comme c'étoit une grosse Flutte
ès richement chargée, & que les pas-
gers qui y étoient en grand nombre se
ouvoient interessés aux marchandises
ii embrassoient entre deux ponts par
ne compassion mal reglée pour quel-

ques particuliers, on n'osa jetter à
Mer ce qui empêchoit qu'on pût
servir de plusieurs canons, ainsi ne pou
vant quasi se remuer pour se battre libre
ment, ils se virent bientôt hors d'éta
de se deffendre. On vint à l'abordage
& en fort peu d'heures les Anglois s
rendirent maîtres de ce gros Vaisseau
qui portoit presque toutes les richesse
du Canada. On dit qu'ils auroient p
aisement éviter la rencontre de cett
Flotte, & qu'il n'étoit pas convenabl
de risquer le bien d'une Colonie pou
s'exposer à un combat si inégal. D'au
tres dirent que M. de Maupoux s'étoi
trop facilement rendu. Cependant l'An
glois qui fit cette prise le loua sur so
courage, & il lui dit qu'il s'étoit battu
en brave homme, il en fut récompen
sé de la Cour par une gratification con
sidérable.

On conseilla à M. de Quebec d'ôte
sa croix, afin de n'être pas connu pen
dant le pillage ; mais l'Amiral Angloi
ayant sçû que l'Evêque du Canada étoi
du nombre des prisonniers, se le fi
montrer, & lui demanda pourquoi i
avoit caché la marque de sa dignité
l'Evêque repondit que c'étoit pour évi-
ter l'insulte que l'on auroit pû faire à
son caractere, l'Anglois lui dit qu'il sça-

-it ſe faire obéïr, & qu'il n'auroit
s ſouffert qu'on lui eut fait la moin-
e inſulte. On conduiſit à Plymouth
de là à Londres cette belle priſe qui
t vendue treize cens mille livres.
Le Prélat amenoit nombre des Prê-
es, il s'étoit auſſi chargé d'une devo-
qui venoit pour ſon Hôpital géné-
l. Il y avoit pluſieurs Officiers de ce
ays, quelques Dames, quantité de
Iarchands, & le Pere Appollinaire, Re-
olet, qui ne voulut pas changer d'habit,
eſſuya quelques huées les premieres
ois qu'on le vit dans les Villes d'Angle-
erre; on le fit paſſer pour fou, car ſon
abit parut extraordinaire, mais il ne
en étonna point; c'étoit un ſaint Reli-
gieux qui joignoit à une grande vertu
beaucoup d'eſprit. Il fut préſenté à la
Reine Anne avec les autres priſonniers,
elle ſe plût à l'entretenir, & il fut un
des premiers priſonniers renvoyés en
France, il ne reſta pas plus de deux
mois à Londres, il revint l'année ſui-
vante en Canada en qualité de Com-
miſſaire, & s'acquit en ce Pays l'eſtime
de tous les gens de bien.

M. de Quebec fut fort bien reçu de la
Reine d'Angleterre, elle lui aſſigna par
diſtinction une ſomme pour ſa dépenſe
plus conſidérable qu'aux autres, dont

elle prit auſſi un grand ſoin. Le Roy de France lui envoya par bienveillance environ quinze cens écus pour adoucir les peines de ſa priſon. On mit enſemble tous les Prêtres pour vivre en communauté, de ce nombre étoit M. l'Abbé Savoyon, & quelques autres qui avoient beaucoup de merite. Mais M. l'Evêque eut l'extrême douleur de voir apoſtaſier un d'entr'eux, ce qui lui fut plus ſenſible que ſa captivité; il renvoya les autres en France le plûtôt qu'il lui fut poſſible. Les Officiers & les Marchands obtinrent leur liberté dans le cours de l'année, il n'y eut que lui qui fut retenu près de cinq ans, parce que dans le temps qu'il menageoit ſon retour, M. le Baron de Mean, Doyen de Liege fut arrêté. Le Chapitre de Liege n'eſt composé que des Princes, dont pluſieurs ſont ſouverains; & le Baron de Mean, étant de ce nombre, on l'accuſoit d'avoir avec l'Empereur des intelligences ſecretes, contraires aux interêts du Roy d'Eſpagne, Philippe V. petit fils du Roy Très-Chrétien, qui le ſoutenoit avec toutes les forces de la France. Ce fut de la part de Louis XIV. que l'on enléva le Baron de Mean en habit de chœur, lorſqu'il ſortoit de l'Egliſe, ſans lui donner le temps de ren-

er chez lui pour y prendre ses papiers,
t conduit dans un Château où il de-
eura prisonnier assez long temps, quoi-
'il fit plusieurs démarches pour mo-
enner son élargissement ; il eut recours
la Reine d'Angleterre, & à la Repu-
ique d'Hollande, qui s'employerent
uprès du Roy, mais sa Majesté n'accor-
a rien. Le Baron redoublant ses instan-
es vers la Cour d'Angleterre, la Reine
nne declara au Roy de France qu'elle
roit faire à Londres à l'Evêque de
uebec le même traitement que celui
ue recevoit le Baron de Mean, & qui
e rendroit le Prélat que pour le Doyen
e Liege. Toutes ces négotiations pro-
ongerent le sejour du Baron en France,
t celui de M. de Saint Valliés en An-
leterre. Pendant ce temps là il s'emplo-
a avec un grand zéle à consoler les
Catholiques, à administrer les Sacre-
nens à recevoir les visites des prêtres &
es Religieux cachés dans ce Royaume,
t celles que lui firent les premieres
ersonnes de la Cour, qui le traiterent
oujours avec des marques d'une singu-
iere estime.

On passa l'hyver en Canada, sans sça-
voir qu'étoit devenue la Seine, car
es Vaisseaux Marchands ne s'étoient
pas vantés de l'avoir abandonné dans le

péril. Ainſi tous ceux qui avoient des parens, ou des biens dans cette Flotte, ne ſçavoient qu'en penſer. Cette incertitude les mit dans une affliction qui ſurpaſſoit aſſurement celle qu'ils auroient eue de la ſçavoir priſe. Nous y perdîmes 7000. liv. dont nous nous reſſentons encore. Nous apprîmes l'année ſuivante 1705. la triſte deſtinée de ce Vaiſſeau, & quoique l'on dût s'y attendre, on en fut ſenſiblement touché.

M. le Marquis de Vaudrueil gouverneur général de Montreal, étoit depuis la mort de M. de Callieres Commandant général de la Nouvelle France. Il avoit écrit à ſes protecteurs pour obtenir le gouvernement général par un Vaiſſeau qui partit tout à propos le printemps en 1703. Madame de Marcon, ſa belle mere, & tous ſes amis ſolliciterent ſi bien, que le Roy leur accorda ce qu'ils demandoient. Les Lettres qui lui en auroient donné la nouvelle, arriverent à la Rochelle deux jours après le départ du dernier Vaiſſeau de l'année 1703. Ainſi il ne fut aſſuré de ſon emploi qu'en 1704. & l'affliction générale du Canada au ſujet du retardement de la Seine, où peut-être ſa commiſſion étoit, lui fit remettre la cérémonie de ſa reception à l'année 1705. elle ſe fit avec

aucoup de pompe & un grand con-
urs de peuple. Trois Intendans s'y
ouverent, ce qui ne s'étoit jamais
en Canada ; il en étoit venu deux
tte année, Meſſieurs Raudot, pere &
s avec cette qualité, & en firent tous
ux les fonctions ; le pere, ancien Con-
ller de la Cour des Aides ſe mêloit
la juſtice & de la police ; & le fils
i n'étoit âgé que de 25. ans, & qui
oit cependant déja exercé les charges
Commiſſaire de la Marine, & d'Inſ-
ecteur à Toulon & à Dunkerque, re-
oit la Finance.

Ils arriverent à Quebec le 6. de Sep-
mbre dans le Vaiſſeau du Roy, le
eros, commandé par M. le Comte
Arguian, qui ramena M. de Beau-
arnois pour être Intendant général de
Marine. On le fit peu de temps après
ntendant à Rochefort ; il nous honora
e ſon eſtime & de ſon affection, &
ous en donna des preuves non ſeule-
ent par de grandes honnêtetés que
politeſſe naturelle lui faiſoit faire à
out le monde, mais encore par plu-
eurs gratifications. Il ne ſe paſſa point
'année pendant qu'il demeura en Ca-
ada, qu'il ne nous fit avoir quatre ou
inq cens livres. Il ne recevoit des pré-
ens que de nous par diſtinction, &

refusoit tout ce qu'on lui offroit d'ailleurs. Il continua de nous proteger en France dans toutes les occasions; il nommoit notre maison sa Communauté, & les Hospitalieres de la Rochelle voyant qu'il parloit de nous d'une maniere si obligeante nous prierent de les lui recommander.

Avant son départ il fut témoin de l'Incendie du Séminaire, qui fut pour la seconde fois reduit en cendres en quelques heures. Ce Malheur arriva le 1. Octobre 1705. depuis 4. ans on travailloit à le remettre; on n'épargnoit rien pour le faire avancer, on achevoit le dedans avec de grandes dépenses, quand par la négligence d'un ouvrier qui fumoit, le feu prit dans une chambre où étoient des Menuisiers, il évanta le feu au lieu de l'éteindre, & malgré le sécours qu'on leur donna fort promptement, ils perdirent toutes leurs provisions & leurs meubles, ce qui les mit hors d'état de garder la même quantité des Pensionnaires; ils en diminuerent le nombre, & plusieurs familles de qui ils élevoient leurs enfans gratis, en furent privées pour un temps. M. de Laval, ancien Evêque eut en cette occasion un grand sacrifice a faire, parce qu'il voyoit encore détruire son ouvrage. Il prit cette

diction en faint. On le porta chez les
fuites, où il demeura quelques jours
endant qu'on lui dreſſoit un petit ap-
rtement dans l'endroit du Seminaire,
ue les flammes avoient épargné.

La Mere faint Ignace avoit été con-
nuée Superieure & ma ſœur Marie-
agdelaine Gloria de l'Aſſomption élue
oſpitaliere aux élections du mois de
ars 1705. Vers ce temps là nous re-
umes cinq poſtulantes, mes ſœurs Loui-
-Thérèſe Davenne Demeuloiſes de
Sainte Vierge; Marie-Thérèſe Mony
e faint Paul; Marie-Anne Gauvereau
e Jeſus, Jeanne Tibierge de Sainte
gnès & Marie-Anne Auclair de ſainte
larguerite, mais pendant l'automne
eux de nos Religieuſes moururent qui
voient beaucoup édifié la Maiſon.

La premiere fut ma ſœur Catherine
hevalier de la Paſſion, Converſe, qui
écéda le 22. Octobre âgée de 91. ans.
lle avoit été prévenue de la grace dès
on enfance, & Notre Seigneur l'hono-
a de pluſieurs faveurs très ſingulieres,
lui fit voir en eſprit, lorſqu'elle étoit
éculiere en France, le Canada, tel qu'il
toit alors, & il alluma dans ſon ame
n grand deſir d'y venir pour y ſouf-
ir, elle l'exécuta en accompagnant
os trois premieres Meres, qui après

quelques années de service lui donnerent l'habit, & lui firent faire profession avec les circonstances que nous avons raportées en son lieu. Elle a été parmi nous un exemple de toutes les vertus propres de son état ; elle animoit toutes ses actions de l'esprit interieur qu'elle puisoit dans l'oraison où elle étoit fort appliquée, & elle inspiroit à toutes nos sœurs Converses l'amour, l'estime & l'esprit de leur vocation. Elle avoit promis à la Religieuse qui avoit soin d'elle, que quand elle auroit le bonheur de voir Dieu, elle se souviendroit de sa famille, & lui nommant une de ses proches parentes qui étoit pauvre, & fort chrétienne ; elle l'assuroit que si elle avoit quelque credit auprès de Notre Seigneur, cette personne s'en ressentiroit. Peu de temps après, on vit l'effet de ses promesses, car Dieu a tellement beni cette bonne veuve, qu'il lui a fait trouver les moyens d'élever & de bien établir tous ses enfans, & de vivre très aisement dans sa condition, sans rien perdre de sa pieté.

La Mere Marie Fiquenel du sacré Cœur, mourut le 18. Novembre âgée de 58. ans, elle étoit venue de France de notre Maison de Treguier en Bretagne, toute jeune professe, avec un grand ze-

le

ſon naturel étoit extrêmément doux ;
étoit fort reguliere, interieure,
tente, ſimple, obéïſſante, hum-
& charitable, elle ſupporta long-
s de grandes peines d'eſprit que No-
Seigneur lui ôta quelque mois a-
ſa mort qui fut fort paiſible, c'é-
une fervente devote de Saint Joſeph
le la Sainte Enfance de Jeſus ; elle
it paſſé dans toutes les charges de
erieure, d'aſſiſtante, de Maîtreſſe des
vices, d'Hoſpitaliere, de Depoſitaire,
Diſcrete & dans tous les autres Offi-
s'acquitant de tous ſes devoirs avec
lité : ſon dernier employ fut celui
Maîtreſſe des Novices, & à cauſe
ſes indiſpoſitions frequentes, on lui
it donné pour Sous-maîtreſſe, ma
ur Marie Charlotte Aubert, de la
enaye de Saint Michel, qui continua
xcercer cette charge juſqu'aux Elections
1. Septembre ou elle fut élue pour
remplaſſer.

Le 10. Mai 1706. nous perdîmes
e jeune & fervente Religieuſe, nom-
ée Marie-Françoiſe le Duc de Sainte
rbe, qui mourut du pourpre, âgée de
ans, elle étoit fort affectionnée à
vocation d'Hoſpitaliere, & regar-
nt Jeſus-Chriſt dans la perſonne des
uvres, elle les ſervoit de tout ſon

cœur, avec une douceur charmant
& une charité infatigable, elle av
un talent particulier pour les foulag
& pour les contenter, sa devotion
toit tendre envers le Saint Sacrement
la très-Sainte Vierge & Saint Joseph
elle eut un pressentiment de sa mort
& s'y prépara par une confession g
nérale & par plusieurs saintes pratiqu
qui la disposerent à paroître devan
Dieu, ainsi quoique l'ardeur de sa fie
vre lui eut donné un transport au cer
veau, & qu'elle ne fut pas en état d
profiter de ses derniers momens, nou
ne craignîmes point pour elle, parc
qu'elle s'étoit préparée depuis long-tem
au passage: ce fut le temoignage qu
lui rendit Monsieur de Mezeret, qui é
toit encore notre confesseur, mais qu
se trouvant chargé d'infirmités, don
na cet employ à Monsieur Pierre Poque
Prêtre du Seminaire de Quebec, qu
nous ne connoissions pas trop bien par
ce qu'il étoit extrêmement retiré, i
étoit en reputation de grande vertu,
& nous en fumes très satisfaites, nous
mandâmes ce changement à M. l'Evê-
que, qui étoit encore en Angleterre,
il en parût content, Monsieur de Me-
zeret resta toujours notre Superieur.

Notre Communauté s'augmenta pa

ntreé de mes Sœurs Louiſe - Therèſe
niot, de Saint Alexis, Marie-Therè-
Menage de Sainte Marie, Elizabeth
berge de Saint Etienne, Marie-Eliza-
h Chorn de Sainte Anne, Marie-
ne de Lajoue du ſacré Cœur, Marie-
erèſe Renaud Davene de Meuloiſes
Saint Gabriël, & Louiſe Cherel St.
omain des Seraphins. La mort fre-
ente de nos Religieuſes ne rafroidiſ-
t point le deſir que Dieu inſpiroit à
it de jeunes filles de ſe conſacrer à
, & à meſure qu'il nous en ôtoit
elqu'une, il nous en envoyoit d'au-
s pour remplacer celles qui avoient
i leur carriere, nous ne laiſſions pas
reſſentir vivement la privation de
les qu'il nous enlevoit.

Nous fûmes extrêmément touchées
la mort preſque ſubite de ma Sœur
ouiſe - Jeanne Hazurd de Sainte Anne;
e étoit née à la Rochelle, où dès ſon
fance elle avoit perdu ſon pere & ſa
ere : un de ſes oncles l'amena en
anada, & l'éleva avec beaucoup de
in; elle entra dans notre Communau-
, dès qu'elle fut en age de choiſir
n état de vie. Quoique jeune, elle é-
oit dès lors fort ſage & prudente; elle
appliqua dès le commencement aux
oſervances regulieres; & elle s'eſt très

bien acquitée des emplois qu'on lui
donnés. Elle eut un songe misterieu
qu'elle regarda comme un avertissemen
de sa mort, qui arriva en effet; ain
qu'elle sembloit lui avoir été prédite. A
commencement de Janvier 1706. un
nuit étant couchée & endormie, elle crû
s'entendre appeller, & s'étant tourné
du côté d'où venoit la voix, elle vit u
vieillard inconnu, qui sans rien dire
lui fit voir une montre sur une table, &
lui fit signe du doigt de remarque
qu'elle heure il étoit; elle regarda atten-
tivement le cadran, & vit que l'eguille
étoit arrêtée sur les 12. heures. A son
reveil elle fut frappée de ce songe, &
comme elle avoit fort peu de santé,
elle pensa que peut-être elle n'avoit plus
que 12 jours à vivre. Après ce petit
terme écoulé, elle jugea que ce qu'elle
avoit vû pouvoit signifier douze semai-
nes, & ensuite elle se fixa à douze mois,
se disposant toujours interieurement à
ce passage : enfin se voyant au bout de
l'an sans se trouver plus malade, elle se
flâta que ce nombre lui avoit marqué
douze années, mais il en fut autre-
ment, & nous vîmes bientôt l'expli-
cation de cette espece de Prophétie; el-
le étoit premiere chantre, & elle avoit
préparé des Motets pour chanter à la

Messe de minuit, elle se trouva mal la
eille de Noël, & après quelques re-
medes, & qui firent assés bien, elle
omba dans un assoupissement qui
ui dura jusqu'au lendemain 25. Decem-
re, qu'elle mourut sans dire une paro-
e, elle étoit âgée de 31. an. Plusieurs
aints ont eu de semblables visions, qui
eur ont signifié differentes choses, com-
ne on le peut voir dans la vie de St.
Henry Empereur, & plusieurs autres.

En l'année 1707. mes Sœurs Marie-
Elizabeth le Moine de Longueil de l'En-
ant-Jesus, & Marie-André Renard Du-
lessis de Sainte Helene, entrerent dans
otre Communauté: la premiere avoit
éja voulu se consacrer à Dieu chez les
œurs de la Congregation, mais son
eu de santé obligea ses parens de l'en
aire sortir: d'ailleurs étant fille unique
ort cherie de Madame sa Mere avec
ui elle vivoit comme une compagne,
ls ne pouvoient se resoudre à s'en sé-
arer, elle avoit fait divorce avec le
monde, en renonçant à toutes les paru-
res, & compagnies, & vivoit chez elle
comme une Religieuse ayant ses heu-
res d'Oraison, ses communions, ses
ectures, & tous ses exercices spirituels,
on indisposition la determina à venir à
Quebec, pour trouver du soulagement

auprès de Monſieur de Sarraſin, très-habile Medecin; ſa mere nous l'envoya en 1704. & comme ſa famille eſt très-eſtimée en Canada, & que ſa vertu nous étoit connue, nous la reçumes dans notre infirmerie, où elle demeura deux mois avec nos Religieuſes malades qu'elle édifia beaucoup, elle fit dès lors quelque tentative pour ne point ſortir de chez nous, où elle ſentoit que Dieu l'appelloit, ce qu'elle ne pût toute fois obtenir; elle s'en alla fort contente de nos ſervices, nous aſſurant, qu'elle nous laiſſoit ſon cœur, elle agit de nouveau auprès de ſes parens, enfin après bien des inſtances & des larmes elle revint le printems de l'année 1707. transporté de joye de voir l'accompliſſement de ſes déſirs, ſa ferveur & les circonſtances du tems, nous engagerent à lui donner l'habit au bout de quatre mois, parce que Monſieur de Longueil, étoit venu à Quebec, pour cette cérémonie, & qu'il n'auroit pû s'y trouver dans une ſaiſon plus avancée.

Dans le mois de Juillet 1707. un jeune homme mourut à notre ſervice d'une maniere qui nous fit admirer la protection de la très-Sainte Vierge. C'étoit un ſoldat qui avoit été Commandé pour aller à Miſſiſſipi, & qui ne pouvant

e resoudre à partir, avoit deserté; un
Officier qui avoit été son Capitaine, &
qui l'aimoit, l'ayant sçu, nous l'adressa
& nous pria de le cacher, & d'en avoir
soin jusqu'à ce qu'il eut accommodé son
affaire; nous le fimes travailler avec nos
Jardiniers, il demeura deux ans chez
nous sans inquietude, & nous en é-
tions fort contentes: il étoit sage, dé-
vot à la très-Sainte Vierge, exact à s'ap-
procher des Sacremens; pour n'être pas
vû dans la Ville, il alloit trouver son
Confesseur, communioit & entendoit la
Messe en secret, il tomba malade d'une
pleuresie, & on n'osa le porter à l'Hô-
pital de peur qu'il n'y fut reconnu, on le
laissa dans la chambre des jardiniers,
deux Religieuses en avoient soin; dès
le troisiéme jour de sa maladie le mede-
cin le jugea en danger, on lui fit
administrer les derniers Sacremens par
le chapelain des pauvres, les Reli-
gieuses qui le soignoient remarquerent
que depuis qu'il les eût reçus, il étoit
extrêmement triste; elles craignirent
qu'il n'eut quelque peine de conscience,
& lui demanderent plusieurs fois s'il
vouloit parler à quelque Prêtre qu'on
feroit venir, celui qu'il sonhaitteroit,
il repondit qu'il n'avoit rien a dire, &
il tenoit ses yeux fixement arrêtés, sur

une image de la Sainte Vierge qu'il avoit fait mettre au pied de son lit. Il recitoit tous les jours son Office, même pendant sa maladie, assurant qu'il n'y avoit jamais manqué depuis l'âge de 8. ans. en effet il le sçavoit par cœur, son mal devenant toujours plus violent, il entra dans le delire, & après une agitation terrible, il perdit la parole & la connoissance, & tomba dans une cruelle agonie; il y paroissoit si tourmenté qu'il auroit fait trembler les plus hardis, ses deux veilleuses lui firent les prieres accoutumées, & voyant que ses frayeurs redoubloient, on mit sur son cœur une petite boëte où étoit une des saintes Vierges du Pere Yvan, cette petite boëte demeura toujours où on l'avoit mise, malgré les efforts que les convulsions lui faisoient faire. Peu de temps après il revint à lui, & dit d'un fort bon sens qu'il avoit merité l'Enfer, qu'il étoit prêt à y être jetté par les Diables qui le tourmentoient effroyablement; mais que la très-sainte Vierge sa bonne mere, avoit obtenu que son jugement fut differé, pour lui donner le temps de se confesser. Il se tourna vers un des Jardiniers qui étoit là, & lui dit avec empressement d'aller promptement chercher le Pere sans pouvoir trouver

uver le nom de celui qu'il deman-
t. On lui nomma tous les Religieux
nt on se souvint ; il repondit tou-
rs ce n'est pas celui-là, & il disoit
c chagrin dépéchés-vous, le terme
court; enfin ne pouvant deviner qui
vouloit, les Religieuses eurent re-
rs à Saint Joseph, & en dirent les Li-
ies. Elles n'eurent pas plûtôt nommé
nt Joseph, qu'il s'écria, le voilà!
t le Pere Joseph, Recolet. On en-
ya en grande hâte le chercher, quel-
e diligence qu'on pût faire, le mala-
trouvoit qu'il tardoit beaucoup, &
oit d'une voix lamentable, qu'il vien-
donc vîte! le temps que l'on m'a
cordé se passe. Ah! que le terme est
rt. Il étoit environ onze heures &
mi du soir lorque le Pere Joseph
iva, & dès qu'il fut entré, le mala-
pria tout le monde de sortir, & fit
e confession générale; puis il deman-
le saint Viatique, que le Pere lui ap-
rta; mais par un inconvenient, la
f du tabernacle ne se trouva point,
la chercha envain de tous côtés fort
g temps jusqu'à ce qu'après avoir fait
elques prieres à la sainte Vierge, une
eligieuse la rencontra par hazard. Le
lade communia avec beaucoup de
ntrition, de devotion & de recon-

noiſſance. On lui fit de nouveau l
prieres des agoniſans auſquelles il repo
dit avec beaucoup de préſence d'eſpri
On lui propoſa enſuite de lire la Paſſio
de Notre Seigneur, il témoigna qu
cela lui fairoit plaiſir, il l'écouta ave
une grande attention, & lorſque l'o
dit ces paroles; Jeſus ayant pris du Vi
naigre, dit tout eſt accompli, & bai
ſant la tête, il rendit l'eſprit. Le mala
de expira doucement à une heure aprè
minuit. Comme il avoit vécu caché
on ne l'expoſa point dans l'Egliſe, mai
deux Religieuſes alloient d'heure e
heure ſe relever pour prier Dieu au
près; & le ſoir toute la Communaut
ſe tranſporta au jardin pour accompag-
ner le corps dans le cimetiere des pau-
vres, & les Religieuſes rangées dan
l'allée que nous appellons des morts,
chanterent les prieres de l'enterremen
pendant que le Chapellain faiſoit la cé-
rémonie. Cette bonne mort fut ſans
doute la recompenſe de la fidélité avec
laquelle il avoit recité tous les jours l'Of-
fice de la ſainte Vierge. Cette Mere de
miſéricorde a fourni en mille occaſions
à ſes devots des ſecours qu'ils n'oſoient
attendre. Si elle fait de ſi grandes fa-
veurs aux pécheurs pour de ſi petits
ſervices, que ne devoient point eſperer

lle les ames pures qui la servent avec
our & avec ferveur.

Au mois de Septembre de cette an-
e, dans l'Octave de la Nativité nous
îmes en Procession solemnelle placer
nage de la sainte Vierge dans la peti-
Chapelle du Jardin qui venoit d'être
nêvée; elle est fort simple, on n'a
d'autre dessein que d'y pratiquer un
droit couvert où on pût prendre l'air
ns la belle saison. La clôture en étoit
oignée dans ce temps là, & le che-
n du Roy n'avoit point encore été
is sur notre terrein, ce ne fut que
elques années après que l'Ingenieur
argé des fortifications de Quebec,
gea que ce passage étoit nécessaire,
nous ôta par là des grandes commo-
tés; toutes les autres Communautés
n ressentirent aussi. Cette Automne
07. M. de Lacolombiere arriva de
ance où il étoit depuis deux ans &
it le soin de nous confesser. M. Po-
et avoit été chargé de la Cure de Que-
c qui l'occupoit beaucoup.

Ma sœur Marie-Anne Gauvereau de
sus malade depuis long temps, mou-
t le 23. Octobre âgée de 17. ans. Elle
oit fort douce, obligeante, officieu-
& obéissante à ses Superieures, & aux
fficieres; à qui elle étoit si humble, que

jamais on ne la blâmoit, qu'elle ne con
vint qu'elle meritoit encore d'être re
prise avec plus de rigueur. Elle avo
été élevée dans une grande innocenc
par une mere très vertueuse, qui avo
eu la consolation de donner à Die
dans cette Communauté trois de se
filles, dont celle-ci étoit la plus jeune.

En 1708. nous fimes nos élection
le 21. de Mars; la Mere Marie-Magde
laine Gloria de l'Assomption fut élu
Superieure; la Mere de saint Ignace
Assistante; ma sœur Denis des Anges
Hospitaliere; & la Mere Antoinette du
Tartre de la Visitation, Discrete. Dan
le cours de cette année nous reçume
mes sœurs Angelique Cheron de sain
Martin, Louise Pinguet de l'Incarnation
& Marie-Genevieve Buison de sainte
Barbe.

M. François de Laval qui depuis long
temps languissoit dans les infirmités
que ses immenses travaux & son grand
âge lui avoient attirés, approchoit du
terme que les justes regardent com-
me l'objet de leurs desirs. Un Prêtre du
Séminaire qui avoit toujours eu pour
lui une parfaite vénération, le voyant
près de sa fin, lui dit nous quittés-vous
sans nous rien dire, & lui nommant
plusieurs grands Prélats qui ont exhorté

urs enfans ſpirituels avant que de mourir, & qui leur ont donné des avis ſalutaires. Il ajouta pourquoi ne ferés-vous pas comme eux ; le Prélat lui repondit, ils étoient des ſaints, & je ſuis un pécheur. Il ne témoigna pas moins le deſir qu'il avoit du ſalut de ſon troupeau ; & plein de grands ſentimens, il mourut le 6. de May 1708. on ſe diſpoſa à lui faire de pompeuſes funerailles, & nous y contribuâmes. Nous demandâmes inſtamment qu'on nous fit voir le ſaint Paſteur, le premier Evêque de Canada de qui nous avions été ſi cordialement aimées. On nous accorda cette conſolation, & à notre exemple toutes les Communautés le demanderent. Ainſi des Prêtres le porterent ſur leurs épaules, révêtu de ſes habits pontificaux dans toutes les Egliſes de la Ville, que l'on avoit magnifiquement tendues de noir, & où il y avoit des Mauzolées élevés, ſur leſquels on poſoit le cercueil pendant que l'on chantoit des Pſeaumes.

Il étoit en ſi grande reputation de ſainteté, que tout le monde vouloit avoir quelque choſe qui lui eut touché. Les malades s'en approchoient avec confiance, & on l'invoqua dès lors comme un Saint. M. de Lacolombiere fit ſon

oraison funebre, & il releva bien plu
l'éclat des éminentes vertus dont la vi
de ce Prélat n'avoit été qu'une longu
suite, que l'antiquité de sa noblesse, quoi
qu'il fut d'une des plus anciennes &
des plus Chrétiennes maisons de France.
Il commença dès ses plus tendres années l'étude de la perfection, & s'y rendit si sçavant sous la conduite de M. de Bernieres, qu'ayant été tiré de cette sainte societé de Caën, pour être le premier Evêque de Quebec, encore assez jeune. M. de Bernieres le regardoit déja comme un homme consommé, & lui écrivoit avec un grand respect mêlé d'affection, comme on le peut voir dans la 20. Lettre de cet Auteur, sur la vie unitive, où il l'exhorte de continuer d'agir en esprit de mort & d'anéantissement, & l'assure qu'il arrivera à la perfection. Nous avons lieu de croire qu'il y étoit parvenu, puisqu'on remarquoit & qu'on admiroit en lui toutes les vertus que Saint Paul demande dans un Evêque.

Les Pleuresies étant devenues populaires dés le Printemps, nous fournirent un grand nombre de malades qui exercerent la charité de nos sœurs pendant toute l'année. Deux de nos Religieuses furent attaquées de ce mal en même

mps, & en moururent; la premiere
nommoit Marie-Catherine Gauvereau
saint Augustin, qui n'avoit que 26.
; elle étoit avantagée d'un trés bon
turel & d'une éducation fort chré-
nne; elle tourna dès son enfance tout
n cœur vers Dieu, qui l'ayant appellée
a Religion, versa tant de graces dans
n ame, qu'elle se rendit très agréable
toutes ses sœurs par sa douceur & sa
mplaisance à l'égard de tout le mon-
qu'elle prévenoit d'un air honnête &
ujours disposé à faire plaisir. C'étoit
e cire mole entre les mains des Su-
rieures; & jamais dans l'espace de dix
s qu'elle a vécu avec nous, person-
n'a eu la moindre plainte à faire de
conduite. Elle avoit une singuliere
votion à saint Augustin; elle mourut
20. Decembre 1708. Le lendemain
a Sœur marie Françoise Jean Denis
s Anges mourut aussi, âgée de 40.
s; sa vocation à l'hospitalité, parut
s son enfance, sa Mere étant Pension-
ire chez nous, elle rendoit tous les
rvices qu'elle pouvoit aux malades,
uand elle fut admise au Noviciat, elle
doubla sa ferveur, & l'a soutenue jus-
'à la mort avec beaucoup de fidélité,
n exterieur inspiroit de la devotion
ar le recueillement, & la modestie qui

paroiſſoient ſur ſon viſage ; elle prio
preſque continuellement, quoiqu'el
fut ſouvent occupée à ſervir les mala
des, & qu'elle le fit avec beaucoup d
charité & de zele. Elle contracta l'eſcor
but en 1694. ce qui lui cauſa une lon
gue & douloureuſe maladie, qu'elle ſu
porta plus de 8. ans, & qui la ren
dit infirme pour toujours ; Ayant plu
d'égard à ſa ferveur qu'à ſa force, o
l'élut Hoſpitaliere au commencemen
de 1708. & dans les fonctions de ce la-
borieux employ, elle gagna la maladie
contagieuſe, qui nous l'enleva. Quan
elle eut reçû les derniers Sacremens, &
qu'elle ſe jugea proche de ſa fin ; elle
dit en particulier à toutes les Religieuſes,
ce qu'elle crut pouvoir leur être utile ;
& avec ſa ſimplicité naturelle, elle à-
joûta ſi bien à leurs diſpoſitions les avis
qu'elle leur donna, que pas une ne ſe
retira ſans avoir de quoi profiter de ſa
petite leçon ; elle fit appeller les Novi-
ces, leur recommanda la regularité, &
les aſſura qu'une Religieuſe mouroit
pleine de joye, après avoir paſſé ſa vie
dans l'obéïſſance ; ſes paroles avoient
d'autant plus de force, qu'elles étoient
ſoûtenues de ſes exemples : elle fit bien
voir qu'elle jouiſſoit elle-même du fruit
de ſes vertus ; car malgré ſes douleurs

le conserva sa paix, & son union avec
Dieu jusqu'au dernier moment; elle en
onnoit des marques exterieures par les
requentes oraisons journalieres, dont
lle se servoit pour se soûtenir, & lui
emoigner son empressement d'aller à lui
& sa resignation pour toutes ses volon-
és; comme ces deux malades étoient
ans la même infirmerie, elles s'entrete-
noient de l'éternité, se felicitoient l'une,
& l'autre sur le pas qu'elles alloient faire
& disputoient agréablement à qui parti-
oit la premiere: elles embaumerent
oute notre maison de l'onction de leurs
discours, & nous laisserent très édifiées
de leur sainte vie, & très sensibles à
leur mort. Ce fut un spectacle bien tou-
chant de voir ces deux Religieuses com-
me deux victimes de la charité, expo-
sées ensemble au chœur, & mises dans
un même tombeau.

Les Discrettes nommérent Hospita-
liere à la place de ma Sœur des Anges,
ma Sœur Marie Françoise Buisson de
Saint Pierre, en attendant l'élection de
l'année suivante, où elle fut continuée
dans cet office par le Chapitre.

Il nous vint deux Postulantes dans le
cours de l'année 1709. Marie Cheron
des Anges, pour faire revivre le souve-
nir de celle que nous venions de perdre,

& Thérese Auclair Sainte Magdelaine ; toutes deux avoient déja deux Sœurs de Religieuses dans cette Maison.

Un grand Capitaine, Chef Malécite, qui avoit été instruit dans le Christianisme, & qui avoit toûjours conservé un fonds de pieté extraordinaire, depuis même qu'il n'y avoit plus de Missionnaire avec eux, entreprit le voyage de Quebec, d'où il étoit éloigné de plus de 100. lieues, uniquement pour se confesser & communier, sçachant bien qu'il trouveroit ici quelqu'un qui entendroit sa langue, il s'adressa à un Recolet qui avoit été Missionnaire des Malécites : il ne faut pas douter qu'il ne s'approchât des Sacremens de penitence & d'Eucharistie avec beaucoup de devotion, puisqu'il étoit venu de si loin pour les recevoir ; mais ce qu'il y eut de singulier, & ce qui montre une providence de Dieu bien merveilleuse sur cet homme, c'est que lorsqu'il pensoit à son retour, il tomba dangereusement malade, & étant venu dans notre Hôtel-Dieu, nous fûmes temoins de ses saintes dispositions ; car voyant approcher la mort, il appella un de ses fils qui l'avoit accompagné, & il lui parla d'une maniere si touchante, que ceux qui étoient presens en verserent des larmes, avant

ême que le Missionnaire leur eût ex-
iqué en françois ce qu'il disoit. Un
agistrat entr'autre, nommé M. Dupuy,
omme d'esprit qui s'y trouva, assuroit
ue l'air de ce Sauvage, son geste & le
n de sa voix lui avoient fait compren-
e tout ce qu'il recommandoit à son
s, il lui exprima l'idée qu'il avoit de
otre Religion, la joye qu'il ressentoit
e l'avoir embrassée & de ne l'avoir ja-
ais quittée, il le conjura de s'y atta-
er fortement, & le chargea de dire à
femme & à tous ses parens qu'il ne
ur recommandoit que cela, qu'ils s'en
ouveroient bien, & que Dieu auroit
in d'eux, il reçut le Saint Viatique,
l'Extrême-Onction le 25. de Janvier
709. & nous fumes préservées du feu
e jour-là même; où nous courûmes de
ands risques à son occasion; on ou-
ia d'éteindre les Cierges de l'Eglise
uand on serra le Saint Sacrement, ils
ulerent entiérement aussi-bien que les
nandeliers de bois où ils étoient; puis
ela s'éteignit tout seul, de sorte que
lendemain on trouva les Cierges con-
ommés, & un monceau de cendres sur
rond du chadelier, nous regardâmes
et évenement comme une protection
iraculeuse dont on verra plusieurs traits
mblables dans ce livre; Le Sauvage

mourut peu de jours après fort chrétiennement & nous laissa parfaitément édifiées, & pleines de reconnoissance & d'admiration des conduites de Dieu sur ces pauvres Barbares où il y a des ames choisies qui lui sont fidéles, & qui le glorifieront toute l'éternité.

Nous avions alors grande guerre avec les Anglois; & tous les jours les partis que l'on envoyoit faire coup chez eux, en ramenoient des prisonniers qui nous assuroient tous que l'on armoit à Baston pour venir nous assieger, & que l'on attendoit un bon secours de Londres, avec lequel on ne doutoit pas que le Canada ne fût aisement pris; cela se confirma par tant de circonstances pendant tout l'Eté, qu'enfin la nouvelle étant venue, que l'on avoit vû plusieurs vaisseaux dans la riviere; on crut que ce fut la Flotte ennemie, chacun prit l'allarme, & pensa à mettre en seureté ses meubles; on porta tout dans les Communautés, comme dans des lieux qui seroient le mieux gardés. Nos caves furent remplies en peu de temps, nous y serrames aussi tout ce que nous y avions de meilleur, dont nous pouvions nous passer pendant le siege. Quelques Religieuses fort âgées se lamentoient en pensant que si on nous obligeoit de

rtir de la Ville, elles ne pourroient
ous ſuivre ; mes Sœurs converſes Mar-
uerite Fiquel de Sainte Marie âgée de
. ans aveugle, & fort incommodée,
upiroit ſans ceſſe après la mort quoi-
u'elle fut très reſignée, Notre-Seigneur
ui fait la volonté de ceux qui le craig-
ent, eut égard à ſes déſirs ou il ju-
ea qu'il étoit tems de la recompenſer,
r il l'appella à lui le 8. de Septembre
ête de la Nativité de la très-Sainte Vier-
e, à laquelle elle étoit fort devote;
le étoit venue de France, Novice de
otre maiſon de Dieppe, & elle fit ici
profeſſion en 1657. Elle avoit tou-
ours été d'un grand exemple, elle poſ-
edoit en éminence la charité qui les
enferme toutes; ſon amour pour la
auvreté lui faiſoit chercher avec adreſ-
e tout ce qui étoit le plus groſſier &
e moins commode, tant en ſes habits,
u'en ſon manger ; elle étoit très labo-
ieuſe, & trouvoit toujours du temps
our aider & ſoulager toutes les Offi-
ieres de la maiſon ; & pour prouver
qu'elle agiſſoit par des motifs bien purs,
l ſuffira de dire ce qu'elle repondit à
M. notre Superieur, qui lui adminiſ-
roit les derniers Sacremens dans une
maladie dangereuſe qu'elle eut quel-
ques années avant ſa mort. Ma chere

sœur, lui dit-il, ne promettés-vous pas à Notre Seigneur que s'il vous rend la santé, vous l'employerés mieux à son service que vous n'avés fait jusqu'apresent, elle lui dit, non mon Pere. Ce Mr. croyant qu'elle ne concevoit pas bien le sens de son discours, lui repeta, quoi vous n'êtes pas dans la resolution de faire vos actions avec plus de perfection si Dieu vous conserve la vie. Elle repliqua encore, non mon Pere, puis elle ajouta, il n'est pas en mon pouvoir de mieux faire, car je me suis toujours appliquée à mon devoir autant que j'en ay été capable. Cet aveu d'une fille simple & humble au lit de la mort, donne une grande idée de sa vertu; il est peu de personnes, même Religieuses, qui n'ayent bien des choses à se reprocher dans ce moment, où l'ame éclairée des lumieres de Dieu, regarde les moindres fautes de tout un autre œil qu'elle n'avoit fait pendant sa vie.

Après quelques semaines, passées dans l'inquiétude de la guerre, & le mouvement que l'on se donnoit pour prevénir le siége; on apprit par des nouvelles sures, qui se confirmerent plusieurs fois que l'armement de Baston n'avoit reçu aucun secours de Londres. Cela

lma nos craintes pour un temps, car
s Anglois nous menaçoient toujours,
ous faiſant dire que nous ne perdions
s pour attendre, & qu'ils viendroient
vanger de tous les maux que nos
uvages leur faiſoient en les inquié-
nt continuellement. Nous crûmes auſſi
'ils s'étoient flâtés trop legerement
'on leur envoyeroit des troupes, &
e l'on ne ſe ſoucioit pas aſſez de la
irginie pour faire ce détachement,
ns un temps où toute l'Europe étoit
armes. Cependant nous apprîmes
ns la ſuite que la Reine Anne avoit
fectivement fait équiper 14. gros Vaiſ-
aux pour faire cette expédition; mais
'elle avoit été obligée de les envoyer
Lisbonne, fortifier le Roy de Portu-
al, accablé par la France & l'Eſpagne,
ontre leſquelles il s'étoit déclaré à la
llicitation des Anglois, qui le force-
ent de rompre la neutralité qu'il avoit
ardée long temps, Ainſi Dieu en diſ-
erſant nos ennemis, rendit inutiles les
reparatifs qu'ils avoient fait pour nous
uire. Quand on fut parfaitement con-
aincu qu'il n'y avoit rien à craindre,
hacun vint chercher ſon butin,& ce ne
it pas pour nous un petit embarras que
e recevoir & de rendre tant de diffe-
entes choſes à tant de particuliers; ils

furent tous forts satisfaits des peines que nous avions prises pour conserver leurs effets.

Outre les prisonniers que l'on amenoit de la nouvelle Angleterre par le pays d'en haut, M. de Castobel Gouverneur de Plaisance en envoya un bon nombre à Quebec, entre lesquels étoit le Gouverneur de saint Jean (un port de mer de Terre-Neuve appartenant aux Anglois) qu'il avoit fait prendre pendant l'hyver par un détachement de la Garnison de Plaisance. Ce Gouverneur Anglois étoit un homme de qualité de Londres; comme plusieurs soldats qui avoient été pris avec lui étoient malades dans notre Hôpital, il venoit souvent les voir, & leur demandoit s'ils étoient bien ici: ces pauvres gens lui disoient mille biens de nous; ils se louoient de l'empressement de la douceur, de la charité avec laquelle nous leur rendions service: les peines que nous prenions jour & nuit auprès d'eux, il remarquoit lui même que toutes les Religieuses faisoient paroître de la joye en servant les pauvres il envoyoit grand nombre de jeunes qui avoient l'air content, & qui agissoient avec modestie, & sans contrainte; cela l'étonnoit fort, il nous examinoit très curieusement, & ne pouvant cacher sa

surprise, il disoit à ceux qui enten-
oient l'Anglois, qu'il admiroit les Re-
gieuses, & qu'il voyoit bien qu'on
s trompoit en Angleterre, quand on
ur disoit que les Couvents chez les
atholiques n'étoient remplis que de
laines, que l'on enfermoit pour faire
nitence de leurs crimes, parcequ'il
oit impossible que des filles qui seroient
contre leur gré, eussent l'air aussi jo-
ux que nous. M. de Merial Prêtre du
minaire de saint Sulpice, qui demeu-
it à Montreal, & qui étoit le Pere
l'Apôtre des Anglois prisonniers,
ant pour lors à Quebec; & l'ayant
tendu parler ainsi, acheva de le de-
omper en assurant que les Maisons des
eligieuses étoient des assemblées de
erges qui se retiroient dans les cloîtres
ur vivre plus parfaitement que le
mmun des chrétiens, qu'elles s'excer-
ient dans toutes les pratiques des plus
cellentes vertus, que les Hospitalieres
posoient leur vie pour secourir les
uvres, & qu'elles étoient martyres
la charité, que l'austerité de leur vie
rebutoit point les jeunes filles, &
e nous ne recevions pas toutes cel-
qui se presentoient : il se fit ici une
ture, où ce Gouverneur eut envie
ssister; il vit une jeune fille faire tou-

te cette sainte ceremonie avec joye ;
ne la perdit point de vûe, il se trou
à la porte du cloître, où elle dema
da la benediction de M. son pere d'u
air libre, & aisé sans jetter une larme
quoique ses parens pleurassent, il rega
da la procession des Religieuses qui v
noit au devant d'elle, écoûta les d
mandes qu'elle fit à sa Superieure avan
que d'entrer, & au Prêtre à la grille d
Chœur; il vit ce dépouillement des van
tés du monde pour prendre les livrée
de Jesus-Christ. Il entendît les parol
que chanta la Novice, & tout le Chœu
cela le ravissoit, & il protestoit après qu
dès qu'il seroit à Londres, il publiero
la verité de ce qu'il avoit vû. Il trouvo
que l'on avoit eu grand tort d'abolir le
Monastéres en Angleterre, parceque
disoit-il, la vûe de tout ce qui s'y fa
porte aux choses celestes.

Il prenoit tant de plaisir à nous voi
qu'ayant sçû que nous faisions une Pro
cession dans nos Sales le jour de l'As
somption, il voulut s'y trouver, & com
me par l'ordre de Louis XIII. on en fai
une ce même jour dans toutes les Vil
les de France où on porte la très-saint
Vierge, la reconnoissant pour la Pro-
tectrice du Royaume, nous prions par
ticuliérement pour le Roy ce jour-là.
nous chantâmes devant l'Autel de la

le après quelques motets, l'*Exaudiat*,
fauxbourdon, afin de faire voir à
étranger combien nous étions zelées
ur la gloire & le ſalut de notre Monar-
e ; il fut ſi charmé qu'il ne pouvoit s'en
re ; enfin il nous vint dire adieu avec
grands témoignages d'eſtime avant
e de partir pour France où on l'en-
yoit, & où il fut cruellement aſſaſſi-
par ſes gens. D'autres Anglois eu-
nt plus de bonheur, pluſieurs ſe con-
rtirent, & Monſieur de Merial, eut
conſolation de recevoir dans notre
gliſe le 16. Octobre, l'abjuration de
atorze qu'il avoit inſtruits dans notre
ôpital, où ils étoient malades, nous
rtageâmes la joye du Saint Prêtre,
nous nous joignîmes à lui pour ren-
e graces à Dieu de leur converſion
des bénédictions que cela attiroit ſur
otre Maiſon.

Nous eumes encore en ce tems-là, une
ande ſatisfaction que l'hoſpitalité nous
urnit ; on reçût dans l'Hôtel-Dieu,
ne jeune Abenaquiſe, âgée de 15. à
. ans nommée Marie, elle étoit cou-
erte de playes, & elle ſouffroit avec
nt de patience & de douceur, que
ous avions toutes de la devotion à la ſer-
r ſans pourtant connoître les graces
'elle poſſedoit, elle nous témoignoit

ſa reconnoiſſance le mieux qu'elle pou
voit, & nous faiſoit entendre qu'el
mourroit bientôt, nous regardions l
tranquillité avec laquelle elle parloit d
la mort comme un effet de ſa reſigna
tion, elle mourut effectivement au te
me qu'elle avoit marqué, & nous ap
prîmes quelque tems après, par le Mi
ſionnaire qui l'avoit conduite dans ſo
village, les vertus de cette Sauvageſſe
& les faveurs qu'elle avoit reçues du Cie
elle avoit gagné ſon mal en s'expoſan
à un froid exceſſif pendant pluſieurs heu
res, plûtôt que de reſter dans une caba
ne, ou on parloit des choſes deshonê
tes, il y avoit quelques tems qu'elle étoi
infirme, ſouffrant de grandes douleurs
ſans ſe plaindre, les prenant même a-
vec joye de la main de Dieu; ſe trou-
vant un ſoir plus mal qu'à l'ordinaire
& jugeant qu'elle n'avoit plus guere à
vivre, elle pria ſa tante qui avoit ſoi
d'elle de lui faire une cabane, ou ell
pût être ſeule, afin de penſer à ſe pré-
parer à la mort; on lui dreſſa une pe-
tite cabane d'écorce ou ſa tante la viſi-
toit ſouvent pour lui donner ſes béſoins.
Ses maux devenant plus violens, ſon bon
Ange ſe fit voir à elle, il étoit à côté
du lieu ou elle étoit couchée, & ſem-
bloit s'entretenir avec l'Ange-Gardien,
d'une autre Sauvageſſe fort ſage qui

étoit sa voisine; lorsqu'elle vit ses deux Anges, elle pensa, qu'il est bien vrai que nous avons des Anges qui nous gardent: ensuite son bon Ange lui dit, c'est envain que tu penses mourir ici; tu n'y mourras pas, Jesus veut que tu meures chez les filles blanches, qui ont soin des pauvres, & ce sera dans 28. jours pour satisfaire à Dieu & achever en ce monde ton Purgatoire; ainsi tu n'y passeras point après ta mort; mais tu viendras droit au Ciel: elle mourut en effet 28. jours après, car on fut exact à les compter, l'Ange lui dit aussi de remercier ceux qui avoient eu pitié d'elle depuis qu'elle étoit malade, & que la misericorde étoit bien agréable à Dieu, après quoi il disparut, elle regardoit toujours l'endroit où elle l'avoit vû, qui étoit le lieu où elle crachoit, & où elle ne vouloit plus cracher par respect pour son Ange; elle raconta ce qu'elle avoit vû à sa tante, & l'exhorta de continuer à secourir les misérables, l'assurant que cela plaisoit beaucoup à Jesus, & qu'elle en seroit bien recompensée, qu'aucontraire ceux qui avoient de la dureté pour les pauvres seroient rigoureusement punis; elle lui prédit qu'une femme qu'elle lui nomma periroit bientôt, maltraitée par le Demon, parce qu'elle avoit refusé un

peu de viande qu'elle pouvoit commodement donner, cela arriva deux jours après ; cette malheureuſe étant morte en mal d'enfant dans un voyage accablée de miſere, ſa tante ſe levoit toutes les nuits pour lui faire du feu quand elle en avoit beſoin, mais pluſieurs fois étant ſortie pour y aller, elle voyoit la cabane de ſa niéce ſi éclairée, qu'elle penſoit que quelqu'un y en avoit allumé un trop grand, & elle n'y en trouvoit point. Beaucoup d'autres qui ſe levant la nuit voyoient auſſi la cabane de Marie ſi lumineuſe, qu'ils croyoient qu'elle brûloit, & accourant pour éteindre le feu, ils n'en trouvoient point du tout, ce qu'ils admiroient long temps.

Le Miſſionnaire qui nous en a informées, ajoûtoit que ces prérogatives faiſoient voir l'heureux état dont jouiſſoit cette jeune Vierge, mais que pour lui il en jugeoit plûtôt par la pureté, & l'innocence de ſa vie & par la patience héroïque avec laquelle elle avoit ſouffert ſi long-tems pluſieurs grands maux compliqués ; nous regardâmes comme une faveur de Notre-Seigneur, l'honneur que nous avions eu de la loger, & de la ſervir, & de ce que l'Ange lui avoit parlé de nous, & du ſoin que nous avons des pauvres ; il ne faut pas douter que l'heureux trépas de tant

le bonnes perſonnes qui meurent dans
nos ſales, n'attire ſur notre Communau-
té de précieuſes graces, que nous devons
beaucoup priſer & faire valoir, afin que
Dieu ſoit toujours bien ſervi chez nous.

Pour ſuivre ce que nous diſions de la
ſituation ou l'on étoit ici en 1709. à
cauſe de la guerre, il faut ſçavoir que
l'aſſurance où l'on étoit en France que
l'ancienne Angleterre armoit contre le
Canada, fit que l'on n'oſa nous envoyer
des Vaiſſeaux autant qu'à l'ordinaire; le
Roy même quoiqu'il aimât cette Co-
lonie, étoit ſi fort preſſé de tous côtés
qu'il ne nous fournit aucun ſecours,
il ne vint point de Vaiſſeau de Roy
& Madame la Marquiſe de Vaudrueil,
étant obligée de paſſer en France, s'em-
barqua ſur la Bellone, petit Vaiſſeau
Marchand, qui fut pris par un très-hon-
nête Capitaine Anglois, qui traita Ma-
dame notre Gouvernante avec de gran-
des marques d'honneur & de diſtinc-
tion, lui rendit tout ce qui lui appar-
tenoit, & à quelques Dames qui étoient
avec elle à ſa conſidération, & les fit
conduire proche le Havre de grace, d'où
Monſieur de Champigny qui en étoit In-
tendant, leur envoya des voitures, &
les reçut chez lui. Le peu de Vaiſſeaux
qui vinrent de France en 1709. nous

apprirent que Monſieur de Quebec, étoit ſorti d'Angleterre dès le printems, il fut rendu pour le Baron de Mean, Doyen de Liege, après une captivité d'environ cinq ans, il paſſa par Dieppe, pour aller à Paris, & nos Religieuſes de cette Ville, nous marquerent qu'il leur avoit fait l'honneur de les viſiter pluſieurs fois.

M. l'Evêque écrivit en ce païs plus amplement qu'à l'ordinaire, & d'un ſtile à faire voir qu'il n'étoit pas content de ſon Diocèſe ; il ſe plaignoit partout du peu d'empreſſement ou l'on paroiſſoit être pour ſon retour, on l'avoit auſſi aigri contre nous, par des raports très-deſobligants ; il eſt difficile de juger ſainement des choſes de ſi loin, quoique ſans doute avec de bonnes intentions, il s'en prit à Monſieur de la Colombiere notre Confeſſeur ; il lui ordonna de s'éloigner de notre Communauté, l'envoya à Montreal, lui deffendit d'avoir rélation avec nous, même par lettre, il nomma pour notre Superieur, à la place de Monſieur de Mezeret, Monſieur Glandelet, Doyen du Chapitre, & ſon Grand Vicaire lui recommanda de reformer les deſordres. Monſieur de la Colombiere, partit pour Montreal, & n'écrivit à aucune Religieuſe, mais Monſieur

onſieur Glandelet qui fit la viſite ne
ouva pas les choſes ſi dérangées que
Evêque le penſoit, & qu'on le lui a-
oit voulu faire entendre. Il lui rendit
s cette année un témoignage de nous,
ut different de ce qu'on lui en avoit
andé, il parut content de nous. Il nous
ouées depuis en pluſieurs occaſions,
ayant lû nos conſtitutions, il y trou-
tant d'onction, que charmé de la
rfection, qu'elles nous preſcrivent,
pour nous exciter à l'acquerir, il
mpoſa un Cantique ſur chaque Cha-
tre, où il explique la maniere de le
en obſerver, & le profit qui en re-
ent, il ne nous fit cependant préſent
ce recueil que quelques années après.
onſieur Poquet reprit notre Con-
ſſional, & tâcha de nous conſoler de
peine que nous avions de ſçavoir M.
Evêque irrité; on lui écrivit d'une ma-
ere capable de l'adoucir, & nous at-
ndîmes avec patience l'iſſue de cette
faire, qui dès l'année ſuivante fut tou-
changée; on ôta la ſuperiorité de
otre Maiſon à Monſieur Glandelet, &
on nous redonna Monſieur de Me-
erets.

Le Pere Vincent Bigot Jeſuite, Supe-
eur des Miſſions du Canada, avoit re-
ré de chez les Abenaquis de Saint Fran-

çois, une Angloiſe nommée Marie-Anne Duvis, qui avoit été priſe à l'âge de cinq ou ſix ans & qui avoit demeuré parmi eux 14. ans ; elle ne conſentit à ſortir de ſon eſclavage que dans l'eſperance d'être Religieuſe, car elle ne vouloit point aller chez des ſéculiers, préferant la liberté qu'elle avoit chez les Sauvages, de ſervir bien Dieu, & de vivre retirée à toutes les douceurs qu'elle avoit trouvées avec les François, il nous la donna Penſionnaire pour lui apprendre notre langue, & ayant fait une ſomme d'argent dont nous nous contentâmes, il voulut auſſi participer à ſa charité ; nous donnâmes en 1710. l'habit & le nom de Sainte Cecile à cette fille, elle avoit demeuré icy deux ans ſéculiere : ma Sœur Urſule Bédard, de Sainte Monique, entra auſſi vers ce même tems. Aux élections que nous fimes au mois de Mars 1710. ma Sœur Marie-Genevieve du Puy de Lacroix, fut élue Hoſpitalieres, il n'y eut point d'autre changement.

Les Anglois firent encore cette année de grands préparatifs pour nous aſſiéger, ils bâtirent pluſieurs forts ſur des Rivieres, & des lacs qui devoient les conduire à Montreal, ils firent conſtruire quantité de Canots, ſe munirent de beau-

ɔup de provisions, n'oublierent rien
ɔur gagner les Sauvages, & nous fai-
ient dire avec insulte, qu'avant qu'il
t peu, nous dépendrions d'eux. Les
fficiers qui devoient être de cet arme-
ent promettoient à leurs femmes qu'ils
ur ameneroient des Nones pour les
rvir. C'est ainsi qu'ils appelloient les
eligieuses, & à quoi ils les destinoient.
n envoyé de la Nouvelle Angleterre,
ommé l'Eveston, qui étoit déja venu
i en cette qualité en 1705. & qui eut
ne semblable commission en 1710. en-
a dans notre Communauté avec M.
Gouverneur, & se promenant sur
otre Galerie; il eut l'impudence de
re en regardant la statue de Saint
ichel, qui est au coin de notre Mai-
n, que le premier coup de Canon qui
roit tiré par les Anglois qui devoient
enir, jetteroient ce gaillard là par ter-
, il parloit d'une puissante Flotte que
on équipoit à Baston, qui se disposoit
nous attaquer dans le même temps que
rmée qu'ils comptoient amener à tra-
ers les Bois, devoit investir le Mont-
al. Ainsi en partageant le peu de for-
e que nous avions ils ne doutoient
oint que le Canada ne fut à eux; mais
s n'oserent entreprendre cette conquê-
sans le secours que la Reine d'Angle-

terre leur avoit promis. Ils l'attendiren[t]
encore envain cette année ; la guerr[e]
étoit si allumée en Europe, que la Rei-
ne Anne jugea qu'il seroit plus avanta-
geux à ses états de conserver ses Trou-
pes, pour soutenir les entreprises o[ù]
elle étoit engagée, que d'affoiblir se[s]
armées pour former un siége dont l[e]
succès étoit incertain, elle renouvella
pourtant aux Anglois de Baston, les pro-
messes qu'elle leur avoit faites de leur
envoyer ce qu'ils souhaitoient; la pro-
vidence travailloit ainsi pour nous, en ar-
rêtant nos ennemis par des voyes qui
nous étoient inconnues; les Anglois ne
voulant pas perdre le tems, & jugeant
que la prise de l'Acadie, & du Port-Ro-
yal, étoit avantageuse, & même néces-
saire pour avoir le Canada, s'y transpor-
terent, & s'en rendirent maîtres, ils ren-
voyerent en France Monsieur Suber-
casse, qui en étoit Gouverneur, &
tous les Officiers de la garnison, &
quoiqu'ils promissent toute sorte de bons
traitemens, & un libre exercice de no-
tre religion aux François, qui étoient
là, plusieurs se retirerent ici, & aime-
rent mieux abandonner leur biens & vi-
vre d'aumônes, que de courir le risque
de voir apostasier leurs enfans, ou de de-
venir eux-mêmes de mauvais Chrétiens

on obligeoit les Missionnaires de s'en
ler, ils trouverent à Quebec, quan-
té de gens de bien qui les assisterent,
on n'a point vû que ceux qui avoient
ontré tant d'attachement au christia-
isme ayent jamais manqué du nécessai-
, nous eûmes donc encore en 1710.
n peu de répit, & malgré les mena-
es des Anglois, nous nous flâtions
u'ils se degouteroient eux-mêmes de
ur dessein par les difficultés qu'ils y
ouvoient.
Mais Dieu nous châtia par un autre fleau
noins funeste à la Religion, un Vaiss-
au nommé la Belle-Brune, arriva ici
enant des Isles, on le soupçonna d'ê-
e infecté de peste, parce que 4. ou 5.
ommes y étoient morts en moins
e 24. heures, on y envoya des Chi-
urgiens visiter ces malades, & qui par
nterêt comme on les en accusa, assure-
ent qu'il n'y avoit rien à craindre, on
ermit donc de debarquer, & nous re-
ûmes de ce Navire plusieurs malades
ans notre Hôpital, dont un entr'au-
re fut brulé d'une ardente fiévre pen-
ant plusieurs semaines, & mourut en-
n, ayant beaucoup souffert d'un mal
nconnu, mais bien dangereux par le ra-
age qu'il a causé dans cette Colonie,
ù il est encore, l'experience nous a

appris que c'étoit la maladie de Siam que l'Oriflâme porta aux Isles, il y a quelques années, dont elle n'a pas sorti, non plus que du Canada, depuis qu'elle y est entrée. L'infirmier qui ensevelit l'homme qui en étoit mort dans les Sales, se sentit frappé de ce mal, en lui rendant ce dernier service & après avoir supporté quelques jours de cruelles souffrances, il mourut le huit Septembre fête de la Nativité de la Ste. Vierge, dont il étoit un fidele serviteur: c'étoit un garçon fort simple & devot, il recitoit tous les jours le petit office de Notre-Dame, & disoit toujours les neuf Pseaumes, il étoit infatigable auprès des malades qu'il servoit depuis 28. ans jour & nuit, avec une ferveur, une douceur, & une charité admirable, ce fut sans doute en recompense que Dieu lui fit terminer sa vie au service des Pauvres, ce qu'il regarda comme une grace, puisque en effet c'est un veritable Martyr.

Ce même jour de la Nativité le Vaisseau du Roi, l'Afriquain arriva, commandé par Monsieur de Marigni, Mr. Raudot le fils, notre jeune Intendant, ayant été fait Intendant des Classes, repassa dans ce Navire après avoir demeuré cinq ans en Canada, il étoit ex-

êmement ſage, & naturellement é-
uitable, fort moderé, & d'un égalité
'eſprit ſurprenante, qui avoit quelque
hoſe des anciens Philoſophes Stoï-
iens, car il ne ſe troubloit d'aucun
venement, à la verité il ne lui arri-
a rien de facheux en ce païs, où il
êcût fort agréablement, mais je crois
ue les malheurs les plus accablans n'au-
oient pas été capables d'alterer ſa paix,
laiſſa ici Monſieur ſon pere qui fut
ppellé l'année ſuivante 1711. pour être
ntendant général du commerce, c'é-
oit un vieillard plein d'eſprit, d'une
onverſation agréable & aiſée, qui par-
oit bien de toutes choſes, il poſſedoit
hiſtoire de tous les païs, & s'entrete-
oit familierement avec tout le mon-
e, il aimoit beaucoup la jeuneſſe &
ui procuroit chez lui d'honnêtes plaiſirs,
on divertiſſement ordinaire, étoit un
oncert mêlé de voix, & d'inſtrumens,
omme il étoit obligeant, il voulut
ous faire entendre cette ſimphonie,
& pluſieurs fois il envoya ſes muſiciens
hanter des motets dans notre Egliſe;
n ne chantoit preſque chez lui que
es airs à la louange du Roy, ou des
Noëls dans la ſaiſon, il étoit bon &
orté à rendre juſtice avec une grande
roiture: tous deux nous ont donné

des marques d'eſtime en Canada, & de-
puis qu'ils ſont en France, ils nous ont
écrit avec affection, & ſe ſont employez
dans les occaſions, où ils ont peu nous
être utiles.

La derniére année que M. Raudot
le pere, paſſa à Quebec, il fut témoin
de la déſolation que cauſa la maladie
de Siam, elle devint populaire dès l'Au-
tomne, & fit mourir quaſi tous ceux
qui en furent attaqués les premiers ;
notre Hôpital en fut bientôt rempli,
nos fatigues furent exceſſives ; & outre
les travaux du jour, il fallut outre les
veilles ordinaires, que chaque Religieu-
ſe veillat deux fois la ſemaine pendant
tout l'Hyver. Nos Sœurs tombant ma-
lades tous les jours, les ſaines pouvoient
à peine y ſuffire, en 13 mois. 24. Reli-
gieuſes furent à l'extrêmité, & reçûrent
les derniers ſacremens, il en mourut ſix.

La premiere fut Marie-Françoiſe Baiſ-
ſon de Saint Paul ; ſa force naturelle,
& ſa bonne ſanté nous faiſoient eſperer
une longue vie, cependant ſix jours l'en-
leverent à 38. ans : la violence de ſa fié-
vre lui ayant donné un grand délire, qui
l'a priva du bonheur de reçevoir le St.
Viatique ; nous ne pûmes lui faire don-
ner que l'Extrême-Onction, & quoiqu'elle
eût communié deux jours devant que

e tomber malade, nous eûmes un
eritable chagrin de ce qu'elle n'avoit
as été en état de le faire pendant sa
aladie, ne doutant point que la Sainte
ucharistie ne donne à l'ame des forces
ont elle a bien besoin, en ce temps-
.. M. Poquet, notre Confesseur la veil-
a pour profiter du moment, où il pou-
oit lui faire produire quelque acte d'a-
nour, ou de Contrition; mais son esprit
e revint point, il ne pût que lui don-
er la derniere absolution, quand elle
ut prête d'expirer. Elle étoit obligean-
e, diligente dans tous ses ouvrages, a-
voit l'esprit agréable, & estimoit beau-
coup sa vocation; elle avoit une sin-
guliere devotion à Saint François de Sa-
les; elle mourut le 5. Novembre 1710.

La seconde, le 11. Fevrier 1711. fut ma Sœur Louise Chorel de Saint Romain des Seraphins, qui n'étoit âgée que de 23. ans, & encore du Noviciat, dans le peu de tems qu'elle a vêcu parmi nous, elle a si bien rempli ses devoirs, qu'elle fut extrêmément regrettée de toute la Communauté, où elle étoit fort aimée par sa douceur, son humilité, sa ferveur, son obéïssance, sa simplicité, & par dessus tout pour sa charité, qui la rendoit une digne Hospitaliere; elle avoit pour ce saint Exercice

un attrait, & un talent ſingulier, & e
le contentoit tous les malades, elle étoi
fort adroite, & propre à tout; elle de
mandoit tous les jours à Dieu de mou
rir d'une maladie gagnée au ſervice de
Pauvres, & cela lui fut accordé; ell
étoit particulierement devote à la très
Sainte Vierge, & au bienheureux Loui
de Gonzague.

Le jour qu'elle fut enterrée, ma Sœur
Marguerite Pelerin de la Nativité, tomba
malade, & mourut le 24. du même mois,
âgée de 46. ans; elle avoit donné des
marques de vocation dès ſes premieres
années: ſon naturel doux & prevenant
la rendoit genereuſe & charitable; elle
ſe faiſoit beaucoup aimer des Pauvres,
non-ſeulement de ceux qui étoient malades à l'Hôpital, mais de quantité d'autres à qui elle trouvoit le moyen de faire plaiſir, ſon exactitude aux obſervances communes, étoit d'un grand exemple; elle avoit une confiance ſans borne, & un amour filial envers la très-Sainte Vierge, à qui elle s'adreſſoit dans toutes les occaſions comme ſa veritable mere, dont elle recevoit tant de ſecours ſelon ſes beſoins. Elle étoit auſſi fort affectionnée à Saint Auguſtin. Comme elle étoit Dépoſitaire des pauvres, & que M. l'Evêque qui s'eſt reſervé la nomination

e cet emploi, n'étoit pas ici, nous
hoiſimes ma ſœur Elizabeth de Hal-
ot d'Honville de Saint Joſeph, pour la
emplacer.

Nous avions toujours quantité de ma-
des, quelques-unes de nos ſœurs gue-
iſſoient après nous avoir bien donné
es allarmes; elles avoient été ſi proche
e la mort, qu'on les regardoit comme
es reſſuſcitées, mais leurs forces venoient
ien lentement, on les menageoit
ong-tems avant que de leur donner
art aux fatigues qui nous accabloient;
a maladie étoit auſſi dans toute la Vil-
e & dans les côtes voiſines, les Prê-
res & les Religieux ſignalerent ſi bien
eur zele, que pluſieurs moururent après
voir ſecouru les malades, & les mou-
ans; ils s'y employoient avec tant de
harité qu'ils ſe privoient des rafraichiſ-
ſemens qu'on leur donnoit pour les
ortifier & pour les nourrir, afin de
es diſtribuer aux pauvres qui manquoient
ſouvent de tout; on compta qu'en cet-
e année, le Canada avoit perdu plus
de 12. Prêtres très fervens, ce qui fut
regardé comme un châtiment bien ſe-
vere dont Dieu puniſſoit cette Colonie.

Monſieur Poquet, Curé de Quebec,
& notre Confeſſeur fut auſſi attaqué de
ce mal, on nous l'amena, & nous fi-

mes tout ce que notre expérience, &
le desir de le conserver pût nous ins
pirer : mais malgré nos secours, no
soins & nos prieres, il mourut le 16
Avril 1711. nous perdîmes en lui un
Confesseur fort affectionné, extrême-
ment doux, très discret, plein de l'es-
prit de Dieu, & qui meritoit bien nos
regrets : nous fimes pour lui beaucoup
de prieres en particulier, & un grand
service dans notre Eglise, qui étoit
tendue de noir tout au tour, & fort
éclairée ; on nous donna pour Con-
fesseur à sa place, Monsieur Thomas
Thibault, venu de France du Seminaire
des Missions étrangeres l'année préce-
dente, avec Monsieur Bouteville, &
Monsieur Guichar, tous deux Prêtres,
très-vertueux, qui moururent aussi pres-
que dans le même tems, dans notre
Hôpital de la maladie populaire.

Peu de jours après, malgrè le danger
où l'on s'exposoit en se faisant Reli-
gieuse hospitaliere, dans ce tems ou le
pourpre les enlevoit si frequemment,
Ma Sœur Marie-Magdelaine Dupuy de
la Nativité, voulut entrer chez nous
quoiqu'on lui représentât qu'elle risquoit
d'y mourir avant que de prendre l'ha-
bit, elle passa pardessus toutes les dif-
ficultés & se distingua dans l'assistance

s malades : dès le commencement de
n noviciat, elle fut la premiere fille
e reçut la Mere Saint Ignace, qui ve-
oit d'être élue Superieure aux dernie-
s élections du mois de Mars de 1711.
mere Marie-Magdelaine Gloria de
Assomption, fut Assistante, & ma sœur
arie-Magdelaine le Gardeur de sainte
atherine, Discrette.
Le 14. de May mourut encore une
e nos sœurs âgée seulement de 18. ans,
ommée Angelique Cheron de saint
Martin. Elle craignoit beaucoup la mort,
nais cela ne l'empêcha pas de s'expo-
r généreusement en servant les pauvres
vec une grande ferveur, une adresse
t une charité qui se faisoit admirer.
lle fut prise si violemment, qu'elle
ut avec une ardente fievre le charbon,
u'elle suporta long temps sans se plaindre
ar un excès de modestie, les remedes,
s soins & sa grande jeunesse ne pûrent
esister à tant de mal. Elle reçut tous les
acremens avec devotion, & depuis
u'on lui eut donné l'Extrême-Onc-
ion, elle parut tranquille, ses craintes
e dissiperent, elle attendit la mort avec
oumission & passa fort paisiblement;
lle avoit un bel exterieur, fort modes-
e & religieux; elle étoit bien reguliere
& fervente.

Nos travaux s'accrurent tellement, que le jour même de sa mort, notre Superieure jugea à propos d'interompre l'office du Chœur, & recommanda à toutes les Religieuses de le dire en particulier aux heures qu'elles pourroient, & quoique nous ne fussions guere en état de nous rejouir, elle dispensa d'observer le silence jusqu'à nouvel ordre, ce qui étoit sans doute bien necessaire pour divertir les convalescentes, & pour delasser celles qui les servoient : cela dura jusqu'à la Fête de l'Assomption, où l'on reprit les observances, malgré la fureur de la maladie qui ne cessoit point.

Le 13. Septembre ma Sœur Marie Therèse Renaud de Saint Gabriel, mourut âgée de 19. ans; elle étoit entrée chez nous fort jeune, & avoit demandé avec de grandes instances d'être reçûe. Il semble qu'elle eût un pressentiment de sa mort, car elle s'y prepara par une confession générale, & une retraite, pendant laquelle elle s'appliqua extraordinairement, & après avoir servi dans nos infirmeries avec beaucoup de douceur, & de charité, toutes nos Sœurs malades : elle fut saisie de la maladie, qui en huit jours la conduisit au tombeau. Le 15. Decembre, ma Sœur Marie Elisabeth Lemoine de Longueil, de

nfant-Jesus, mourut encore de la
ême maladie, âgée de 27. ans; elle
oit montré un renouvellement de
veur, & un desir plus ardent que ja-
ais de se sanctifier, & se disposer à la
te de Noël, assurant avec joye qu'elle
voit être Sainte. En ce temps-là,
e reçut les derniers Sacremens le jour
l'Immaculée Conception, avec une
votion tendre, qui lui étoit assez or-
naire; son mal quoique violent, ne lui
point perdre sa gayeté naturelle;
squà ce que son esprit s'étant derangé,
e tomba dans un grand delire, qui
tourmenta beaucoup par la crainte
offenser Dieu, ce qui marquoit la pu-
té de sa conscience, on peut dire d'el-
qu'elle étoit Religieuse avant que d'en
oir pris l'habit, car elle avoit vêcu plu-
urs années avant que d'entrer en Re-
ion dans une modestie qui surprenoit
ut le monde; elle avoit passé une
rtie de sa jeunesse à la Cour de Fran-
, au service de Madame. Cette Prin-
sse l'honora toujours d'une singuliere
nitié, & lui en donna des assurances
r ses Lettres, & par des présens qu'el-
lui envoya après sa profession; la
ace l'avoit si entierement changée,
'elle abhorroit la vanité & toutes les
aximes du monde, avec autant de

ſoin, qu'elle en avoit pris autrefois de
les ſuivre. Elle eut de grands obſtacles
à ſurmonter pour entrer en Religion,
& après les avoir vaincus, elle y vint
perfectionner les heureuſes diſpoſitions
qu'elle avoit pour la vertu. Son humili-
té lui donnoit un ſaint empreſſement
pour les ouvrages les plus bas ; elle
s'y offroit toujours des premieres. Elle
étoit extrêmement vive & agiſſante
malgré ſa foible ſanté, douce, obéïſ-
ſante, mortifiée, ſilencieuſe, interieu-
re & reguliere, aimant beaucoup l'or-
dre & la paix, toute devouée à l'en-
fance de Notre Seigneur, très-devote
à la très-ſainte Vierge, à qui elle avoit
été vouée en naiſſant, & ſi reconnoiſ-
ſante de la grace de ſa vocation, qu'elle
en étoit ſouvent tranſportée de joye.
Elle eut le bonheur de gagner ſa
derniere maladie dans l'exercice de
l'hoſpitalité. Cette mort nous affligea
ſenſiblement, & cauſa bien des re-
grets à ſa famille, ſur tout à Madame
ſa mere, qui l'aimoit avec tendreſſe &
qui n'avoit conſenti à leur ſeparation
qu'avec une peine exceſſive. Elle la
pleure encore, quoique la ſainteté de
ſa chere fille, doive bien adoucir ſon
affliction.

Le recit de cette mortalité touchera
ſans

ns doute, & on jugera aiſement de
otre conſternation ; mais quoique le
uil fût général, Dieu appeſantît en-
re ſa main ſur ce pays, & redoubla
s coups dont il vouloit le châtier.
n cette année 1711. les Anglois conſ-
ns dans leur entrepriſe, ſe virent en-
n à la veille de ſe rendre maîtres
u Canada ; ils avoient levé une puiſſan-
armée, qui devoit venir par en haut
ommandée par Negleſſon. Les canots,
s vivres, les munitions, rien ne leur
anquoit ; ils s'étoient aſſociez pluſieurs
ations Sauvages qu'ils avoient chargés
e préſens, & qui devoient les accom-
agner, & les fortifier conſiderablement.
es gros vaiſſeaux qu'ils avoient attendu
long-temps de l'ancienne Angleterre,
toient arrivés à Baſton, avec des trou-
es aguerries ; ils avoient en un mot
it les derniers efforts pour équiper
ne flotte capable de nous effrayer,
le étoit de cent voiles, ce qui aſſure-
nent étoit formidable pour Quebec.
De plus ils avoient de quoi former un
rès-long ſiége, tant ils étoient bien mu-
is ! Un Anglois nommé Vetche, qui,
vec la permiſſion de nos Gouverneurs
toit venu en Canada en 1705. dans un pe-
t vaiſſeau, ſous prétexte d'apporter des
narchandiſes ; avoit bien viſité tous les

postes de ces quartiers, & sond
la riviere en beaucoup d'endroits, i
encourageoit ceux de sa nation à nou
venir prendre, & travailloit fortemen
à faire reussir leur projet; il montra
tant d'ardeur pour cette campagne, que
la Reine Anne lui donna le gouverne-
ment de l'Acadie pour recompenser
son zele contre la nouvelle France.

M. le Marquis de Vaudreüil, notre
Gouverneur, étoit informé très fidele-
ment de tout ce qui se passoit à Baston,
il prenoit là-dessus ses mesures, & ce
qu'il assuroit de l'armement des An-
glois, paroissoit si incroyable, que plu-
sieurs personnes le blâmoient de par-
ler comme il faisoit, parce que cela
pourroit mettre la terreur ici, la suite
prouva bien qu'il n'en disoit pas trop,
ce qui auroit dû redoubler nos craintes
si on l'avoit sçû, c'est qu'il n'y avoit
pas dans Quebec, de quoi se battre plus
d'un jour, on étoit dégarni de tout,
il n'y avoit presque point de poudre,
les armes étoient en très mauvais état,
les vivres en petite quantité, & nous
étions menacés d'une famine, parce que
toutes ces allarmes avoient interrompu
les recoltes en beaucoup d'endroits. Des
Découvreurs envoyés par M. le Gou-
verneur, avoient donné ordre dans

outes les Seigneuries, depuis Tadouſſac,
ſques ici, de faire des ſignaux, dès
ue la flotte paroîtroit ; enſorte que par
moyen des feux qu'on devoit allumer
e côtes en côtes, nous devions ſçavoir
n moins de deux heures à Quebec,
ue les ennemis étoient là-bas. Mr.
e Vaudrueil, eut avis que les Anglois
toient partis de Baſton, & qu'ils de-
oient nous attaquer en même temps
Quebec, par leur flottte, & à Mont-
eal, par l'armée qu'ils amenoient pour
s Terres ; cela l'obligea de partager
on monde.

Comme nos ennemis ſe croyoient
vec raiſon bien plus forts que nous,
s ſe tenoient ſi aſſurés de la victoire
ue leur fierté avoit choqué les Da-
nes de Baſton, & avant leur départ,
les leur diſoient vous ne reuſſirés pas,
ous avés trop d'orgueil, cela ne ra-
aiſſoit point leurs fanfaronnades : mais
our montrer qu'ils ne ſe confioient pas
out-à-fait dans leur multitude ; ils a-
oient fait ordonner des jeûnes publics,
fin de mettre Dieu de leur côté, on
'oublioit rien ici pour nous le rendre
vorable ; nous continuâmes à le prier,
la très-Sainte Vierge de combattre
our nous, puiſquil y alloit de leur
loire, nous faiſions tour-à-tour des

communions, des pénitences & des pra
tiques de devotion pour fléchir sa mi-
sericorde, jugeant bien qu'il étoit for
irrité contre ce païs, ou en effet le
pechés croissoient tous les jours, tou
les gens de bien s'éfforçoient d'obteni
par leurs prieres, & par leurs larmes
la délivrance de ce fleau prévoyant que
la vraye Religion seroit bientôt abolie,
si les Anglois devenoient maîtres, la
crainte de tant de malheurs produisit
de bons effets pour un temps, les Da-
mes devinrent plus modestes, renon-
cerent à leurs ajustemens, & se rendi-
rent plus exactes aux devoirs de la vie
chrétienne, elles firent des neuvaines pu-
bliques, ou elles avoient leur jour mar-
qué pour communier. A Montreal, elles
encherirent sur Quebec, car elles s'obli-
gerent par vœu à ne point porter des
rubans ni de dentelles à se couvrir la
gorge & à plusieurs saintes pratiques
qu'elles s'imposérent pendant un an,
elles firent encore vœu de faire bâtir une
Chapelle en l'honneur de la très-sain-
te Vierge, sous le titre de Notre-Da-
me des Victoires, si a mere de Dieu
nous preservoit du danger.

Vers le 25. Septembre, un petit Bâ-
timent arriva de la pêche qui dit avoir
vû la nombreuse Flote angloise, dans la

ye de Gaſpé ; on commença pour
rs à ſerrer ce qu'on avoit de meilleur,
acun tranſporta tous ſes effets comme
n avoit fait en 1709. dans les endroits
n on les croyoit le plus en ſûreté,
os voutes ſervirent encore d'azile à
us ceux qui voulurent y loger leurs
ens, nous y mîmes nous-même ce
ue nous avions de plus précieux ; on
gea qu'il ne falloit pas laiſſer venir
s Anglois juſqu'à Montreal, ſans leur
eſſer des embuſcades. On fit un de-
chement, dont on donna le comman-
ement à Monſieur le Baron de l'On-
ueil, Lieutenant du Roy de Montreal,
e qui la valeur, & la prudence étoit
arfaitement connues pour aller les at-
ndre proche de Chambly, où ils de-
oient paſſer : ce brave officier qui
omptoit beaucoup plus ſur la protec-
on du Ciel, que ſur ſon courage, ne
oulut point ſe mettre en marche qu'il
'eut reçu publiquement dans l'Egliſe,
es mains de M. de Belmont, Grand Vi-
aire, la bénédiction & le Drapeau mar-
ué du nom de Marie, au tour duquel,
Mademoiſelle le Ber, une vertueuſe
Recluſe de Montreal, avoit écrit une
riere à la Sainte Vierge, qu'elle avoit
ompoſée elle-même pour ce ſujet, en
es termes. Nos ennemis mettent tou-

te leur confiance dans leurs armes mais nous la mettons au nom de l Reine des Anges que nous invoquons elle eſt terrible, comme une Armé rangée en bataille ſous ſa protection nous eſperons vaincre nos énnemis. I partit promptement plein de confiance avec cette Enſeigne, ne doutant poin que la Mere de Dieu ne l'aſſiſtat, & alla ſuivi de très peu de monde au-devant de plus de 3000. hommes.

Il ne fut pas long-temps là, qu'on apprit que l'armée Angloiſe qui venoit par terre avoit rebrouſſé, qu'ils avoient brulé leurs forts, & leurs munitions dont ils étoient remplis; on ne ſçavoit à quoi attribuer cette deroute; mais comme elle nous étoit avantageuſe, elle ranima notre eſperance, on fit deſcendre les troupes & la Milice de Montreal au ſecours de Quebec, & on ne laiſſa là-haut que des vieillards bien aſſurés qu'il n'y avoit plus d'ennemis à craindre; tout ce monde arriva gayement, montrant même de l'impatience pour aller au combat; le jour ils étoient occupés à fortifier la Ville, & la nuit ils la paſſoient à ſe divertir juſqu'à empêcher de dormir les citoyens de Quebec, deſorte qu'un jeune Anglois, qui avoit été fait priſon-

r par un parti ſauvage vers l'Ac-
lie, en étoit tout ſurpris, & diſoit
Officiers qu'il admiroit l'inclination
erriere des Canadiens, qu'il les voyoit
nſer, & ſauter en attendant l'ennemi,
qu'en Angleterre il falloit battre les
bitans pour leurs faire prendre les
nes, qu'encore ils les portoient, &
n ſervoient fort mal, mais qu'ici les
nmes même montroient du courage,
qu'elles étoient des Amazones.

Le temps s'écoûloit, ſâns qu'on nous
endit parler de la flotte, les vents
nbloient lui être favorables, & elle
vançoit point, pluſieurs perſon-
étoient tentées de croire que tout
qu'on avoit debité de cet armément
it faux; cependant le 15. Octobre
vint dire à Quebec, que l'on avoit
deux gros vaiſſeaux à 15. lieues
i, qu'ils avoient voulu mettre à
e, & que les habitans avoient tiré
ſus, cela reveilla toutes les allarmes,
on ne douta point que ce ne fût
ant-garde de la flotte; on finiſſoit
jour-là une neuvaine à Notre Dame
Pitié à la Cathedrale, à laquelle on
oit rendu fort aſſidûment, & en
ant de la meſſe, ce fut une agréable
priſe de voir des paſſagers de Fran-
qui aſſuroient n'avoir rien rencon-

tré dans la Riviere, qu'à la verité l
habitans avoient tiré ſur leur chaloup
& qu'ils n'avoient pû mettre à terr
qu'ils avoient jugé, qu'on les prend
pour des ennemis, que le vaiſſeau d
Roy, le Heros étoit proche, qu'il éto
commandé par M. Beaumont, fre
de M. de Beauharnois, ci-devant Inte
dant du Canada, qu'il étoit très rich
ment chargé & fort bien armé, & q
ſi nous attendions les Anglois, il no
aideroit à les battre.

Il feroit difficile d'exprimer l'éton
nement & la joye que cette nouvell
inſpira, on ne pourroit comprendr
comment ce vaiſſeau avoit pû échape
des mains des ennemis, cela paroiſſo
miraculeux, & l'étoit en effet, comm
on le reconnut quand on en ſçût le dé
nouement : pluſieurs jours ſe paſſeren
dans l'attente, mais le 19. Octobre M
de la Valterie arriva de la Brador, qu
aſſura que les Anglois avoient fait nau
frage à l'Iſle aux œufs ; un habitant d
Quebec qui venoit de la pêche confir
ma la choſe, & quoique cette nouvel
le repandit par tout une grande joye
celui-ci fut blâmé de ne s'être pas preſ
ſé de l'apporter, il étoit demeuré hui
jours à tirer pluſieurs choſes de ce de
bris, où il y avoit une prodigieuſ
quantit

ntité d'effets, il y avoit fait des ca-
es, & s'étoit nanti de tout ce qu'il
oit voulu y prendre. On le mit en
ſon comme coupable d'infidelité à
patrie, & il eut aſſez de peine à ſortir;
in par les inſtances de quantité de per-
nes conſiderables, qui s'intereſſoient
ur lui, il obtint ſa liberté. On ignoroit
ites les circonſtances de ce naufrage,
tout le monde avouoit que la main
Dieu avoit agi, on étoit penetré de
connoiſſance, & les moins devots
oient touchés de la grandeur de ce
racle; car cette defaite de nos enne-
s, ne fut point regardée ici autre-
ent que comme un effet merveilleux
la puiſſance de Dieu, & de ſon a-
our pour le Canada, qui de tous ces
ntons eſt le ſeul endroit, où la vraye
igion ſoit profeſſée.

Nous apprîmes dans la ſuite que les
glois avoient pris à l'entrée de la ri-
ere le Neptune, qui venoit de la Ro-
elle, ils trouverent dans ce Vaiſſeau
Capitaine Paradis ancien Navigateur,
i connoiſſoit parfaitement le fleuve
nt Laurent; ils le contraignirent à
vir de Pilote, & quoiqu'ils euſſent
ja perdu deux Vaiſſeaux, ils prirent
e nouvelle confiance, ſous la con-
ite de ces mariniers, il les conduiſit

à petites journées, afin qu'on eut ici le tems de se préparer à les recevoir ; les Anglois s'appercevant qu'il retardoit leur route, le menacerent de le punir s'il ne se pressoit de les faire arriver, ainsi quand ils furent au Nord de l'Isle aux œufs, le Capitaine Paradis eut beau leur dire que l'endroit étoit très-dangereux, qu'il ne falloit point le passer la nuit, surtout avec un vent du Sud, qui les pousseroit sur la terre, ils s'imaginerent, que ce Pilote François vouloit leur inspirer une terreur panique, ils l'obligerent donc à marcher. Le Navire où il étoit, passa assés heureusement le premier, tous les autres le voulurent suivre, mais le vent du Sud ayant fraîchit, & étant devenu orageux, il soufla avec tant d'impetuosité qu'en moins de demi heure, huit des plus gros Vaisseaux se briserent, avec une violence épouvantable sur les Rochers, & sur la bature, à grande peine les autres pûrent-ils se conserver, en jettant promptement leurs Ancres. Les éclairs & le tonnerre se mêlant au bruit des flots, & des vents, & aux cris perçans de tous ces naufrages, augmentoient l'éffroy : ceux qui en furent temoins, nous ont dit depuis, qu'ils s'étonnoient que nous n'en eussions rien

ntendu à Quebec, & que c'étoit l'i-
age de l'enfer, il ſemble que la juſti-
 de Dieu les pourſuivit, & les châ-
ât de toute maniere, car le tonnerre
mba ſur un de leurs Vaiſſeaux, & le
 ſauter ſi loin que la quille qui avoit
us de 50. pieds de long, fut trouvée
en avant ſur la grêve; tous ces mi-
rables tacherent de gagner terre, &
nviron 3000. moururent dès qu'ils
 furent arrivés, ſans compter ceux
ui furent ſubmergés. Ils ſe perdirent
 nuit du 2. au 3. de Septembre, &
 pêcheur qui leur avoit échappé, &
ui nous aſſura qu'il avoit vû leur flot-
 dans la baye de Gaſpé, ne les y ren-
ontra qu'aprés le naufrage, comme il
en retournoit, il crût qu'il faiſoit la
oute de Quebec, en quoi il ſe trom-
a, car dès le lendemain de cet acci-
ent, quand ils eurent un peu repris
urs eſprits, ils tinrent un conſeil de
uerre pour voir ce qu'ils avoient à
ire; celui qui devoit commander les
oupes, étoit d'avis que l'on vint aſſié-
er Quebec, quoiqu'ils euſſent fait une
 grande perte, ils ſe croyoient enco-
 aſſés forts pour nous prendre, l'A-
iral fut d'un avis contraire, ne ju-
eant pas à propos de perdre le reſte
e ſa flotte, & ſon ſentiment l'emporta.

Ils relâcherent désolés de leur avanture, & détâcherent une Fregate legere nommée le Léopard pour aller porter cette facheuse nouvelle à la Cour d'Angleterre, elle fit une diligence surprenante, & en très peu de jours elle arriva à Londres; cet évenement fut mandé promptement au Roy de France, qui en conçût autant de joye, que si le Canada eût été une des plus riches Colonies; cela fut mis dans la Gazette, & on le sçavoit par tout en France, avant que nous le sçussions à Quebec, ce qui sans doute paroîtra incroyable, mais c'est pourtant la verité; ils écrivirent aussi par plusieurs voyes à Neglesson qui venoit par en haut dans les terres, afin de lui apprendre leur naufrage, & leur retraite, pour qu'il ne s'engagât pas plus avant: aussi tôt qu'il en fut informé, il fit rebrousser chemin à son armée, & ordonna qu'on brûlât les forts qu'il avoit bâti avec tant de peine, & qui étoient abondamment remplis de toute sortes de vivres & de munitions. C'est ce que nous avions appris sans en deviner la cause, car leur naufrage ne fut découvert que plusieurs semaines après; ainsi la guerre fut finie à notre avantage, sans avoir tiré un seul coup de mousquet.

Les Anglois n'en furent pas encore
juittes. L'Amiral qui s'en retournoit
lroit à Londres avec le peu des Vaiſ-
ëaux qui lui reſtoient, craignant d'être
nal reçû de la Reine, fit ſauter
en l'air ſon navire quand il fut ſur la
amiſe. Tout près du port, il y perit, &
out ſon équipage, excepté deux hom-
nes; les navires arriverent à Baſton,
où la conſternation étoit générale, &
e jour là-même, leur affliction fut re-
loublée par une incendie qui conſuma
plus de 80. maiſons. Il ſe trouva là
un Officier François qui demanda aux
Anglois, en inſultant à leur malheur, ſi
'étoit là le feu de joye qu'ils faiſoient
pour remercier Dieu de leur victoire:
e ne ſçai de qu'elle ſorte, ils offroient
eurs prieres à Dieu, mais ils nous
aiſſerent le ſoin de lui rendre grace,
nous en avions un très juſte ſujet. La
premiere Fête ſolemnelle que l'on en fit,
ut celle de N. D. de Victoire, que l'on
nomma Notre-Dame des Victoires,
'attribuant pas moins la ſeconde que
a premiere à la très-Sainte Vierge;
e fut encore M. de la Colombiere, qui
prêcha avec un nouveau zele, ſon triom-
phe, il fit voir combien nous lui étions
edevables, & à qu'elle fidelité ce bien-
ait nous engageoit: comme tous ſes

Auditeurs étoient dans des transports de joye & qu'ils ne doutoient pas que le Ciel ne s'en fût mêlé, sa prédication fut écoûtée, & suivie de grands applaudissemens, & la devotion envers la très-Sainte-Vierge, fut mieux établie que jamais.

On ne parloit que de cette merveille, opérée en notre faveur; les Poëtes épuiserent leur verve pour rimer de toutes les façons sur ce naufrage; les uns étoient historiques & faisoient agréablement le détail de la Campagne des Anglois; les autres satyriques, & railloient sur la maniere dont ils s'étoient perdus. Le Parnasse devint accessible à tout le monde, les Dames même prirent la liberté d'y monter, quelques-unes d'entr'elles commencerent & mirent les Messieurs en train, non-seulement les séculiers, mais les Prêtres & les Religieux faisoient tous les jours des piéces nouvelles; nous chantons encore avec plaisir des Cantiques composés en ce temps-là à la louange de notre Reine Victorieuse. M. de Beaumont, partit au commencement de Novembre, il emmena M. Raudot le pere, qui ne manqua pas de rendre témoignage en France de la merveille arrivée en Canada, il en étoit si charmé, qu'il ne pouvoit se lasser d'admirer la providence.

ous reſtâmes ſans Intendant pendant
e année.
Pluſieurs particuliers de Quebec,
uſſés par un mouvement de pieté,
yant que juſqu'alors on s'étoit con-
nté de parler du naufrage des Anglois,
de faire des chanſons ſur leur mal-
ur, jugerent que pour marquer la re-
nnoiſſance que l'on devoit à la très-
inte Vierge, il falloit établir quelque
votion publique, qui pût entretenir
ſouvenir de ce bienfait, & l'appren-
e à ceux qui n'en auroient pas été
s témoins. Il fut conclu dans une
ſemblée conſidérable, que l'on fai-
it une quête dans Quebec, & aux en-
rons pour faire bâtir le portail de
Egliſe de la baſſe Ville, à qui on
onna le titre de Notre-Dame des
ictoires; afin que ce monument de
otre gratitude, pût attirer ſur nous
nouvelles bénédictions, ou fonder
s Meſſes du ſaint Sacrement très-ſo-
mnelles, les ſept mois de l'année où
n'y a point de Fête de la Sainte Vier-
, afin qu'il y en eut douze par an,
n comptant celles que Meſſieurs de la
ongrégation fonderent après le ſiége
es Anglois, tous les lendemain des
êtes de Notre-Dame; le *Cantemus* de-
oit être chanté à celle-ci, comme un

recit naturel de ce qui s'étoit passé dans le naufrage de nos ennemis. Cette seconde partie étoit ce qui plaisoit davantage à tout le monde.

La Quête monta à 6000. liv. ; chacun s'étant porté à donner selon ses moyens, & même au delà. Pour participer aux bonnes œuvres, nous donnâmes 200. liv. dans un tems où nous manquions de plusieurs choses nécessaires. On commença par chanter les sept grandes Messes avec les cérémonies stipulées dans la fondation, ce qu'on a fait fort exactement pendant deux ans ; mais depuis le retour de Monsieur de Quebec, on a cessé de remplir cette fondation. Je ne sçai qu'est devenu l'argent destiné pour l'Eglise de la basse Ville, il ne paroît pas encore que l'on pense à y toucher : Notre-Seigneur ne laissera pas de nous tenir compte du desir que nous avons eû de l'honorer, & de remercier sa Sainte Mere. Nous continuons à chanter le *Cantemus* le second Dimanche de chaque mois, parce que dès le mois de Janvier 1712. que l'on nous parla de la fondation, pour nous conformer à la devotion publique, nous convînmes dans une déliberation du Chapitre, que nous chanterions ce beau Cantique une fois le mois, & de

lus le 3. Septembre, où nous faiſions
ne fête extraordinaire, parce que c'eſt
ans la nuit qui a précedé ce jour, que
Dieu a fait perir nos ennemis à nos
ortes. Nous devons être d'autant
plus ſoigneuſes de lui en rendre grace,
que nous ſommes peut - être les ſeules
qui le faſſions, & qu'il ſemble que cette
merveille operée en notre faveur ſoit
effacée de tous les eſprits. On voit ce-
pendant à Montreal, chez les Sœurs de
la Congrégation, la Chapelle que les
Demoiſelles de Ville-Marie avoient fait
vœu de bâtir en l'honneur de Notre-
Dame des victoires, elles ſe ſont fidel-
lement acquitées de leur promeſſe, &
elles travaillent tous les jours à l'orner.

Tous ceux qui avoient vû les débris
des Anglois, aſſuroient qu'il y avoit de
quoi charger pluſieurs Navires de très-
bons effets. On crût devoir y envoyer
ramaſſer leurs dépouilles; Monſieur
Dupleſſis, Receveur des droits de Mon-
ſieur l'Amiral, & Monſieur de Mon-
ſeignat, Agent de la Ferme, fréterent
une Barque, & gagerent 40. hommes
à qui ils donnerent un Aumônier, &
proviſions de vivres, pour aller paſſer
l'hyver dans cet endroit, afin qu'au
printems ils tiraſſent tout ce qu'ils pour-
roient; ils partirent en 1711. & revin-

rent en 1712. au mois de Juin avec cinq Bâtimens extrêmement chargés : ils trouverent un ſpectacle dont le recit fait horreur, plus de 2000. cadavres nuds ſur la grêve, qui avoient preſque tous des poſtures de deſeſperés, les uns grinçoient les dents, les autres s'arrachoient les cheveux, quelques-uns étoient à demi enterrés dans le ſable, d'autres s'embraſſoient, il y avoit juſqu'à 7. femmes qui ſe tenoient par la main, & qui apparamment avoient peri enſembe. On ſera étonné qu'il ſe ſoit trouvé des femmes dans ce naufrage. Les Anglois ſe tenoient ſi aſſurés de prendre ce Pays, qu'ils en avoient déja diſtribué les Gouvernemens & les emplois ; ceux qui devoient les remplir, amenoient leurs femmes & leurs enfans afin de s'établir en arrivant. Les François priſonniers, qui étoient dans la Flotte, y en virent quantité qui ſuivoient leurs peres ou leur maris, & grand nombre de familles entieres qui venoient pour prendre des habitations. La vûe de tant de Morts étoit affreuſe, & l'odeur qui en ſortoit étoit inſuportable ; quoique la marée en emportât tous les jours quelques-uns, il en reſtoit aſſez pour infecter l'air. On en vit qui s'étoient mis dans le creux des

res, d'autres s'étoient fourrés dans les
bes; on vit les piſtes d'homme pen-
it deux ou trois lieues, ce qui fit
ire que quelques-uns avoient été re-
ndre plus bas leurs Navires; il devoit
voir de vieux Officiers: car on trou-
des commiſſions ſignées du Roy d'An-
terre Jacques II. refugié en France,
1689. il y avoit auſſi des Catholi-
es, car parmi les hardes, il ſe trou-
des images de la Sainte Vierge. On
porta des Ancres d'une groſſeur ſur-
enante, des canons, des boulets, des
aînes de fer, des habits fort étoffés,
couvertures, des ſelles de chevaux
gnifiques, des épées d'argent, des
ites bien doublées, des fuſils en abon-
nce, de la vaiſſelle, des ferrures de
ites les ſortes, des cloches, des agrés
Vaiſſeau, & une infinité d'autres
oſes. On en vendit pour 5000. liv.
out le monde couroit à cet encan,
acun vouloit avoir quelque choſe des
nglois; on y laiſſa beaucoup plus
'on en pût enlever, cela étoit ſi avant
ns l'eau, qu'il fut impoſſible de tirer
ut ce qu'on vit. On en raporta deux
s après pour 12000. liv. ſans compter
ut ce qu'on avoit ôté d'ailleurs: c'en
aſſez pour nous faire eſpérer que nos
nemis ne nous attaqueroient plus, &

pour affermir notre confiance en Dieu

Malgré les afflictions de la maladie populaire, & les allarmes continuelles de la guerre, nous traitâmes une affaire avantageuse à notre Communauté. Nous nous trouvions bien de notre ménagerie, & l'embarras près de la culture de nos terres, nous tirions du profit de les faire valoir. Nous cherchâmes à acheter une Metairie abondante en foin, qui étoit à notre portée, appartenant aux héritiers de M. Rouffel; mais ils ne pûrent s'accorder pour la vendre. Peu de temps après M. Dupuy, notre intime ami, Seigneur de l'Isle aux Oyes, située à 12. lieues au dessus de Quebec, nous proposa d'acheter cette terre, nous dit qu'elle nous convenoit plus qu'à personne, qu'il n'en demandoit que 12000. l. & qu'ayant ici une de ses filles Novice, il vouloit que sa dot de 3000. liv. fut prise là-dessus, qu'ainsi nous ne débourserions que 9000. liv. quelque avantageuse que fût la proposition, nous y trouvâmes de la difficulté, parce que nous n'avions pas d'argent. M. Dupuy, se contenta pour lors d'une partie de la somme, & ses enfans qui avoient aussi de l'affection pour nous, voulurent bien par un désintereffement tout-à-fait généreux, attendre que nous

ions en état de payer le reste. Nous fi-
s cette acquisition en 1711. nous y
ons fait depuis bien de la dépense,
is le revenu non-seulement nous a dé-
embourfées, mais il nous aide entié-
nent à vivre.

Un an auparavant, le foin ayant
nqué par tout, M. Dupuy, nous en
rit de son Isle, à condition seulement
l'envoyer faucher & emporter. No-
homme-d'affaires qui y alla, nous
ura que le foin n'y manquoit jamais,
e tous les grains y venoient bien,
on pourroit y nourrir en toute
son plus de deux cens bêtes à cor-
, qu'il y avoit de quoi élever de
is les animaux qui composent une
nde ménagerie. Il fut fort joyeux
and il sçut que nous l'avions achetée,
is y étant retourné en 1712. il se noya
lheureusement par le plus beau tems.
ous le pleurâmes comme notre pere
urricier; pendant dix ans il nous a-
it rendu de grands services, il avoit
s qualités très estimables, il se faisoit
ner & craindre de tous nos domesti-
es, & entretenoit la paix entr'eux,
nous en trouvoit plus qu'il n'en vou-
it, tant sa conduite lui avoit acquis
e bonne reputation; il avoit une
oiture & un desintereffement au-def-

ſus de ſa condition, accommodant & faiſant plaiſir à tous nos voiſins. Nous aurons de la peine à trouver ſon ſemblable.

Dès qu'on nous eut appris ſa mort, nous envoyâmes chercher ſon corps; on nous l'apporta par la cour de notre ménagerie, toutes les Religieuſes s'y tranſporterent en pleurant, les paſſans qui nous voyoient ne pouvoient comprendre pourquoi un de nos domeſtiques nous coûtoit tant de larmes; mais ils n'en étoient plus ſurpris quand on leur diſoit que cet homme nous avoit donné du pain, en nous tirant de la miſére où nous étions, lorſque nos terres étoient en friches; ils nous ſçavoient bon gré de notre reconnoiſſance, nous fimes notre poſſible pour lui en donner des marques, & tout le temps que ſon corps fut expoſé, il y eut toujours pluſieurs Religieuſes auprès de lui qui prioient Dieu, on l'enterra honorablement, & on fit dire pour lui bon nombre de Meſſes; nous le mettons au rang de nos bienfaiteurs, & il en eſt peu à qui nous ayons plus d'obligation

Ce fut ſur ce que ce fidéle domeſtique nous avoit dit de l'Iſle aux Oyes, que nous acceptâmes l'offre de M. Dupuy; nous y trouvons en effet tout ce

'il nous avoit promis depuis que
us l'avons achetée, nous avons ac-
is une barque pour nous apporter les
its; quand elle vient chargée de ri-
effes de notre Isle qui consistent en
n, en Bœufs, Veaux, Cochons,
ndons, Gibier, œufs, excellent Beur-
& en quantité, elle met l'abondan-
dans la maison, & on se rejouit quasi
tant de la voir arriver, qu'on fait en
rope, quand les Gallions des Indes
viennent. Notre Barque s'appelle la
rie, nous avons aussi nommé l'Isle
x Oyes, l'Isle Marie, afin que tout
que nous avons, ait quelque raport
a très-Sainte Vierge, mais l'habitu-
où l'on est de l'appeller l'Isle aux
yes, empêche que notre intention
t suivie.
Dieu nous envoya cette année sept
stulantes, mes sœurs Marie-Françoi-
de la Joue de saint Thomas, Marie-
ançoise Leberne de Belisle de sainte
izabeth, Marie-Magdelaine-Genevie-
Rageot de saint Augustin, Cathe-
ne Gaillard de saint Bonaventure,
aire Couillard de saint Louis, Marie-
nne Cerrivaux de sainte Basilice, &
ançoise Boucher de saint Ambroise.
Le printemps de 1712. nous fumes
ligées d'aller voir nos terres de saint

Sauveur, pour terminer quelques differens pour des chemins. Les Religieuses de l'Hôpital général nous inviterent de passer chez elles, & M. Serré, Prêtre qui les dirigeoit, nous y reçut. L'entrevûe fut d'abord assez froide, il s'étoit passé tant d'affaires, qui n'avoient plû ni aux unes ni aux autres, que de part & d'autre on fut quelque temps dans une grande reserve; cependant la conversation s'étant un peu rechaufée, elles nous témoignerent un désir sincere d'entretenir avec nous l'union qui auroit dû toujours y être; de notre côté, nous les assurâmes que nous ne souhaitions que la paix, & qu'il ne tiendroit pas à nous que nous ne vécussions dans une parfaite intelligence. Elles nous donnerent à diner très proprement, & nous nous quittâmes fort satisfaites. Nous voulûmes à notre tour les regaler chez nous, & M. Serré; l'envie qu'elles avoient d'y venir, leur donna selon ses pouvoirs la permission de sortir & les y accompagna. Elles vinrent toutes 12. le 5. de Juillet, ayant confié la garde de leur maison à des femmes qui y demeuroient; elles visiterent avec de grandes démonstrations de joye tous les offices & les bâtimens de la Communauté. Nous fimes de notre mieux pour les

s bien traiter;&après avoir paſſé la jour-
ée avec nous, elles s'en retournerent
en contentes ; M. Serré l'étoit du
oins autant qu'elles, il nous ſçût bon
é des amitiés que nous leur avions
ites, & vint peu de jours après nous
remercier en ſon nom & au leur.
Nous reçûmes la viſite des Urſulines
24. de Novembre, la Mere des An-
es, qui étoit Superieure aux trois Ri-
eres; étant élue Superieure de la Com-
unauté de Quebec, nous la priâmes
venir chez nous en arrivant, ce qu'elle
volontiers : M. Glandelet, Doyen
Chapitre étoit avec elle, il permit
omme Superieur des Urſulines, qu'il en
nt trois le même jour, & le lende-
ain une ſeconde troupe de douze les
vint joindre dès ſix heures du matin,
les entendirent la meſſe dans notre
hœur, pendant laquelle nos Sœurs
anterent des motets; nous nous fi-
es reciproquement beaucoup d'ami-
é, & quoiqu'elles fuſſent déja 16. ici;
demanda à M. Glandelet la permiſ-
on d'en envoyer chercher quelqu'autre,
une ſouhaitoit voir ſa parente, l'autre
n amie, enfin M. le Doyen qui di-
oit avec elles, ſe laiſſa vaincre, & en
corda de bonne grace huit, qui en
oins d'un quart d'heure arriverent,

de ſorte qu'elles ſe trouverent 24. Ur
ſulines, ici nous étions 48. on peut ju
ger du bruit que faiſoient 72. filles dan
un même endroit ; nous avions dreſſé u
ne table de 25. couverts au milieu de no
tre refectoire; afin qu'elles y fuſſent moin
preſſées, on en mit une demi douzaine
à une autre table, elles dinerent & ſoû
perent chez nous. Nous n'avions rien
épargné pour leur donner des marques
de notre eſtime, elles y repondirent
par mille temoignages d'affection. La
Mere des Anges s'en alla charmée de
notre Communauté, elle nous promit
de n'oublier jamais les amitiés qu'elle y
avoit reçues ; ces filles qui la déſiroient
beaucoup, lui firent auſſi un très bon
accueil, elles s'en allerent aſſés tard,
parce qu'elles ne pouvoient finir de
nous dire Adieu, il y a peu de Reli-
gieuſes ici qui n'ayent été penſionnai-
re chez elle, ou qui n'y ayent quel-
que parente, ce qui doit entretenir l'u-
nion, qui d'ailleurs devroit toujours
être fort ſolidement établie entre nous.

M. Begon, Intendant arriva l'Au-
tomne vers la mi de Septembre dans
le Vaiſſeau du Roy le Heros, com-
mandé encore par M. de Beaumont ;
Madame ſon épouſe qui l'a ſuivi en Ca-
nada, eſt ſœur de M. de Beauharnois,

i a ſuccedé dans l'Intendance de Ro-
efort à M. Begon pere de celui-ci.
nous recommanda ſa ſœur & ſon
aupere, ce qu'il a continué de faire
us les ans. Tous deux nous aſſurerent
s lors qu'ils chercheroient les occa-
ns de nous être utiles, ils n'étoient
s encore arrangés dans leur maiſon,
n'avoient pas meme debalé les meu-
es dont ils étoient abondamment
urnis, qu'il leur arriva un malheur
i les reduiſit en une nuit à n'avoir
en : la nuit du 5. au 6. de Janvier
13. tout leur monde repoſant pai-
lement, quoique ce fût la veille des
ois, où ordinairement on ſe rejouit
ez les ſéculiers : un valet de chambre
pperçût que le feu étoit à la maiſon,
flamme étoit déjà ſi allumée, que tout
qu'il pût faire, fut de courir éveiller
. l'Intendant, qui n'eut que le tems
mettre ſa robe de chambre. Mada-
e l'Intendante, qui étoit enceinte fut
ligée de ſe ſauver dans le même é-
ipage, & nuds pieds; la fumée étoit
épaiſſe dans ſa chambre, que dans
peu de temps qu'elle y reſta, pour
pas étouffer, elle caſſa les vitres avec
mains, où le verre fit 14. coupures.
bougie ne paroiſſoit que comme une
ncelle. On les conduiſit fort promp-

tement & avec précipitation par en haut pour ſortir. Ce valet de chambre touché de voir que ſon maître n'auroit pas ſeulement un habit le lendemain, crut avoir encore le temps d'en prendre un, & étant rentré, il fut auſſi-tôt environné du feu & conſumé dans l'inſtant. Deux jeûnes filles fors ſages & bien faites qui ſervoient Madame l'Intendante, étoient enfermées dans une chambre haute dont les fenêtres étoient grillées, & ne pouvant ſortir qu'au travers des flames, elles appelloient envain à leur ſecours ; de ſorte qu'elles y perirent auſſi : le Secretaire voyant le danger, ſe preſſa de ſauver quelques effets qui lui appartenoient, il les porta dans le jardin par une porte de derriere, & ayant fait pluſieurs voyages ſans être chauſſé, il ſe gela les jambes, parce que le froid étoit exceſſif, on le porta à l'Hôtel-Dieu la même nuit, il y fut 18. jours malade, ſouffrant de cuiſantes douleurs avec une grande patience, & la cangrene étant ſurvenue, il mourut fort chrétiennement, il nous aſſura que depuis trés long-temps il recitoit tous les jours l'Office de l'Immaculée Conception, il le ſçavoit ſi bien par cœur, qu'il le diſoit pendant qu'on le panſoit. La très-Sainte Vierge pour recompenſer ſa fidelité lui menagea le

emps de se preparer à la mort; les
rois qui moururent dans le feu avoient
té à confesse ce jour là, & devoient
ommunier le lendemain. Le valet de
hambre avoit demeuré à la Trape, &
l avoit conservé beaucoup de pieté;
es deux Demoiselles étoient fort aimées
le M. & de Mde. Begon, ils parurent
nfiniment plus touchés de lamort de
es trois personnes, qui leur étoient
ffectionnées, que de la perte considera-
ble qu'ils firent, ils l'estimerent quarante
mille écus, leur désinteressement édifia
out le monde, & quoique Madame
l'Intendante, jeune & nouvellement ma-
riée eût perdu quantité de bijoux pré-
cieux, & de magnifiques habits; elle su-
porta cette disgrace avec un courage
heroïque, faisant à Dieu le sacrifice de
ses biens d'une maniere tout-à-fait chré-
tienne. M. l'Intendant alla loger à l'E-
vêché qui n'étoit point occupé, chacun
s'empressa d'adoucir sa peine, & il
trouva du linge, des hardes, & des meu-
bles a emprunter assés pour pouvoir at-
tendre les Vaisseaux. Il écrivît en Fran-
ce par l'Angleterre, afin qu'on lui en-
voyat de quoi reparer sa perte. Il ne
diminua rien de sa depense ordinaire,
sa table fut toujours également bien
servie, comme si rien ne lui fût arri-

vé. On ne ſauva preſque rien de cet embraſement, & non-ſeulement M. L'Intendant y perdit, mais les papiers du Tréſorier y furent brûlés, les Regiſtres du Conſeil, & beaucoup d'effets appartenant au Roy. Ceux qui logeoient dans cette maiſon, ne ſauverent que leur perſonne, & on eut aſſez de peine à garantir le voiſinage du danger de l'incendie. On fit garder ce grand brazier pendant 5. jours pour empêcher que le vent ne portât pas le feu ailleurs, & qu'on ne cherchât dans ces cendres, dès qu'elles furent éteintes M. l'Intendant y envoya des gens fidéles, qui fouillerent juſques dans les fondemens pour tirer ce que le feu auroit épargné; ils trouverent des morceaux de cendres de toutes couleurs, & ramaſſerent quantité de maſſes d'argent brûlé qui venoit des habits de Madame l'Intendante. Depuis ce temps-là M. Begon, a fait bâtir aux dépens du Roy, un Palais incomparablement plus beau que n'étoit l'autre, & qui eſt placé dans le même endroit; ainſi ce malheur a ſervi mieux à loger les Intendans.

Quelques jours après cet accident, ma ſœur Genevieve Regnard Dupleſſis de l'Enfant Jeſus, entra dans la Communauté, il n'y avoit guere plus de

eux ans qu'elle en étoit sortie, après avoir demeuré trois ans Pensionnai-, pendant un voyage que fit en France Madame sa mere ; elle fut suivie de es sœurs Angelique-Agnès Tiberge e saint Joseph ; Marguerite Chabot de int Pierre ; Marie-Joseph Vienalle achot des Seraphins ; Catherine Rousl de saint Gabriel ; Magdelaine le Pae du saint Esprit ; Marie-Catherine auverau dite Thérèse de Jesus, & Anelique Vivien de la Présentation.

Nous apprîmes par les premiers Vaisaux à la fin du mois de Juin, que la aix avoit été conclue à Utrécht, le ı. d'Avril de cette année 1713. quoiu'à des conditions peu avantageuses à France, elle ne laissa pas de nous ire esperer que le calme alloit reparer nos pertes passées : le Roy ceda par e traité l'Acadie aux Anglois, qui l'aoient prise en 1710. & leur donna aussi laisance, qu'ils désiroient depuis long ems : c'étoit un Port fort abondant our la pêche de la Morue, où les Peheurs venoient se charger en sûreté en out tems, parce que c'est un endroit nprenable ; la nature l'ayant fortifié ien plus que l'art, on y entre par un oulet qui n'est guere plus large qu'il e faut pour passer un Vaisseau, cette

entrée se ferme avec une chaine de fer, & il y a au dedans un bâssin qui peut contenir environ deux cens Navires, & qui est bordé des petites habitations de ceux qui préparent le poisson, tout cela est entouré de montagnes, fort escarpées; il y avoit sur la plus haute éminence, une Citadelle d'où l'on découvroit une grande étendue de mer, ce Port valoit tous les ans à la France 3. ou 4. millions, il y avoit une Garnison, entretenue qui eut ordre de raser le peu de fortification quel'on y avoit fait, & de se rendre au Cap Breton que l'on a nommé l'Isle Royale; il y alla aussi, suivant l'intention du Roy, quelques compagnies de ce pays & nombre d'habitans & d'ouvriers, pour commencer cet établissement: dès l'année 1713. avant que ceux de Plaisance, y fussent rendus, on y a fait trois Ports que l'on appelle Louis-Bourg, le Port Dauphin, & Sainte Anne; on croyoit trouver là de quoi se dédommager de la perte de Plaisance, parce qu'on y pêche aussi de la morue, mais il s'en faut bien que ce ne soit en la même quantité, on se persuadoit encore que cela seroit avantageux au Canada, pour le commerce; & que fournissant ces postes là, des denrées qui se trouvent ici on en rapporteroit

oît bien des choſes qui nous ſeroient
les ; cependant malgré toute la dé-
nſe que le Roy y fait, on ne voit pas
e ce Pays-là devienne bien floriſſant :
bled n'y vient point, il faut tranſ-
rter de la terre de bien loin, pour faire
elques planches de jardinage. Il y a
u de paturage pour élever des beſtiaux ;
chaſſe y eſt rare, & bien loin de nous
re profitable, il affame toute cette
olonie par les envoys conſidérables
e l'on y fait tous les ans, de toute
rte de vivres, des grains, des viandes,
s légumes & des fruits ; tout ce que
ous avions ici auparavant à bon mar-
é, eſt extrêmement rencheri, & no-
e dépenſe double tous les jours, pen-
nt que nos revenus diminuent.

La paix ne nous procura pas les ſe-
ours que tout le Canada deſiroit ; les
faires de France ne permirent point
la Cour de penſer à nous, il ne vint
as même encore cette année de Vaiſ-
au du Roy, deſorte que M. l'Evêque
ui brûloit de zéle pour revenir dans
on Diocèſe d'où il étoit abſent depuis
3. ans, s'embarqua ſur un très petit
aiſſeau Marchand, nommé la Manon,
ui arriva ici heureuſement le 18. Aout.
on retour, quoique attendu depuis
ant d'années, ne laiſſa pas de ſurpren-

dre, parce que l'on n'en avoit aucune nouvelle. A 5. heures du matin, on nous vint dire que M. de Quebec étoit près d'ici, que le Vaiſſeau qui l'amenoit, alloit paroître, qu'on lui avoit parlé; en effet il deſcendit à terre l'apreſdinée, & viſita toutes les Communautés le même jour, avec une joye qu'il ne pouvoit exprimer, il avoit peine à croire qu'il étoit arrivé; il donna par tout de grandes marques de bienveillance, & fut reçu avec tout l'honneur dû à ſa dignité.

Après que nous l'eûmes ſalué en corps de Communauté, & en habit de cérémonie, il voulut nous donner à chacune une bénédiction particuliere. Nous nous approchâmes ſelon nos rangs les unes après les autres, & il ſe fit dire le nom & le ſurnom de toutes les Religieuſes. Il en trouva un grand nombre qui étoient ici depuis ſon départ, il n'y en eut aucune à qui il ne dit quelque choſe d'obligeant; mais comme il étoit tard, & que ſon inclination le preſſoit d'aller à l'Hôpital général, ſa Maiſon favorite, où on avoit même bâti par ſon ordre un appartement qu'il a occupé depuis ſon retour: ſa viſite ne fut pas longue. Il nous apprit ſeulement que le Roy lui avoit donné pour Coad-

eur le Reverend Pere Seraphin, Ca-
cin, de la Maiſon de Mernay, que
toit un homme d'un grand merite,
que nous aurions lieu d'en être con-
ntes. Ce Coadjuteur devoit venir l'an-
e ſuivante, cependant il y a pluſieurs
nées qu'il eſt déja nommé, ſans qu'il
diſpoſe à partir pour le Cana-
, où il eſt attendu & eſtimé ſur le
cit de ſes bonnes qualités; il fait en
ance les fonctions Epiſcopales dans le
iocèſe de Cambrai, où depuis la mort
grand Archevêque M. de Fenelon,
s Prélats qui ont été nommés à ce
ége, n'ont point reſidé.

M. de Saint Vallier amena pluſieurs
cléſiaſtiques, qu'il ordonna Prêtres;
parut ſatisfait de notre Communau-
, & du témoignage que lui en ren-
t M. de Mezerets, Superieur, qui
oit fait ſa viſite au mois de Juin der-
er. Il apporta de France le magnifi-
ue ornement, dont le Roy a fait pré-
nt à la Cathédrale de Quebec, on
avoit oſé le riſquer pendant la guerre;
eſt digne du Grand Prince qui l'a
onné.

Le 13. d'Août 1713. ma ſœur Eli-
beth de Hallot d'Honville de S. Jo-
ph, mourut d'une colique dans 5. jours:
le en ſupporta les cruelles douleurs

avec une patience admirable, & at-
tendit la mort avec une tranquillité sur-
prenante, s'y disposant par la reception
des Sacremens, & parlant de son tré-
pas, aussi paisiblement, que si cette
action eut regardé quelqu'autre; elle
étoit âgée de 55. ans. La vie cachée
étoit son attrait particulier, jamais elle
ne parloit de sa noblesse ni de sa fa-
mille, qui étoit fort distinguée dans la
Beausse, d'où elle étoit. Elle ne culti-
voit de ses connoissances que les plus
pauvres, quoiqu'elle eut de quoi s'atti-
rer l'estime des plus qualifiés. Son hu-
milité l'éloignoit de toutes les liaisons
qui auroient pû lui faire honneur. Elle
étoit douce, agréable, reguliere, exac-
te à ses observances; elle étoit Dé-
positaire des pauvres depuis la mort
de ma sœur Pelerin de la Nativité. Il
fallut en nommer une autre, & com-
me le temps étoit mauvais, & qu'il
falloit dans cette charge une personne
entendue, nous proposâmes à M. l'E-
vêque, la Mere Marie-Magdelaine Glo-
ria de l'Assomption, dont l'économie
étoit connue; il l'accepta. Elle exerça
cet emploi & celui d'Assistante jusques
aux élections prochaines, où après que
la mere saint Ignace eut été continuée
Superieure, ma sœur Charlote Aubert

saint Michel, fut élue Assistante: e étoit Maîtresse des Novices depuis it ans; ma sœur Genevieve Baudry la Conception lui succeda; ma sœur therine Tiberge de saint Joachim, t continuée Hospitaliere; la mere Ma--Magdelaine de l'Assomption, fut ie Discrete, & resta Dépositaire des uvres pour le bien de l'Hôpital, qu'elle soutint par ses soins & ses travaux, ns lesquels nous aurions peut-être été ligées d'en fermer la porte dans un mps de cherté excessive, où les plus ches ont de la peine à vivre.

Vers la fin de l'année la mere Aninette du Tartre de la Visitation, la us ancienne de nos Religieuses, mout âgée de 76. ans. Elle étoit malade puis plusieurs années d'une hydropi-fort douleureuse qui ne l'empêchoit urtant pas de venir aux observances ec exactitude. Notre Superieure vount mettre des bornes à sa ferveur, l'oigea de garder l'infermerie en 1713. s le commencement de l'hyver, elle béit, & ne pouvant plus dire son Ofce avec les autres, elle le recita seu-jusqu'à la veille de sa mort, qui arri-le 26. de Décembre. Elle étoit vene de France à 16. ou 17. ans. Elle oit née à Tours. Son pere étoit Of-

ficier de Mgr. le Prince, & dans le temp
des guerres civiles il fut disgracié,
laissa en mourant ses enfans sans bien
un de ses parens fit venir la jeune d
Tartre en Canada, où elle se fit Rel
gieuse. Nous avions en elle un rar
exemple de regularité & de mortif
cation. Elle avoit du zéle pour le chan
du Chœur, où elle a toujours emplo
yé sa belle voix, sans s'épargner mêm
dans sa vieillesse; malgré ses infirmité
elle s'étoit fort bien acquittée de toute
les charges de Superieure, d'Assistante
de Maîtresse des Novices, d'Hospita
liere, de Dépositaire, & de tous les au
tres emplois. Elle étoit très dévote à
la Passion de Notre Seigneur, hono
rant toutes ses souffrances & particulie-
rement sa flagellation. Elle prenoit un
grand soin de prier & de faire prier
pour les ames du Purgatoire, invitant
les autres à les soulager, & partageant
entre plusieurs personnes une certaine
quantité de prieres, afin de les secou-
rir plus promptement.

Nous venions de perdre le 20. Dé-
cembre M. Paul Dupuy, un de nos
plus veritables amis. Il étoit de Beau-
caire en Languedoc; c'étoit un vieillard
septuagenaire, qui conservoit un esprit
fort agréable. Il étoit venu en Canada,

fficier dans le Regiment de Carignan,
 ſi-tôt qu'il fut marié, il ſe retira à
Iſle aux Oyes; il y éleva une nom-
reuſe famille, & y vécut comme un
int pendant pluſieurs années, don-
ant tous les jours pluſieurs heures à
oraiſon, s'occupant de bonnes lectu-
es, & faiſant toutes les Fêtes & Di-
nanches une exhortation à ſes Domeſ-
ques, & aux gens de la Campagne,
ui ſe raſſembloient chez lui de tous
s environs pour l'entendre parler de
Dieu; il s'annonçoit avec une grande
cilité, avoit une très belle memoire,
 exprimoit ſes ſentimens ſur les veri-
és de l'Evangile, d'une maniere qui
ouchoit ſes auditeurs juſqu'aux larmes;
luſieurs nous ont aſſurés que jamais
rédicateur ne leur avoit fait tant d'im-
reſſion. Il venoit rarement à Quebec,
ependant le bruit de ſa vertu fit naître
envie à MM. les Gouverneur & In-
endant de le retirer de ſa compagne,
 de le faire entrer dans la Magiſtra-
ure. M. le Marquis de Denonville,
Gouverneur général, qui aimoit les
erſonnes de pieté, M. de Champig-
y alors Intendant, demanderent pour
ui d'abord la charge de Procureur du
Roy, & l'obligerent à venir demeu-
er à la Ville; il fut fait enſuite Lieu-

tenant particulier, & eſt mort Lieutenant général; il ne s'eſt jamais relâché de la vie chrétienne qu'il avoit embraſſé, édifiant tous ceux qui le pratiquoient par ſa bonne converſation, par ſon aſſiduité au ſervice divin, & à la parole de Dieu, & à honorer la Très-Sainte Vierge dans la Congrégation où il animoit la ferveur des autres. On le regardoit par tout comme un homme de Dieu, nous particulierement qui avions pour lui une ſincere amitié; il ne laiſſa que deux fils qui ne s'y ſont point établis: le Cadet mourut en 1714. & l'aîné en 1716. De 15. enfans qu'il eût, il ne reſte que deux filles qui ſont Religieuſes ici. Il nous avoit fait connoître M. Dupleſſis, Tréſorier, ſon fidéle ami, qui devint dès ce temps-là le nôtre, il étoit auſſi très-vertueux, & craignant Dieu, d'une grande droiture, & fort deſintereſſé, ayant un penchant naturel à prévenir les beſoins de tout le monde, aſſurant même qu'il n'y avoit jamais goûté de joye plus parfaite, que lorſqu'il ſoulageoit quelqu'un. Nous en avons reſſenti les effets pendant plus de 25. ans qu'il a demeuré à Quebec; ſa bourſe nous étoit toujours ouverte, ſoit pour nous avancer nos gratifications, ſoit pour nous donner des Let-

res d'échange, ou pour nous prêter ſans
nterêt, des ſommes conſidérables pour
utant de temps que nous voulions ; il
alloit que la diſcretion reglât nos de-
nandes ; car il ne nous refuſoit rien,
& ſe tenoit plus ſatisfait quand il nous
voit obligées, que nous ne l'étions
ous-mêmes : il ne ſurvécut à Monſieur
Dupuy, ſon ami que dix mois, &
nourut en prédeſtiné, après avoir ſu-
porté patiemment des rudes épreuves,
par où la divine Providence le fit paſſer
en des temps differens, mais ſur tout
la fin de ſa vie.

Pendant le Carême de 1714. Mon-
ieur l'Evêque ſouhaita que deux Re-
igieuſes d'autres Convens, paſſaſſent ici
quelque temps pour apprendre l'Apo-
icairerie ; il nous le propoſa & nous y
conſentîmes : ce fut la Mere ſaint Jo-
ſeph Urſuline, des Trois Rivieres, qui é-
toit pour lors à Quebec, & la Mere
Geneviéve Jucherau du Chenay de St.
Auguſtin de l'Hôpital général ; elles vin-
rent toutes deux dans la ſemaine de
Pâques, & s'appliquerent durant un
mois à voir compoſer certains remedes
dont on uſe davantage. Pendant qu'elles
étoient ici. La Mere de ſaint Joſeph,
Hoſpitaliere de Montreal, y arriva auſſi
pour ſe faire guerir d'un cancer au ſein,

par Monſieur Sarraſin, notre habile Medecin, qui en avoit fait pluſieurs opérations ſemblables, & de plus difficiles. Elle partit au commencement de May, une bonne veuve de Montreal l'accompagna dans le voyage; on lui avoit préparé ici une infirmerie, où elle fut toujours en particulier, ſoignée par deux de nos Religieuſes qui n'omirent rien pour la ſoulager. Pendant qu'on la diſpoſoit à l'opération par un petit regime & des remedes frequens, elle ſe rangeoit aux obſervances du Chœur, & du Refectoire, ainſi que les deux autres Religieuſes, que nous avions déja. Elles ſouhaiterent voir une de nos cérémonies, & pour les contenter nous avançâmes la priſe d'habit d'une Poſtulante, qui n'avoit pas encore 15. ans, & qui fut obligée de porter le voile blanc plus long-temps pour attendre le terme de ſa profeſſion; elles parûrent charmées de tout ce qui ſe fit à cette vêture, ſur tout la belle proceſſion des Vierges qui venoient au devant de celle qui laiſſe le monde.

Quand les deux premieres Religieuſes ſe crûrent aſſez inſtruites pour l'Appoticairerie, elles nous donnerent mille témoignages de reconnoiſſance de la bonne reception que nous leur avions faite,

& de l'affection avec laquelle nos Apoticaireſſes leur avoient montré. La mere Saint Auguſtin, apprit auſſi à faire des fleurs, & emporta un petit aſſortiment dont on lui fit préſent pour continuer à y travailler chez elle. La mere ſaint Joſeph, Urſuline, montra à broder à deux de nos ſœurs, qui firent leur apprentiſſage ſur une bourſe, pour notre ornement à fond d'argent, & ſur une étole qui ſert à nos Saluts. Ce fut encore la mere ſaint Joſeph qui fit devant nous quelques boëtes ſauvages, pour nous apprendre à travailler en écorce; ce qui donna envie à quelques-unes d'eſſayer à en faire, & elles y réuſſirent ſi bien, que dès l'année ſuivante, leurs ouvrages furent recherchés, & goûtés : de ſorte que depuis ce temps-là nous avons continué d'en faire avec ſuccès. La mere de ſaint Joſeph de Montreal reſta, & ſouffrit avec beaucoup de courage la douleur de l'opération, & la ſuite de ſa maladie. Ma ſœur Marie-Elizabeth Cheron de ſainte Anne, une de nos Religieuſes, âgée de 24. ans, qui étoit affligée d'un pareil mal, en fut guerie l'année ſuivante, par le même moyen.

Nous allâmes à l'Iſle aux Oyes avec la permiſſion de M. l'Evêque, qui ju-

gea qu'il étoit néceſſaire de voir par nous-même, ſi cette terre valoit la dépenſe que nous y faiſions. Le 8. de Juillet nous partîmes dans notre Barque avec huit Religieuſes accompagnées de M. Thibault notre Confeſſeur ; nous arrivâmes le même jour en une marée d'un fort beau temps. Le premier coup d'œil que nous y jettâmes de loin, nous affligea : elle paroiſſoit ſi petite que nous ne la voyions que comme un petit bouquet de bois ; nous crûmes l'avoir achetée cher, & que bien loin d'y devoir faire de la depenſe, nous ne pourrions jamais en retirer le revenu de notre argent ; cependant à meſure que nous en approchions, elle groſſiſſoit : enfin quand nous fumes au debarquement, nous decouvrîmes des batures fort étendues, & des grandes prairies, que la marée haute nous avoit cachées. Nous viſitâmes les environs de la maiſon, les granges, les étables, les fontaines, & le jardin. Nous vîmes revenir un beau troupeau de vaches ; l'abondance des paturages, fait qu'elles y ſont toujours graſſes, & que leur lait eſt excellent & le beurre meilleur que par tout ailleurs. Le lendemain nous chantâmes la meſſe avec beaucoup de ſolemnité & nous plaçâmes honorablement une Sainte

Vierge, que nous avions portée à ce
dessein, dans une niche pratiquée dans
une Croix que l'on planta avec céré-
monie. Après avoir adoré la Croix
comme le vendredy-saint, nous ne man-
quâmes pas tous les jours que nous pas-
sâmes à l'Isle Marie, d'aller saluer la
très-Sainte Vierge, de chanter des mo-
tets, & de lui recommander cette Isle
comme le bien de ses servantes. On nous
mena voir les terres labourables, & les
prairies, dont nous eûmes bien de la
peine à trouver le bout, elles sont à
perte de vûë, & le foin y est toujours
si épais & si haut qu'on en tireroit une
quantité prodigieuse, si on se donnoit
la peine de le faucher. Là le fermier en
tire ce qui lui est nécessaire pour hy-
verner le nombre des bêtes, dont il a
soin; le reste se perdoit: nous permet-
tons à nos amis d'en aller faire leur
provision, les uns nous le payent
les autres nous en ont obligation, &
nous sommes bien aise de leur faire
plaisir, nous nous accommodons aussi
avec les habitans des environs; & pour
du foin qu'ils vont faire chez nous,
ils nous fournissent des planches, des
madriés, des pieux & des journées de
travail: & sans rien débourser, nos tra-
vaux se trouvent faits. Il ne faut pas

craindre d'épuiſer le foin de cette terre, plus on en fauche, plus il en revient; pourvû qu'on ait le ſoin d'y faire courir le feu le printemps. Ces Prairies ne gélent jamais. Cette Iſle eſt très-bonne auſſi à rapporter du bled & autres grains. Nous y vîmes encore des forêts fort étendues, de trés-beau bois, propre pour la conſtruction des Vaiſſeaux: & quoique M. Dupuy en ait vendu pour des ſommes conſidérables, il en reſte une infinité, la terre y eſt ſi fertile, que tout y vient à merveille. Les légumes y ſont meilleures qu'ici, & il y a un ſuc dans les herbes qui donne un goût exquis à la viande. Le gibier y vient dans certaines ſaiſons avec tant d'abondance, que l'on y va à la chaſſe de Quebec, & que l'on en raporte des bâteaux chargés. Nous reconnûmes dès lors, & nous le voyons tous les jours, que nous ne pouvions acheter une meilleure terre.

Pendant notre ſejour en ce lieu, on nous montra tout ce qu'il contenoit de rare. Nous nous promenâmes en differens endroits fort agréables; mais ce qui nous parût le plus ſingulier, c'eſt un gros Rocher, qui de tout temps a été nommé l'Hôpital, parce qu'auſſi-tôt que les Chaſſeurs ont bleſſé une Outarde,

quelqu'autre Oiſeau, ils s'envolent
ce Rocher, comme à un azile, où ils
ouvent du ſoulagement ; ils ont là ef-
ſtivement de petites commodités, où
n croiroit que l'art a plus de part
e la nature. On y voit quantité de
ſſins de toute grandeur, creuſés dans
Roc: l'eau de la marée s'y conſerve,
ſoleil l'échauffe, & ces petites bêtes
baignent à leur plaiſir. Quand elles
ulent peu d'eau, elles choiſiſſent un
tit baſſin ; quand elles en ſouhaitent
vantage, elles vont à un plus grand.
es ſe couchent ſur ces pierres chau-
s ; il y a auſſi de la mouſſe, où elles
uvent ſe rafraîchir. Nous y trouvâ-
es pluſieurs Outardes malades ou bleſ-
s, elles nous reconnûrent apparam-
ent pour des Hoſpitalieres, car nous
leur fimes point de peur. Nous
ontâmes juſqu'au haut de cet Hôpital,
où l'on découvre une grande mer.
us ne paſſâmes aucun des jours de
tre reſidence en ce païs ſans y aller
endre quelques heures de recréation.
rès avoir tout viſité, nous nous rem-
rquâmes. Notre empreſſement pour
us rendre, nous obligeoit pour ha-
notre retour, de nous expoſer au
uvais temps. Nous fûmes pluſieurs
rs en chemin, courant de grands

risques ; & selon le sentiment de nos Conducteurs, notre petite navigation fut assez perilleuse : mais enfin nous arrivâmes à Quebec le 9e. jour. Le 16. de Juillet, toutes les Religieuses nous attendoient ; dès qu'elles eurent reconnu notre barque, elles ne nous perdirent point de vûe ; & aussi-tôt que notre bâtiment eût mouillé vis-à-vis de notre maison, elles descendirent en un moment dans notre anse, qui n'étoit pas encore concedée, où elles nous embrasserent, comme si nous fussions venues d'outre-mer, & qu'il y eut dix ans qu'elles ne nous eussent vûes. Nous avions un extrême besoin de repos, car nous étions plus fatiguées, & plus changées de notre voyage de 9. jours, que les personnes qui viennent de France le sont d'une longue traversée. L'assurance d'avoir fait une bonne acquisition en achettant l'Isle aux Oyes, nous engagea à ne rien menager pour mettre cette terre en état de nous être aussi utile à l'avenir, que nous avons lieu de l'esperer. Nous y avons fait bâtir, nous avons augmenté le nombre de bestiaux. L'expérience nous a montré, combien nous serions à plaindre sans cette Isle, que la Providence nous a fait avoir à très grand marché. Nous n'avons

avons pû encore en obtenir de la
pour les amortissemens. La Compagnie
Domaine d'Occident, nous en a
mis généreusement les lots & ventes
s l'année 1713. En partant de l'Isle
arie, nous y laissâmes une Chapelle
mplette que nous avions portée à ce
ssein, pour que l'on pût y dire la
nte Messe, selon la permission de M.
vêque, donner aux habitans la con-
ation de faire leur dévotion. Nous
ions emprunré pour cela un Calice
rgent des Jesuites. Le Pere Joseph
ermain, leur Superieur, nous en a
puis fait présent fort obligeamment.
La mere de Saint Joseph de Montreal,
nt guérie, pria M. l'Evêque de lui
rmettre avant de partir de Quebec,
visiter toutes les Communautés. Elle
mmença par les Ursulines, chez qui
e alla le 30. Juillet, accompagnée
sept de nos Religieuses & de M.
ibault, notre Confesseur: le Prélat
rendit peu de temps après fut, & si for-
ment pressé par les Ursulines de lais-
venir quelques-unes de leurs paren-
ou amies, qu'il ne pût refuser d'en
re venir encore huit. Ainsi nous nous
uvâmes là quinze Hospitalieres; on
us traita magnifiquement, & avec
ute l'amitié imaginable. La maison

étoit très-propre, on avoit déployé le plus riches ornemens des Chapelles Nous eûmes bien de la peine d'en sor tir pour aller à l'Hôpital-Général, où M. l'Evêque & les Religieuses nou avoient invitées à souper. On nous y reçut fort agréablement, nous visitâ mes la maison qui étoit déja assez avan cée pour voir si elle seroit fort commode; & après le souper nous revinmes très satisfaites. La mere Saint Joseph y retourna avant que de partir pour Montreal, elle alla aussi voir MM. du Séminaire, les Jesuites & les Recolets, toujours accompagnée de quelques Hospitalieres. Enfin elle partit pleine de reconnoissance & ravie d'avoir recouvré sa santé.

Pendant l'Eté de 1714. la rougeole devint populaire ; presque toutes nos sœurs l'eurent en même temps, & elles se trouverent à l'infirmerie ensemble, jusqu'au nombre de 27. Religieuses. Cette maladie n'étoit point dangereuse, on étoit seulement deux fois 24. eures bien malade, & on en étoit quitte après avoir été purgé. Notre Hôpital en fut aussi tout rempli, sans qu'il en mourut personne.

Le 25. d'Octobre, M. l'Evêque nous donna pour Confesseur M. de Lacolom-

ere, qui l'avoit déja été, & qui étoit
rt eſtimé de toute la Communauté.
. Thibault qui nous confeſſoit, fut
puté du Séminaire de Quebec pour
s affaires importantes que ces MM.
oient en France; il y demeura deux
is pour les terminer.

M. le Marquis de Vandreuil, notre
ouverneur, ayant obtenu ſon congé,
embarqua cette année ſur le Vaiſſeau
Roy le Heros, pour paſſer en Fran-
, où Madame ſon épouſe étoit de-
iis cinq ans. Elle s'étoit acquiſe l'eſti-
e & l'amitié de tous ceux qui la
onnoiſſoient. Elle conſerva à la Cour
ne grande modeſtie, ſans rien perdre
l'air noble qui lui étoit naturel. Ses
elles qualités la firent preferer à plu-
eurs autres Dames pour être Sous-
ouvernante des Princes, les enfans de
onſeigneur le Duc de Berry; celui
ont elle eut ſoin, fut M. le Duc d'A-
nçon, qui mourut fort jeune. Il eſt
orieux à la Nouvelle France qu'une
ame née à l'Accadie, & nourrie en
anada, ſe ſoit faite admirer dans le cen-
e même de la politeſſe, juſqu'à être
oiſie pour élever des Princes.

Ce fut en 1714. que commença le
ſcri de la monnoye de Cartes; mais
our ſçavoir ſon origine, il faut repren-

dre les choſes de plus loin. Le Canada ayant toujours été pauvre, on avoit crû que ce ſeroit un moyen pour y faire rouler l'argent, que de donner aux eſpéces ſonnantes un plus haut prix qu'ailleurs : c'eſt ce qui fait qu'on voit dans les anciens contrats, qu'on ſtipuloit monnoye de France, ou monnoye du Pays : mais comme cette augmentation n'étoit qu'imaginaire, parce que l'écu de France qui paſſoit en Canada pour quatre francs, ne valoit toujours en effet que trois livres, perſonne ne s'empreſſoit d'apporter de l'argent dans cette Colonie, & ceux qui repaſſoient en France, emportoient des ſommes conſidérables ; enſorte que la rareté de l'argent rendoit le Commerce très-difficile : & pour les moindres empletes, on faiſoit des billets, qui après avoir circulé quelque temps, revenoient enfin à leur auteur ; & lorſque l'on croyoit avoir payé toutes ſes dettes, on ſe trouvoit chargé d'une foule de billets à quoi on ne s'attendoit point ; cela cauſoit beaucoup d'inquietude & d'embarras. Pour y remedier, on s'aviſa en 1688. de fabriquer une monnoye de Cartes, qui n'eût cours qu'en Canada, & qui ne pouvant en ſortir, rendit le Commerce plus aiſé. On fit donc pour

a commodité du Public des piéces de 32. liv. de 16. liv. de 4. liv. de 40. ſ. & de 20. ſols. Toutes étoient de differentes grandeurs & figures. La ſomme de leur valeur étoit écrite deſſus, l'année dans laquelle elles étoient faites. L'Intendant & le Tréſorier y mettoient leurs noms & leurs paraphes. Dans la ſuite le Gouverneur les ſigna, & on y ajouta l'impreſſion de quelques poinçons afin qu'elles fuſſent plus difficiles à contrefaire. On en a fait depuis de plus haut & de plus bas prix ; les Marchands firent difficulté pour les recevoir juſqu'à l'automne, que le Tréſorier n'ayant voulu donner de Lettres d'échange que pour des Cartes ; c'étoit à qui en auroit. Depuis ce temps là, elles eurent cours en Canada, & on les priſoit autant que de l'argent : on ne voyoit point ici d'autre monnoye, qui étoit comme des eſpéce de billets. On les renouvelloit de temps en temps, & on portoit les vieilles piéces chez le Tréſorier comme au change ; cela étoit fort commode, & pendant 30. ans que cette monnoye a duré, on a vécu aſſez tranquillement.

Ce fut pourtant la miſere des temps qui donna occaſion à la ſupreſſion des Cartes, & les Marchands même du païs furent les premiers à la demander, par-

ce que les dépenſes de la guerre en France, ayant épuiſé les fonds du Roy, les lettres d'échange étoient très - mal payées, on ne les acceptoit pas toujours, il falloit même diſcompter beaucoup pour en toucher quelque choſe: ceux à qui on les adreſſoit pour payement, les faiſoient proteſter, & les renvoyoient en Canada avec de grands frais; cela ruïnoit tout le monde. Voilà ce qui porta quelques Marchands de Quebec, à propoſer de donner le double des Cartes ici, pour que leurs lettres d'échange fuſſent mieux payées en France. La Cour accepta cette propoſition, comme très avantageuſe au Roy, puiſque voulant rembourſer la monnoye de Cartes, il trouvoit par là le moyen de gagner tout d'un coup la moitié de la ſomme qui étoit repandue dans tout le Canada: ainſi la Cour envoya des fonds en argent, mais en petite quantité; & ordonna les années ſuivantes, que peu à peu on retirât les Cartes, & qu'elles ne fuſſent reçues que pour la moitié de leur valeur; que les dettes contractées depuis 1714. fuſſent payées par les debiteurs à la moitié de leurs créances; que le cens, ventes, redevances, beaux, loyers & autres dettes contractées avant l'enregiſtrement de l'Or-

donnance, où il n'étoit point ſtipulé monnoye de France, puſſent être acquitées avec la monnoye de France, à la deduction du quart, qui étoit la reduction de la monoye du païs en monnoye de France: enfin en 1718. la monnoye des des cartes fut entierement decriée, & il fut abſolument defendu de la recevoir en payement. Après le depart des derniers Vaiſſeaux, on en brula pour 1293750. liv. nous ne laiſſons pas de la regretter, car il ſort tous les ans du Canada, plus d'argent que le Roy n'y en envoye, & nous retombons dans la peine que nous avons eue autre fois par la rareté des eſpeces ; les lettres d'échange ne ſont guere mieux payées, & les commerçans de ce païs, après avoir perdu la moitié de leur bien ſur les cartes, ont preſque perdu le reſte par les billets de monnoye, ou de banque, qui ont ruïné tant de familles & appauvri tout le Royaume.

Pour nous qui n'avons jamais été en état de theſauriſer, nous n'avons pas beaucoup perdu ſur le décri des cartes, mais nous avons reſſenti le derangement qu'ont éprouvé toutes les Communautés de France, qui avoient leurs fonds ſur l'Hôtel-de-Ville de Paris : quand en 1719. on fit le facheux remboursement pour établir la compag-

nie des Indes ; le Conſeil de Marine, nous fit propoſer d'acheter en Canada, de nouvelles terres. Nous conſultâmes là deſſus les plus entendus aux affaires, & nous conclûmes qu'il valoit mieux faire valoir les terres que nous avions déja en y faiſant les dépenſes néceſſaires pour les rendre fertiles, que de faire d'autres acquiſitions & de nouveaux établiſſemens, dont le ſuccès étoit incertain, & qui nous obligeroient d'abandonner nos anciennes terres. Nous en dreſſâmes un acte ſigné de toutes les vocales, approuvé de M. l'Evêque, légaliſé par M. l'Intendant, & nous l'adreſſâmes à M. Tremblay notre Procureur à Paris, pour le préſenter au Conſeil de Marine, avec une procuration pour toucher le rembourſement de nos fonds, & le faire paſſer en ce païs : mais toutes ces précautions furent inutiles, parce qu'avant qu'il eut reçû nos pouvoirs pour recevoir le rembourſement, il jugea plus à propos de laiſſer nos fonds ſur l'Hôtel de Ville, que de les placer ſur la compagnie des Indes, de maniere que nous n'avons point été rembourſées, ce qui n'eſt peut-être arrivé qu'à notre ſeule Communauté, à cauſe de notre éloignement, nous avons toujours de principal, la ſomme

de

e 40140. liv. que produit de rente au
enier quarante 1003. l. 18. f. & l'Hô-
tal a de principal 25843. qui lui don-
e de revenu au même denier quaran-
646. l. 12. f. ce qui fait que notre
incipal, & celui de l'Hôpital excede
ujourd'hui les 40500. de notre fonda-
on, c'eft que nous avions placé fur
Hôtel de Ville la dot de plufieurs de
os Religieufes, & que les depofitai-
s de l'Hôtel-Dieu y avoient auffi mis
prix de quelques terres vendues en
anada, au profit de l'Hôpital à qui
les appartenoient.

Il vint en ce païs, par les Vaiffeaux de
nnée 1714. un jeune homme fort mo-
efte qui fe faifoit appeller M. Dupont,
fe logea dans la meilleure Auberge
e Quebec. On remarquoit en lui quel-
ue chofe de gêné, qui le fit foupçon-
er d'être un Moine defroqué; il s'en
efendoit de fon mieux, & menoit ici
ne vie affez reglée. Il s'informoit de
outes les coutûmes du Canada, &
iffoit entrevoir qu'il avoit envie d'y
nder un Monaftere. Plufieurs perfon-
es exhorterent notre Superieure à faire
onnoiffance avec lui, dans la penfée que
étoit un homme riche, qui feroit du
en aux Pauvres, mais elle ne voulut lui
ire aucune demarche. Cet avanturier qui

demeura quatre ans en Canada, après avoir connu la Ville, se retira proche de Komouraska, à la riviere des trois Pistoles. Il se fit dresser dans le bois une petite Cabane à une lieu des habitations, il y mena une vie très dure & venoit chez ses plus proches voisins chercher du pain, & des pois qui faisoient toute sa nourriture. Il traînoit lui-même son bois, étoit vêtû comme un Hermite, se prosternoit devant tous ceux qu'il rencontroit, leur baisoit les pieds, & leur disoit quelques paroles édifiantes. Il passoit pour un Saint dans l'esprit de plusieurs quoiqu'il n'approchât point des Sacremens.

Quand il eut demeuré quelque temps là bas, sa Cabane brula, & cet accident qui n'étoit peut-être pas arrivé par hazard, le contraignit de revenir à Quebec. Il y fut fort bien reçu, on le regala dans plusieurs maisons, on lui prêta des livres, & on tachoit de deviner qui il étoit sans y reussir : on ne pût sçavoir que deux ans après que c'étoit un Benedictin nommé Dom George-François Poulet, son Superieur ayant appris de ses nouvelles, écrivit à M. le Marquis de Vaudrueil Gouverneur, pour le lui recommander comme un de ses Religieux, qui avoit plus

le foibleſſe d'eſprit que de malice, il
e pria de lui faciliter ſon retour en
France, il écrivit auſſi à Madame Baudouin,
une bonne veuve de Quebec, pour la prier de lui fournir tout ce
dont il auroit beſoin avec promeſſe de
le la payer auſſi-tôt qu'elle le ſouhaiteroit.
Ce pauvre Moine fut donc reconnu pour ce qu'il étoit, c'eſt-à-dire pour
un Benedictin Prêtre, qui n'avoit pas
dit la meſſe depuis qu'il étoit en Canada,
on ſçût tout le détail de ſa conduite & le ſujet de ſa campagne. Il avoit
été quelque temps en Hollande,
ſous le Pere Quenel, où il s'étoit fortifié
dans le Janſeniſme, dont il faiſoit
profeſſion ouverte. Il s'étoit enfui de
ſon Convent, parce qu'on le cherchoit
pour l'empriſonner, & il vint en Canada,
deguiſé en ſéculier : on ne voulut
pas le ſouffrir davantage ſans ſon habit;
M. Begon Intendant lui en fit faire
un de drap noir, à peu près comme
celui de cet ordre: mais comme perſonne
ne ſçavoit au juſte comment il
e falloit, il étoit fort éloigné de la maniere
dont les Benedictins ſont vêtus.
Il le porta cependant & trouva moyen
d'éluder en 1717. ſon embarquement.
L'année ſuivante en 1718. étant tombé
malade, on l'amena dans nos Sales

où on le traita fort charitablement, il eut le pourpre & pendant sa maladie tous les Prêtres séculiers & reguliers le visiterent pour le gagner, & le faire soumettre à la Constitution *Unigenitus*, qui a fait tant de bruit dans l'Eglise & sur tout en France. Il ne voulut point y entendre, tout ce qu'on lui disoit là dessus redoubloit sa fiévre, il ne pût jamais se resoudre d'abandonner le parti de M. le Cardinal de Noailles, c'étoit la raison la plus solide qu'il apportoit pour se deffendre : enfin il aima mieux être privé des Sacremens, comme M. l'Evêque l'ordonna, que de rentrer dans la soumission dûe au Saint Siége. Il parloit avec un extrême mepris du Pape & des Evêques qui avoient reçû la Constitution, & mettoit les autres sur le pinacle. Il ne paroissoit estimer que l'ordre de Saint Benoit, encore parloit-il en général de l'état Religieux d'un maniere plus propre à en éloigner qu'à en inspirer l'amour & le respect. Il blâmoit les devotions simples envers la Sainte Vierge, donnoit des grandes terreurs de la Sainte Communion, se déchaînoit contre les Jesuites, & enfin ne partit point de Quebec, qu'il n'eut présenté à M. le Gouverneur une Requête pleine d'invecti-

es contre M. l'Evêque ſur le mauvais
raitement qu'il prétendoit en avoir re-
çû, & écrivit même au Prélat avec des
eproches outrageans, le citant au Tri-
unal de Jeſus-Chriſt, où il comptoit
u'il ſeroit ſon Juge, comme étant plus
uſte que lui. Il écrivit une ample Ré-
ation de tout ce qui lui étoit arrivé
n Canada, où il exagera beaucoup ce
u'il y avoit ſouffert des perſécutions,
onnant une très-haute idée de la vie
ainte & auſtere qu'il y avoit menée.
l en parloit lui-même dans ces termes,
ans rougir, tant il craignoit qu'elle
évoit cauſer d'admiration à tout le
nonde. Il s'embarqua ſur le Cheval-
Marin, Vaiſſeau Marchand; arriva heu-
euſement en France, & ne manqua
as de ſe faire mettre l'année ſuivante
'une maniere pompeuſe dans la Ga-
ette d'Hollande, comme un homme
ui avoit été perſécuté en Canada, &
anni de ce Pays pour la foi; parce
ue les Jeſuites n'avoient pû ſouffrir
éclat des vertus de ce grand Anacoret-
e. Il faut avant que de finir ce qui le
egarde, que je diſe un petit trait, dont
ne parut pas fort content. Quand il ſor-
t de l'Hôpital pour aller s'embarquer,
remercia beaucoup notre Superieu-
e & toutes les Religieuſes qui lui

avoient rendu ſervice. Il demanda une Novice au voile blanc, qu'il avoit connue dans le monde ; & comme il avoit reçu des bienfaits de ſes parens, il voulut par reconnoiſſance lui faire préſent d'un livre qu'il lui offrit : notre Superieure le prit pour voir ce que c'étoit, & ayant vû qu'il étoit de la traduction d'un des MM. du Port-Royal, elle le lui rendit, en lui diſant que nous ne liſions point ici les livres de ces Meſſieurs là. Il eut beau aſſurer qu'il n'y avoit rien dans ce livre qui ne fut approuvé. Elle perſiſta à le refuſer, & deffendit à la Novice de le recevoir, pour lui marquer l'éloignement où nous étions de leur pernicieuſe doctrine. Nous ne ſçaurions trop prier Dieu qu'il veuille continuer de preſerver le Canada du venin de l'Héréſie, afin que cette Egliſe ſe conſerve dans la pureté de la foi ; & que notre attachement & notre reſpect pour le Vicaire de Jeſus-Chriſt, nous attire en ce monde & en l'autre les bénédictions qui ſont promiſes aux ames veritablement fidéles.

Pour revenir à l'année dont nous nous ſommes un peu écartées, nous raporterons la mort de la Vénérable Sœur Jeanne Leber, recluſe, décedée

Montreal en reputation de Sainteté,
e 3. d'Octobre 1714. âgée de 53. ans,
ui passa les 20. dernieres années de
 vie dans une solitude si extrême,
u'elle ne parloit qu'à son Confesseur,
nême assez rarement; ne voyoit per-
onne, ne se donnoit pas la liberté de
egarder le Ciel, mais se tenoit cons-
amment enfermée dans sa Chambre,
ui étoit faite sur le modéle de celle
e Lorette, & tout proche de l'Eglise
es Sœurs de la Congrégation, qu'elle
voit fait bâtir; en sorte que le chevet
e son lit n'étoit éloigné du très saint
acrement que de quatre pouces. Elle
voit fait placer une porte grillée à cô-
é de l'Autel, par laquelle elle com-
nunioit & entendoit la Messe, & qui
ui servoit aussi de passage pour aller
outes les nuits faire une heure d'orai-
on au pied de l'Autel, sans que le froid
igoureux du Canada l'ait jamais dis-
oensée de cette grande austerité. Elle y
n ajoutoit beaucoup d'autres, outre
es macérations dont elle dechiroit sa
hair innocente. Elle couchoit toujours
ur la dure & dormoit fort peu, ne
nangeoit que des alimens grossiers en
oetite quantité, elle attendoit même
u'ils fussent gâtés & moisis pour s'en
iourrir, & ne les prenoit qu'à terre

& à genoux, afin que cette posture pénible corrigeât un peu ce que cette action a de trop naturel. Elle ne s'occupoit dans sa sainte retraite qu'à des ouvrages de dévotion ou de charité, faisant continuellement des ornemens pour les Eglises, des bouquets pour les Autels, ou des habits pour les pauvres. Elle réussissoit fort bien en tout cela, & sans presque avoir été montrée, elle donnoit un éclat à ce qui sortoit de ses mains, qui faisoit admirer son adresse & son bon goût. Elle n'étoit aidée dans tous ses travaux que par les Anges, avec qui elle conversoit, & qui se plaisoient sans doute beaucoup avec elle, parce qu'elle possedoit toutes les vertus que ces bienheureux Esprits aiment dans les ames, dont ils aprochent. Une rare innocence, jointe à une parfaite mortification, un rigoureux silence, une présence de Dieu continuelle, un don d'oraison sublime, un desinteressement admirable & un amour de la sainte pauvreté, qui la dépouilla de ses grandes richesses, pour subvenir à la nécessité des pauvres, pour dotter des jeunes orphelines qui se consacroient à Dieu, pour meubler & enrichir les Temples, & faire des fondations, pour l'éducation des enfans: une vie si sainte, fut

erminée par une fluxion de poitrine, qui en peu de jours l'enleva, & lui procura la jouiſſance du bonheur que es vertus avoient merité. Elle fut exposée le viſage découvert pendant deux ours dans l'Egliſe des Sœurs de la Congrégation, pour la conſolation & la lévotion de tout le Montreal & des environs; d'où on vint en foule regarder & admirer le Saint Corps de cette vierge, qui avoit joint la pénitence à l'innocence, & qui avoit renouvellé de nos jours l'auſterité de vie, que nous avons peine à croire des anciens Anacorettes. On l'invoqua dès lors avec confiance. On diſtribua ſes pauvres haillons, juſqu'à ſes ſouliers de paille; & ous ceux qui pûrent avoir quelque choſe d'elle, s'eſtimerent heureux, & e révererent comme des Reliques. Pluieurs perſonnes affligées de differentes maladies, s'approcherent de ſon cercueil & la toucherent avec beaucoup de reſpect & de foi: & on aſſure depuis qu'ils ont été gueris.

Après ce grand concours, on lui fit de magnifiques obſeques, & on lui donna toutes les marques de la plus grande vénération : ſon corps fut porté à la Paroiſſe pour y faire ſon ſervice, & M. de Belmont Superieur du Seminaire de

Montreal, & Vicaire général du Diocèse, prononça une très-belle Oraison funebre à sa louange, où il releva le prix des vertus qu'elle avoit pratiquées dans son étroite solitude, se plaignant de ce qu'elle avoit caché sous le voile de l'humilité, ce qu'il y avoit de plus admirable en elle : il la compara aux Solitaires les plus austeres de la Thebaïde & de l'Egypte, fit voir qu'elle étoit le Phenix de son siécle, & l'honneur du Canada, & après l'avoir proposée aux Dames, comme l'exemple d'une de leurs Concitoyenes, il les invita de vivre d'une maniere si chretienne; que la vénérable Sœur Jeanne Leber, bien loin de les condamner au jour du jugement se rendit plûtôt leur Avocate : il finit son discours, en demandant à Dieu que cette belle ame fut toujours la Protectrice de sa Patrie, puisque déja tant de fois pendant sa vie elle avoit detourné par ses prieres les fleaux de la guerre & de la peste de dessus Montreal : on la raporta ensuite dans l'Eglise des Sœurs de la Congregation, où elle fut enterrée auprès de M. Leber son pere, qui avoit choisi là sa sepulture : c'étoit un riche marchand, qui par sa probité reconnue, s'étoit attiré l'estime de tout le Canada, il vé-

nt toujours en vrai serviteur de Dieu, oigné du faste & des maximes du nonde, dans les pratiques d'une solide ieté, gardant l'équité envers le pro-nain aux dépens de ses interêts, sup-ortant fort paisiblement le blâme de eux qui sans sçavoir ses intentions cen-uroient sa conduite, il ne refusa jamais en à sa chere & unique fille, & con-ibua ainsi à tout le bien qu'elle fit, se ejouissant de voir qu'elle employoit si tilement les richesses, que par ses soins lui avoit légitimement acquises : les œurs de la Congregation ont reçû tant e biens spirituels & temporels par le noyen de Mademoiselle Leber, qu'à on droit elles la regardoient comme ne de leurs signalées bienfaitrices, el-es conserverent tout ce qui vint d'elle x sur tout le souvenir de ses vertus.

Notre Saint Pere le Pape Clement KI. renouvella en 1715. toutes nos In-ulgences, comme il avoit fait en 1705. x nous les accorda pour 10. ans : ce ont les mêmes que celles que nous a-vions obtenues de ses prédecesseurs, elles que nous les avons expliquées en 652. des Stations de sept Autels, des Autels privilegiés & depuis de celle que gagnent les mourants en disant le Saint Nom de Jesus, avec celle de notre fête de la Sainte Croix.

Pour donner une nouvelle marque exterieure de la confiance que nous avons à Saint Joseph, nous fîmes placer son image dans nos terres en 1715. Nous l'avons fait représenter tenant le St. Enfant Jesus, on peut raisonnablement présumer qu'il le portoit souvent entre ses bras, & qu'à son tour cet adorable Enfant l'embrassoit & le serroit tendrement, & penchoit amoureusement sa tête sur la poitrine de Saint Joseph, pendant qu'il remplissoit son ame des plus suaves douceurs de la grace : c'est pourquoi nous l'avons fait peindre en differens endroits, dans cette attitude qui lui est si glorieuse. Nous sommes si convaincues de l'assistance que nous recevons de la Mere de Dieu, & de son saint Epoux, que nous croyons leur devoir tous les biens qui nous arrivent. On en a vû des traits si remarquables, que nous serions coupables d'une ingratitude monstreuse, si nous cessions de leur en rendre graces, & de perpetuer dans cette Communauté le souvenir de tant des faveurs. Nous en avons reçu de toute sorte pour le spirituel & le temporel ; sur tout par une espéce de miracle, nous avons été préservées de l'incendie, dont toutes les Communautés du Canada ont été affligées plu-

urs fois. En voici quelques traits,
ſemblés ſur cent autres, quoiqu'ils
ſoient pas arrivés dans la même an-
e.

La nuit du 4. au 5. de Janvier 1712.
feu prit aux planches de l'Apoticai-
ie, & les ayant brûlées à moitié,
ns doute fort promptement, parce
'elles devoient être fort ſeches, étant
ujours proche du poële; la flamme
teignit d'elle-même ſans aucun ſecours
main, & perſonne ne s'apperçut,
e le lendmain qu'on les trouva brû-
es. On les fit voir à tous les amis de
maiſon, comme une preuve très-par-
uliere de la providence de Dieu ſur
us. Nous conſervons ces planches
demi brûlées, pour memoire de cette
erveille. Une Sœur ayant emporté
r mégarde le ſoir dans ſa chambre
charbon de feu allumé dans ſon ta-
é plié, ſe coucha & s'endormit, &
s'éveilla que par l'épaiſſe fumée qui
mpliſſoit ſa chambre; elle s'éleva
omptement, ouvrit ſa fenêtre, &
cha d'éteindre le feu avec une potée
eau, mais cela ne ſuffiſant pas, elle
ta par la fenêtre ſon linge & ſes har-
s, & emprunta le lendemain de quoi
habiller. N'oſant dire ce qui lui étoit
rivé, elle fut trahie par l'odeur de la

fumée, & avoua sa périlleuse avanture, dont personne ne s'étoit apperçu. Un Domestique oublia dans l'étable une chandelle allumée, elle brûla fort long temps, puis s'éteignit dans la paille, où on la trouva. On avoit remarqué qu'il y avoit eu bien tard de la lumiere dans cet endroit, mais on ne s'en étoit pas mis en peine, & on ne s'en apperçut que le lendemain. Tant d'accidens dont nous avons été préservées par une protection singuliere, nous obligerent à redoubler nos prieres & nos actions de graces, outre celles que nous adressâmes à la très sainte Vierge & à saint Joseph en particulier, comme à nos principaux Patrons. Nous faisons tous les ans une Communion générale à l'honneur de sainte Thecle, le jour de la fête pour être préservées du feu, selon le pouvoir que Dieu lui a donné sur cet élement, y chanter le Cantique *Benedicite*, afin d'inviter toutes les créatures à remercier Dieu, comme firent les trois enfans dans la fournaise, lorsque par un miracle éclatant ils n'y furent point offensés des flammes.

Le 22. de Janvier 1715. notre petite Sœur Angelique-Agnès-Tiberge de saint Joseph, âgée de 16. ans, mourut d'une

naladie contagieuſe, qu'elle gagna au
ervice des pauvres, vers la fin de ſon
Noviciat, & qui nous obligea de lui
aire faire profeſſion dans ſon lit. Elle
e ſurvécut que cinq jours, à la joye
u'elle eut de ſe voir épouſe de Jeſus-
Chriſt. Elle étoit née avec la vocation:
uſſi-tôt qu'elle fut en âge, elle deman-
a cette grace avec inſtance, & l'ob-
int; mais Notre Seigneur ne tarda
uere à la recompenſer. Une autre No-
ice, nommée Marie-Joſeph Vienelle
Pachot des Seraphins, étoit malade de
plus en plus, depuis la Rougeole qu'el-
e avoit eue. Elle tomba dans un état
ui l'aſſuroit d'une mort prochaine,
u'elle voyoit venir avec tranquillité.
Tout ce qu'elle craignoit, c'eſt qu'on
e lui permit pas de faire ſes vœux:
nais la Communauté ayant égard au
rand deſir qu'elle avoit de ſe conſa-
rer à Dieu, la reçut quoique malade,
ugeant bien que ce ne pouvoit être
our long temps. En effet, ſon mal
ugmenta ſi fort, que l'on crut ne pou-
oir pas attendre le terme de ſa pro-
eſſion qui arrivoit le 5. d'Avril. Elle
lla cependant plus loin, & ce jour
à, ſa compagne avec qui elle avoit
ris l'habit, fit ſa profeſſion ſeule avec
es cérémonies ordinaires. Les Prêtres

officians entrerent ensuite pour recevoir en forme les vœux de la mourante. Ses parens s'y trouverent selon la permission de M. l'Evêque, ils furent témoins de ses souffrances & de son courage. Dieu lui donna de nouvelles forces pour faire cette sainte action; & n'ayant plus rien à souhaiter en ce monde, elle ne pensa plus qu'à se disposer à mourir. Elle souffrit beaucoup jusqu'au 1. de Mai, qu'elle déceda âgée de 20. ans. Elle étoit naturellement gaye, sincere & reconnoissante des avis qu'on lui donnoit. Elle s'étoit toujours distinguée par sa modestie dans sa famille qui étoit un peu mondaine. Dieu l'ayant purifiée par de cuisantes douleurs qui accompagnerent sa maladie, & qui ne l'empêcherent pas de se procurer avec une singuliere présence d'esprit tout ce qui pouvoit servir à former des actes de toutes les vertus. La place de ces deux jeunes Professes fut remplie avant la fin de l'année, par l'entrée de mes sœurs Marie-Magdelaine Gaillard de St. Guillaume & de Louise-Catherine Formel du précieux Sang.

Notre Communauté s'accrût encore par le retour de ma Sœur Geneviéve Gasselin de Sainte Magdelaine, & Marie Magdelaine Bacon de la Resurrection

n qui avoient été envoyée en fon-
ion à l'Hôpital général. M. l'Evêque
int demandé au Roi pour sa nou-
le maison, la permission de recevoir
plus grand nombre de Religieuses,
dans l'esperance de l'obtenir, en ayant
a reçû quelques unes, ma Sœur de Ste.
gdelaine, qui étoit infirme crût de-
ir revenir dans sa Communauté; da-
rd on eut ici de la peine à y con-
tir. Ce qui s'étoit passé depuis cet
blissement, faisoit craindre qu'elle
pportât du trouble chez nous : mais
de la Colombiere entremeteur de
te affaire, menagea si bien toutes
oses qu'enfin on la reçut avec la Sœur
la Resurrection; on obtint en effet
1716. du Conseil de Marine qui re-
oit les affaires du Canada, & du Duc
Orleans Regent, pendant la minorité
Louis XV. la permission pour qua-
Religieuses audessus du nombre de
uze, auquel l'Hôpital général avoit
fixé en premier lieu; la patente est
mois de Mai 1716. on a encore ob-
u depuis une augmentation plus con-
erable : la maison est aujourd'hui com-
sée de trente Religieuses.
Les premiers Vaisseaux qui arrive-
nt en 1716. nous apprirent le decès du
oi Louis XIV. mort à Versailles, le 1.

Septembre 1715. âgé de 77. ans, après le plus beau, le plus glorieux, & le plus long regne que l'on ait vû : il étoit tombé malade le dix d'Août, sa maladie augmenta de telle sorte que le 23. il demanda les Sacremens qui lui furent administrés par M. le Cardinal de Rohan, grand Aumônier de France, il les reçût très devotement formant de fervents actes de foi, d'humilité, de contrition & de confiance. Ce Monarque ne parût jamais plus grand que lorsqu'on lui annonça le danger où il étoit, bien loin de s'effrayer de ce qui allarmoit tous ses sujets, il repondit qu'il y avoit plus de dix ans qu'il pensoit à mourir en Roi chretien, & temoigna une fermeté, & une conformité à la volonté de Dieu admirable pendant quelques jours. Il donna plusieurs ordres avec une parfaite tranquilité : ce grand Roi approchant de sa fin, fit appeller tous les Princes & toutes les Princesses du Sang, leur parla d'une maniere fort touchante : loua ce qu'il y avoit remarqué de bon, & les exhorta à la vertu avec de termes si pressans, si tendres que chacun d'eux fondoit en larmes ; on fit entrer la Duchesse de Vantadour, avec le Dauphin dont elle étoit gouvernante, elle le plaça à genoux au pied

u lit du Roi, qui lui donna sa béné-
iction, & qui ensuite le fit asseoir sur
on lit, & lui recommanda ses Peuples
vec beauconp d'affection, il lui don-
a plusieurs avis pour les bien gouver-
er, & accompagna son discours de tout
e qui pouvoit le graver dans le cœur,
: dans la mémoire de ce jeune Prince,
ui aussi l'écouta avec une grande atten-
on, & d'un air si touché que quoi-
u'il n'eut que cinq ans & demi il mon-
a que sa raison dévançoit son âge. Il
egarda toujours fixement le Roi, &
ans jetter aucun cry, les larmes tom-
oient de ses yeux. Après qu'il eut reçû
es instructions nécessaires, on craig-
ît que sa présence n'attendrit trop cet
llustre mourant, qui paroissoit seul pai-
ible dans un temps où la consterna-
ion saisissoit tous les assistans; on rem-
orta le Dauphin, & le Roi ne pen-
a plus qu'à mourir. Il s'entretint dans
es bons sentimens, & conserva une
arfaite connoissance jusqu'à la nuit qui
réceda son decès. Son corps fut ex-
osé plusieurs jours avant d'être porté
Saint Denis où il fut enterré : ses en-
railles furent portées à Notre-Dame de
Paris, & son cœur donné aux Jesuites
de la Maison Professe à qui Louis XIII. a-
voit aussi donné le sien: Dieu avoit prépa-

ré à la mort ce grand Prince par des afflictions bien cuisantes, les dernieres années de sa vie, d'autant plus sensibles qu'il n'avoit eu que de succès & de prosperités jusqu'alors ; il vit mourir les plus fermes appuis de sa Couronne, l'esperance de la France & l'ornement de la Cour, Monseigneur le Dauphin son fils, un second Dauphin très-vertueux son petit fils, avec la Dauphine son épouse, dont l'esprit agréable & brillant faisoit ses délices, deux autres Princes, ses arrieres petits fils & M. le Duc de Berry. Ses armes qui de tout temps avoient été victorieuses, eûrent le dessous en plusieurs occasions. Il perdit des batailles considérables, & après avoir été regardé comme le plus grand Roy du monde, qui avoit toujours accordé la paix à ses ennemis aux conditions qu'il vouloit ; il se vit obligé pour terminer une guerre qui accabloit son peuple de signer un traité desavantageux. Il est vrai que dans ses malheurs, son courage ne fut point abattu. Il reçut ces adversités comme les châtimens de ses pechés, & avant qu'elles lui arrivassent, il avoit paru les desirer ; disant qu'il avoit remarqué que tous les pecheurs à qui Dieu vouloit faire miséricorde, passoient par des tribulations

u'il n'éprouvoit point, & que cela lui onnoit de la crainte. Mais dans la sui- e il eût l'avantage d'être affligé & de rofiter de ses peines. Ainsi il couron- a ses glorieuses actions par la prati- ue de l'humilité, de la patience, & e la resignation ; & par là, il se ren- it plus grand devant Dieu, qu'il ne l'a- oit été devant les hommes. Jamais rince ne fut plus digne de regner. Il voit reçu de Dieu des qualités toutes oyales. Il meritoit & s'attiroit l'amour x le respect, non seulement de ses su- ets, mais de tous les étrangers: & si uelques François ont été peu touchés e sa mort, ils ont bien veu depuis le ort qu'ils avoient eus de n'être pas sen- bles à la perte. Je ne crois pas qu'on ne sçache mauvais gré, d'avoir rapor- é un peu en détail les circonstances de a mort de Louis le Grand, puisque estime que l'on conserve pour sa me- noire dans cette Communauté, qu'il honoré de ses bienfaits, me fait ju- er que l'on aura autant de plaisir d'en ntendre parler, que j'en ai de l'écrire. ouis XV. qui lui a succedé, montre ès son bas âge tant d'heureuses dispo- tions au bien, que l'on a lieu de roire que son Regne sera heureux. Tous es vœux que l'on adresse au Seigneur

pour sa conservation, font voir combien ses belles qualités, flattent nos esrances. Et il ne faut point douter que les prieres ferventes & continuelles que font pour lui tant de saintes ames, n'attirent sur Sa Majesté & sur ses Etats de grandes bénédictions.

M. le Marquis de Vaudrueil, Gouverneur, qui étoit en France depuis deux ans, revint cette année 1716. Il arriva malade, & se fit apporter à l'Hôtel-Dieu, pour y être mieux soigné. Nous lui fimes preparer un appartement dans la maison, situé proche le le jardin des pauvres, au bout de la cour de l'Hôpital. Il y demeura près d'un mois, & sortit gueri. Pendant sa maladie, il y eut toujours deux Religieuses auprès de lui, quoique ses Domestiques se relevassent tour à tour pour lui rendre service. Il parut fort content des notres, & nous a témoigné beaucoup de reconnoissance dans les occasions. Il nous a toujours été favorable, soit par gratitude, ou par une bonté qui lui est naturelle, & que nous avions déja éprouvée.

Nous reçûmes par le même Vaisseau qui l'avoit amené, un très-beau Tabernacle que nous attendions depuis 12. ans. M. de Lajoue, Architecte de no-

re maiſon, l'avoit commandé à M. Hulot, Sculpteur de M. le Duc d'Orleans à Paris, dans le deſſein de nous en faire préſent. Il en paya même une partie d'avance; mais ſes affaires s'étant dérangées, il ne ſe trouva plus en état de nous en gratifier, & nous profitâmes de ſon marché, & payâmes le reſte. On eût bien de la peine à le retirer, parce qu'il avoit été ſaiſi chez l'ouvrier, comme appartenant à M. de Lajoue. La Cour nous en accorda le fret dans le Vaiſſeau du Roi, & M. de Voutron qui le commandoit, nous le livra bien conditionné. Il ne fut placé que l'année ſuivante pour la Fête de l'Aſſomption. On fit bâtir alors la cheminée qui eſt au milieu du Choeur, & on fit faire ici le Gradin qui a été doré par les Urſulines.

Aux élections de 1716. ma Soeur Marie-Catherine Tiberge de Saint Joachim, fut élue maîtreſſe des Novices, & ma Soeur Marie-Magdelaine le Duc de Sainte Agathe, Hoſpitaliere; la Mere Marie-Magdelaine Gloria de l'Aſſomption, & ma Soeur Marie-Magdelaine le Gardeur, de Sainte Cetherine, continuée diſcretes, car ce fut la derniere fois que l'on n'élût que deux diſcretes, la Mere-Jeanne-Françoiſe Juchereau de Saint Ignace, à la fin du dernier triennal de ſa ſuperio-

rité, assembla le Chapitre avant l'élection où elle devoit être deposée, & représenta aux vocales que notre Communauté étoit assez ancienne & assez nombreuse pour être censée grande, & que selon nos constitutions, dans les grandes Communautés on devoit élire quatre Discretes outre celles qui le sont par leur office, on en convint, & on l'a toujours observé depuis. En cette année 1716. nous reçûmes ma Sœur Marie-Therèse Tiberge, qui prit le nom de Saint Joseph, que sa Sœur lui avoit laissé.

La petite verole qui devint populaire pendant l'hyver, ne fit pas tant de ravage dans Quebec, qu'elle en avoit fait en 1702. & 1703. il n'en mourut presque personne dans nos Sales, qui furent cependant bien remplies, mais de deux Religieuses qui en furent attaquées, nous en perdîmes une nommée Marie-Françoise le Borgne de Belle-Isle de Sainte Elizabeth : elle étoit accadienne, fille d'une noble & vertueuse veuve, qui avoit abandonné ses biens pour sauver sa religion, quand l'Acadie fut prise par les Anglois en 1710. Elle vint à Quebec avec sa fille, où elles ne vecurent toutes deux que des charités : cette jeune Demoiselle s'acquit l'estime de

tout

t le monde par ſa modeſtie & ſa
ſſe, & nous ayant déclaré le deſir
elle avoit depuis plus de dix ans d'ê-
Religieuſe ſans avoir jamais vû de
uvent, on la reçut gratuitement: ain-
le entra au Noviciat tranſportée de
e & pleine de reconnoiſſance envers
rès-Sainte Vierge, à qui elle ſe di-
redevable de ſon bonheur, quoi-
elle n'ait rien apporté pour ſa dot,
a attiré des graces ſur notre Maiſon,
nous ont plus que payées de notre
rité; ſa ferveur ne s'eſt point de-
ntie pendant 4. ans & demi qu'el-
vêcu en religion, elle étoit ſimple,
iſſante, humble, ſilentieuſe, & par-
ſequent réguliere, appliquée à la
ere & très-devote à la Paſſion de No-
Seigneur dont elle faiſoit ſa plus dou-
occupation, cherchant non-ſeule-
nt les moyens d'honorer les Souffran-
de Jeſus-Chriſt, mais encore de les
iter par des rigoureuſes pénitences,
une grande mortification de ſes ſens;
e avoit un parfait mépris pour les
nités du monde, & une ſinguliere eſ-
ne pour la vie Religieuſe, ſon exté-
ur modeſte & recueilli édifioit beau-
up dans les Sales, où elle ſervoit les
lades, avec une douceur & une cha-
é infatigable. C'eſt ſans doute pour aug-

menter sa recompense que Dieu a per
mis qu'elle ait gagné en servant les pau
vres la maladie qui l'enleva. Elle mouru
le 2. Decembre 1716. âgée de 28. ans apr
avoir promis que si Dieu lui faiso
miséricorde, elle en donneroit des ma
ques, en ce qu'elle le prieroit de l
accorder deux choses, l'une qu'il n
mourut de long temps des Religieus
dans cette Communauté, l'autre qu'un
Novice, qu'elle ne croyoit pas bie
appellée ne fit pas profession dans cett
maison. Nous n'avions pas besoin d
ces preuves pour croire qu'elle ne ta
deroit pas à joüir de Dieu, parce qu'
tant entré en Religion avec beaucou
d'innocence, & y ayant mené une vi
très-édifiante; il étoit aisé de juger qu'ell
occuperoit une place dans le Royaum
du Ciel. Ce qu'elle avoit desiré est ar
rivé. Il s'est passé depuis sa mort 4. an
& demi, sans que nous ayons perd
aucune Religieuse, & la Novice dor
elle avoit parlé, est sortie d'une ma
niere très-extraordinaire.

Me voici enfin arrivée au terme qu
je m'étois prescrit pour finir ce Livre
J'ai fourni ce que j'avois promis le plu
exactement qu'il m'a été possible: &
pour écrire la suite de quelques affaire
qui n'étoient pas encore terminées e

16. j'ai cru devoir dire ce qui en a
é depuis, afin que l'on en apprit l'iſ-
e après en avoir lû les commence-
ens. Pluſieurs perſonnes anciennes
ns le Canada, ou bien inſtruites de
qui s'y eſt paſſé, ont lû cet ouvrage,
en ont loué la ſincerité. Ils n'ont
n trouvé qui ne ſoit conforme à la
rité, & à ce qu'en raportent les Hiſ-
riens les plus croyables.

Je compterai pour rien la peine que
i priſe à réünir tant d'évenemens dif-
ens pour l'inſtruction, la conſola-
on & l'édification des Religieuſes qui
e ſurvivront. Si en effet elles trou-
nt quelque plaiſir à les lire, & que
la les excite à imiter les exemples des
ints & des Saintes qui nous ont pré-
dé. Je me trouve même aſſez dé-
mmagée de ce petit travail, par la
iſaction que j'ai reſſentie de parler
leurs vertus, & de retracer dans la
emoire des hommes, l'idée de ces
nes choiſies, à qui nous avons tant
bligation, & dont les actions ſeront
rites éternellement dans le ſouvenir
Dieu, quand même ſur la terre on
enſéveliroit dans l'oubli.

Si quelqu'une veut continuer cet ou-
age, je ſouhaite qu'elle ait des cho-
auſſi édifiantes à dire dans la ſuite

que celles dont ce Livre eſt rempli, &
qu'il n'arrive jamais rien à cette chere
Communauté, qui ne contribue au ſa-
lut des Sujets qui la compoſent, afin
que Notre Seigneur y ſoit toujours bien
ſervi, la Très-Sainte Vierge, & Saint
Joſeph honorés, les Pauvres bien trai-
tés, & que tout ſe faſſe dans cette mai-
ſon, à la plus grande gloire de Dieu.

FIN.

Privilége du Roy.

OUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: nos Amés & Feaux Conseillers; Nos Gens tens nos Cours de Parlement, Maîtres des Reêtes ord. de notre Hôtel, Grand Conseil, Prét de Paris, Baillifs, Sénéch. leurs Lieut. Cis, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. ALUT; Notre amé LEGIER, Impriur à Montauban, Nous a fait exposer qu'il ireroit imprimer, & donner au Public un Ouge qui a pour titre *Histoire de l'Hôtel-Dieu de ebec.* S'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de rmission pour ce nécessaires. A CES CAUSES vout favorablement traiter l'Exposant, Nous lui ons permis, & permettons par ces Présentes d'immer ledit Ouvrage en un ou plusieurs volumes & ant de fois que bon lui semblera, & de le ven, faire vendre & débiter par tout notre Royaume ndant le tems de trois années consécutives, à mpter du jour de la datte des Présentes. FAINS défenses à tous Imprimeurs - Libraires & res personnes de quelque qualité & condition elles soient d'en introduire d'impression étrane dans aucun lieu de notre obéïssance. A la char, que ces Présentes seront enregistrées tout au long le Regis. de la Com. des Imp. & Lib. de Paris ns trois mois de la datte d'icelles; que l'imession dudit Ouvrage sera faite dans notre Rome & non ailleurs, en bon papier & beaux acteres, conformément à la feuille imp. attachée ur modele sous le contre-Scel des Présentes, que npétrant se conformera en tout aux Reg. de la Liirie; & notam. à celui du 10. Avril 1725. qu'ant de l'exposer en vente le Manuscrit qui aura servi

de cop. à l'imp. dud. Ouvrage sera remis dans le même état, où l'ap. y aura été donnée, ès-mains de notre très-cher & féal Chev. Chancelier de France, le Sr. Delamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemp. dans notre Bibl. publ. un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notred. très-cher féal Chev. Chancelier de France le Sr. Delamoignon, & un dans celle de notre cher & féal Chev. Garde des Sceaux de France, le Sr. Demachault, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes. DU CONTENU desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouïr led. Exposant & ses ayans causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS qu'à la cop. des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dud. Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent, sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Fontainebleau le 8. jour de Novembre, l'an de grace mil sept cent cinquante-un, & de notre Regne le trente-septiéme. Par le ROY en son Conseil. SAINSON.

Registré sur le Registre douze de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 694. fol. 554. conformément aux anciens Reglemens confirmés par celui du 28. Fevrier 1723. à Paris le 24. Decembre 1751. COIGNARD, *Syndic.*